

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
							<input checked="" type="checkbox"/>				
12x		16x		20x		24x		28x		32x	

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.

VOL. IX.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.



À SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR FREDERICK
TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, C.P., C.C.B., GOU-
VERNEUR-GÉNÉRAL, Etc., Etc., Etc.

ÉTANT LA DEUXIÈME SESSION

DU

TROISIÈME PARLEMENT.

1875.

VOLUME IX.

044854

JOURNAUX

DU

SÉNAT.

CANADA.



DUFFERIN.

[L.S.]

VICTORIA, *par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du Canada, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le Sixième jour du mois de Juillet prochain, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le VINGT-SIXIÈME jour du mois de MAI dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du Canada, au SIXIÈME jour du mois de JUILLET prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, et par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, VENDREDI, le QUATORZIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présents Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baromet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de St. Patrice et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général et Vice-Amiral du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en NOTRE CITÉ d'OTTAWA, ce VINGT-TROISIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-quatorze, et de Notre Règne la trente-huitième.

Par Ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



DUFFERIN.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du Canada, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le Quatorzième jour du mois d'Août courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le VINGT-TROISIÈME jour du mois de juin dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du Canada au QUATORZIÈME jour du mois d'AOÛT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, et par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en notre Cité d'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-UNIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de St. Patrice et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général et Vice-Amiral du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, ce SEPTIÈME jour d'Août, dans l'année de Notre-Seigneur mil-huit cent soixante-quatorze, et de Notre Règne la trente-huitième.

Par Ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



DUFFERIN.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande Défenseur de la Foi, etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du Canada, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le Vingt-unième jour du mois de Septembre courant, et à chacun de vous—SALUT.

PROCLAMATION.

ATTENDU que le SEPTIÈME jour du mois d'Août dernier, nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du Canada au VINGT-UNIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, et par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, VENDREDI, le TRENTIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles, fait apposer le Grand Sceau du Canada: TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le comté de Down, dans la Pairie de Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de St. Patrice et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général et Vice-Amiral du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en NOTRE CITÉ D'OTTAWA, ce DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-quatorze, et de Notre Règne la trente-huitième.

Par Ordre,
RICHARD POPE,
 Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



W. O'G. HALY.

[L. S.]

VICTORIA, *par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du Canada, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le Trentième jour du mois d'Octobre courant, et à chacun de vous—**SALUT:**

PROCLAMATION.

ATTENDU que le DIX-SEPTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE dernier, Nous avions jugé à propos de proroger Notre Parlement du Canada au TRENTIÈME jour du mois d'Octobre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, et par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, MERCREDI, le NEUVIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. **CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN Notre Fidèle et Bien-Aimé le Lieutenant-Général WILLIAM O'GRADY HALY, Compagnon de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Administrateur du Gouvernement du Canada, et Commandant de Nos Forces en icelui, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en NOTRE CITÉ D'OTTAWA, en Notre Puissance du Canada, ce VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-quatorze, et de Notre Règne la trente-huitième.

Par Ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



DUFFERIN.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du Canada, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le Neuvième jour du mois de Décembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le VINGT-TROISIÈME jour du mois d'OCTOBRE dernier, Nous avions jugé à propos de proroger Notre Parlement du Canada au NEUVIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa : SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, et par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir FREDERIC TEMPLE, Comte de DUFFERIN, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de St. Patrice et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et

Vice-Amiral d'icelui. A Notre Hôtel du Gouvernement, en NOTRE CITÉ D'OTTAWA, en Notre Puissance du Canada, ce TROISIÈME jour de DECEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-quatorze, et de Notre Règne la trente-huitième.

Par Ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



DUFFERIN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une assemblée du Parlement du Canada, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le Dix-huitième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au DIX-HUITIÈME jour du mois de JANVIER courant; NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons JUGÉS A PROPOS de la proroger de nouveau à JEUDI, le QUATRIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, de manière que vous ni aucun de vous, n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre Cité d'Ottawa le DIX-HUITIÈME jour de JANVIER courant, et NOUS VOULONS EN CONSÉQUENCE que vous et chacun de vous, et tous autres y intéressés, paraissiez personnellement et soyez en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le QUATRIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour la DÉPÊCHE DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, Comte de DUFFERIN, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de St. Patrice et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada et Vice-Amiral d'icelui. A Notre Hôtel du Gouvernement, en NOTRE CITÉ D'OTTAWA, en Notre Puissance du Canada, ce NEUVIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-quinze, et de Notre Règne la trente-huitième,

Par Ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

JOURNAL X

DU

SÉNAT DU CANADA.

Judi, 4 Fevrier, 1875.

Judi, le quatrième jour du mois de février, en la trente-huitième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, étant la deuxième session du troisième parlement de la Puissance du *Canada*, continué par prorogations jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat dans la cité d'*Ottawa* étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Alexander,</i>	<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wark.</i>

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable *George Brown* a été introduit, entre les honorables messieurs *Letellier de St. Just* et *McMaster*.

L'honorable *M. Brown* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



[L. S.]

DUFFERIN.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable *George Brown*, de Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons dit honorable *George Brown* que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR FREDERICK TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron DUFFERIN et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de *Saint-Patrice*, et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'*Ottawa*, en Notre Puissance du Canada, ce SEIZIÈME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et treize et de Notre Règne la trenteseptième.

Par Ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

L'honorable M. *Brown* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable *George Brown*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye*, de *Clandeboye*, dans le comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St Patrice* et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'éprouve la plus grande satisfaction à vous rencontrer au commencement de l'année, qui me paraît être l'époque la plus convenable pour votre réunion.

Je dois vous féliciter sur l'organisation du corps de police du *Nord-Ouest*, et sur le succès de ses opérations. Il a puissamment contribué à faire naître la confiance et le bon vouloir parmi les tribus sauvages,—à faire disparaître le trafic des liqueurs enivrantes,—à établir un commerce légitime,—à la perception des droits de douane,—et, par-dessus tout, à maintenir la sécurité des personnes et de la propriété dans le territoire. Un autre résultat de la présence de la police dans le *Nord-Ouest* a été de permettre au gouvernement de réduire considérablement les cadres de l'établissement militaire dans cette partie du pays.

La négociation d'un traité amical avec les *Cris* et les *Sauteux* du *Nord-Ouest* pour la cession du territoire, peut être regardée comme une nouvelle garantie de la continuation des bonnes relations qui ont existé jusqu'ici avec les tribus sauvages de cette vaste région.

Dans le cours de l'été dernier, j'ai eu le plaisir et l'avantage de visiter une très-grande partie de la province d'*Ontario*, y compris tout le littoral de la baie *Georgienne* et du lac *Supérieur*. Ce voyage officiel m'a permis de me former une meilleure idée de la grande étendue de pays comparativement bien peuplée, et de celle qui est encore presque complètement à l'état primitif. J'ai partout été reçu de la manière la plus empressée, et j'ai été heureux de voir l'esprit d'entreprise, le contentement et la loyauté qui se manifestaient partout.

Vous aurez à vous occuper d'une mesure pour la création d'une cour suprême. La nécessité d'une pareille mesure est devenue chaque année de plus en plus évidente, depuis l'organisation de la Confédération ; elle est essentielle à notre système de jurisprudence et au règlement des questions constitutionnelles.

Vous serez aussi appelés à étudier un bill concernant l'importante question de la faillite.

Des mesures vous seront soumises pour la réorganisation du gouvernement du *Nord-Ouest*, et la refonte des lois concernant cette partie du pays,—pour l'établissement d'une loi générale d'assurance,—et au sujet des droits de propriété littéraire.

Des progrès satisfaisants ont été faits dans l'exploration de la route du chemin de fer canadien du *Pacifique*. Des mesures ont été prises pour assurer la prompte construction de l'embranchement de la baie *Georgienne* et pour établir une correspondance avec le réseau des chemins de fer de l'est. Les études du chemin entre le lac *Supérieur* et *Fort Garry*, qui seront prêtes dans quelques jours, fourniront des renseignements d'après lesquels des soumissions pourront être demandées pour la construction des parties est et ouest de cette section, de manière à atteindre les eaux navigables de l'intérieur.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière vous seront soumis. Le budget de l'année

financière courante vous sera aussi présenté; et vous verrez, je pense, qu'il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis heureux de croire que, nonobstant la dépression commerciale générale qui s'est fait sentir sur tout le continent, le commerce du *Canada* est sain et solide, et que la réduction que nous avons eue à subir dans quelques branches d'industrie, l'année dernière, n'a pas été plus considérable qu'on ne devait naturellement s'y attendre.

Il vous sera soumis des documents relatifs aux troubles du *Nord-Ouest*, et touchant les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et celui de la *Colombie Britannique* au sujet du chemin de fer du *Pacifique*.

Des mesures ont été prises, durant la vacance, pour amener un effort commun de la part des différentes provinces et de la Puissance, dans le but d'attirer l'immigration d'*Europe*, sous la direction générale d'employés fédéraux. L'on espère qu'il en résultera une plus grande efficacité et une économie notable dans cette branche du service civil.

Je me repose en toute confiance sur votre prudence, votre habileté et votre patriotique dévouement aux grands intérêts publics qui vous sont confiés, et je prie la divine Providence de bénir vos travaux.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence du trône.

Et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable Président :—De *Nicholas Sadlier*, de la cité d'*Ottawa*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA RÉUNI EN PARLEMENT.

LE RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE DU PARLEMENT EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :

Que depuis le dernier rapport annuel, bon nombre de livres ont été ajoutés à la bibliothèque, mais que, vû les demandes fréquentes des derniers ouvrages, qui font le plus

autorité sur les matières légales et les principales questions du jour,—et l'absence de toute autre bibliothèque publique dans cette partie du pays,—il est évident qu'il sera nécessaire avant longtemps d'augmenter considérablement la collection dans ses parties les plus importantes. La bibliothèque est loin d'être aujourd'hui au niveau des bibliothèques publiques dans les Etats-Unis, et de répondre aux besoins des lecteurs éclairés. Mais aucune addition considérable ne pourra nécessairement se faire avant que les livres soient placés dans des salles qui se prêteront à une augmentation continuelle.

Nous avons pleine espérance de pouvoir transférer bientôt la bibliothèque dans son nouveau local. On travaille maintenant à la décoration de l'intérieur, et il y a lieu de croire que le transfert se fera avant la fin d'une autre année.

J'attire respectueusement l'attention du parlement, en vue de ce changement, sur le fait que la loi de 1871, a fait disparaître l'ancienne liaison de la bibliothèque du Parlement avec le Sénat et la Chambre des Communes, et en a fait un département indépendant du service civil. Néanmoins, les officiers chargés de l'administration des deux Chambres, ont décidé que, tant que les livres seraient déposés dans les salles qui se trouvent dans l'édifice central, ils pourvoiraient au nettoyage, au chauffage et à la fourniture de ces salles. Mais avec le transfert de la bibliothèque dans son local permanent, il faudra prendre d'autres arrangements pour ce service, et pourvoir aux dépenses qu'il occasionnera.

La bibliothèque continue à recevoir des dons précieux, surtout des bibliothèques étrangères. Et le bibliothécaire est heureux de constater que, grâce aux efforts de l'honorable sénateur *Brown*, lors de sa dernière mission officielle à *Washington*, il a pu se procurer les documents publiés par le Congrès depuis l'année 1868, ce qu'il n'avait pu obtenir jusqu'à présent en s'adressant directement aux officiers du Congrès, et recevoir du gouvernement des *Etats-Unis* une précieuse collection de publications officielles.

Un catalogue supplémentaire des livres achetés durant l'année écoulée est prêt pour la distribution aux députés. Les listes de tous les dons reçus, et des livres déposés en vertu de la loi des droits d'auteur durant la même période, accompagnent ce rapport.

Le nombre des volumes dans la bibliothèque à la dernière session était porté à 72,550. 2,536 environ ont été ajoutés depuis, ce qui fait un total de 75,086.

Le tout respectueusement soumis,

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire.

Bibliothèque du Parlement, }
4 février, 1875. }

(Pour liste des dons reçus depuis le 26 juillet, 1874 voir documents de la session.)

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 5 Fevrier, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dunnouchel,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Campbell,</i>			

PRIÈRES.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du trône à l'ouverture du parlement,

L'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Baillargeon*, a proposé :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, offrant les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir **FREDERIC TEMPLE**, COMTE DE **DUFFERIN**, Vicomte et Baron *Clandeboye*, de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St. Patrice* et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du *Canada*, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence d'avoir convoqué le parlement à cette époque de l'année, qui est la plus convenable pour notre réunion.

Nous nous réjouissons d'apprendre que l'organisation du corps de police du *Nord-Ouest* a puissamment contribué à faire naître la confiance et le bon vouloir parmi les tribus sauvages,—à faire disparaître le trafic des liqueurs enivrantes,—à établir un commerce légitime,—à la perception des droits de douane,—et surtout à maintenir la sécurité des personnes et de la propriété dans le territoire, et a permis au gouvernement de réduire considérablement les cadres de l'établissement militaire dans le *Nord-Ouest*.

Nous regardons la négociation d'un traité amical avec les Cris et les Sautoux du *Nord-Ouest*, pour la cession du territoire, comme une nouvelle garantie de la continuation des bonnes relations qui ont existé jusqu'ici avec les tribus sauvages de cette vaste région.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que Votre Excellence a eu, dans le cours de l'été dernier, le plaisir et l'avantage de visiter une très-grande partie de la province d'*Ontario*, y compris tout le littoral de la baie *Georgienne* et du lac *Supérieur*; que ce voyage officiel a permis à Votre Excellence de se former une meilleure idée de la grande étendue de pays comparativement bien peuplée et de celle qui est encore presque complètement à l'état primitif; et que Votre Excellence a partout été reçue de la manière la plus empressée, et a pu voir avec satisfaction l'esprit d'entreprise, le contentement et la loyauté qui se manifestaient partout.

Nous sommes heureux d'apprendre que nous aurons à nous occuper d'une mesure pour la création d'une Cour Suprême,—la nécessité d'une pareille mesure étant devenue, chaque année, de plus en plus évidente, depuis l'organisation de la Confédération; et nous reconnaissons qu'elle est essentielle à notre système de jurisprudence et au règlement des questions constitutionnelles.

Nous sommes bien aise de voir que nous serons appelés à étudier un bill concernant l'importante question de la faillite.

Nous donnerons notre plus sérieuse attention aux mesures qui nous seront soumises pour la réorganisation du gouvernement du *Nord-Ouest*, et la refonte des lois concernant cette partie du pays,—pour l'établissement d'une loi générale d'assurance,—et au sujet des droits de propriété littéraire.

Nous recevons avec plaisir l'information que des progrès satisfaisants ont été faits dans l'exploration de la route du chemin de fer Canadien du *Pacifique*, et que des mesures ont été prises pour assurer la prompte construction de l'embranchement de la baie *Georgienne*, et pour établir une correspondance avec le réseau des chemins de fer de l'est; et nous éprouvons beaucoup de satisfaction à apprendre que les études du chemin entre le lac *Supérieur* et *Fort Garry*, seront prêtes dans quelques jours et fourniront des renseignements d'après lesquels des soumissions pourront être demandées pour la construction des parties est et ouest de cette section, de manière à atteindre les eaux navigables de l'intérieur.

Nous sommes heureux de croire avec Votre Excellence que, nonobstant la dépression commerciale générale qui s'est fait sentir sur tout le continent, le commerce du *Canada* est sain et solide, et que la réduction que nous avons eu à subir dans quelques branches d'industrie, l'année dernière, n'a pas été plus considérable qu'on ne devait naturellement s'y attendre.

Nous serons bien aises de recevoir les documents qui doivent nous être soumis à l'égard des troubles du *Nord-Ouest*, et touchant les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et celui de la *Colombie Britannique* au sujet du chemin de fer du *Pacifique*.

Nous apprenons avec satisfaction que des mesures ont été prises, durant la vacance, pour amener un effort commun de la part des différentes provinces et de la Puissance, dans le but d'attirer l'immigration d'*Europe*, sous la direction générale d'employés fédéraux, et nous espérons qu'il en résultera une plus grande efficacité et une économie notable dans cette branche du service civil.

Nous assurons Votre Excellence que nous ferons tous nos efforts pour justifier la confiance qu'Elle veut bien manifester en notre prudence, notre habileté et notre patriotique dévouement aux grands intérêts publics qui nous sont confiés; et nous nous joignons à Votre Excellence dans la prière qu'Elle fait à la divine Providence de bénir nos travaux.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre le rapport, les états et statistiques du ministre du revenu de l'intérieur de la Puissance du *Canada* pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 8 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dunouchel,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guvremont.</i>	<i>Read,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*,—de *A. L. Valois* et autres, de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Campbell*,—de *Chas. D. Day* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—de l'honorable *John Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *Nicholas Sadlier*, de la cité d'*Ottawa* ; demandant à être employé comme messager au Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du greffier de la couronne en chancellerie, enonçant que *Hector Fabre*, de la cité de *Québec*, écuyer, a été appelé au Sénat à la place de l'honorable *Charles Eugène Panet*, démissionnaire.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Richelieu*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'État et Régistrateur-Général du *Canada*, a présenté à la Chambre un état détaillé de tous les cautionnements enrégistrés au département du Secrétaire d'État, et daté du 6 février, 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,
La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 9 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bailargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Read,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Carrall,</i>			

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du Greffier de la Couronne en Chancellerie, énonçant qu'*Anselme Homère Pâquet*, écuyer, de la province de Québec, a été appelé au Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable *Anselme Homère Pâquet* a été introduit, entre les honorables messieurs *Letellier de St. Just* et *Wilmot*.

L'honorable M. *Pâquet* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



[L. S.]

DUFFERIN.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé *Anselme Homère Pâquet*, de Notre Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'État et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de *La Vallière*, de Notre Province de Québec, et Nous vous commandons dit *Anselme Homère Pâquet* que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR FREDERICK TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron DUFFERIN et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de *Saint-Patrice*, et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'*Ottawa*, en Notre Puissance du Canada, ce NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et quinze et de Notre Règne la trente-huitième.

Par Ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Pâquet* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable *Anselme Homère Pâquet*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Vidal*.—De *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. Perry :—De Robert Armour de la ville de Bowmanville, province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Aikins, Bureau, Brown, Campbell, Dickey, Miller, Penny, Wilmot et le moteur composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 8 Février, 1875.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé les honorables MM. Mackenzie, Cameron (Cardwell), Cameron (Ontario), Cartwright, Cauchon, Holton, le très-honorable Sir John A. Macdonald, les honorables MM. Smith (Westmoreland), Tupper et MM. Baby, Brouse, Delorme, Fréchette, Laurier, Mills, Wright, (Ottawa), et Young, pour aider M. l'orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membre du comité conjoint de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat.

(Certifié)

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Le messenger a été appelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messenger.

L'honorable Président a informé la Chambre que depuis la dernière session du parlement les honorables messieurs Hazen et Malhiot, membres du Sénat, sont décédés.

Alors, l'honorable M. Letellier de St. Just a proposé, secondé par l'honorable M. Campbell,

Qu'en témoignage de respect pour la mémoire des dits honorables messieurs Hazen et Malhiot, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Et l'honorable Président a déclaré cette Chambre continuée jusqu'à jeudi prochain à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 11 Fevrier, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Iacoste,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glacier,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Skead*;—De *John Mather* et autres, de la cite d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *A. L. Valois* et autres, de la province de *Québec*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Banque *St. Jean Baptiste*."

De *Chas. D. Day* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'éclairage au gaz du *Canada*."

De l'honorable *John Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie des houillères et des mines de fer de *Pictou*."

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, a proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de la convention postale récemment conclue par le maître-général des postes du *Canada* avec le maître-général des postes des *Etats-Unis*.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes annonces et soumissions, de tous contrats et rapports, de toute correspondance et de tous affidavits, qui ont eu lieu au sujet de la construction d'estacades, jetées et autres travaux sur la rivière *Gatineau*, l'hiver dernier, avec un état du coût de ces travaux.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 11 février, 1875.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, et pour informer leurs Honneurs, que les membres du comité spécial des impressions, savoir : Messieurs *Bowell, Bourassa, Church, Delorme, De Véber, Dymond, Goudje, Lanthier, Laird, Ross, (Middlesex), Ross (Prince Edouard), Stephenson, Stirton, Thompson (Haldimand), et Wallace (Norfolk)*, agiront comme membres du dit comité conjoint des impressions.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Le messenger a été appelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messenger.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Résolu, que les honorables messieurs *Aikins, Bellerose, Bureau, Carrall, Cochrane, Ferrier, Haythorne, Macfarlane, Miller, Penny, Reesor, Scott, Simpson et Wilmot*, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session et soient chargés d'agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme un comité collectif des deux Chambres sur les impressions, tel que demandé par la Chambre des Communes, dans son message d'aujourd'hui.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
14 Février, 1875.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, le dit comité étant autorisé à faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité a nommé un sous-comité avec mission de s'enquérir de tout ce qui fait l'objet de l'ordre de renvoi, et a donné instruction au dit sous-comité de demander des soumissions pour faire rédiger et imprimer un compte-rendu des débats et délibérations du Sénat pendant la présente Session.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier;
Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable
M. *Letellier de St. Just*,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 12 Fevrier, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Work.</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton</i> (<i>Kingston</i>),	<i>Perry,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Read,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Reesor,</i>	
<i>Chinic,</i>	<i>Leonard,</i>		

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

Vendredi, 12 février, 1875.

Dans l'affaire de la pétition de *Henry Wm. Peterson*, demandant un bill de divorce.
Je certifie par le présent que j'ai reçu du pétitionnaire l'honoraire de cent piastres, conformément à la 84^e règle de cette Chambre.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Pâquet*;—De l'honorable *J. J. C. Abbott* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Skead*;—De la compagnie d'amélioration du *Haut-Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *Robert Armour*, de la ville de *Bowmanville*, dans la province d'*Ontario*, procureur des directeurs provisoires de la banque de *Londres* et du *Canada*, demandant que l'acte d'incorporation de la dite banque soit amendé de manière à autoriser la banque à commencer son commerce, après qu'il aura été souscrit deux millions de piastres de capital, et qu'il aura été versé deux cent mille piastres sur cette souscription—et que le terme fixé pour l'organisation de la dite banque soit prolongé jusqu'au vingt-sixième jour de mai 1876.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Cochrane*, il a été *Ordonné*, que la lecture de la pétition de *Henry Wm. Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans la province d'*Ontario*, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec *Emma Grange*, soit remise à lundi prochain, le quinze courant.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, ministre de l'agriculture, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre. Le dit message a été lu par le greffier, et il est comme suit :

DUFFERIN,

Honorables messieurs du Sénat,

Je vous remercie cordialement de votre adresse et de l'assurance d'adhésion qu'elle contient. Je compte avec confiance sur votre aide dans les efforts que je fais pour promouvoir les intérêts de la Puissance.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
11 Février, 1875.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

DUFFERIN,

Le gouverneur général transmet pour l'information du Sénat, copie de la correspondance échangée avec le gouvernement de Sa Majesté au sujet d'un bill passé à la dernière session de la législature fédérale intitulée : " Acte concernant la construction et le maintien de lignes de télégraphe électrique sous-marin. "

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Février, 1875.

(Pour correspondance, voir documents de la session.)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

DUFFERIN.

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat, copie de la correspondance échangée au sujet du non-accomplissement des conditions de l'entrée de la *Colombie Britannique* dans la Confédération.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Février, 1875.

(*Pour correspondance, voir documents de la session.*)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

DUFFERIN,

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat, copies de la correspondance échangée avec le très-honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies au sujet de la commutation de la sentence de mort prononcée contre *Ambroise Lépine* pour le meurtre de *Thomas Scott* à *Fort Garry*.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

8 février, 1875.

(*Pour correspondance, voir documents de la session.*)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Résolu, que les honorables messieurs *Allan, Baillargeon, Bourinot, Chapais, Cornwall, Haythorne, Wilmot, Trudel, Ryan, Reesor, Miller* et *Alexander*, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement, et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité conjoint des deux Chambres de la bibliothèque, tel que demandé par la Chambre des Communes dans son message reçu lundi dernier.

Ordonné que la résolution précédente soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Alexander, Benson, Bureau, Campbell, Chapais, Chinic, Ferguson, Ferrier, Howlan, Hamilton (Kingston), Kaulbach, Kenny (Sir Edward), McClelan (Hopevell), McDonald (Toronto), McMaster, Macdonald (Victoria), Macpherson, Price, Ryan, Scott, Simpson, Skead, Smith, Sutherland, Vidal, Wark, Wilmot, Wilson* et le moteur, composent un comité des banques, du commerce et des chemins de fer durant la présente session, auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Aikins, Armand, Botsford, Campbell, Carrall, Cormier, Dickey, Dickson, Dumouchel, Girard, Hamilton (Inkerman), Leonard, Letellier*

de St. Just, McClelan (Hopewell), McDonald (Toronto), Macfarlane, Macpherson, Miller, Pâquet, Penny, Read, Ryan, Scott, Seymour, Shaac, Skead, Smith, Wilson et le moteur, composent un comité pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport durant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Aikins, Allan, Archibald, Armand, Bellerose, Botsford, Bourinot, Cornwall, Dever, Dickson, Ferrier, Flint, Girard, Guévremont, Haviland, Haythorne, Letellier de St. Just, Macfarlane, Miller, Montgomery, Northup, Odell, Pâquet, Perry, Scott, Trudel, Vidal et le moteur, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront envoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre, de leurs observations sur icelles et d'envoyer quérir personnes et documents.

L'honorable M. Letellier de St. Just a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant la propriété littéraire et artistique."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 15 Février, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Chapais,	Leonard,	Read,
Alexander,	Chinic,	Letellier de St. Just,	Reesor,
Allan,	Cormier,	McDonald,	Seymour.
Archibald,	Dickey,	McLelan,	Shaw,
Armand,	Dickson,	McMaster,	Simpson,
Baillargeon,	Dumouchel,	Macdonald,	Skead,
Benson,	Flint,	Macpherson,	Smith,
Botsford,	Girard,	Miller,	Sutherland,
Bourinot,	Glasier,	Montgomery,	Vidal,
Bureau,	Guévremont,	Northup,	Wark.
Campbell,	Hamilton (Kingston),	Pâquet,	Wilnot,
Carrall,	Holmes,	Penny,	Wilson.
Chaffers,	Kaulbach,	Perry,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. McMaster—De la compagnie de chemin de fer Grand Occidental. (Deux pétitions.)

Par l'honorable M. *Allan*—De la compagnie impériale de construction, d'épargne et de placements.

Par l'honorable M. *Penny*—De la compagnie canadienne de navigation.

Par l'honorable M. *Flint*—De *James Harrison* et autres, du comté de *Hastings*, dans la province d'*Ontario*. (Deux pétitions.)

Par l'honorable M. *Dickson*—De la compagnie provinciale d'assurance du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *John Mather* et autres, de la cité d'*Ottawa*,—demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'estacades du *Bas-Ottawa*."

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Hector Fabre* a été introduit, entre les honorables messieurs *Letellier de St. Just* et *Penny*.

L'honorable M. *Fabre* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



[L. S.]

DUFFERIN.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé *Hector Fabre*, écuyer, de Notre Province de *Québec*, dans Notre Puissance du *Canada* :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de *La Salle*, de Notre Province de *Québec*, et Nous vous commandons dit *Hector Fabre* que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR FREDERICK TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, VICOMTE et Baron *Clandeboyne* de *Clandeboyne*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-

Uni, Baron DUFFERIN et *Clandeboye de Bullyleidy et Killeleagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de *Saint-Patrice*, et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'*Ottawa*, en Notre Puissance du *Canada*, ce CINQUIÈME jour de FÉVRIER, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et quinze et de Notre Règne la trente-huitième.

Par Ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Fabre* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Hector Fabre*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'*Amerique Britannique du Nord*, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque canadienne du commerce, en date du 4 février, 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

[Voir documents de la session.]

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*] du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la session, a présenté son premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dumouchel*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Miller* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ.

15 Février, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés, savoir :

De *A. L. Valois* et autres, de la province de *Québec*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "la banque *St. Jean Baptiste*," et de *Robert Armour*, de la ville de *Bowmanville*, province d'*Ontario*, procureurs des directeurs provisoires, de la banque de *Londres* et du *Canada* demandant que l'acte d'incorporation de la dite banque soit amendé de manière à autoriser la banque à commencer son commerce, après qu'il aura été souscrit deux millions de piastres de capital, et qu'il aura été versé deux cent mille piastres sur cette souscription—et que le terme fixé pour l'organisation de la dite banque soit prolongé jusqu'au vingt-sixième jour de mai, 1876.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, et a trouvé les avis qui en ont été donnés insuffisants, sous le rapport de la durée :

De *Charles D. Day* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie canadienne d'éclairage au gaz"; et de l'honorable *John Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie des houillères et des mines de fer de *Pictou*;

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51^e règle dans ces cas, vû qu'il pourra comme comité des bills privés veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Campbell*, secondé par l'honorable *M. Allan*, il a été Ordonné, que la 51^e règle soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitions de *Chas. D. Day* et autres, et de l'honorable *John Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal*, conformément au rapport du comité des ordres permanents et des bills privés présenté aujourd'hui.

L'honorable *M. Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé, "Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz."

Le dit bill a été lu la première fois,

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois jeudi prochain.

L'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. Simpson*, a proposé,

Que la 84^e règle de cette Chambre soit amendée en retranchant "cent piastres" et en y substituant "deux cents piastres,"

Après débats—

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Guvémont,</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chénic,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Christie, (président),</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Wilson.—27.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Flint.</i>	<i>Northup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Penney,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Shaw.</i>	<i>Wilmot.—23</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shead,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition de *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*; demandant qu'un acte soit passé pour dissoudre son mariage avec *Emma Grange*,

L'honorable M. *Vidal* a présenté à la Chambre l'affidavit suivant de signification de l'avis du dit bill de divorce.

CANADA,
Comté de *Wellington*, } Je, *Archibald Henry Macdonald*, de la ville de *Guelph*,
SAVOIR: } écuier, fait serment et dit :

1. Jeudi, le septième jour du présent mois de janvier, j'ai signifié en personne à *Emma Peterson*, épouse de *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, avocat, avis d'une demande de divorce, dont un double, dans les mêmes termes et les mêmes chiffres, est ci-annexé et maintenant produit, et m'est représenté sous la cote A.

2. La dite signification a été faite en la ville de *Guelph* dans la maison de *George John Grange*, écuier, shérif du comté de *Wellington*, père de la dite *Emma Peterson*.

3. En signifiant le dit avis à la dite *Emma Peterson*, je lui ai dit que je le faisais à l'instance de M. *Peterson*, et qu'elle était libre de comparaître pour répondre à la demande formulée contre elle. Elle dit là-dessus qu'elle supposait que c'était la même chose que l'autre pièce signifiée par moi auparavant.

4. Je demandai à la dite *Emma Peterson* si elle avait reçu un avis que j'avais laissé pour elle à sa mère, feu madame *Grange*; à quoi elle me répondit qu'elle l'avait reçu. L'avis dont il s'agit était aussi un double de celui ci-annexé.

5. La dite *Emma Peterson*, d'après la conversation que j'ai eue avec elle, paraît comprendre clairement l'objet de l'avis que je lui ai ainsi signifié.

ARCH. H. MACDONALD.

Assermenté par devant moi, en la ville de *Guelph*, comté de *Wellington*, ce 8^e jour de janvier, 1875.

ROBT. THOMPSON,

Juge de paix,

Dans et pour le comté de *Wellington*.

AVIS.

Il est par le présent donné avis que demande sera faite au parlement du *Canada*, à la première session d'icelui, qui se tiendra après l'expiration de six mois, à compter du jour du présent avis, par *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*, avocat, d'un bill de divorce à l'effet de dissoudre son mariage avec *Emma Peterson*, son épouse, de la ville de *Guelph* susdite, pour cause d'adultère.

Daté à *Guelph*, ce 7^e jour de juillet, A. D. 1874.

HENRY W. PETERSON.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé

Que la dite pétition de *Henry W. Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*, demandant un acte pour la dissolution de son mariage avec la dite *Emma Grange*, soit maintenant lue et reçue.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été sur division résolue dans l'affirmative; et

La pétition du susdit *Henry W. Peterson* a été alors lue et reçue:—

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*.

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 16 Fevrier, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>		

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier pour l'année 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des actionnaires de la banque de *St. Hyacinthe*, allant au 13 février, 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session.)

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan*—De la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Benson*—De la banque du district de *Niagara*.

Par l'honorable M. *Wark*—De la compagnie consolidée du chemin de fer *Européen et Nord Américain*.

Par l'honorable M. *Armand*—De Sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Bellrose*—De la compagnie du chemin de fer la colonisation du nord de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De l'honorable *J. J. C. Abbott* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie industrielle d'assurance."

De la compagnie d'amélioration du *Haut-Ottawa* ; demandant un acte spécial d'incorporation pour l'autoriser à construire des estacades, écluses et jetées aux lieux où de tels ouvrages seront nécessaires sur la rivière *Ottawa*, entre la cité d'*Ottawa* et un endroit connu sous le nom de *Des Joachims*, dans la province de *Québec*.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
16 février, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *Henry Wm. Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec *Emma Grange*, et a constaté que les dispositions de la soixante-et-treizième règle de cette Chambre ont été observées.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, a présenté à la Chambre le premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à sept membres.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les documents suivants :

" *Ordre du Sénat, 25 Mai, 1874.*"

" Que la feuille des salaires des employés du Sénat soit renvoyée à Son Honneur le Président, à l'honorable ministre de l'Agriculture et à l'honorable Secrétaire d'Etat pour qu'ils prennent en considération les salaires respectifs payés dans chaque Chambre, en vue de les régulariser, et qu'ils prennent telles mesures au sujet des employés du Sénat et de leurs salaires, qu'ils jugeront justes et raisonnables."

[*Extrait.*]

Résolu, qu'en exécution de la résolution ci-dessus, la liste des officiers et serviteurs du Sénat et leurs salaires respectifs, seront comme il est porté dans la *Feuille* ci-annexée, jusqu'à ce que le Sénat en ait ordonné autrement.

1er novembre, 1874.

D. CHRISTIE,
Président.

FEUILLE DES SALAIRES ANNEXÉE AU RAPPORT.

Nom.	Titres.	Salaire actuel.	Salaire régularisé.	Salaire cor- respondant, Chambre des Communes.	Remarques.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
1 Robert LeMoine.....	Greffier, maître en chancellerie, caissier et comptable.....	3,200 00	3,400 00	3,400 00	
2 Pennings Taylor.....	Député greffier, greffier assistant et maître en chancellerie.....	2,600 00	2,600 00	2,600 00	
3 E. L. Montzambert.....	Greffier en loi, greffier des comités, et traducteur anglais.....	2,600 00	2,600 00	3,400 00	
4 Rev. Canon Johnston.....	Chapelain.....	400 00	400 00	
5 James Adamson.....	1er commis anglais et greffier du journal anglais.....	1,400 00	1,600 00	1,800 00	
6 Peter Miller.....	2e " " de routine et délibérations.....	1,200 00	1,400 00	1,600 00	
7 Neil W. McLean.....	3e " " des bills privés.....	1,000 00	1,250 00	1,800 00	
8 A. A. Boucher.....	Traducteur français en chef et commis.....	1,550 00	1,900 00	2,000 00	
9 Alfred Garneau.....	1er traducteur français.....	1,400 00	1,600 00	1,600 00	
10 J. de St. Denis LeMoine.....	Greffier des journaux français, 2e traducteur et sergt.-d'armes.....	900 00	1,200 00	1,500 00	
11 E. J. Duchesnay.....	" assistant des journaux français et assist. sergt.-d'armes.....	600 00	900 00	1,000 00	
12 R. W. Stepien.....	Assistant comptable et commis.....	800 00	800 00	1,800 00	
13 Alex. Soutter.....	Commis.....	700 00	700 00	800 00	
14 René Kimber.....	Gentilhomme huissier de la verge noir.....	1,350 00	1,350 00	
15 J. B. Myrand.....	Maître de poste.....	850 00	900 00	1,000 00	
16 Peter Dunne.....	Concierge.....	1,000 00	1,000 00	1,200 00	
17 S. J. Jones.....	Gardien du cabinet de lecture.....	800 00	800 00	800 00	
18 Pierre Ratley.....	Portier.....	750 00	800 00	800 00	
19 James Wingfield.....	Messager de l'orateur.....	700 00	750 00	800 00	
20 James Doherty.....	" chargé de la garderobe, etc.....	500 00	600 00	700 00	
21 F. Gilbert.....	" de banque.....	600 00	650 00	650 00	
22 Charles Young.....	" permanent.....	500 00	550 00	600 00	
		25,400 00	27,750 00	29,650 00	

D. CHRISTIE,
Président.

Ordonné qu'ils soient déposés sur la table.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Wark*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 17 Février, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*—Du conseil municipal du township de *Halton*, dans le comté de *Prince Edward*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Flint*—De *George Clarke* et autres, de *Anson*;—de *Reuben G. Haight* et autres, du township de *Snowden*;—et de *Henry Andrews* et autres, du township de *Minden*, dans le comté de *Haliburton*.

Par l'honorable M. *Read*—De *McKenzie Bowell*, M.P. et autres, de la ville de *Belleville*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour*—De *Leonard Burnett* et autres, du township de *Reach*, dans le comté d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead*—Du conseil municipal du township de *Nepean*;—de *Reuben Stedman* et autres, des townships *Elmsley* et *Drummond*;—et du Révérend *Anthony J. O'Loughlin* et autres, du township de *North Gower*, tous dans le comté de *Carleton*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental ; demandant qu'il soit passé un acte pour faire disparaître tous doutes sur la validité d'une certaine convention conclue le 1er octobre, 1853, entre la dite compagnie, la compagnie du pont international des chutes de *Niagara* et la compagnie du pont suspendu des chutes de *Niagara*, aussi d'un accord subséquent du 18 janvier, 1873 ; et que ces actes ainsi qu'un autre accord qui les amende soient déclarés valables et légaux à toutes fins et intentions.

De la dite compagnie du chemin de fer Grand Occidental : demandant un acte pour amender son acte d'incorporation.

De la compagnie impériale de construction, d'épargne et de placement ; demandant un acte pour changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie impériale de prêt et de placement.

De la compagnie canadienne de navigation ; demandant un acte pour faire disparaître tous doutes sur les pouvoirs conférés à la dite compagnie par l'acte 31 *Vic.*, ch. 21, déclarant que les directeurs pourront, du consentement des actionnaires, changer le matériel d'exploitation de la compagnie contre des actions du capital de toute autre compagnie incorporée.

De *James Harrison* et autres, du comté de *Hastings*, dans la province d'*Ontario* ; demandant qu'un acte soit passé pour incorporer une compagnie appelée "Compagnie du chemin de fer de *Belleville* et de la rivière *Ottawa*."

Du dit *James Harrison* et autres, du village de *Bridgewater*, dans le comté de *Hastings*, province d'*Ontario* ; demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De la compagnie d'assurance provinciale ; demandant qu'il soit passé un acte pour consolider les différents actes qui constituent maintenant la charte de la compagnie avec les modifications que les directeurs de la compagnie, munis de l'autorisation des actionnaires, désirent y faire.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des actionnaires de la banque du district de *Niagara*, datée du 15e jour de février, 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 11 février courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de la convention postale récemment conclue par le maître-général des postes du *Canada* avec le maître-général des postes des *Etats-Unis*.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre le rapport officiel de la distribution des statuts de la Puissance du *Canada*, 37e *Victoria*, 1ère session du troisième parlement, 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions et de toute la correspondance relatives à la construction de l'embranchement de la baie *Georgienne* du chemin de fer canadien du Pacifique, reçues au département des Travaux Publics à la suite des annonces publiées en date du 6 novembre dernier faisant appel de soumissions.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de M. *Perley*, ingénieur civil, sur l'élargissement du canal *St. Pierre*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant à des nominations, démissions et destitutions d'employés publics et à la nomination de leurs successeurs dans le comté de *Lunenburg, N.E.*, depuis le 1er Octobre, 1873.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Wilmot* soit ajouté au comité nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* il a été

Résolu, que l'honorable M. *Wilmot* soit exempté d'assister davantage au comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et que l'honorable M. *Fabre* soit nommé à sa place.

Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts et l'application territoriale d'actes qui amendent des actes antérieurs."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 18 Fevrier, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i> <i>Alexander,</i> <i>Allan,</i> <i>Archibald,</i> <i>Armand,</i> <i>Baillargeon,</i> <i>Bellerose,</i> <i>Benson,</i> <i>Bourinot,</i> <i>Brown,</i> <i>Bureau,</i> <i>Campbell,</i> <i>Carrall,</i> <i>Chaffers,</i>	<i>Chapais,</i> <i>Chinic,</i> <i>Cormier,</i> <i>Dickey,</i> <i>Dumouchel,</i> <i>Fabre,</i> <i>Flint,</i> <i>Girard,</i> <i>Glasier,</i> <i>Guévremont,</i> <i>Hamilton (Kingston),</i> <i>Holmes,</i> <i>Kaulbach,</i> <i>Leonard,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i> <i>McDonald,</i> <i>McLelan,</i> <i>McMaster,</i> <i>Macdonald,</i> <i>Macpherson,</i> <i>Miller,</i> <i>Montgomery,</i> <i>Northup,</i> <i>Odell,</i> <i>Perry,</i> <i>Read,</i> <i>Reesor,</i> <i>Ryan,</i> <i>Scott,</i> <i>Seymour,</i> <i>Shaw,</i> <i>Simpson,</i> <i>Skead,</i> <i>Smith,</i> <i>Sutherland,</i> <i>Vidal,</i> <i>Wark,</i> <i>Wilmot,</i> <i>Wilson.</i>
---	--	--

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*.—de la compagnie du pont international.

Par l'honorable M. *Kaulbach*.—de A. C. *Ells* et autres, du village de *Scott's Bay*, dans le comté de *King*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la chambre de commerce de *Montréal*—demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'incorporation—en pourvoyant à la continuation du conseil dans l'exercice de ses fonctions, au quorum du conseil, à la convocation des assemblées, au mode d'élection des membres de la corporation, à l'élection de délégués à la chambre de commerce de la Puissance, au changement de l'époque de l'assemblée annuelle—et en augmentant son pouvoir de posséder et d'acquérir des propriétés.

De la banque du district de *Niagara*—demandant un acte pour fusionner la dite banque avec la banque impériale du *Canada*.

De la compagnie fusionnée du chemin de fer Européen et Nord Américain—demandant un acte pour confirmer une convention conclue par elle et le chemin de fer Européen et Nord Américain de l'état du *Maine*, l'un des *Etats-Unis* de l'*Amérique*.

De Sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*—demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie du pont du *St. Laurent*" les autorisant à construire un pont sur le fleuve *St. Laurent* à ou près l'*Ile Ste. Hélène*, dans le voisinage de la cité de *Montréal*.

De la compagnie de chemin de fer de colonisation du nord de *Montréal*—demandant la passation d'un acte à l'effet de pourvoir à un mode plus avantageux et plus efficace d'émettre et de garantir les débetures de la compagnie à être émises en vertu du pouvoir d'emprunter qu'elle possède déjà et de régler les pouvoirs de ses administrateurs.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des directeurs et actionnaires de la banque de la *Nouvelle-Ecosse*, datée d'*Halifax*, 11 février, 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
18 février, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés, savoir :

De l'honorable *J. J. C. Abbott* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie industrielle d'assurance" ;

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental ; demandant qu'il soit passé un acte pour faire disparaître tous doutes sur la validité d'une certaine convention conclue le 1er octobre 1853 entre la dite compagnie, la compagnie du pont international des chutes de *Niagara*, et la compagnie du pont suspendu des chutes de *Niagara*, et aussi d'un accord subséquent du 18 janvier, 1873 ; et que ces actes ainsi qu'un autre accord qui les amende soient déclarés valables et légaux à toutes fins et intentions.

De la dite compagnie du chemin de fer Grand Occidental, demandant un acte pour amender son acte d'incorporation.

De la compagnie d'assurance provinciale ; demandant qu'il soit passé un acte pour refondre les différents actes qui constituent maintenant la charte de la compagnie avec les modifications que les directeurs de la compagnie, munis de l'autorisation des actionnaires, désirent y faire.

De la compagnie impériale de construction, d'épargne et de placement ; demandant un acte pour changer le nom de la dite compagnie en celui de "compagnie impériale de prêt et de placement."

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

L'honorable M. *Brown*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, a proposé

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de rechercher le meilleur moyen de perfectionner le système suivi pour recueillir et publier des données statistiques de toute la Confédération ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et que le dit comité soit composé des honorables messieurs *Letellier de St. Just*, *Campbell*, *Carrall*, *Girard*, *McMaster*, *Miller*, *Montgomery*, *Odell*, *Penny*, *Fabre*, *Trudel*, *Ryan*, *Simpson* et du moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Vidal* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins* a fait motion

Que le dit bill soit lu une seconde fois, jeudi, le cinquième jour de mars prochain ; et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit *Henry William Peterson* soit entendu par son conseil à la dite seconde lecture sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à *Emma Grange*, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves de l'impossibilité de lui donner tel avis et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir à donner contre le dit bill.

Que le dit *Henry William Peterson* comparaisse à cette Chambre, vendredi le cinquième jour de mars prochain, afin d'être examiné lors de la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, pour constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à quelque adultère que peut avoir commis son épouse ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et son épouse ou aucune autre personne ou personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice à aucune autre personne pour cause de relations criminelles avec l'épouse du dit *Henry William Peterson*.

Et si, au dit temps de l'adultère dont il se plaint, son épouse, en vertu d'un contrat, ou autrement, de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il peut faire, de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle co-habitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
15 Février, 1875.

Le comité conjoint des deux Chambres des impressions du parlement, a l'honneur de soumettre comme son second rapport le rapport du sous-comité chargé de vérifier les comptes des impressions, avec le rapport du greffier du comité sur le service des impressions de l'année dernière, et le bilan annuel des impressions, recommandant respectueusement le tout à la considération des deux Chambres.

Le comité attire spécialement l'attention sur cette partie du rapport du greffier et sur celle du sous-comité, concernant les soumissions pour la reliure. Le comité recommande respectueusement que la substitution demandée par M. *Grisson*, savoir, la substitution du nom de M. *O'Donoghue* à celui de M. *Fréchette*, soit approuvée, pourvu que le cautionnement nécessaire soit immédiatement fourni.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

Le sous-comité du comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement auquel ont été renvoyés les comptes ainsi que le bilan et le rapport du greffier du comité sur les services de l'année dernière, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Qu'ayant soigneusement examiné le bilan ainsi que les comptes et pièces justificatives qui s'y rapportent, le sous-comité fait rapport que comme à l'ordinaire, le tout a été trouvé correct et satisfaisant.

Les livres se rattachant au service des impressions sont tenus avec soin et exactitude, et, dans l'opinion du sous-comité, le greffier mérite beaucoup d'éloges pour la manière simple et parfaite, dont les livres en question sont tenus.

Le coût du service des impressions de l'année dernière excède de beaucoup celui de l'année précédente. Cela provient de différentes causes, mais principalement de deux ; la première, du *bonus* ou de l'augmentation des prix des impressions de 27 0/0 accordée au dernier entrepreneur, et la deuxième, de ce que les comptes embrassent le coût du service des impressions de deux sessions.

Le sous-comité désire attirer l'attention du comité sur le paragraphe du rapport du greffier du comité, qui a trait au compte pour frais de poste. Il est d'avis que tous documents publics ou toutes matières imprimées mis à la poste durant la vacance aussi bien que durant les sessions du parlement, et timbrées du sceau officiel, devraient être expédiées en franchise de port ; mais comme il paraît que la loi, telle qu'elle est aujourd'hui, ne permet pas que cela puisse se faire, le sous-comité recommande que le président soit autorisé à voir le maître-général des postes pour tâcher d'obtenir que ce point incommode, quoique peu important, soit réglé d'une manière plus satisfaisante.

Les contrats conclus avec les personnes dont les soumissions ont été reçues et acceptées à la dernière session pour les impressions parlementaires, et pour la fourniture du papier d'impression, ont été examinés et trouvés corrects et conformes aux soumissions.

A l'égard de la soumission pour la reliure, le sous-comité désire attirer l'attention sur la correspondance qui a été échangée entre le greffier du comité et M. *Fréchette*, de la société *Grisson, Fréchette et Cie.*, dont la soumission avait été alors acceptée. M. *Fréchette*, ainsi qu'il appert par sa lettre, datée du 23 sept. 1874, s'est séparé de la société en question et a retiré sa soumission pour le contrat. M. *Grisson*, dans sa lettre datée du 9 février, 1875, fait connaître que *Daniel J. O'Donoghue* a été substitué dans la société à la place de M. *Fréchette*, et qu'il désire que le contrat soit passé en son nom et au nom de *D. J. O'Donoghue*.

Aucun contrat n'ayant encore été passé, ce sera le devoir du comité de décider si ce changement est désirable ou juste.

Le rapport du greffier et le bilan signé par le sous-comité, comme ayant été examinés et trouvés corrects, sont ci-annexés.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président,
GEO. W. ROSS,
M. BOWELL.

Chambre de Comité, 16 février, 1875.

RAPPORT DU GREFFIER.

CHAMBRE DE COMITÉ,
15 février, 1875.

Au président et aux membres du comité conjoint des impressions :—

Messieurs.—Je n'ai à faire aucun rapport en dehors de la routine ordinaire, en ce qui concerne le service des impressions de l'année écoulée, si ce n'est que les personnes dont les soumissions ont été acceptées, dans la dernière session, pour les impressions

et la fourniture du papier d'impression, ont signé leurs contrats respectifs, que je sou mets maintenant à l'examen et à l'approbation du comité. Ces co it ats sont devenus exécutoires le 1er jour de janvier et jusqu'à présent les devoirs de entrepreneurs ont été exécutés d'une manière satisfaisante. L'ex-entrepreneur, *M. I. B. Taylor*, est encore occupé à finir l'ouvrage de la dernière session. A l'égard de la reliure, la sou mission de *MM. Grison, Fréchette et Cie.* a été acceptée; mais lorsque j'ai notifié les personnes que le contrat était prêt pour recevoir leur signature, j'ai reçu la lettre suivante de *M. Fréchette*:—

OTTAWA, 23 septembre, 1874.

“ *H. HARTNEY, Ecr.*, greffier en chef du comité des impressions.

“ *Monsieur*,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai cessé de faire partie de la “ société *Grison, Fréchette et Cie.*, et de plus que je retire ma soumission pour le con- “ trat pour la reliure des journaux, etc., etc.

“ Je suis respectueusement votre, etc.,

“ *A. FRÉCHETTE.* ”

Dans les circonstances, et comme on n'aura besoin de reliure qu'après la session, j'ai cru de mon devoir de ne pas passer outre et d'attendre l'action du comité à sa première réunion.

Le 9 du courant, j'ai reçu aussi la lettre suivante de *M. Grison* relativement au même sujet :

OTTAWA, 9 février, 1875.

HENRY HARTNEY, Ecr.,

“ *Monsieur*,—J'ai l'honneur de vous informer que *M. Fréchette* s'étant retiré de “ notre société depuis que je vous ai envoyé ma soumission pour la reliure et fait le “ dépôt, *M. Daniel J. O'Donoghue* est entré en société avec moi, et que je désire que “ le contrat soit passé en mon nom et au nom de *D. J. O'Donoghue*. Le dépôt sera “ changé et fait au nom de la nouvelle société à la banque.

“ Votre obt. serviteur,

“ *L. A. GRISON.* ”

Je désire aussi attirer l'attention du comité sur notre compte pour frais de poste.

Tout ce qui doit être transmis par la malle est soigneusement pesé et porté au compte avec le coût du port, avant d'être envoyé; malgré cela, lorsque le compte est rendu il ne s'accorde jamais avec nos livres, et cependant il faut le payer.—Pour cela on retire des deniers du Trésor pour les y reverser plus tard. Si la loi pouvait être amendée de manière à permettre circulation en franchise de toute matière imprimée expédiée par le Parlement, cette opération inutile et infructueuse serait évitée.

J'ai l'honneur de vous soumettre les bilans annuels indiquant le coût des impres sions pour l'année fiscale 1873-74, lesquels bilans, avec les livres, les comptes et les pièces justificatives, sont prêts pour l'audition.

J'ai transmis à l'honorable Ministre des Finances une estimation des sommes qui seront probablement requises pour faire face au service des impressions durant l'année prochaine, et que j'ai fixées à \$50,000, sauf l'approbation du comité. Cette somme est plus considérable qu'à l'ordinaire, mais comme les prix à payer d'après des nouveaux contrats sont considérablement plus élevés que ceux payés sous les anciens, j'ai cru prudent de porter mon estimation à la somme ci-dessus mentionnée.

Le tout respectueusement soumis,

HENRY HARTNEY,

Greffier du comité conjoint des impressions.

Dr. COMPTE DES IMPRESSIONS PARLEMENTAIRES, bilan annuel, du 1er juillet, 1873, au 30 juillet, 1874.

Av.

		S cts.	Pièces justificatives No.		
1873					
1er juil.	Valeur du papier en main depuis la dernière session Montant des mandats émis, impression parlemen... do do rap. départementaux...	984 35 47,000 00 2,000 00	1	Impression, I. B. Taylor, balance du dernier compte..... do\$31,166 21 Moins la retenue représentant les 20 p. c.... 6,233 24	3,648 34 24,932 97
	Montant reçu pour l'impression des bills privés.....	634 31	2 3	Reliure..... Papier d'impression.....\$14,764 85 do en main de la dernière session..... 984 35	3,836 81
				Valeur totale du papier en main.....\$15,740 20 Bal. en main pour la prochaine session.... 1,595 34	
			4 5 6 7 8 9	Coût total du papier employé..... Balance due à l'entrepreneur sur le dernier compte..... Assurance..... Salaires..... Frais de poste..... Annonces..... Divers..... Fonds de retraite.....	14,153 86 851 24 130 00 2,471 92 1,207 02 176 62 157 83 34 00
				Coût total..... Valeur du papier en main.....	\$51,590 61 1,595 34
				Moins la balance due à l'entrepreneur.....	\$53,185 95 2,567 29
		50,618 06			\$ 50,618 06

<p>Balance du papier en main :— 396 rames de papier grand raisin, à \$2.95..... \$1,168 20 378 " de papier ministre, à \$1.13..... 427 14 <hr/> \$1,595 34</p>	<p>Coût total, tel que ci-dessus.....\$51,590 61 Moins ce qui est payé sur le dernier compte. 851 24 <hr/> \$50,739 37</p> <p>REMBOURSEMENTS :— Rapports départementaux.....\$2,000 00 Bills privés..... 634 31 <hr/> \$2,634 31</p> <p>Coût total, impressions parlementaires.....\$48,105 06</p> <p>Calculé numériquement, le coût pour chaque Chambre est comme suit :— Sénat.....\$13,211 96 Chambre des Communes..... 34,893 10 <hr/> \$48,105 06</p>
---	--

CHAMBRE DE COMITÉ, 30 juin, 1874.

HENRY HARTNEY, Greffier,
 Département des impressions du parlement.

J. SIMPSON,
 GEO. W. ROSS, } Sous-comité.
 M. BOWELL.

16 Février, 1875.—Revisé et trouvé correct.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
18 février, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du parlement a l'honneur de soumettre, comme son troisième rapport, le premier rapport de son sous-comité chargé de la surveillance du compte-rendu et de la publication des débats de la Chambre des Communes, et de le recommander respectueusement à la considération de la Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ.
Jeudi, 18 février, 1875.

Le sous-comité auquel a été renvoyé l'ordre de renvoi de la Chambre des Communes concernant le compte-rendu et la publication de ses débats, présente, comme son premier rapport, les règles suivantes, qui, selon son opinion, devraient contrôler les entrepreneurs en ce qui concerne le compte-rendu et l'impression des dits débats, savoir :

1^{ère} Règle—L'entrepreneur du compte-rendu tiendra un livre dans lequel il sera fait une entrée de la copie envoyée à l'imprimeur, de l'heure à laquelle cette copie aura été envoyée; et l'imprimeur accusera réception de la copie quand il l'aura reçue.

2^e Règle—L'entrepreneur du compte-rendu sera tenu de faire un résumé correct et impartial des débats, et d'en délivrer promptement la copie; et l'entrepreneur de l'impression sera responsable de la correction des épreuves conformément à la copie.

3^e Règle—Il ne sera reçu aucun discours écrit par l'entrepreneur du compte-rendu.

4^e Règle—Il sera permis aux députés de faire des corrections verbales à leurs discours publiés d'abord en feuilles volantes. Ces corrections ne devront entraîner aucun changement d'idées ou d'opinions, ni rendre plus longues leurs remarques.— Ces corrections, étant destinées pour les comptes-rendus qui seront mis en volumes, ne seront reçues qu'autant qu'elles seront faites le jour même du dépôt des comptes-rendus à la poste.

Votre comité recommande en outre ce qui suit comme règle pour la distribution tant des feuilles volantes que des volumes reliés :—

LISTE DE DISTRIBUTION.

FEUILLES QUOTIDIENNES.

Membres, Chambre des Communes, 5 exemplaires chacun.....	1,030
Membres, Sénat, 1 exemplaire chacun.....	80
Conseil Privé.....	13
Presse.....	400
Reporters.....	30
Réserve.....	47
Total.....	1,600

VOLUMES RELIÉS.

Membres, Chambre des Communes, 2 exemplaires chacun.....	412
Membres, Sénat, 1 exemplaire chacun.....	80
Conseil Privé.....	6
Départements.....	20
Bibliothèque et réserve.....	82
Total....	600

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

• L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la propriété littéraire et artistique."

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Brown* soit ajouté au comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et d'en faire rapport; et aussi au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 19 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Chapais,	Kaulbach,	Read,
Alexander,	Chinic,	Leonard,	Reesor,
Allan,	Cochrane,	Letellier de St. Just,	Ryan,
Archibald,	Cornier,	McDonald,	Scott,
Armand,	Dickey,	McLelan,	Seymour,
Baillargon,	Dumouchel,	McMaster,	Shaw,
Bellerose,	Fabre,	Macdonald,	Simpson,
Benson,	Flint,	Miller,	Skead,
Botsford,	Girard,	Montgomery,	Sutherland,
Bourinot,	Glasier,	Northup,	Vidal,
Brown,	Guéremont,	Odell,	Wark,
Bureau,	Hamilton (Kingston),	Penny,	Wilmot,
Currall,	Holmes,	Perry,	Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Fabre*—De la compagnie du Richelieu,—et de *Robert Lees* et autres, de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Chinic*—De la chambre de commerce de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du township de *Hallowell*, dans le comté de *Prince Edouard* ;—de *George Clark* et autres, de *Anson* ;—de *Reuben G. Haight* et autres, du township de *Snowden* ;—de *Henry Andrews* et autres, du township de *Minden*, dans le comté de *Haliburton* ;—du conseil municipal du township de *Nepean* ;—de *Reuben Stedman* et autres, des townships d'*Elmsley* et *Drummond* ;—et du Révérend *Anthony J. O'Loughlin* et autres, du township de *North Gower*, dans le comté de *Carleton* ;—de *Leonard Burnett* et autres, du township de *Reach*, dans le comté d'*Ontario* ;—demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De *McKenzie Bowell*, M. P. et autres, de la ville de *Belleville*, province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer*."

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

18 février, 1875.

Le comité conjoint des deux Chambres du Parlement pour les impressions a l'honneur de présenter son quatrième rapport, lequel est comme suit :

Le comité ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Message transmettant la correspondance au sujet du non accomplissement des conditions d'union avec la *Colombie Anglaise* ;

Message transmettant la correspondance au sujet d'un bill passé dans la dernière session de la législature du Canada, intitulé : " Acte concernant la construction et le maintien de lignes de télégraphe électrique sous-marin " ;

Etat de toutes les allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du *Canada* en pourvoyant à une pension de retraite pour les personnes qui y sont employées, dans certains cas ;

Etat de la dépense portée à la charge du fonds des dépenses imprévues en vertu d'un ordre en conseil, depuis le 1er juillet 1874, jusqu'à ce jour ;

Réponse à une adresse.—Etat indiquant les noms, l'âge et le lieu de résidence de tous les miliciens de 1812-13 qui ont transmis au gouvernement impérial leur réclamation pour une pension ou une indemnité.

Le comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à une adresse.—Correspondance, etc., concernant la destruction par le feu du steamer *Bavarian*, en Novembre, 1873.

Réponse à une adresse.—Correspondance, etc., relative à la démission de M. *H. J. Chaloner*, de Québec, comme préposé à l'engagement des matelots.

Réponse à une adresse.—Correspondance, etc., se rattachant à la nomination de *Wm. J. Morden* comme maître de poste pour le village de *Greenville*, dans le comté de *Wentworth*, et à la translation du bureau de poste à *Bullock's Corners* ;

Réponse à une adresse.—Correspondance relative à la nomination de commissaires de pilotes,—et à la démission de M. *Hamilton* comme collecteur des douanes à *Sydney-Nord* ;

Réponse à une adresse.—Etat des fortifications, etc., qui ont été transférées au gouvernement de ce pays par le gouvernement impérial ;

Etat officiel de la distribution des statuts de la Puissance.

Réponse à une adresse.—Correspondance relative aux mouvements militaires sur la frontière de *Niagara* en 1866.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Brown*, du comité spécial chargé de rechercher et de faire connaître le meilleur moyen de perfectionner le système en usage pour recueillir et publier les données statistiques dans les différentes parties de la Confédération, a présenté son premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à cinq membres, et qu'il soit permis au dit comité de siéger samedi, nonobstant l'ajournement de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Brown*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé Que le rapport sur la feuille des salaires des employés du Sénat—renvoyée à Son Honneur le Président, à l'honorable Ministre de l'Agriculture et à l'honorable Secrétaire d'Etat pour qu'ils prennent en considération les salaires respectifs payés dans chaque Chambre, en vue de les régulariser, et qu'ils prennent telles mesures au sujet des employés du Sénat et de leurs salaires, qu'ils jugeront justes et raisonnables,—soit renvoyé au comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts et l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz."

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte pourvoyant à l'organisation du département du Secrétaire d'Etat du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre, 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 22 Février, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northrup,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton [Kingston]*,—des conseils municipaux des townships d'*Athol*, *Sophiasburg*, *Marysburg* Sud, dans le comté de *Prince-Edouard*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Fabre*,—de la chambre de commerce de la ville de *Lévis*, province de *Québec* ;

Par l'honorable M. *McMaster* :—du conseil municipal du township de *Giwillimburg-Nord*, dans le comté de *York*, province d'*Ontario* ; de la compagnie du pont international des chûtes de *Niagara* et de la compagnie du pont suspendu des chûtes de *Niagara*.

Par l'honorable M. *Benson* :—des conseils municipaux des townships de *Moncton*, de *Sherbrooke* et du village de *Fort-Erié* ;—et de *James B. Neff* et autres intéressés dans le commerce.

Par l'honorable M. *Allan* :—de l'honorable *A. Campbell* et autres, de la province d'*Ontario*,—de la compagnie de chars et de manufacture du *Canada* ;—et de la compagnie d'assurance de l'Ouest.

Par l'honorable M. *Aikins* :—des conseils municipaux des townships de *Puslinch* et *Normanby*, dans les comtés de *Wellington* et *Grey* ;—et de la ville de *Peterborough*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable président :—des conseils municipaux des townships de *McKillop*, *Stephen* et *Hullette*, dans le comté de *Huron*, et de *South Norwich*, dans le comté d'*Oxford*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Leonard* :—des conseils municipaux des townships de *Romaney*, *Southwold*, *Dorchester Sud*, *Chatham*, *Madoc*, *Colchester*, *Caradoc* et *Raleigh*;—et de la corporation de la ville de *Strathroy*, tous dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du pont international, demandant un acte pour amender les actes concernant le pont construit par la dite compagnie; et pour faire accorder les dits actes avec les lois de la législature de l'Etat de *New-York*, et avec les actes du Congrès des Etats-Unis de l'*Amerique* relatifs au dit pont.

De *A. C. Ellis* et autres, du village de *Scott's Bay*, dans le comté de *King*, province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport,
Ordonné, qu'il soit reçu et
Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITE,
22 février, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé que, dans chaque cas, il a été donné un avis suffisant: savoir, les pétitions

De la chambre de commerce de *Montréal* demandant un acte qui amende son acte d'incorporation pourvoyant à la continuation du conseil dans l'exercice de ses fonctions, au quorum du conseil, à la convocation des assemblées, au mode d'élection des membres de la corporation, à l'élection de délégués à la chambre de commerce de la Puissance et au changement de l'époque de l'assemblée annuelle, et en augmentant son pouvoir de posséder et d'acquérir;

De la compagnie à fonds consolidé de chemin de fer Européen et Nord-Américain, demandant un acte pour confirmer une convention conclue par elle et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain de l'Etat de *Maine*, un des *Etats-Unis d'Amérique*.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie du chemin de fer de colonisation du nord de *Montréal*, demandant un acte pour pourvoir à un mode plus convenable et plus efficace d'émettre et de garantir les débentures à être émises en vertu du pouvoir d'emprunter qu'elle possède déjà, et de régler les pouvoirs de ses administrateurs; et a trouvé l'avis insuffisant sous le rapport de la durée: votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la 51^e règle dans ce cas-ci, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la banque du district de *Niagara*, demandant un acte à l'effet de fusionner la dite banque et la banque impériale du *Canada*; et a trouvé l'avis insuffisant sous le rapport de la durée; votre comité, néanmoins recommande de suspendre la 51^e règle, relativement à ce cas, vu que la dite irrégularité n'est pas de nature à donner atteinte aux droits des particuliers.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Mackenzie Bowell*, M. P., et autres, de la ville de *Belleville*, province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer*"; et a trouvé l'avis local insuffisant sous le rapport de la durée; votre comité, néanmoins recommande de suspendre la 51^e règle relativement à ce cas, vu qu'il pourra, comme comité des

bill's privés, veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Benson, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, Que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la pétition de la banque du district de Niagara.

L'honorable M. Benson a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la banque du district de Niagara avec la banque impériale du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi le premier jour de mars prochain.

L'honorable M. Brown, secondé par l'honorable M. Simpson a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet d'un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître,

Après débats.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les débats sur la dite résolution soient remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 22 février, 1875.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, demandant à leurs Honneurs qu'il soit permis à l'honorable M. Bellerose, l'un des membres du Sénat, de comparaître et rendre témoignage devant le comité permanent de cette Chambre des comptes publics.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat donne permission à l'honorable M. Bellerose de comparaître et rendre témoignage devant le comité permanent des comptes publics, tel que demandé par cette Chambre dans son message reçu aujourd'hui, s'il le juge à propos.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Alors, sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston),

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 23 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chénic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Shaw*—Du conseil municipal du township d'*Oxford*, dans le comté de *Kent*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Perry*—Du conseil municipal du township de *Brighton*, et du conseil municipal du township de *Cramahe*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Leonard*—De la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada*;—et de la compagnie du chemin de fer *Erié* et *Niagara*.

Par l'honorable *M. Scott*—Du conseil municipal du township *Granby*, dans le comté de *Shefford*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la compagnie du *Richelieu*; demandant un acte pour amender son acte d'incorporation en changeant le nom de la compagnie en celui de "compagnie de navigation du *Richelieu* et d'*Ontario*"; et en augmentant son capital social jusqu'à concurrence de deux millions de piastres et sous certains autres rapports.

De *Robert Lees* et autres, de la cité d'*Ottawa* et autres lieux; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "la compagnie d'assurance mutuelle royale sur la vie, du *Canada*."

De la chambre de commerce de *Québec*; demandant la construction d'une ligne de télégraphe entre *Matane* et la *Rivière au Renard*, sur la côte de *Gaspé*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *Beauharnois* pour l'année 1874.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque de *St. Jean*, en date du 30 janvier, 1875.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque des marchands du *Canada* en date du 30 juin, 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable *M. Bourinot*, secondé par l'honorable *M. Miller*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous les plans, la correspondance, les documents et les soumissions en la possession du gouvernement, se rapportant à la construction projetée d'un hôpital de marine à *Sydney, C. B.*, avec indication des montants respectifs de ces soumissions.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur général avec la dite adresse.

L'honorable *M. Ryan*, secondé par l'honorable *M. Penny* a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches et autres communications échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial, ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et ses agents ou d'autres personnes, depuis le 31 mars, 1874, au sujet de la ré-impression d'ouvrages de propriété britannique, sous certaines conditions énoncées dans un acte pour amender "l'acte concernant la propriété littéraire et artistique," passé par ce parlement en la session de 1872, et qui a été réservé à la signification du bon plaisir de Sa Majesté, le 14 juin, 1872.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, a proposé :

Que la 39^e règle du Sénat soit rescindée et remplacée par la règle suivante :—

"39.—Immédiatement après sa présentation, tout bill est lu la première fois et l'impression en est ordonnée."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable *M. Letellier de St. Just*, ministre de l'agriculture, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de l'agriculture pour l'année finissant le 31 décembre, 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle-Ecosse*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le septième item des ordres du jour soit maintenant pris en considération;

Alors, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Brown* : "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* au sujet d'un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître."

Après un nouveau et long débat,

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 24 Fevrier, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudé,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Northup,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilnot.</i>
<i>Chinic,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Carrall*;— de *Edwin Russell* et autres, de la province de la *Colombie Britannique*.

Par l'honorable M. *Fabre*;— de *George A. Drummond* et autres,— de *T. James Claxton* et autres,— et de *William H. Hingston* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ferrier*;— du Révérend *L. E. Parent* et autres, de la *Pointe aux Trembles*,— du révérend *E. Demers* et autres, du comté de *Terrebonne*;— de *Wil-*

liam McNaughton et autres, de Thomas Gebbie et autres, de James Templeton et autres, de James Pyke et autres, de John S. Rutherford et autres, de Robert Houston et autres, du comté de Chateauguay;—de George Hislop et autres, du comté d'Iberville;—de Wm. Scott et autres, de B. McGie et autres, du comté de Bonaventure;—du révérend F. N. Fortier et autres, du comté de Montmorency;—de G. Levergne et autres, du comté de Gaspé;—de Aaron Miller et autres, du comté de St. Jean;—de James Riddle et autres, de James Miller et autres, du comté de Drummond, du révérend F. Pilote et autres, du comté de Portneuf;—du révérend A. L. Fortin et autres, de la ville de Sorel;—de J. M. Watson et autres, de Wm. Hackwell et autres, de P. A. Curtes et autres, du comté de Shefford;—des conseils municipaux du comté de Richmond et de la ville de Sherbrooke;—des townships de Brome, Patton, Danville, St. Andrews, Onslow, Bristol, St. George de Clarenceville, Muston, Compton, Lingwick, Stukely, Masham et Durham;—de John Crane et autres, du révérend B. Robin et autres, du comté de Lotbinière;—du révérend A. Pelletier et autres, de D. McHarg et autres, du révérend Thos. S. Bull et autres, du comté de Mégantic;—de L. H. Bissel et autres, de A. E. Kemp et autres, de H. G. Turponia et autres, du comté de Missisquoi;—de B. Casey et autres, de A. W. Smith et autres, de Wm. Grant et autres, du révérend A. B. Smith et autres, du comté de Pontiac;—du révérend F. Cantellier et autres, du comté de Beauce;—de F. McMartin et autres, de St. André;—de James W. Mack et autres, du comté de Huntingdon;—de Allan McLeod et autres, de James Rich et autres, du révérend T. Brassard et autres, et de Wm. Ellis et autres, du comté de Compton, tous dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Shead;—de J. Saurin McMurray et autres, de la province d'Ontario;—de la corporation de la cité d'Ottawa, du conseil municipal du township de Russell;—et du conseil municipal du township de l'Orignal, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Shaw;—du révérend John McMorine et autres, du révérend John Bennett et autres, et de John Macdonald et autres, du village d'Almonte, dans le comté de Lanark, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Leonard;—du révérend G. M. Innes, recteur de la cathédrale de St. Paul et autres, de la cité de London, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ryan;—du conseil de la chambre de commerce de Montréal.

Par l'honorable Président;—de John Fenning's Taylor, ex-greffier du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la compagnie du pont international des chûtes de Niagara et de la compagnie du pont suspendu des chûtes de Niagara; demandant un acte pour faire disparaître les doutes sur la validité d'une certaine convention conclue le 1er octobre, 1853, par les dites compagnies et le chemin de fer Grand Occidental, et aussi d'un arrangement subséquent du 18 janvier, 1872, et que ces mêmes actes et un accord ultérieur qui les modifie soient déclarés valables et légaux à toutes fins et intentions quelconques.

De James B. Neff, M. D., et autres intéressés dans le commerce; demandant l'approfondissement du niveau culminant du canal Welland, et l'exhaussement des bords du reste du canal et le creusement des havres à ses extrémités de manière que les navires du plus fort tonnage naviguant sur les lacs supérieurs puissent descendre sans obstacle au lac Ontario.

De la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De l'honorable M. *Alexander Campbell* et autres, de la province d'*Ontario*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Association canadienne des personnes employant les forces de la vapeur."

De la chambre de commerce de la ville de *Lévis*, province de *Québec*; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De la compagnie d'assurance de l'Ouest; demandant la passation d'un acte lui permettant d'augmenter son capital jusqu'à concurrence de deux millions de piastres, et pour lui conférer des pouvoirs plus étendus afin de lui permettre de placer son capital payé et ses réserves.

Des conseils municipaux des townships d'*Athol*, *Sophiasburg*, *Marysburg* Sud, dans le comté de *Prince-Edouard*;—du conseil municipal du township de *Givillimbury Nord*, dans le comté de *York*;—des conseils municipaux des townships de *Moncton*, *Sherbrooke* et du village de *Fort-Erié*;—des conseils municipaux des townships de *Puslinch* et *Normanby*, dans les comtés de *Wellington* et *Grey*;—de la ville de *Peterborough*;—des conseils municipaux des townships de *McKillop*, *Stephen* et *Hullette*, dans le comté de *Huron*, et de *South Norwich*, dans le comté d'*Oxford*;—des conseils municipaux des townships de *Romney*, *Southwold*, *Dorchester Sud*, *Chatham*, *Madoc*, *Colchester*, *Caradoc* et *Raleigh*;—et de la corporation de la ville de *Strathroy*, tous dans la province d'*Ontario*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de a banque Royale Canadienne en date du 31 janvier, 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé

Que le débat ajourné sur la motion pour une adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* au sujet d'un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître, soit maintenant repris et que la 23e règle de cette Chambre soit suspendue à cet effet.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Et la Chambre a alors repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Brown*—qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* au sujet d'un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître."

Après un long débat,

Sur motion de l'honorable M. *Reul*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été Ordonné, que le débat sur la dite résolution soit remis à demain, et qu'il soit le premier item sur les ordres du jour.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la réception de pétitions pour bills privés par le Sénat soit prolongé jusqu'au onzième jour de mars prochain et que le délai fixé pour la réception de bills privés soit prolongé au quinzième jour de mars prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 25 Fevrier, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilnot,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northup,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*];—de *Wm. Dunn*, maire de *Prescott*, et autres, intéressés dans le commerce de la Puissance.

Par l'honorable M. *Benson*;—de la chambre de commerce de *Sté. Catherine*.

Par l'honorable M. *Reesor*;—des conseils municipaux des townships *Sydenham*, *Proton* et *Keppel*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Allan*;—de la compagnie du canal à navires *Huron* et *Ontario*.

Par l'honorable M. *Penny*;—de la compagnie du chemin de fer de *Montréal*, *Chambly* et *Sorel*.

Par l'honorable M. *Cormier*;—du révérend *P. de Villers* et autres, de *Ste. Gertrude*, —et de *J. H. Veilleux* et autres, de *Gentilly*, dans le comté de *Nicolet*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*;—de MM. *A. Gunn* et Cie et autres, intéressés dans le commerce de la Puissance.

Par l'honorable M. *Trudel*;—d'*Edward H. Goff* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Chapais*;—du révérend *F. D. Déziel* et autres, de la paroisse de *Notre Dame de Lévis*, dans le comté de *Lévis*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*;—du conseil municipal du comté d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada*; demandant qu'elle autorisée à acheter et louer le chemin de fer *Erié* et *Niagara* ou tous autres chemins de fer, en vue de joindre par consolidation leur fonds au sien.

De la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*; demandant la passation d'un acte pour permettre à la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada*, d'acheter ou d'acquérir d'autre manière la voie, le capital et les autres biens de la dite compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*.

Des conseils municipaux des townships d'*Oxford*, *Brighton* et *Cramahe*, dans la province d'*Ontario*; et du conseil municipal du township de *Granby*, dans le comté de *Shefford*, province de *Québec*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de la cité, *Montréal*, en date du 20 février, 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[Voir documents de la session.]

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
25 février, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son sixième rapport :—

Votre comité a examiné la pétition de *Robert Lees* et autres, de la cité d'*Ottawa* et d'ailleurs, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie royale canadienne d'assurance mutuelle sur la vie," et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Votre comité a examiné aussi la pétition de la compagnie du *Richelieu*, demandant un acte pour amender son acte d'incorporation, en changeant le nom de la compagnie en celui de "compagnie de navigation du *Richelieu* et d'*Ontario*" et en élevant le fonds social à deux millions de piastres, ainsi que sous certains autres rapports; et il a trouvé que l'avis n'a pas eu toute la durée voulu; votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la 51^e règle dans ce cas-ci, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Votre comité a pareillement examiné la pétition de la compagnie d'assurance de l'ouest, demandant la passation d'un acte pour lui permettre d'augmenter son capital jusqu'à concurrence de deux millions de piastres, et pour lui conférer des pouvoirs plus étendus qui l'autorisent à placer son capital versé et ses réserves; et celle de l'honorable *Alexandre Campbell* et autres, de la province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Association canadienne des personnes qui font usage de vapeur;" et a trouvé les avis insuffisants quant à la durée; il a examiné aussi la pétition de la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation, et trouvé de même l'avis local insuffisant quant à la durée; votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la 51^e règle dans tous ces cas, vu qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, a fait motion

Qu'il soit permis au comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, de siéger samedi, nonobstant l'ajournement de la Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, avec la permission de la Chambre, retirée, n'étant pas considérée nécessaire.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitions concernant la compagnie d'assurance de l'ouest, et la compagnie de chars du *Canada*, et à celle de l'honorable *Alexander Campbell* et autres, de la province d'*Ontario*.

Sur motion de l'honorable M. *Penny* secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du *Richelieu*.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ

24 février, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son cinquième rapport, lequel est comme suit:

Votre comité ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir:

Réponse à une adresse.—Copie de la commission de Son Excellence et des instructions royales qui l'accompagnent;

Ampliation du jugement de mise hors la loi dans la cause de *Regina vs. Riel*;

Réponse à une adresse.—Correspondance au sujet de l'acte concernant la propriété littéraire et artistique de 1872, qui a été réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté [la partie manuscrite seulement];

Réponse à une adresse.—Copie de la convention postale récemment conclue entre le maître-général des postes des *Etats-Unis* et le maître-général des postes du *Canada* [comme documents de la session seulement].

Le comité recommande aussi que le document suivant ne soit pas imprimé, savoir :

Règles générales de la cour des élections du *Nouveau-Brunswick*.

A l'égard du renvoi au comité, par la Chambre des Communes, de cette partie du septième rapport de la dernière session qui recommande la réduction du nombre d'exemplaires des votes et délibérations à deux exemplaires pour chaque membre, dans le but de faire porter ce nombre à huit exemplaires, le comité ne croit pas qu'il soit à propos de modifier en rien le septième rapport de la dernière session en recommandant une augmentation dans la distribution des documents imprimés.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance de l'ouest, et les autres actes y relatifs, et pour concéder de plus amples pouvoirs à la dite compagnie."

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été ordonné qu'il soit imprimé et lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois et il a été ordonné qu'il soit imprimé et lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle."

Le dit bill a été lu la première fois et il a été ordonné qu'il soit imprimé et lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour rendre plus prompt le procès devant les magistrats de police, et les magistrats stipendiaires dans la province d'*Ontario*, des personnes accusées de félonies ou de délits."

Le dit bill a été lu la première fois et il a été ordonné qu'il soit imprimé et lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte portant de nouvelles dispositions relativement à la prison centrale d'*Ontario*."

Le dit bill a été lu la première fois et il a été ordonné qu'il soit imprimé et lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé,

Que les honorables M.M. *Alexander*, *Armand*, *Benson*, *Bureau*, *Ferrier*, *Flint*, *Girard*, *McClellan*, *McDonald*, *Wark*, *Macdonald*, *Vidal*, *McLellan*, *Montgomery*, et le moteur, constituent un comité spécial pour examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement exprimant les résultats de cette législation prohibitive aux *Etats-Unis*, et que six membres du dit comité forment un quorum,

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Benson*, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état numérique des appels, portés chaque année au comité judiciaire du Conseil Privé, des cours supérieures des différentes provinces du *Canada*, pendant les cinq années dernières.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Brown* : " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* au sujet d'un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître."

Après un nouveau et long débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts et l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte concernant la propriété littéraire et artistique " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fabre*, *Brown*, *Ryan*, *Campbell*, *Penny* et le moteur qui s'assemblera et s'ajournera comme il le jugera à propos.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender l'acte pourvoyant à l'organisation du département du Secrétaire d'Etat du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 26 Fevrier, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Otell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Corrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northup,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Howlan* :—de *James Crozier* et autres, de *Summerside*, dans le comté de *Prince*, province de l'*Ile du Prince Edouard*.

Par l'honorable M. *McDonald* :—de *Robert Burnett*, président de l'association des cultivateurs de fruits de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Baillargeon* :—de la chambre de commerce de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Edwin Russell* et autres, de la province de la *Colombie-Britannique*; demandant un acte d'incorporation à l'effet de se constituer en compagnie pour la construction d'une ligne de chemin de fer qui partant de la *Rivière-Rouge*, dans la province de *Manitoba*, irait aboutir dans la *Colombie-Britannique* sur le rivage de l'*Océan Pacifique*.

De *Geo. A. Drummond* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie de prêt sur garantie mobilière et immobilière du *Canada*."

De *T. James Claxton* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie d'express et d'agence Européenne et Américaine."

De *William H. Hingston* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie d'assurance métropolitaine du *Canada*."

De *J. Saurin McMurray* et autres, de la province d'*Ontario*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie d'équipement de chemin de fer de la Puissance."

Du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*; demandant la construction d'une ligne de télégraphe entre *Matane* et la *Rivière au Renard*, sur la côte de *Gaspé*.

De *John Fenning's Taylor*, ex-greffier du Sénat; demandant que sa pension de retraite soit régularisée en la basant sur le maximum de son salaire pendant les trois années antérieures à la Confédération.

Du révérend *L. E. Parent* et autres, de la *Pointe aux Trembles*,—du révérend *E. Deners* et autres, du comté de *Terrebonne*;—de *William McNaughton* et autres, de *Thomas Gebbie* et autres, de *James Templeton* et autres, de *James Pyke* et autres, de *John S. Rutherford* et autres, de *Robert Houston* et autres, du comté de *Chateauguay*;—de *George Hislop* et autres, du comté d'*Iberville*;—de *Wm. Scott* et autres, de *B. McGie* et autres, du comté de *Bonaventure*;—du révérend *F. N. Fortier* et autres, du comté de *Montmorency*;—de *G. Leveryene* et autres, du comté de *Gaspé*;—de *Aaron Miller* et autres, du comté de *St. Jean*;—de *James Riddle* et autres, de *James Miller* et autres, du comté de *Drummond*,—du révérend *F. Pilote* et autres, du comté de *Portneuf*;—du révérend *A. L. Fortin* et autres, de la ville de *Sorel*;—de *J. M. Watson* et autres, de *Wm. Hackwell* et autres, de *P. A. Curtes* et autres, du comté de *Shefford*;—des conseils municipaux du comté de *Richmond* et de la ville de *Sherbrooke*;—des townships de *Brome*, *Patton*, *Danville*, *St. Andrews*, *Onslow*, *Bristol*, *St. George de Clarenceville*, *Muston*, *Compton*, *Lingwick*, *Stukely*, *Musham* et *Durham*;—de *John Crane* et autres, du révérend *B. Robin* et autres, du comté de *Lotbinière*;—du révérend *A. Pelletier* et autres, de *D. McHarg* et autres,—du révérend *Thos. S. Bull* et autres, du comté de *Mégantic*;—de *L. H. Bissel* et autres, de *A. E. Kemp* et autres, de *H. G. Turponia* et autres, du comté de *Missisquoi*;—de *B. Casey* et autres, de *A. W. Smith* et autres, de *Wm. Grant* et autres, du révérend *A. B. Smith* et autres, du comté de *Pontiac*;—du révérend *F. Cantellier* et autres, du comté de *Beauce*;—de *F. McMartin* et autres, de *St. André*;—de *James W. Mack* et autres, du comté de *Huntingdon*;—de *Allan McLeod* et autres, de *James Rick* et autres, du révérend *T. Brassard* et autres, et de *Wm. Ellis* et autres, du comté de *Compton*, tous dans la province de *Québec*;—de la corporation de la cité d'*Ottawa*,—du conseil municipal du township de *Russell*;—et du conseil municipal du township de l'*Orignal*;—du révérend *John McMorine* et autres, du révérend *John Bennett* et autres, et de *John Macdonald* et autres, du village d'*Almonte*, dans le comté de *Lanark*,—et du révérend *G. M. Innes*, recteur de la cathédrale de *St. Paul* et autres, de la cité de *London*, tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre des états des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Terrebonne* et d'*Iberville* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable *M. Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport durant la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et
Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT
CHAMBRE DE COMITÉ.
26 Février, 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session a l'honneur de présenter son second rapport :

Conformément à la résolution adoptée par votre honorable Chambre le vingt-sixième jour de novembre, 1867, portant que, "à l'exception de la nomination du greffier du Sénat, du chapelain, du gentilhomme huissier de la verge noire et du sergent d'armes, dont les charges dépendent de la Couronne, les nominations à tous autres emplois du Sénat et la fixation des appointements des officiers, appartient et doivent appartenir au Sénat et être sous son contrôle," votre comité est convenu de faire les recommandations suivantes à votre honorable Chambre :

Qu'*Alexander Soutter* soit nommé commis junior, aux appointements de sept cents piastres par année.

Que *S. I. Jones* soit nommé gardien de la salle des journaux, aux appointements de huit cents piastres par année.

Que *Thomas Wheeler*, premier messager sessionnel, soit nommé messager permanent aux appointements de six cents piastres par année.

Que le salaire de *Charles Young*, messager permanent, soit porté à six cents piastres par année.

Votre comité, ayant pris en considération le rapport mentionné dans l'ordre de renvoi du dix-neuf courant, recommande que le dit rapport, ainsi que la feuille des salaires y annexée soit adopté, sauf les modifications et additions qui peuvent résulter de l'adoption par votre honorable Chambre d'une partie ou de la totalité des recommandations précédentes.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton*. [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du pont international.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Alexander* soit ajouté au comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la propriété littéraire et artistique" a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT
CHAMBRE DE COMITÉ,
26 février, 1875.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la propriété littéraire et artistique," ayant, suivant l'ordre de renvoi du 25 du présent mois,

examiné ce bill, a maintenant l'honneur de le rapporter avec les amendements qui suivent :

“ Page 1, ligne 27, retranchez les mots “ la personne ” et à leur place insérez “ toute personne domiciliée en *Canada* ou dans une partie quelconque des possessions britanniques, ou tout citoyen d'un pays ayant fait avec le *Royaume-Uni* une convention internationale sur la propriété littéraire et artistique.”

“ Page 1, ligne 41, retranchez les mots “ publiés ou mis au jour, ” et à leur place insérez “ imprimés et publiés, ou réimprimés ou republiés, en *Canada*, ou, dans le cas d'ouvrages d'art, qu'ils soient mises au jour ou reproduites.”

“ Page 3, ligne 3, après “ légaux ” insérez “ ou ayants-cause.”

“ Page 3, ligne 8, après “ l'auteur ” insérez “ ou à ses représentants légaux ou ayants-cause.”

“ Page 3, ligne 11, retranchez tous les mots depuis “ pour ” jusqu'à “ un ” dans la ligne 13, et à leur place insérez “ un mois au plus, à compter de la première publication dans un autre pays ; et, pendant ce délai, l'ouvrage devra être imprimé ou réimprimé et publié en *Canada*.”

“ 2. Dans tous les cas d'enregistrement à titre provisoire, sous l'empire du présent acte, l'auteur ou le propriétaire sera tenu de faire insérez, une fois, avis de cet enregistrement dans la *Gazette du Canada*.”

“ 3. Page 3, ligne 24, après “ acte ” insérez “ 4. Ne sera point prohibée l'importation des journaux et revues publiés à l'étranger et contenant, avec des productions originales étrangères, des parties d'ouvrages sur lesquels il existera un droit d'origine britannique, qui auront été publiés ainsi avec le consentement de l'auteur ou de ses ayants-cause, ou conformément à la législation du pays où ce droit existera.”

“ Page 3, ligne 25, après “ enregistrement ” insérez “ provisoire.”

“ Page 3, ligne 48, retranchez les mots “ d'une sculpture, ” et à la place insérez “ ou autre ouvrage d'art.”

“ Page 4, ligne 49, retranchez tous les mots depuis “ objet ” jusqu'à “ lorsque, ” à la page 5, ligne 10 ; et à leur place insérez la clause A.

Clause A.

“ Les ouvrages sur lesquels le droit d'auteur aura été accordé et existera dans le *Royaume-Uni*, mais ne sera assuré ou n'existera en *Canada* en vertu d'aucun acte canadien ou provincial, pourront, en étant imprimés et publiés, ou réimprimés et republiés en *Canada*, faire l'objet d'un droit d'auteur sous l'empire du présent acte ; mais aucune disposition du présent acte ne sera censée prohiber l'importation du *Royaume-Uni* d'exemplaires d'aucun de ces ouvrages qui y aura été légalement imprimé.”

“ 2. Dans le cas de réimpression d'un tel ouvrage de propriété postérieurement à sa publication dans le *Royaume-Uni*, toute personne qui, avant l'inscription de cet ouvrage sur les registres des droits d'auteur, ou aura importé des réimpressions étrangères, aura le privilège d'en disposer, soit par vente ou autrement ; toutefois, en pareil cas, elle sera tenue de fournir la preuve de l'étendue de la régularité de son opération.

“ Page 5, ligne 21, après “ exemplaires ” insérez “ imprimés.”

“ Page 5, ligne 28, après “ connaître ” insérez :

“ 2. Toute personne qui, après avoir fait inscrire un ouvrage sur le registre des droits provisoires d'auteur manquera d'imprimer et publier, ou de réimprimer et republier le dit ouvrage dans le délai fixé, encourra une amende de cent piastres au plus (dont une moitié sera au profit du poursuivant et l'autre moitié à l'usage de Sa Majesté) ; laquelle amende pourra se recouvrer devant toute cour compétente pour en connaître.”

“ Page 5, ligne 34, retranchez tous les mots depuis “ doubles ” jusqu'à “ l'un, ” dans la ligne suivante.

“ Page 6, dernière ligne, retranchez tous les mots depuis “ poursuite ” jusqu’à “ L’Acte ” à la page 7, ligne 31.”

Le tout respectueusement soumis,

L. LETELLIER,
Président.

Sur motion de l’honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l’honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit imprimé et pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Campbell* a proposé
Que lorsque la Chambre s’ajournera aujourd’hui, elle soit ajournée jusqu’à lundi prochain à sept heures et demie du soir.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative.

L’ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l’honorable M. *Simpson*, secondé par l’honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L’ordre du jour étant lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l’honorable M. *Simpson*, secondé par l’honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L’ordre du jour étant lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l’honorable M. *Simpson*, secondé par l’honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Penny*,
La Chambre s’est ajournée à lundi prochain à sept heures et demie du soir.

Lundi, 1er Mars, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Northup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Seymour* :—du conseil municipal du township *Manvers*, dans le comté de *Durham*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Girard* :—de Sa Grâce l'Archevêque de *St. Boniface* et autres de la province de *Manitoba*.

Par l'honorable M. *Smith* :—de MM. *W. Higinbotham* et Cie. et autres, de la cité de *Toronto*;—du conseil municipal du comté d'*Essex*;—et de *A. E. Mackay* et autres, de la cité d'*Hamilton*.

Par l'honorable M. *Benson* :—de la banque impériale du *Canada*,—de M. *P. Larkin* et autres, de la ville de *Ste Catherine*,—et du conseil municipal du village de *Port Dalhousie*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Fabre* :—de la compagnie de garantie du *Canada*.

Par l'honorable M. *Trudel* :—de *Thomas McGreevy*, M. P. et autres.

Par l'honorable président :—du conseil municipal du township *Usborne*, dans le comté d'*Huron*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead*—du révérend *Marc Ami* et autres;—de *John Crowley* et autres; de *Nicholas Link* et autres; de *R. R. Booth* et autres; et de *Edward Storr* et autres, de la cité d'*Ottawa*;

De *James Caldwell* et autres, du township *Nepean*;—de *J. C. Paterson* et autres, de *Rochesterville*;—et de *Hugh McArthur* et autres, du township de *Osgoode*, dans le comté de *Carleton*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *William Dunn*, maire de *Prescott*, et autres,—de *MM. A. Gunn* et *Cie.* et de la chambre de commerce de *Ste. Catherine* et autres, intéressés dans le commerce de la Puissance, demandant séparément l'approfondissement du niveau culminant du canal *Welland* et l'exhaussement des bords du reste du canal et l'approfondissement des havres à ses extrémités, de telle manière que les plus gros navires employés sur les lacs supérieurs puissent descendre librement jusqu'au lac *Ontario*.

D'*Edvard H. Goff* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'assurance nationale.

De la compagnie du canal à navires *Huron* et *Ontario*; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Des conseils municipaux des townships *Sydenham*, *Proton* et *Keppel*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*;—du révérend *P. de Villers* et autres, de *Ste. Gertrude*, et de *J. H. Veilleux* et autres, de *Gentilly*, dans le comté de *Nicolet*;—du révérend *F. D. Déziel* et autres, de la paroisse de *Notre-Dame de Lévis*, dans le comté de *Lévis*;—et du conseil municipal du comté d'*Ottawa*, tous dans la province de *Québec*; demandant séparément la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de *Québec*, allant jusqu'au 22 février, 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session.)

L'honorable *M. Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
1er mars, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son septième rapport:—

Votre comité a examiné les pétitions ci-dessous et trouvé qu'il a été donné un avis suffisant dans le cas de chacune d'elles: savoir, les pétitions—

De la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada*, demandant à être autorisée à acheter et louer le chemin de fer d'*Erie* et *Niagara*, ou tous autres chemins de fer, en vue de joindre par consolidation leurs fonds au sien.

D'*Edwin Russell* et autres, de la province de la *Colombie Britannique*, demandant un acte d'incorporation à l'effet de se constituer en compagnie pour la construction d'une ligne de chemin de fer qui, partant de la rivière *Rouge*, dans la province de *Manitoba*, irait aboutir dans la *Colombie-Britannique*, sur le rivage de l'océan *Pacifique*.

De *T. James Claxton* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'express et d'agence européenne et américaine;"

De *Geo. A. Drummond* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie de prêt sur garantie mobilière et immobilière du *Canada*;"

Et de *William H. Hingston* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie d'assurance métropolitaine du *Canada*."

Votre comité a examiné aussi la pétition de *Sir Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie du pont du *Saint-Laurent*;" et a trouvé que l'avis est insuffisant quant à la durée, et que les

dispositions de la 52e règle n'ont pas été observées. Néanmoins, votre comité recommande de suspendre, dans ce cas-ci, les 51e et 52e règles; et, afin qu'il n'en résulte aucun préjudice, votre comité recommande que le bill, qui sera basé sur la dite pétition, lui soit renvoyé immédiatement après sa seconde lecture.

Votre comité recommande aussi de réduire son quorum à sept membres.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Miller* secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le quorum du comité des ordres permanents et des bills privés soit réduit à sept membres.

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'annonce demandant un service de steamer pendant l'hiver à l'Île du *Prince-Edouard*, et aussi copie du contrat passé pour l'exécution du dit service.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous documents faisant connaître le nombre et la condition des immigrants qui se trouvent actuellement sans emploi dans la ville de *Montréal*.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que la pétition de *John Fennings Taylor*, ex-greffier du Sénat, demandant que sa pension de retraite soit régularisée en la basant sur le maximum de son salaire pendant les trois années antérieures à la Confédération, soit renvoyé au comité spécial chargé d'examiner sur les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender les actes concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la banque du district de *Niagara* avec la banque impériale du *Canada*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abrégé certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle-Ecosse*."

Sur motion de l'honorable M. *Scott* secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du cinquième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impression du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glazier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et d'en faire rapport,

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 2 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny</i>
<i>Alexander</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Corral,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holmes,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Aikins* :—de *John Shultz* et autres, membres de la Chambre des Communes du *Canada*.

Par l'honorable *M. Girard* :—de Son Honneur *Alexander Morris* et autres, de la province de *Manitoba*.

Par l'honorable *M. Trudel* :—d'*Ashley Hibbard* et autres, directeurs provisoires de la compagnie d'express international,—et de *François-Xavier Galarneau*, de l'*Assomption* et *Magloire Cléophas Galarneau*, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *James Crozier* et autres, de *Summerside*, comté de *Prince*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De *Robert Burnet*, président de l'association des cultivateurs de fruits de la province d'*Ontario*; demandant qu'il soit passé, pendant la présente session, un acte décrétant que la capacité du baril de pommes sera de cent pintes, mesure sèche, et celle du panier de pêches et de la manne de pêches, de trente-deux pintes chacun.

De la chambre de commerce de *Québec*, demandant que les 7^e et 12^e clauses du bill intitulé "Acte pour amender et refondre la loi relative au service postal," ne deviennent pas loi.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Chaffers* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session.

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance et tous les télégrammes et rapports relatifs au chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'Ouest et autres actes y relatifs et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie."

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour rendre plus prompt le procès, devant les magistrats de police et les magistrats stipendiaires dans la province d'Ontario, des personnes accusées de félonies ou de délits," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte portant de nouvelles dispositions relativement à la prison centrale d'Ontario", a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts et l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La question étant mise, la première clause sera-t-elle agréée? elle a été amendée comme suit :

" Page 1, ligne 27, retranchez " Sa Majesté" et insérez " la Reine."

“ Page 2, lignes 5 et 14, retranchez “ Sa Majesté ” et insérez “ la Reine. ”
 Les seconde et troisième clauses ont été agréées sans amendement.
 Le titre et le préambule ont été agréés sans amendement.

Quelque temps après la Chambre repris sa séance, et
 L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Et les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte pourvoyant à l'organisation du département du Secrétaire d'Etat du *Canada*. ”

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La question étant mise, la première clause sera-t-elle agréée ? elle a été amendée comme suit :

Page 1, ligne 11, après “ d'iceux ” insérez “ ainsi que de toutes pièces d'archives en dépôt au bureau du registraire général. ”

Page 1, ligne 13, retranchez “ enregistrés. ”

Le titre et le préambule ont été agréés sans amendement.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Et les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “ Acte concernant la propriété littéraire et artistique. ”

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle-Ecosse*. ”

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session,

Sur motion de l'honorable M. *Scymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 3 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northrup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cormier,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau* ;—de *Joseph Carr* et autres, du township *Elgin*,—et de *William Wilson* et autres, du township de *Godmanchester*, dans le comté de *Huntingdon*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ;—de *Wm. Walsh* et autres, d'*Huntingdon* ;—de *L. H. Laforce* et autres, de *Shefford Ouest* ;—de *Joseph Bélanger* et autres, de

Québec;—de *John Irwin* et autres, de *Terrebonne*;—de *John Maxwell* et autres, d'*Argenteuil*;—de *W. Spencer Scott* et autres, de *Shefford*;—de *Thomas Gales* et autres, de *Montréal*;—de *David Hurdie* et autres, d'*Ely Nord*;—de *B. J. Norris* et autres, de *Bolton*;—de *Joseph Copping* et autres, d'*Ely Sud*;—de *Joseph Read* et autres, de *Ramsay*;—de *J. H. Ward* et autres, d'*Halifax Sud*;—de *John C. Sheppard* et autres, d'*Argenteuil*;—de *Joshua S. Burton* et autres, de *Farnham Est*;—de *John Falvey* et autres, de *St. Columbian*;—de *R. H. Cutler* et autres, de *Clarenceville Est*;—d'*Andrew Stewart* et autres, du comté d'*Argenteuil*;—de *John Burray* et autres, de *Leeds*;—de *A. Drennan* et autres, de *Métis*;—de *A. Macdonald* et autres, aussi de *Métis*;—du révérend *Patrick McGoey* et autres; de *John Flemming* et autres, de *Hull*;—de *E. S. Houghton* et autres;—de *Benjamin Montey* et autres, de *Hemmingford*;—de *C. L. Fansworth* et autres, de *Compton*;—de *J. Hogle* et autres, de *Henrysville*;—de *J. P. Planche* et autres, de *Leeds*;—de *E. Crosby* et autres, de *Compton*;—du révérend *Richard Mathers*, de *Gaspé*;—de *H. Rhenaults* et autres; de *John H. Quinn* et autres, de *Hemmingford*;—et de *H. C. Miver* et autres, de *Granby*;—du révérend *H. Cairns* et autres, de *Clarenceville*;—de *Robert Grant* et autres, de *Bristol*;—du révérend *John Corbett* et autres, de *Grenville*;—du révérend *J. Jamieson* et autres, d'*Ely*;—de *H. B. Street* et autres, de *Clarenceville*;—de *Robert Johnson* et autres, de *Waterville*;—de *James Kinnier* et autres, de *Leeds*;—de *John Darres* et autres; de *W. H. Naylor* et autres, de *Philipsburg*;—de *M. B. Jewell* et autres, de *Farnham*; tous dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De Sa Grâce l'Archevêque de *St. Boniface* et autres, de la province de *Manitoba*; demandant l'adoption d'une mesure pour permettre à toutes personnes qui ont pris possession, *bona fide* et conformément à l'usage, de terres dans la dite province, d'obtenir des lettres patentes pour les dites terres.

De MM. *W. Higinbotham* et Cie., et autres, de la cité de *Toronto*;—de *A. E. D. Mackay* et autres, de la cité d'*Hamilton*;—et de *P. Larkin* et autres, de la ville de *Ste. Catherine*, tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément l'approfondissement du niveau culminant du canal *Welland* et l'exhaussement des bords du reste du canal et l'approfondissement des havres à ses extrémités, de telle manière que les plus gros navires employés sur les lacs supérieurs puissent descendre librement jusque dans le lac *Ontario*.

Du conseil municipal du comté d'*Essex*, province d'*Ontario*; demandant qu'il soit affecté un crédit sur les fonds fédéraux pour la propagation du poisson blanc dans la rivière *Détroit*.

De la banque impériale du *Canada*; demandant la passation d'un acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la banque du district de *Niagara* avec la dite banque.

De la compagnie de garantie du *Canada*; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De *Thomas McGreevy*, M.P. et autres, de la cité de *Québec*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie du chemin de fer direct de *Québec* au lac *Huron*."

Du conseil municipal du township *Manvers*, dans le comté de *Durham*;—du conseil municipal du village de *Port Dalhousie*;—du conseil municipal du township *Usborne*, dans le comté d'*Huron*;—du révérend *Marc Ami* et autres; de *John Crowley* et autres; de *Nicholas Link* et autres; de *R. R. Booth* et autres; et d'*Edward Storr*

et autres, de la cité d'Ottawa ;—de *James Caldwell* et autres, du township *Nepean* ;—de *J. C. Paterson* et autres, de *Rochesterville* ;—et de *Hugh McArthur* et autres, du township de *Osgoode*, dans le comté de *Carleton*,—tous dans la province d'*Ontario*, demandant séparément la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Trudel*, a proposé,

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de tous avis publics par lesquels il a pu être demandé, pendant les derniers mois de 1873 et les premiers six mois de 1874, des soumissions pour la fourniture du bois de chauffage au pénitencier de *Saint Vincent de Paul* ; aussi copies de toutes soumissions reçues conformément à ces avis, depuis que la présente administration est montée au pouvoir jusqu'au 1er juillet, 1874, avec la date de leur réception, ainsi que le nom de la personne dont on a accepté la soumission ; et copie du contrat, ou, s'il n'y a pas de contrat, la date et les différentes conditions de la convention ou du marché ; aussi copie de toute lettre, correspondance, ordre, plainte, etc., sur ce sujet, qui a pu être envoyé ou reçu par le département de la justice, les directeurs des pénitenciers, le préfet de la susdite institution ou autre personne quelconque.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable *M. Wilmot*, secondé par l'honorable *M. Bureau*, a proposé

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état des deniers qui se trouvaient au crédit de la Puissance, dans toute banque ou entre les mains de tout agent financier ou autre personne, le 20 février dernier, avec indication des noms des banques, agents financiers ou autres personnes ayant les deniers en dépôt, et mention si ces dépôts portent ou non intérêt, avec le taux de l'intérêt accordé dans chaque cas.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender les actes concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés, par le comité spécial, au bill intitulé : " Acte concernant la propriété littéraire et artistique. "

Sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill et ses amendements soient renvoyés à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle-Ecosse*" a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 4 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kuulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Skead* ;—de *Wm. Wilson* et autres, du township de *Cumberland*, dans le comté de *Russell* ;—d'*Archibald Crozier* et autres, du township de *West-*

meath;—du conseil municipal du dit township de *Westmeath*;—et du conseil municipal du township de *Stafford*, dans le comté de *Renfrew*,—tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Smith*;—de la compagnie de chemin de fer du Nord du *Canada*.

Par l'honorable M. *Penny*;—de *John Fluir*, du township de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, province de *Québec*,—et de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly et Sorel*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*;—de *J. W. Macke* et autres, de *Mill Village*, dans le comté de *Queen*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *John Schultz* et autres, membres de la Chambre des Communes; demandant l'incorporation d'une compagnie qui devra s'appeler "la compagnie manufacturière du Nord-Ouest."

De Son Honneur *Alexander Morris* et autres, de la province de *Manitoba*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Société permanente de construction de *Manitoba* et du Nord-Ouest."

D'*Ashley Hibbard* et autres, directeurs provisoires de la compagnie d'express international; demandant un acte pour amender l'acte d'incorporation de la dite compagnie.

De *François-Xavier Galarneau*, de l'*Assomption*, et de *Magloire Cléophas Galarneau*, de la cité de *Montréal*; demandant qu'il soit passé un acte les autorisant à construire un pont de péage sur la rivière l'*Assomption*, dans le comté de l'*Assomption*, à un endroit appelé "Le Portage."

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district du *Saguenay*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
4 mars, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés à l'honneur de présenter ce qui suit comme son huitième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisants les avis qui on ont été donnés :

De *John Mather* et autres, de la cité d'*Ottawa*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie d'estacades du bas de l'*Ottawa*";

De *J. Saurin McMurray* et autres, de la province d'*Ontario*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'équipement des chemins de fer de la Puissance,"

D'*Eduard Goff* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie d'assurance nationale."

Le tout respectueusement soumis,

W.M. MILLER,
Président.

L'honorable M. *McLelan*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, a proposé,

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état comparatif du nombre de tonnes de fret, le fret du gouvernement excepté, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick*, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre des années 1873 et 1874 et les mois de janvier et février, 1874 et 1875, respectivement, avec indication de la distance moyenne des transports, du taux moyen perçu par tonne, et du taux moyen de cette perception par mille.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* au sujet d'un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance de l'ouest et les autres actes y relatifs et pour concéder de plus amples pouvoirs à la dite compagnie " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et d'en faire rapport.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la propriété littéraire et artistique " et les amendements proposés au dit bill par le comité spécial.

(*EN COMITÉ.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier ainsi que les amendements proposés et l'avait chargé de faire rapport des dits amendements du comité spécial pour qu'ils soient adoptés par la Chambre.

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 5 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau* :—de *James Johnston* et autres, des townships de *Godmanchester* et *Elgin*, dans le comté d'*Huntingdon*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Archibald* :—de *Hugh McLeod* et autres, de *William Gammond* et autres, de *James N. McLean* et autres, de *David M. Archibald* et autres, de *James L. Macdonald* et autres, de *George Horne* et autres, tous du comté de *Pictou*; —de *George E. Hullert* et autres, du comté d'*Antigonish*;—de *James Henderson* et autres, de *Jesse Bond Gibbs* et autres, de *James M. Filtmahe* et autres, de *William*

Wilson et autres, du comté de *Guysborough*;—de *William R. Robins* et autres, du comté d'*Annapolis*;—de *G. M. Cobb* et autres, du comté de *Queen*;—de *D. Hamilton* et autres, du comté *Inverness*;—de *Joseph A. Lee* et autres, du comté de *King*;—de *C. H. Denton* et autres, du comté de *Digby*;—du révérend *James Bayle* et autres, du comté de *Pictou*;—de *Himelun* et autres, de *Samuel Pierson* et autres, du comté d'*Halifax*;—de *John Brown* et autres, de *Thomas B. Chisholm* et autres, de *J. W. D. Aitkins* et autres, du comté de *Colchester*;—de *W. H. Smith* et autres, de *James Dunlop* et autres, de *Gordon Mackay* et autres, de *M. N. Adams* et autres, du comté de *Shelburne*;—de *Zaccheus Churchill* et autres, de *S. A. Rogers* et autres, de *James E. Mickerson* et autres, du comté de *Yarmouth*;—de *Robert Martin* et autres, de *Thomas P. Jones* et autres, de *D. McCready* et autres, du comté du *Cap Breton*;—de *John W. Giles* et autres, de *William Pindrest* et autres, de *Elisha D. Dembys* et autres, de *L. Johnston* et autres, de *Donald McKinnon* et autres, de *James Fulton* et autres, du comté de *Cumberland*;—de *Henry J. Sandford* et autres, de *Francis Perker* et autres, du comté de *Hants*;—de *D. A. Steele* et autres, du comté de *Cumberland*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable *M. McMaster*:—de *William Curry* et autres, de *Elderslie*;—de *Josias Greene* et autres, du township d'*Arran*;—et de *James George* et autres, du village de *Port Elgin*, dans le comté de *Bruce*;—des conseils municipaux des townships de *Gwillimbury Ouest*, *Nottawasaga* et *Roxborough*;—de *A. H. Pridham* et autres, de la cité de *Toronto*,—et de *Mathew Gardiner* et autres, de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Shaw*:—de *Andrew Williamson* et autres, du township de *Seneca*;—et du conseil municipal du township d'*Haldimand*, dans le comté d'*Haldimand*;—du conseil municipal du township de *Sherbrooke Sud*;—et de *Hugh Bowland* et autres, des townships de *Ramsay* et *Lanark*, dans le comté de *Lanark*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Leonard*:—de *David G. Price* et autres, de *Croton*, dans le comté de *Kent*;—de *Thomas Baldwin* et autres, de la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*;—de *Chambers McRoberts* et autres, du township de *London*;—de *W. J. Waddilove* et autres; des *Munsees* de *Munsey Town*, de la tribu *Delaware*;—et de *James Mills* et autres, de *Milbourne*, dans le comté de *Middlesex*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Aikins*:—du révérend *W. T. Early* et autres, du township de *Finch*, dans le comté de *Stormont*;—de *Wm. Dumble* et autres, du comté d'*Haliburton*;—de *George Simms* et autres, du township de *Muskoka*, dans le district de *Muskoka*;—du conseil municipal de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton*;—de *J. D. Beatty* et autres, de *Parry Sound*, dans le district de *Parry Sound*;—de *E. Barker* et autres, de *Fergus*, dans le comté de *Wellington*;—du conseil municipal du township de *Dummer*, et de *W. T. Dyer* et autres, de *Burleigh*, *Chandos* et *Anstruther*, dans le comté de *Peterborough*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Seymour*:—de *James Camplyn* et autres, du township de *Beach*;—de *Sylvenus Jones* et autres, de *Port Perry*, dans le comté d'*Ontario*;—et des conseils municipaux des townships de *Clarke*, *Carden* et *Dalton*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Howlan*:—d'*Alexander McLeod* et autres, de *Alberton*, dans le comté *Prince*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par l'honorable *M. Shead*:—du conseil exécutif de la chambre de commerce de la *Puissance*;—et de la compagnie du chemin de fer du *Canada Central*.

Par l'honorable Président :—de *Thomas Farrow* et autres, de *Wingham*, dans le comté d'*Huron* ;—de *J. Rutherford* et autres, de *Shakespeare* ;—et du conseil municipal du township de *Logan*, dans le comté de *Perth*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. Penny :—de *Damon Rivers Averill*, de *New Centreville*, comté d'*Oswego*, dans l'Etat de *New-York*, un des *Etats-Unis d'Amérique* ;—et de *Thos. Rcss* et autres, du comté de *Prescott*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Joseph Carr* et autres, du township d'*Elgin* ;—de *William Wilson* et autres, du township de *Godmanchester*, dans le comté de *Huntingdon* ;—de *Wm. Walsh* et autres, d'*Huntingdon* ;—de *L. H. Lawrence* et autres, de *Shefford Ouest* ;—de *Joseph Bélanger* et autres, de *Québec* ;—de *John Irvin* et autres, de *Terrebonne* ;—de *John Maxwell* et autres, d'*Argenteuil* ;—de *W. Spencer Scott* et autres, de *Shefford* ;—de *Thomas Gales* et autres, de *Montréal* ;—de *David Hardie* et autres, d'*Ely Nord* ;—de *B. J. Norris* et autres, de *Bolton* ;—de *Joseph Copping* et autres, d'*Ely Sud* ;—de *Joseph Read* et autres, de *Ramsay* ;—de *J. H. Ward* et autres, d'*Halifax Sud* ;—de *John C. Sheppard* et autres, d'*Argenteuil* ;—de *Joshua S. Burton* et autres, de *Farnham Est* ;—de *John Falvey* et autres, de *St. Columbian* ;—de *R. H. Cutler* et autres, de *Clarenceville Est* ;—d'*Andrew Steuart* et autres, du comté d'*Argenteuil* ;—de *John Burray* et autres, de *Leeds* ;—de *A. Drennan* et autres, de *Métis* ;—de *A. Macdonald* et autres, aussi de *Métis* ;—du révérend *Patrick McGoey* et autres ; de *John Flemming* et autres, de *Hull* ;—de *E. S. Houghton* et autres ; de *Benjamin Montey* et autres, de *Hemmingford* ;—de *C. L. Fansworth* et autres, de *Compton* ;—de *J. Hogle* et autres, de *Henrys ville* ;—de *J. P. Planche* et autres, de *Leeds* ;—de *E. Crosby* et autres, de *Compton* ;—du révérend *Richard Mathers* et autres, de *Gaspé* ;—de *H. Rhenalds* et autres ; de *John H. Quinn* et autres, de *Hemmingford* ;—de *H. C. Miver* et autres, de *Granby* ;—du révérend *H. Cairns* et autres, de *Clarenceville* ;—de *Robert Grant* et autres, de *Bristol* ;—du révérend *John Corbett* et autres, de *Grenville* ;—du révérend *J. Jamieson* et autres, d'*Ely* ;—de *H. B. Street* et autres, de *Clarenceville* ;—de *Robert Johnson* et autres, de *Waterville* ;—de *James Kinrier* et autres, de *Leeds* ;—de *John Darres* et autres ; de *W. H. Naylor* et autres, de *M. B. Jewell* et autres, de *Farnham*, tous dans la province de *Québec*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
4 mars, 1875.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité croit à propos que les arrangements à prendre pour la publication des débats à la prochaine session soient arrêtés avant l'ouverture du parlement, et il recommande de demander sans retard des soumissions par voie d'annonces. Dans ce but et pour l'information de votre honorable Chambre, votre comité a obtenu des offres pour l'impression, la publication et la reliure d'un compte-rendu *Hansard* des débats du Sénat.

Ces offres sont soumises avec le présent rapport.

Vu la manière peu satisfaisante dont plusieurs discours ont été rapportés pendant cette session, et vu l'état avancé de celle-ci, votre comité ne croit pas devoir recommander la publication d'un compte-rendu *Hansard* pour cette session.

Votre comité recommande qu'une somme de cinq cents piastres soit payée à M. John Rochfort, en entier acquittement de toutes réclamations pour ses frais de voyage de St. Jean de Terrebonne, aller et retour, et pour ses services comme sténographe jusqu'à ce jour.

Si votre honorable Chambre juge à propos d'adopter ce rapport, le président du comité fera publier sans retard les annonces nécessaires.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

SOUSSIONS.

CÉDULE de soumissions pour l'impression, la publication et la reliure des rapports quotidiens des débats et délibérations du Sénat du Canada.

Noms.	Composition par 1,000 emmes.	Tirage par marque de 250 impressions Royal in 8o.	Pliage des feuilles et mise en bande, etc.	Reliure par volume.
	Centins.	Centins.	Centins.	Centins.
MacLean, Roger et Cie.....	45	45	25	20
Grisson, O'Donoghue et Cie	37½	25	25	20
C. M. Mitchell	60	50	50
James Hope et Cie.....	20
A. Mortimer.....	23

MacLean, Roger et Cie. offrent des copies additionnelles aux Sénateurs pour un centin par feuille, royal in 8o. Grisson, O'Donoghue et Cie. demandent trois centins par copie additionnelle. C. M. Mitchell en offrent à un taux modéré : le prix de la copie devant dépendre de la longueur du débat.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement fédéral, le gouvernement local de l'Île du Prince-Edouard, le gouvernement impérial, et les propriétaires fonciers, relativement à un bill passé par la législature locale de cette province sous le titre "*The Land Purchase Bill of 1874.*"

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse,

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du dix-septième jour de février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions et de toute la correspondance relatives à la construction de l'embranchement de la baie *Georgienne* du chemin de fer canadien du Pacifique, reçues au département des travaux publics à la suite des annonces publiées en date du six novembre dernier faisant appel de soumissions.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Letellier de St. Just a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'Acte des brevets de 1872," et pour étendre l'application de cet acte, ainsi amendé, à l'*Ile du Prince-Edouard*.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*,"

L'honorable M. Aikins a présenté à la Chambre le certificat suivant :

BUREAU DU GREFFIER,
Vendredi, 5 mars, 1875.

Je certifie par le présent qu'avis dans l'affaire *Peterson* pour un bill de divorce a été affiché à la porte du Sénat pendant quatorze jours conformément à un ordre permanent de cette Chambre.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

Le rapport d'*Archibald Henry Macdonald*, de la ville de *Gueph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*, avocat, relatif à la signification de l'avis pour un bill de divorce à *Emma Grange*, épouse de *Henry William Peterson*, a été présenté et lu par le greffier.

L'honorable M. Aikins secondé par l'honorable M. Leonard, a proposé :

Que le rapport assermenté du dit *Archibald Henry Macdonald* de la signification que, par la 77e règle de cette Chambre, le dit *Henry William Peterson* est tenu de faire à la partie contre laquelle il demande le divorce soit considéré suffisant.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Aikins a proposé, secondé par l'honorable M. Leonard,

Que l'examen du pétitionnaire à la barre du Sénat, tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties, soit pour le présent suspendu ; et qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet examen.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Aikins a alors proposé, secondé par l'honorable M. Leonard,

Que le dit bill pour faire droit à *Henry William Peterson* soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion,

La Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gasier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie (Président),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot.—34</i>
<i>Dickson,</i>	<i>McDonald,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Armand,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilson.—18</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Fabre,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu une seconde fois en conséquence.

Alors, l'hon. M. *Aikins* a proposé, secondé par l'hon. M. *Leonard*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables MM. *Campbell*, *Dickey*, *Vidal*, *Wilmot*, *Cornwall*, *Read*, *McDonald*, (*Toronto*), *McMaster*, et de l'auteur de la motion, cinq desquels formeront un quorum ; que ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible, et ait le pouvoir d'envoyer quérir toutes personnes et pièces ; et que l'ampliation de pièces de procédures jusqu'au jugement final de la cour du banc de la Reine pour *Ontario*, dans la cause de *Peterson vs. Tuck*, que l'ampliation de l'interrogatoire du défendeur *Tuck*, dans la dite cause, et l'ampliation du bill de plainte, de la réponse et du décret dans la cour de chancellerie pour *Ontario*, dans la cause de *Peterson vs. Peterson*, présentées au Sénat lors de la lecture de la pétition du dit *Henry William Peterson*, soient renvoyées au dit comité, et que toutes personnes citées devant le Sénat pour cette affaire aient à comparaître devant le dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Ordonné en conséquence.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle."

(EN COMITÉ.)

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour rendre plus prompt le procès, devant les magistrats de police et les magistrats stipendiaires dans la province d'Ontario, des personnes accusées de félonies ou de délits.

(EN COMITÉ.)

L'honorable M. *Haviland* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions relativement à la prison centrale d'Ontario."

(EN COMITÉ.)

L'honorable M. *Bourinot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada.

(EN COMITÉ.)

L'honorable M. *Miller* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender les actes concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics. "

(EN COMITÉ.)

L'honorable M. *Leonard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kings- ton*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle Ecosse*."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre étant lu de nouveau il a été amendé comme suit :

Après "*Nouvelle-Ecosse*" insérez " concernant les petites offenses, les transgressions et les délits."

L'honorable M. *Benson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kings- ton*), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session,

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dumouchel*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au dit comité spécial pour être reconsidéré.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 8 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chénic,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* :—de *Samuel W. Crowder* et autres, du township de *Mountain*, dans le comté de *Dundas*;—de la corporation de la ville de *Napanee*;—d'*Edward H. Poole* et autres, du comté de *Leeds*;—du révérend *G. S.*

White et autres, du comté de *Lennox* ;—de *J. K. Smith* et autres, du comté de *Waterloo*,—et du révérend *J. A. Rogers* et autres, du comté de *Frontenac*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour* :—de la corporation du village de *Port Perry* ;—de la corporation de la ville de *Bowmanville*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Benson* :—d'*Alexandre Muir* et autres, de *Port Dalhousie* ;—de *William Watson* et autres, du village de *Weston* ;—de *Charlotte Carley* et autres, de *Laskey*, dans le comté de *York* ;—de *James Ramsbottom* et autres, d'*Ezra* et *Vesper* ;—du conseil municipal de la ville de *Collingwood* ;—du conseil municipal du comté de *Simcoe* ;—du révérend *John McGuire* et autres, d'*Holland* ;—de *James McMaghan* et autres, d'*Heathcote* ;—d'*Isaac Baker* et autres, de *Sarawak* ;—de *John Higginbotham* et autres, d'*Artemesia* et *Proton* ;—et du conseil municipal du township d'*Artemesia*, tous du comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead* :—de *John Conley* et autres, de *Goulburn* ;—de *John Bell* et autres, de *North Gower* ;—de *S. D. Thompson* et autres, de *Gloucester* ;—de *William Arnold* et autres, de *Nepean*, dans le comté de *Carleton* ;—de *Walter Amos* et autres, de *Castleford* ;—de *Daniel Young* et autres, de *McNab*, dans le comté de *Renfrew* ;—de *Robert Clark*, sur., et autres, de *New Edinburgh* ;—et du conseil municipal du village de *New-Edinburgh*, dans le comté de *Russell*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins* :—de *Peter Macdonald* et autres, de *F. X. Henderson* et autres, d'*Arnold Ross* et autres, de *James Irwin* et autres, du comté de *Bruce* ;—de *George A. Laird* et autres, de *George Vanhorn* et autres, du révérend *James Dick* et autres, du comté de *York* ;—d'*Alexander Mitchell* et autres, de *John Ross* et autres, du comté de *Wellington* ;—de *John Edmund* et autres, d'*Edward Averill* et autres, du comté de *Wentworth* ;—de *Christopher Green* et autres, d'*Agnes F. Ross* et autres, de *John P. Curran* et autres, du comté de *Bruce* ;—de *James Smith* et autres, de *Thomas Lee* et autres, de *James Harris* et autres, du comté de *Simcoe* ;—de *John Cooney* et autres, du comté de *Peel* ;—et du conseil municipal du township d'*Eramosa*, dans le comté de *Wellington*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shaw* :—du conseil municipal des townships d'*Edwardsburg* et *Pakenham* ;—de *Thomas Nichol* et autres, du comté de *Lanark* ;—de la corporation du village d'*Almonte* ;—de *Bronson McLan* et autres, du comté de *Prescott* ;—et de *Robert Fripp* et autres, du comté de *Greyville*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Leonard* :—de *Robert Carson* et autres, du comté de *Dufferin* ;—de *Wentworth Scarlett* et autres, du comté de *Bothwell* ;—du conseil municipal du township de *Lobo* ;—de la corporation de la ville de *Chatham* ;—de *J. C. Coulthard*, du comté de *Middlesex* ;—d'*Adam Nichol* et autres, de *William George Shaw* et autres, de *Luke James* et autres, du comté de *Lambton* ;—de *A. T. Cook* et autres, et de *Hugh Lyon* et autres, du comté d'*Elgin*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Fabre* :—de *John Rankin* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Read* :—du conseil municipal du township de *McDougall*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable Président :—de *A. Edwards* et autres, de *Zorra Est*, dans le comté d'*Oxford* ;—du conseil municipal du township de *Blenheim* ;—du conseil municipal du township de *Burford*, dans le comté de *Brant* ;—du conseil municipal de la ville de

Mitchell;—du conseil municipal de la ville de *Goderich*, dans le comté d'*Huron*, tous de la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *William Wilson* et autres, du township de *Cumberland*, dans le comté de *Russell*;—d'*Archibald Crozier* et autres, du township de *Westmeath*;—du conseil municipal du dit township de *Westmeath*;—et du conseil municipal du township de *Stafford*, dans le comté de *Renfrew*, province d'*Ontario*;—de *J. W. Macke* et autres, de *Mill Village*, dans le comté de *Queen*, province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive pour la vente des boissons enivrantes.

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*; demandant un acte pour remanier son compte de capital, changer la largeur de sa voie ferrée, consolider son capital-emprunt, refondre les dispositions statutaires qui la concernent, et pour d'autres objets.

De *John Fair*, du township de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, province de *Québec*; demandant de l'aide.

De la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly* et *Sorel*; demandant un acte pour changer son nom social en celui de "compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland* et *Boston*" et pour d'autres objets.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Montmagny*, province de *Québec*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

[Voir documents de la session].

L'honorable *M. Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.
8 mars, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son neuvième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés :

De la compagnie de garantie du *Canada*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation ;

De Son Honneur, *Alexander Morris* et autres, de la province de *Manitoba*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "société permanente de construction de *Manitoba* et du *Nord-Ouest*," et

D'*Ashley Hibbard* et autres, directeurs provisoires de la compagnie internationale d'éclairage, demandant qu'il soit passé un acte pour amender l'acte d'incorporation de la dite compagnie.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER.
Président.

L'honorable *M. Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, a proposé :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état complet de toutes les destitutions et nominations qui ont eu lieu dans le service civil, à l'*Ile du Prince-Edouard* avec mention des appointements attachés aux fonctions des titulaires.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre la correspondance ou les lettres échangées entre le gouvernement et la compagnie des paquebots de la *Colombie Britannique*, au sujet d'une subvention pour le transport des malles de *San Francisco* à *Victoria*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

La Chambre conformément à l'ordre du jour a procédé à la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu des débats et délibérations du Sénat ; et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte des brevets de 1872, et pour étendre l'application de cet acte ainsi amendé à l'*Ile du Prince Edouard*."

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Simpson* du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
5 mars, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit :

Le comité ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à une adresse.—Etat indiquant le coût des ponts du chemin de fer inter-colonial, et le coût comparatif des arches en bois et en fer, etc.

Rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de la route la meilleure et la plus directe pour le transport des malles et des passagers entre la Puissance du *Canada* et l'*Europe*, et de la possibilité de naviguer dans le golfe *St. Laurent* durant les mois d'hiver, etc., [abrégé] ;

Réponse à une adresse.—Etat du nombre d'émigrants transportés à *Manitoba* par la route *Dawson* depuis l'ouverture du dit chemin ; ainsi que du coût du transport de ces émigrants ;

Réponse à une adresse.—Soumissions pour le transport des passagers et du fret entre la *Baie du Tonnerre* et le *Fort-Garry* avec les noms des soumissionnaires.

Réponse à une adresse.—Etat des allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte 33 *Vic.*, ch. 4, depuis le commencement de l'année 1874, etc., etc.

Réponse à une adresse.—Rapport de *L. G. Bell*, I. C., sur l'exploration par lui faite de la route du chemin de fer de *Huron* et *Ottawa* depuis la cité d'*Ottawa* jusqu'à *Parry Sound*, etc, avec cartes géographiques ;

Etat de la succession de la banque du *Haut Canada* ;

Etat des recettes et paiements de la Puissance du *Canada* depuis le 1er juillet, 1874 jusqu'au 20 février, 1875 ;

Article d'un arrangement conclu entre *Asa Belknap Foster* et Sa Majesté la Reine *Victoria* représentée par le ministre des travaux publics du *Canada*, pour la construction et le fonctionnement de l'embranchement de la baie *Georgienne* du chemin de fer canadien du Pacifique.

Etat d'après les archives des élections pour la Chambre des Communes, indiquant les circonscriptions électorales dans lesquelles des vacances de siège ont eu lieu.

Réponse à une adresse.—Etat indiquant les personnes qui sont devenues invalides ou qui ont été congédiées, avant la fin de la durée de leur engagement, du corps des volontaires à *Manitoba*.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir :

Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures pour certains districts ;

Réponse à une adresse.—Etat du nombre de comtés, dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick* où des examinateurs d'inspecteurs de poisson ont été nommés.

Réponse à une adresse.—Dépêches reçues du gouvernement impérial au sujet de la naturalisation des aubains.

Réponse à une adresse.—Contrat pour l'enlèvement des débris de naufrage à l'entrée du havre de *Richibouctou*, N.-B.

Réponse à une adresse.—Etat relatif à la construction d'un pont à *Oliver's Ferry* ;

Réponse à une adresse.—Liste des personnes qui ont entrepris des travaux sur le canal *Welland* ;

Réponse à une adresse.—Instructions données par le département des travaux publics à *M. Johnston* pour l'exploration de la partie de la rivière des *Ontaouais* qui est située entre le pied des rapides de *Pâquet* et la tête de l'*Ile des Alouettes*.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. Hamilton (Kingston)*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 9 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Price.</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Houlan,</i>	<i>Read.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Piquet,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Hamilton (Kingston)* :—d'*Eliza Jane Elliott* et autres, de *Whitby*;—du conseil municipal du comté de *Leeds*;—de la corporation du village de *Dresden*,—et du conseil municipal du township de *Crosby Nord*, dans le comté de *Leeds*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Seymour* :—du conseil municipal du township de *Mara*, dans le comté d'*Ontario*;—et du conseil municipal du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Shaw* :—de *B. S. Snyder* et autres, de *Port Elmsley*, dans le comté de *Lanark*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Flint* :—du conseil municipal du township de *Monaghan Sud*, dans le comté de *Peterborough*;—et de *Henry Shaw* et autres, du comté d'*Haliburton*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Leonard* :—de *James Major* et autres, de *Corrunna*, dans le comté de *Lambton*;—du conseil municipal du township de *Sarnia*;—du conseil municipal du township d'*Elfrid*,—et du conseil municipal du comté de *Kent*.

Par l'honorable Président :—du conseil municipal du township de *Oakland*,—et du conseil municipal du township d'*Onondaga*, dans le comté de *Brant*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* :—d'*Edvard Botterell*, de la cité d'*Ottawa*.

Ordonné, que la dernière pétition soit maintenant reçue et lue.

La dite pétition est alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

Ordonné, que la dite pétition d'*Edvard Botterell*, de la cité d'*Ottawa*, demandant une lettre de congé du service du Sénat, comme portier de cette Chambre jusqu'au mois de novembre dernier, et telle indemnité que cette honorable Chambre trouvera juste et raisonnable, soit renvoyée au comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du conseil exécutif de la chambre de commerce de la Puissance ; demandant que l'obligation de faire un dépôt suffisant entre les mains du gouvernement soit imposée à toutes les compagnies étrangères d'assurance sur la vie qui exercent leur négoce dans la Puissance ; et que pendant la présente session il soit pris par un officier public qualifié, des mesures pour établir un système rigide d'inspection et d'examen, de la condition financière de toutes les compagnies d'assurance contre le feu et sur la vie qui exercent leur négoce en *Canada*.

De la compagnie du chemin de fer du *Canada* central ; demandant que le temps fixé pour déposer les cartes, plans et livres de renvoi du dit chemin de fer, soit prolongé de deux ans, et que le temps fixé pour l'achèvement de la ligne soit prolongé de cinq ans de la date du premier septembre prochain, jusqu'à la fin de la session du parlement alors prochaine.

De *Damon Rivers Averill*, de *New-Centreville*, comté d'*Oswego*, dans l'État de *New-York*, un des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte qui l'autorise à prendre brevêt en *Canada* pour des perfectionnements dans la fabrication des peintures.

De *James Johnston* et autres, des townships de *Godmanchester* et *Elgin*, dans le comté d'*Huntingdon*, province de *Québec* ;—de *Hugh McLeod* et autres, de *William Gammond* et autres, de *James N. McLean* et autres, de *David M. Archibald* et autres, de *James S. Macdonald* et autres, de *George Horne* et autres, tous du comté de *Pictou* ;—de *George E. Hullert* et autres, du comté d'*Antigonish* ;—de *James Henderson* et autres, de *Jesse Bond Gibbs* et autres, de *James M. Filtmake* et autres, de *William Wilson*, et autres, du comté de *Guysborough* ;—de *William R. Robins* et autres, du comté d'*Annapolis* ;—de *G. M. Cobb* et autres, du comté de *Queen* ;—de *D. Hamilton* et autres, du comté *Inverness* ;—de *Joseph A. Lee* et autres, du comté de *King* ;—de *C. H. Denton* et autres, du comté de *Digby* ;—du révérend *James Bayle* et autres, du comté de *Pictou* ;—de *Joseph Himelun* et autres, de *Samuel Pierson* et autres, du comté d'*Halifax* ;—de *John Brown* et autres, de *Thomas B. Chisholm* et autres, de *J. W. D. Aitkins* et autres, du comté de *Colchester* ;—de *W. H. Smith* et autres, de *James Dunlop* et autres, de *Gordon Mackay* et autres, de *M. N. Adams* et autres, du comté de *Shelbourne* ;—de *Zaccheus Churchill* et autres, de *S. A. Rogers* et autres, de *James E. Nickerson*, et autres, du comté de *Yarmouth* ;—de *Robert Martin* et autres, de *Thomas P. Jones* et autres, de *D. McCready* et autres, du comté du *Cap Breton* ;—de *John W. Giles* et autres, de *William Pindrest* et autres, de *Elisha D. Dembys* et autres, de *L. Johnston* et autres, de *Donald McKinnon* et autres, de *James Fulton* et autres, du comté de *Cumberland* ;—de *Henry J. Sandford* et autres, de *Francis Parker* et autres, du comté de *Hants* ;—de *D. A. Steele* et autres, du comté de *Cumberland*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse* ;—de *William Curry* et autres, de *Elderslie* ;—de *Josias Greene* et autres, du township d'*Arran*, —et de *James George* et autres, du village de *Port Elgin*, dans le comté de *Bruce* ;—des conseils municipaux des townships de

Guillimbury Ouest, Nottawasaga et Roxborough;—de *A. H. Pridham* et autres, de la cité de *Toronto*,—et de *Mathew Gardiner* et autres, de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*;—de *Andrew Williamson* et autres, du township de *Seneca*;—et du conseil municipal du township d'*Haldimand*, dans le comté d'*Haldimand*;—du conseil municipal du township de *Sherbrooke Sud*;—et de *Hugh Bowland* et autres, des townships de *Ramsay* et *Lanark*, dans le comté de *Lanark*;—de *David G. Price* et autres, de *Croton*, dans le comté de *Kent*;—de *Thomas Baldwin* et autres, de la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*;—de *Chambers McRoberts* et autres, du township de *London*;—de *W. J. Waddilove* et autres; des *Munsees* de *Munsey Town*, de la tribu *Dela-ware*;—et de *James Mills* et autres, de *Milbourne*, dans le comté de *Middlesex*;—du révérend *W. T. Early* et autres, du township de *Finch*, dans le comté de *Stormont*;—de *Wm. Dumble* et autres, du comté d'*Haliburton*;—de *George Simms* et autres, du township de *Muskoka*, dans le district de *Muskoka*;—du conseil municipal de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton*;—de *J. D. Beatty* et autres, de *Parry Sound*, dans le district de *Parry Sound*;—de *E. Barker* et autres, de *Fergus*, dans le comté de *Wellington*;—du conseil municipal du township de *Dummer*;—et de *W. T. Dyer* et autres, de *Burleigh*, *Chandos* et *Anstruther*, dans le comté de *Peterborough*;—de *James Camplin* et autres, du township de *Reach*;—de *Sylvenus Jones* et autres, de *Port Perry*, dans le comté d'*Ontario*;—et des conseils municipaux des townships de *Clarke*, *Carden* et *Dalton*;—de *Thomas Farrow* et autres, de *Wingham*, dans le comté d'*Huron*;—de *J. Rutherford* et autres, de *Shakespeare*;—et du conseil municipal du township de *Logan*, dans le comté de *Perth*, tous dans la province d'*Ontario*:—et d'*Alexander McLeod* et autres, d'*Alberton*, dans le comté *Prince*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la banque du district de *Niagara* avec la banque impériale du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

"Page 1, ligne 29, après "*Ontario*" insérez "ou à des séances de ces assemblées générales tenues par suite d'un ajournement."

"Page 1, ligne 30, après "fusion" insérez "après avoir été confirmées par les actionnaires comme susdit."

"Page 1, ligne 32, retranchez tous les mots depuis "parfaite" jusqu'à "le" dans la 32^e ligne et insérez à leurs place "dès que,"

"Page 1, ligne 33, retranchez tous les mots après "acte" jusqu'à "De" dans la 34^e ligne et insérez à leur place les mots "aura été opéré au secrétariat d'Etat."

"Page 2, ligne 46, après "faire" insérez "et la dite banque Impériale du *Canada* possédera les pouvoirs qui seront énoncés audit acte de fusion, pour agir au nom et de la part de la dite banque du district de *Niagara* ou de ses actionnaires, relativement à tous biens et droits réservés ainsi qu'il est dit ci-dessus."

"Page 3, ligne 3, après "de" insérez "et par ou contre."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin,"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé: Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le débat sur la dite motion soit remis à demain et qu'il soit le premier item sur les ordres de ce jour.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte des brevets de 1872, et pour étendre l'application de cet acte, ainsi amendé, à l'île du Prince-Edouard" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et la Chambre des Communes des impressions du Parlement a présenté ses septième, huitième et neuvième rapports.

Ordonné, qu'ils soient reçus, et

Les dits rapports ont été lus par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
9 mars, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du parlement a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:

Ayant renvoyé à son sous-comité nommé pour surveiller le compte-rendu des débats de la Chambre des Communes la question de constater la dépense additionnelle que nécessiterait la publication des débats dans les deux langues, et comme il appert, par le 2nd rapport du dit sous-comité ci-annexé, que cette dépense est estimée à \$3,190.64, il recommande respectueusement que ce rapport soit adopté, et que les débats soient publiés dans les deux langues.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
8 mars, 1875.

Le sous-comité nommé pour surveiller le compte-rendu et la publication des débats de la Chambre des Communes a l'honneur de soumettre comme son second rapport:

Une estimation du coût de la publication d'une édition des débats en français, préparée en conformité d'une résolution du comité en date du 5 du courant, donnant instruction au sous-comité de constater le coût de l'impression, des débats, dans les deux langues. Cette estimation est basée sur mille pages de matière imprimée, et est comme suit:—

Traduction, 1,000 pages à \$1.50 par page.....	\$1,500 00
Impression, composition, 1,000 pages à \$1.13.....	1,130 00
Tirage, 375 marques à 40 cts.....	150 00
Pliage, 50,000 feuilles à 20 cts. par 100.....	100 00
Papier, 1,654 mains à 16 cts. par main.....	264 64
Reliure, 200 vols. à 23 cts.....	46 00

\$3,190 64

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
M. BOWELL,
A. H. DYMOND,
G. W. ROSS,
J. O. BUREAU.

CHAMBRE DE COMITÉ,
9 mars, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du parlement a l'honneur de présenter comme son huitième rapport :

Le second rapport de son sous-comité nommé pour examiner les comptes d'impression, il demande respectueusement l'adoption de la recommandation y contenue. Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
8 mars, 1875.

Le sous-comité nommé pour examiner les comptes d'impression à l'honneur de soumettre son second rapport comme suit :—

Ayant soigneusement examiné l'état de la dépense jusqu'à cette date pour le service des impressions du Parlement, et considérant la quantité d'ouvrage qui reste encore à faire avant la fin de la présente année fiscale, le sous-comité est d'avis que la somme affectée pour cet objet sera insuffisante pour faire face à la dépense nécessaire. En conséquence, il recommande respectueusement de demander un subside supplémentaire de \$10,000 dont il sera tenu compte de la manière ordinaire.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
GEO. W. ROSS,
M. BOWELL.

CHAMBRE DE COMITÉ,
9 mars, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du parlement a l'honneur de soumettre son neuvième rapport comme suit :

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Message, transmettant la correspondance relative à la commutation de la sentence de mort prononcée contre *Ambroise Lépine* ;

Réponse à une adresse.—Soumissions pour la construction de l'embranchement de la baie *Georgienne* du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec les ordres en conseil, etc ;

Réponse à une adresse.—Correspondance entre le gouvernement et la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent* au sujet du louage des quais en bas de *Québec*, etc ;

Rapport de *John Page*, Ecuyer, I. C., sur la navigation du *St. Laurent* ;

Réponse à une adresse.—Papiers relatifs au traité de réciprocité avec les *Etats-Unis*.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir :

Réponse à une adresse.—Etat numérique des employés de chaque département du service civil de la Puissance, avec leurs noms, âge, etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la Législature

de la *Nouvelle-Ecosse*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la banque *St. Jean-Baptiste*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour changer le nom de la compagnie impériale de construction, d'épargne et "de placement" en celui de "compagnie impériale de prêt et de placement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 10 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carroll,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Flint* :—de la société religieuse des amis en *Canada*.

Par l'honorable M. *Pâquet* :—de *Sévère Thérberge* et autres, de *St. Joseph*, district de *Beauce*, dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Benson* :—du conseil municipal du township *Whitchurch*, dans le comté de *York*,—et des conseils municipaux des townships de *St. Vincent*, *Derby* et *Sarawak*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Read* :—du révérend *George Jacques* et autres, du village indien *Saugeen*, du comté de *Bruce*;—de *Mary A. Moore* et autres, de *Westmeath*;—de *Thomas Elliott* et autres, du township de *Ross*, dans le comté de *Renfrew*;—et du conseil municipal du township de *Macaulay*, dans le district de *Muskoka*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Smith* :—d'*Arthur M. Jarvis* et autres.

Par l'honorable M. *Chinic* :—de *T. McGreevy*, président, et autres, actionnaires de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *John Rankin* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant qu'il soit fait certains amendements à la " charte de la compagnie d'assurance mutuelle du *Canada*."

De *Samuel W. Crowder* et autres, du township de *Mountain*, dans le comté de *Dundas*;—de la corporation de la ville de *Napanee*;—d'*Edward H. Poole* et autres, du comté de *Leeds*;—du révérend *G. S. White* et autres, du comté de *Lennox*;—de *J. K. Smith* et autres, du comté de *Waterloo*;—du révérend *J. A. Rogers* et autres, du comté de *Frontenac*;—de la corporation du village de *Port Perry*;—de la corporation de la ville de *Bowmanville*;—d'*Alexander Muir* et autres, de *Port Dathousie*;—de *William Watson* et autres, du village de *Weston*;—de *Charlotte Carley* et autres, de *Lasky*, dans le comté de *York*;—de *James Ramsbottom* et autres, d'*Ezra* et *Vesper*;—du conseil municipal de la ville de *Collingwood*;—du conseil municipal du comté de *Simcoe*;—du révérend *John McGuire* et autres, d'*Holland*;—de *James McMaghan* et autres, d'*Heathcote*;—d'*Isaac Baker* et autres, de *Sarawak*;—de *John Higginbotham* et autres, d'*Artemesia* et *Proton*;—du conseil municipal du township d'*Artemesia*, tous du comté de *Grey*;—de *John Conley* et autres, de *Goulburn*;—de *John Bell* et autres, de *North Gower*;—de *S. D. Thompson* et autres, de *Gloucester*;—de *William Arnold* et autres, de *Nepean*, dans le comté de *Carleton*;—de *Walter Amos* et autres, de *Castleford*;—de *Daniel Young* et autres, de *McNab*, dans le comté de *Renfrew*;—de *Robert Clark*, snr., et autres, de *New-Edinburgh*;—du conseil municipal du village de *New-Edinburgh*, dans le comté de *Russell*;—de *James Harris* et autres, du comté de *Simcoe*;—de *Peter Macdonald* et autres, de *H. C. Henderson* et autres, d'*Arnold Ross* et autres, de *James Irwin* et autres, du comté de *Bruce*;—de *George A. Laird* et autres, de *George Vanhorn* et autres, du révérend *James Dick* et autres, du comté de *York*;—d'*Alexander Mitchell* et autres, de *John Ross* et autres, du comté de *Wellington*;—de *John Edmund* et autres, d'*Edward Averill* et autres, du comté de *Wentworth*;—de *Christopher Green* et autres, d'*Agnes F. Ross* et autres, de *John P. Curran* et autres, du comté de *Bruce*;—de *James Smith* et autres, de *Thomas J. Lee* et autres, du comté de *Simcoe*;—de *John Cooney* et autres, du comté de *Peel*;—du conseil municipal du township d'*Eramosa*, dans le comté de *Wellington*;—du conseil municipal des townships d'*Edwardsburg* et *Pakenham*;—de *Thomas Nichol* et autres, du comté de *Lanark*;—de la corporation du village d'*Almonte*;—de *Bronson McLean* et autres, du comté de *Prescott*;—de *Robert Fripp* et autres, du comté de *Grenville*;—de *Robert Carson* et autres, du comté de *Dufferin*;—de *Wentworth Scarlett* et autres, du comté

de *Bothwell*;—du conseil municipal du township de *Lobo*;—de la corporation de la ville de *Chatham*;—de *J. C. Coulthard*, du comté de *Middlesex*;—d'*Adam Nichol* et autres, de *William George Shaw* et autres, de *Luke James* et autres, du comté de *Lambton*;—de *A. T. Cook* et autres, et de *Hugh Lynn* et autres, du comté d'*Elgin*;—du conseil municipal du township de *McDougall*;—de *A. Edwards* et autres, de *Zorra Est*, dans le comté d'*Oxford*;—du conseil municipal du township de *Blenheim*;—du conseil municipal du township de *Burford*, dans le comté de *Brant*;—du conseil municipal de la ville de *Mitchell*;—du conseil municipal de la ville de *Goderich*, dans le comté d'*Huron*, tous de la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Beauce* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

La Chambre conformément à l'ordre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Scott*:—que le bill intitulé "Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin," soit maintenant lu une seconde fois.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

La Chambre conformément à l'ordre a procédé à la prise en considération du sixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque *St. Jean-Baptiste*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wilson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour changer le nom de la compagnie impériale de construction, d'épargne et de placement" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte des brevets de 1872, et pour étendre l'application de cet acte, ainsi amendé, à l'*Ile du Prince-Edouard*,"

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs et le dégrèvement des biens engagés à la Couronne.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer la banque de *Londres* et du *Canada* et pour en changer le nom en celui de banque des Provinces Unies" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie industrielle d'assurance sur la vie" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts, et l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:

"Page 2, ligne 25, après le mot "province," insérez "et dans la province d'*Ontario*, les dits mots signifient la Cour de Pourvoi pour Erreur et d'Appel d'*Ontario*, "ainsi que les autres cours de cette province."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement,

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte pourvoyant à l'organisation du département du Secrétaire d'Etat du *Canada*" et informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill, sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*" a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ.

10 mars, 1875.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*," a, conformément à l'ordre de renvoi du 5 du courant, examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur de le rapporter sans amendement.

Votre comité joint à son rapport les ampliations des pièces de procédure jusqu'au jugement final devant la cour du banc de la Reine d'*Ontario*, dans la cause de *Peterson vs. Tuck* ; de la déposition faite par le défendeur *Tuck* dans la dite cause ; et du bill de plainte, de la réponse et du décret en la cour de chancellerie d'*Ontario*, dans la poursuite de *Peterson vs. Peterson*,—lesquelles ampliations ont été présentées à votre honorable Chambre lors de la lecture de la pétition du dit *Henry William Peterson*, et renvoyées à votre comité.

Et votre comité, conformément à la soixante et dix-neuvième règle de votre honorable Chambre, rapporte à votre honorable Chambre les dépositions par écrit des témoins qu'il a entendus sous serment, y compris celle du pétitionnaire, que votre comité, suivant les instructions de votre honorable Chambre, a examiné au sujet de toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties ; et transmet en même temps certains documents auxquels se réfèrent les dites dépositions.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

ENQUÊTE.

Archibald Henry Macdonald prête serment et dépose : Je réside dans le township de *Guelph* et j'exerce la profession d'avocat dans la ville de *Guelph*. Je connais *Henry William Peterson*, le pétitionnaire, et son épouse *Emma Peterson*. J'ai fait récemment des recherches dans le registre des mariages, à l'église *St. George de Guelph*, et, en présence du secrétaire de la fabrique, dans la sacristie de l'église, j'ai levé copie de l'inscription du mariage des dits *Henry William* et *Emma*. Cette copie, que je représente maintenant sous la cote D, est de mon écriture. Je crois que l'inscription sur le registre est de la main du révérend *Arthur Palmer*, pendant plusieurs années recteur de l'église *St. George* à *Guelph*, et que la signature au pied de cette inscription est la sienne. Je crois que les signatures apposées au dit acte sont celles de *Henry William Peterson* et *Emma Peterson* ; et que la signature "*Arthur Palmer*" sur la pièce écrite cotée E, qui m'est maintenant présentée, est celle du dit révérend *Arthur Palmer*, recteur de l'église *St. George de Guelph*. Je sais que le pétitionnaire et la dite *Emma Peterson* ont vécu ensemble comme mari et femme pendant plusieurs années. J'occupais en qualité de second conseil dans la cause de *Peterson vs. Peterson*, qui était une poursuite pour pension alimentaire intentée par la dite *Emma Peterson* contre le dit *Henry William Peterson*, à la cour de chancellerie d'*Ontario* ; et, comme tel, j'étais présent à la déposition que la dite *Emma* fit en cour à l'appui de sa demande. Je présente un affidavit, (F) fait par moi dans la présente instance devant *George Hay*, juge de paix du comté de *Carleton*, le cinquième jour de mars courant. Je viens de prendre lecture de cet affidavit : je déclare qu'il contient la vérité, et j'affirme de nouveau tout ce qu'il énonce.

ARCH. H. MACDONALD.

Pièce cotée D produite par le témoin ci-dessus nommé :

MARIAGES :

HENRY WM. PETERSON

DIOCÈSE DE TORONTO,

EGLISE ST. GEORGE,
Guelph, 21 novembre, 1860. }

Ce jour d'hui ont été mariés par moi *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, comté de *Wellington*, avocat, et *Emma Grange*, du même lieu, fille majeure

ARTHUR PALMER,
Recteur de l'Eglise St. George.

Ce mariage a été célébré entre nous :

HENRY WM. PETERSON,
EMMA GRANGE.

TÉMOINS :

A. LEMON,
T. C. WALLBRIDGE,
F. GRANGE.

EMMA GRANGE.

Pièce cotée E montrée au témoin ci-dessus nommé :

DIOCÈSE DE TORONTO,

EGLISE ST. GEORGE, Guelph, 21 novembre 1860.

Ce jour d'hui ont été mariés par moi *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, comté de *Wellington*, avocat, et *Emma Grange* du même lieu, fille majeure.

ARTHUR PALMER,
Recteur.

Ce mariage a été célébré entre nous :

(Signé.) HENRY WILLIAM PETERSON,
EMMA GRANGE.

Témoins :

A. LEMON,
T. C. WALLBRIDGE,
F. GRANGE.

Pour extrait conforme du registre des mariages de l'église *St. George*, ce 10^e jour de juillet, 1863.

ARTHUR PALMER,
Recteur.

Affidavit coté F, produit par le témoin ci-dessus nommé :—

SÉNAT, CANADA.

COMTÉ DE CARLETON, }
SAVOIR : }

Je, *Archibald Henry Macdonald*, du township de *Guelph*, exerçant la profession d'avocat, dans la ville de *Guelph*, comté de *Wellington*, province d'*Ontario*, fais serment et dépose :

1. Mon nom, le lieu de ma résidence et mon état, sont correctement énoncés ci-dessus.

2. Je suis et j'ai été depuis plusieurs années intimement lié avec *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, avocat, et avec *Emma*, sa femme, tous deux nommés dans la copie certifiée du bill, coté B, ci-annexé.

3. Mercredi, le vingt-quatrième jour de février, A.D. 1875, en la maison de *George John Grange*, son père, dans la dite ville de *Guelph*, j'ai signifié à la dite *Emma Peterson* une copie conforme de l'écrit ci-annexé, coté B, lequel écrit ainsi signifié était certifié par le greffier du Sénat être une copie conforme d'un bill intitulé "Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*" en progrès devant le Sénat, et aussi une copie conforme de l'écrit ci-annexé, coté C, lequel écrit ainsi signifié était certifié par le greffier du Sénat.

4. J'ai fait la dite signification à la dite *Emma Peterson* en lui montrant et exhibant les dits écrits, lui en expliquant la teneur, et les lui remettant et laissant entre les mains. Elle parut comprendre parfaitement ce qu'ils comportaient.

5. J'ai depuis comparé la copie annexée du "bill B" avec le bill original devant le Sénat; et c'est une copie conforme du dit bill original; et j'ai aussi comparé l'avis annexée "C" avec celui affiché à la porte du Sénat, et le premier est une copie conforme du second.

6. La dite *Emma Peterson* à qui j'ai fait la dite signification, est la femme de *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, née *Emma Grange*, contre laquelle il a demandé un bill de divorce.

ARCH. H. MACDONALD.

Assermenté devant moi, en la cité d'*Ottawa*,
 dans le comté de *Carleton*, ce 5e jour
 de mars, A. D. 1875,
 GEO. HAY,
 Juge de paix,
 Comté de *Carleton*.

Henry William Peterson prête serment et dépose :—Je suis le pétitionnaire dénommé dans le bill qui a été renvoyé à ce comité. Il n'existe aucune collusion entre ma femme et moi. Les faits sur lesquels ce bill est fondé se sont passés en juillet et août, 1872. Avec ma permission elle resta quelques mois chez moi après leur découverte, mais nous n'eûmes aucune relation ensemble. Au bout de ce temps,—en avril, 1873—elle s'en alla chez son père, elle n'a pas cessé d'y demeurer depuis. Mon action contre le Dr *Tuck* a pris commencement dans le mois de mai, 1873 et a été mise à fin en octobre 1873. Les dommages-intérêts auxquels il a été condamné n'ont pas été payés. Madame *Peterson* a réclamé de moi en justice une pension alimentaire. Pour ma défense, j'ai allégué les faits d'adultère commis par elle avec le Dr *Tuck*, et elle a été en conséquence déboutée de sa demande. Je n'ai eu avec elle aucune conversation de nature à lui faire connaître mon intention de divorcer.

Je produis un bref d'exécution basé sur le jugement qui a été rendu en ma faveur dans mon action contre le Dr *Tuck*, avec le rapport de *nilla bona* inscrit par le shérif sur le dos de la pièce. J'ai fait examiner le défendeur devant le juge de la cour du comté de *Wellington* au sujet de ses biens; sa déposition, entendue sous serment, a constaté qu'il ne possédait rien. J'ai donné ordre à mon solliciteur de poursuivre l'exécution. J'ai usé de toute la diligence possible pour recouvrer les dommages-intérêts qui m'ont été adjugés par le verdict, mais sans résultat. C'est le 10 août, 1872, que j'ai eu le premier avis de l'infidélité de ma femme. Je n'ai su qu'après cette date les fréquentes visites que le Dr *Tuck* lui avait faites auparavant en mon absence. Lorsque j'appris ses habitudes de dissipation, je ne voulus point la chasser de ma maison, parce qu'elle était la mère de mes enfants. Je m'attendais d'ailleurs que ses amis la retireraient et prendraient des dispositions pour son avenir. Il fut même dit qu'un de ses oncles, qui devait s'en retourner en *Ecosse* au printemps de 1873, pourrait l'emmener avec lui. Après que j'eus découvert son adultère avec *Tuck*, nous n'eûmes

ensemble aucune relation, aucune communication quelconque. Elle occupait un appartement à part. J'ai cessé de cohabiter avec elle le 9 août, 1872. Dans l'intervalle, elle alla plusieurs fois chez son père, et reçut chez moi les visites de ses parents. Elle n'était point prisonnière, mais elle avait toute liberté de sortir et de rentrer comme elle voulait. J'ai cinq enfants; l'aîné n'a pas encore quatorze ans, le plus jeune a quatre ans faits. C'est la mère de ma femme, qui, un jour qu'elle était venue chez moi, dit que ma femme ferait peut-être bien de suivre son oncle en *Ecosse*. Celui-ci se proposait d'abord de retourner en *Ecosse* en janvier 1873, mais il partit un peu plus tard.

HENRY WM. PETERSON.

Writ d'exécution coté, G, produit par le pétitionnaire :—

ONTARIO, }

SAVOIR :

FI. FA.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi.

Au shérif du comté de *Wellington*,

Salut :

Nous vous commandons de prélever sur les biens et effets qui dans votre juridiction se trouvent appartenir à *Herbert F. Tuck*, cinq mille cent dix-neuf piastres et quarante cents, pour laquelle somme *Henry William Peterson* a dernièrement dans notre cour du Banc de la Reine, devant les juges de notre dite cour à *Toronto*, obtenu jugement, tant pour les dommages-intérêts à lui causés par le dit *Herbert F. Tuck* que pour certains griefs reçus de lui et pour les frais et dépens de son procès contre lui, suivant la conviction prononcée contre le défendeur, comme il appert au dossier; et de produire cette somme devant nos dits juges à *Toronto*, immédiatement après l'exécution du présent, pour qu'elle soit remise au demandeur. Et vous rendrez compte de la manière dont vous aurez exécuté notre présent bref, à nos dits juges, à *Toronto*, immédiatement après l'exécution d'icelui; et ayez alors le présent bref.

TÉMOIN : L'honorable *William Buell Richards*, juge en chef de notre dite cour, à *Toronto*, le 21e jour de novembre A. D. 1873.

ALAN CAMERON.

W. H. BOWLBY,
Procureur du demandeur.

Emané du bureau du député greffier de la Couronne et des Plaids dans et pour le comté de *Waterloo*.

J. COLQUHOUN,
Député greffier.

M. le Shérif.—Prélevez la somme de \$5,000 pour dommages-intérêts et la somme de \$119.40 pour frais taxés en cette cause, avec intérêt de ce 21e jour de novembre, A. D. 1873; aussi la somme de \$5.00 pour le présent bref, avec vos honoraires, votre commission et vos dépenses casuelles.

Je suis etc.,

A GEO. J. GRANGE, écr., }
Shérif de *Wellington*. }

W. H. BOWLBY,
Procureur du demandeur.

B. R.—Enregistré 22 novembre, 1873.

PETERSON

vs.

TUCK.

Pi fa contre les biens.

Ce bref a été émis à la demande de *Ward Hamilton Bowlby*, de la ville de *Berlin*, dans le comté de *Waterloo*, procureur du demandeur nommé de l'autre part.

W. H. BOWLBY,

Procureur du demandeur.

Nulla bona,

Réponse de *George J. Grange*, shérif, par G. S. G., honoraire \$1.75.

George S. Herod prête serment et dépose :—Je suis médecin. Je réside et j'exerce ma profession dans la ville de *Guelph*. Au mois de juillet 1872, il y avait plusieurs années que j'étais le médecin ordinaire de la famille du pétitionnaire. En février 1872, je rencontrai *M. Peterson* dans la rue. Il me dit que *Mme. Peterson* souffrait d'un rhume, et me pria d'aller la voir. C'était, d'après mon journal, le 29 février, 1872. Je me rendis chez lui. Devant la porte, était arrêtée la voiture du *Dr Tuck*. Je sonnai; un domestique m'ouvrit et me fit entrer dans le salon. Entre cette chambre et la salle à manger il y avait une porte pliante. J'étais debout auprès d'une table, et je feuilletais un livre, lorsque j'entendis des voix dans la chambre voisine; une de ces voix, que je reconnus, était celle du *Dr Tuck*. Je ne pouvais saisir les paroles,—on s'était mis à parler bas,—mais la voix du *Dr Tuck* a un accent particulier. Après dix minutes ou un quart-d'heure d'attente, je vis madame *Peterson* entrer dans la chambre où j'étais. Elle paraissait très-émue et agitée. Je lui dis que *M. Peterson* m'avait prié de venir la voir. J'auscultai sa poitrine, et constatai l'absence de toute affection ayant quelque gravité. Je quittai alors madame *Peterson*, en lui disant que je lui enverrais une préparation à prendre. Je ne la revis ensuite que le 12 août, 1872, à la demande de son mari. Elle était au lit, dans sa chambre. D'après son attitude et ses paroles, je jugeai qu'elle était très-fortement sous l'influence de quelque boisson spiritueuse; je pensai donc qu'il valait mieux revenir la voir. Dans le corridor, je rencontrai *M. Peterson*; je lui dis dans quel état se trouvait sa femme, et je lui conseillai de mettre sous clef les liqueurs enivrantes qu'il avait chez lui. Le lendemain matin, lorsque je revins la voir, elle était sobre.

Par une auscultation soigneuse, je m'assurai que son affection était un rhume de poitrine. Je lui défendis l'usage de tout stimulant, et au bout d'une quinzaine de jours, sa santé était entièrement rétablie. Je suis d'avis que, dans l'état où elle était, l'usage des stimulants eût été très-nuisible. 'Je n'ai pas vu le docteur *Tuck* le 29 août, 1872, j'ai seulement entendu sa voix. Madame *Peterson* ne me parla point de lui. Elle n'était nullement, ce jour-là, sous l'influence des boissons alcooliques. J'attribue son embarras à ce qu'il y avait deux médecins chez elle qui pourtant n'y étaient pas venus pour consulter ensemble.

GEORGE S. HEROD.

Christopher Kress prête serment et dépose: Je demeure à *Preston*, où je tiens les bains d'eau minérale de *Preston*. Je me souviens que, le 9 juillet 1872, *M. et Mme Peterson* et le *Dr Tuck* vinrent à mon établissement. Le *Dr Tuck* me demanda des chambres, en présence de *Mme Peterson*. Il les voulait contiguës, afin de pouvoir, disait-il, donner ses soins à *Mme Peterson* pendant la nuit. C'est ce qu'il me dit par trois fois en présence de cette dame. Je n'avais que deux chambres vacantes, l'une était située au-dessus de la buvette et l'autre dans une aile, à une distance de cinquante pieds; on pouvait arriver à cette dernière par différents escaliers. Je leur donnai donc ces chambres, dont ils prirent possession. *M. Peterson* s'y trouvait cette nuit-là. Il n'était pas présent lorsque la demande ci-dessus m'avait été faite; mais ce fut lui qui finalement arrêta et loua les chambres. Le-*Dr Tuck* et *M. Peterson* repartirent le lendemain dans la matinée. *Preston* est à treize milles de *Guelph*.

Madame *Peterson* était restée chez moi. Le même soir, vers le coucher du soleil, le Dr *Tuck* revint, dans un buggy attelé d'un cheval. La bête paraissait avoir été menée très vite, comme chacun en fit la remarque. Moi-même je le dis au Dr *Tuck*. Il soupa et passa la nuit dans ma maison. Il eût pu venir en chemin de fer. Pendant la soirée, madame *Peterson* et le Dr *Tuck* se promènèrent ensemble, bras dessus bras dessous, dans le vestibule et dans le jardin. La nuit était tombée lorsqu'ils s'en allèrent au jardin. Je les vis pour la dernière fois sur les 11 heures. Ils étaient alors au pied d'un escalier conduisant à la chambre du Dr *Tuck*. Ensuite, je les perdis de vue. Je me rendis à la chambre de madame *Peterson*, et je regardai par le trou de la serrure, mais il me fut impossible de rien voir, bien qu'il y eût de la lumière dans la pièce. Je ne frappai pas à la porte de cette chambre. J'allai ensuite à la chambre du Dr *Tuck*, qui ouvrait sur un petit salon. Je traversai celui-ci, après avoir frappé à la porte sans recevoir de réponse; arrivé à celle du Dr *Tuck*, j'eus soin de ne pas frapper et je voulus entrer tout de suite, mais je ne le pus pas, la porte étant fermée à la clef. Je ne pus voir s'il y avait de la lumière, ni par le trou de la serrure ni autrement. Alors je m'en allai. Depuis que je les avais perdus de vue jusqu'à ce moment, il s'était écoulé une quinzaine de minutes environ. Dans l'intervalle j'avais fait le tour de la maison sans les rencontrer. Le lendemain matin, avant son départ, le Dr *Tuck* me dit que j'eusse à faire porter à la chambre de madame *Peterson* une bouteille de ma meilleure boisson, qu'il la lui fallait. J'ordonnai à mon garçon de lui monter une bouteille de mon meilleur vin blanc. Il était alors environ 8 heures. Le soir, je vis madame *Peterson* couchée. J'étais allé dans sa chambre parce qu'une dame, pensionnaire de ma maison, venait de me dire que madame *Peterson* avait trop bu de vin et qu'elle était tombée et s'était fait mal. Je la trouvai le visage couvert d'un linge mouillé. Je ne lui parlai pas; elle ne me dit rien non plus. Elle était étendue sur le dos. Je la vis ensuite et je remarquai qu'elle avait une coupure sur l'œil. Le Dr *Tuck* reparut encore chez moi avant le départ de madame *Peterson*. Cela eut lieu quelques jours plus tard. Il était en compagnie d'un monsieur et d'une dame. Après le départ de madame *Peterson*, je visitai sa chambre, et j'y trouvai une ou deux bouteilles, sans compter celles que j'avais fait monter—l'une qui avait contenu du brandy et l'autre du vin. Il y avait trois bouteilles dans sa chambre, une vide de brandy et les autres vides de vin. M. *Peterson* ne vint pas chercher sa femme. A cause des objections de plusieurs dames contre son séjour dans ma maison, j'avais dit au Dr *Tuck* de l'emmener; ce qu'il fit. Elle partit le 13 juillet. Je ne racontai à M. *Peterson* ce qui s'était passé dans ma maison qu'environ deux mois après, un jour qu'il était venu chez moi et avait voulu savoir les choses.

CHRISTOPHER KRESS.

James Smitt prête serment et dépose : Je suis garçon de buvette. Je réside à *Galt*. En juillet 1872, je demeurais à *Preston*, où j'étais au service de M. *Kress*, le dernier témoin entendu. J'ai vu le Dr *Tuck*. Je me rappelle qu'il vint à l'hôtel, le 10 juillet 1872, dans la soirée. Il arriva dans un buggy à un cheval. Madame *Peterson* était alors à la maison, et y avait couché la nuit précédente. Je remarquai que le cheval du Dr *Tuck*, lorsqu'il s'arrêta devant la porte, paraissait avoir été surmené. Le Dr *Tuck* et madame *Peterson* passèrent la soirée ensemble. Je les vis se promener de long en large, dans le vestibule, en se donnant le bras, puis descendre au jardin, et y continuer leur promenade bras dessus bras dessous. Le Dr *Tuck* paraissait témoigner des attentions plus qu'ordinaires à madame *Peterson*. Je portai une bouteille de vin dans la chambre de madame *Peterson* sur l'ordre du Dr *Tuck*, le soir du 10 juillet, à son arrivée. Je vis madame *Peterson* entre une heure et deux heures le lendemain. Elle était dehors en chemise, dans la cour, près de la maison de bain. Elle me parut ou folle ou ivre; je la crus ivre. Elle avait un œil très-poché. Une des filles de service la fit entrer dans la salle de bain. Cela se passa le 11 juillet. Il me semble que ce fut le lendemain, le 12, que madame *Peterson* quitta la maison. Après son départ je montai à sa chambre, et j'y trouvai deux bouteilles qui avaient contenu du vin,

et qui venaient de notre buvette, et deux autres bouteilles vides de brandy, qui venaient d'ailleurs.

JAMES SMITT.

Melvina Roat prête serment et dépose: Je suis une femme mariée. Le nom de mon mari est *Henry Roat*. Au mois d'août 1872, il tenait un hôtel à *Berlin*. C'était un assez grand hôtel. Je me rappelle que madame *Peterson* y vint et y passa, vers ce temps-là, quelques jours avec ses enfants. Je me rappelle que le Dr *Tuck* vint à l'hôtel pendant que madame *Peterson* y était. Il vint un mardi. M. *Peterson* était à *Berlin* alors, mais non à notre hôtel. Le Dr *Tuck* ne passa pas la nuit cette fois. Une couple de jours après, le Dr *Tuck* revint. M. *Peterson* n'était plus là. Le Dr *Tuck* passa la nuit. Je le vis emporter la lampe du salon, où était madame *Peterson*, et placer cette lampe dans le vestibule. Après être restés ensemble à la noirceur pendant un bon bout de temps, je les entendis se parler, mais sans saisir ce qu'ils se disaient. Ils parlaient à voix basse. Je me mis en position d'observer de la porte d'une chambre voisine du salon. De là, je pouvais voir la porte du salon et la porte de la chambre de madame *Peterson*. La maison était encombrée ce soir-là. Mon mari demanda au Dr *Tuck* de remettre une chambre à coucher qu'il avait prise. Le docteur offrit de coucher dans le salon, pourvu qu'on lui donnât des oreillers. Je vis madame *Peterson* sortir du salon et aller dans la chambre où étaient ses enfants avec leur bonne. Elle retourna ensuite au salon, puis en sortit et passa dans sa chambre. Elle sortit ensuite de sa chambre, avec un vêtement plus léger. Elle rentra dans le salon, et je l'entendis converser avec le Dr *Tuck*. Elle retourna dans la chambre des enfants, en sortit et rentra dans sa chambre. Après cela elle rapporta la lampe de sa chambre et la plaça sur le poêle du vestibule. Elle rentra de nouveau dans sa chambre en en laissant la porte entrebâillée. Peu de temps après, je vis le Dr *Tuck* sortir du salon et passer dans la chambre de madame *Peterson*. Il n'avait ni habit, ni bottes, ni chapeau. J'avais alors changé de place; j'étais montée dans l'escalier du troisième étage, après que madame *Peterson* eût sorti la lampe. Le Dr *Tuck* marchait sur le bout des pieds lorsque je le vis aller à la chambre de madame *Peterson*. J'entendis fermer la porte à clef, après qu'il fut entré. Je restai où j'étais pendant quelques minutes; puis je descendis et racontai à mon mari ce que j'avais vu. Il était occupé alors. Je retournai sans lui continuer à faire le guet. Au bout de dix à quinze minutes, il me rejoignit. Il était alors entre neuf et dix heures du soir. Mon mari et moi nous entrâmes dans le salon, où nous trouvâmes l'habit, le chapeau et les bottes du Dr *Tuck*. Quant au docteur, il n'y était pas. Mon mari était très-indigné. Il descendit, et je restai à faire le guet jusque vers onze heures. Je retournai alors au salon et ne vis que ce que j'avais vu auparavant. Le lendemain, j'informai un cousin de monsieur *Peterson* de ce qui s'était passé. Il vint me demander les détails, le fait lui ayant été appris par mon mari. Cela avait lieu le vendredi dans la matinée. Le même jour dans l'après-midi, M. *Peterson* vint chercher sa femme. Le Dr *Tuck* partit à trois heures ce même jour. Monsieur *Peterson* vint à six heures. Le lendemain, samedi, M. *Peterson* vint de nouveau et m'interrogea, et je lui donnai les détails que je viens de faire connaître. Il n'était pas possible que le Dr *Tuck* sortît de la chambre de madame *Peterson*, après s'y être enfermé à clef, comme je l'ai dit, sans que je le visse, jusqu'après onze heures. J'ai été examiné comme témoin dans le procès entre M. *Peterson* et le Dr *Tuck*, et aussi dans la cause de Mme *Peterson* contre M. *Peterson* pour provision alimentaire. La raison que j'avais d'observer madame *Peterson* et le Dr *Tuck* était que j'avais entendu parler de leurs faits et gestes à *Preston* par des dames américaines, qui avaient passé quelque temps à l'hôtel en cet endroit et étaient ensuite venues à notre maison.

MELVINA ROAT.

Henry Roat prête serment et dépose: Je suis hôtelier par état. En août, 1872, je tenais un hôtel à *Berlin*. Je suis le mari du témoin entendu en dernier lieu. Je me rappelle le 9 août, 1872. Madame *Peterson* logeait alors chez moi. Monsieur *Peterson* n'était pas alors chez moi. Il y était venu quelques jours auparavant. Je

connais le docteur *Tuck*. Il vint le 9. Je lui préparai une chambre au commencement de la soirée. C'était une chambre à coucher. Lui ayant fait la remarque que la maison était pleine, il dit qu'il coucherait sur un canapé dans le salon en haut. Au mieux de ma connaissance, il n'a pas occupé ce salon. Madame *Roat* me demanda d'aller à ce salon entre neuf et dix heures ce soir-là. J'ouvris la porte, entrai, et fis le tour de la chambre, mais n'y vis personne. J'y vis seulement un habit, un chapeau et des bottes. Au mieux de ma connaissance, ces effets étaient ceux du Dr *Tuck*. Le lendemain matin, je rencontrai le cousin de madame *Peterson* et lui dit que le Dr *Tuck* était chez moi, et que, s'il voulait en savoir davantage, il n'avait qu'à s'adresser à ma femme. Je sais que madame *Peterson* a été dans la chambre du Dr *Tuck* pendant la soirée du 9. Il lui fit beaucoup d'attentions, ce qui fut remarqué.

HENRY ROAT.

Mary Aherns prête serment et dépose : Au mois d'août 1872, j'étais en service à l'hôtel de M. *Roat*, à *Berlin*. Je me rappelle le matin du dix août. Je servais les tables dans la salle à manger. Ce matin-là, j'eus à monter au second pour aller chercher un pot à eau. J'allai d'abord au salon, et n'en trouvant point là, j'allai frapper à la porte de la chambre No. 7. Ne recevant point de réponse, j'ouvris et j'entrai. Je vis dans la chambre le Dr *Tuck* et madame *Peterson*. Celle-ci était étendue sur le lit, la tête sur l'oreiller, ses habits retroussés jusqu'aux genoux. Le Dr *Tuck* était étendu sur le pied du lit. Lorsque j'entrai, il descendit du lit et alla s'asseoir près de la fenêtre. Je sortis et tirai la porte, et allai dire ce que je venais de voir à madame *Roat*. Le lendemain on me demanda de dire ce que je savais à M. *Peterson*; ce que je fis. J'ai été entendue comme témoin dans une action en loi et sur un bref en chancellerie au sujet de cette affaire. J'ai parfaitement vu ce j'ai dit avoir vu en entrant dans la chambre, et je ne puis pas m'être trompée. La chambre avait été occupée par les enfants de madame *Peterson* et leur bonne. C'est entre midi et une heure de l'après-midi que j'ai vu le Dr *Tuck* et madame *Peterson* dans la chambre. Il n'y avait personne autre dans la chambre à ce moment. Je n'ai point vu les enfants auprès.

MARY AHERNS.

Jane Ludlow prête serment et dépose : J'étais servante chez M. *Peterson* en 1872, et je l'étais depuis un certain temps. Je me rappelle le temps où le trouble a commencé entre monsieur et madame *Peterson*. Le Dr *Tuck* venait à la maison depuis quelques mois avant le commencement de ces troubles. Ses visites étaient des visites d'ami. Il venait lorsqu'elle avait besoin d'avis de médecin, et en d'autres occasions. Il venait le matin et l'après-midi pendant l'absence de M. *Peterson*. Ses visites duraient de deux à trois heures, et étaient fréquentes par fois. Le Dr *Tuck* est marié. Sa femme était alors en *Angleterre*. Je me rappelle le jour que M. *Peterson* a ramené sa femme de *Berlin*. Je sais qu'il y avait ce jour-là quelque difficulté entre eux. J'appris le dimanche suivant, et je sais que madame *Peterson* savait alors qu'elle était accusée d'avoir commis une offense avec le Dr *Tuck*. Je parlai à madame *Peterson* de la visite qu'elle avait faite chez le Dr *Tuck* ce soir-là. Comme je revenais de l'église, ce même soir, sa sœur, madame *Connelly*, me demanda où elle était; à quoi je répondis que je n'en savais rien. Je l'avais laissé prenant le thé au moment où j'étais partie pour aller à l'église. Son père qui était aussi présent, me fit la même question. Il était venu en voiture. Elle me dit plus tard qu'elle avait été chez le Dr *Tuck* ce soir-là, et que par malheur, sa sœur et son père y étaient venus, et l'avaient trouvée avec le Dr dans le salon. Elle parla comme si elle eût été surprise en sa compagnie. Elle dit qu'elle ne désirait pas que M. *Peterson* le sût. Je me rappelle le samedi qui a précédé ce dimanche. Une des petites filles du Dr *Tuck* vint à la maison avec une lettre: c'était vers midi ou de bonne heure dans l'après-midi. Elle demanda à voir madame *Peterson*. Elle ne dit pas ce qu'elle lui voulait. Elle la vit et lui remit une lettre. Elle paraissait vouloir remettre la lettre à madame *Peterson* en personne. Madame *Peterson* était en haut lorsqu'elle fut demandée. Elle descendit après avoir été prévenue. J'ai continué après cela à

rester chez monsieur et madame *Peterson*. Ils ne cohabitaient pas ensemble comme mari et femme. Madame *Peterson* avait sa chambre à part. Monsieur *Peterson* avait une chambre dans une autre partie de la maison, chambre qu'il avait arrangée pour lui. Madame *Peterson* mangeait dans sa chambre, en haut. Monsieur *Peterson* et les enfants prenaient leurs repas dans la salle à manger. Madame *Peterson* est demeurée dans la maison de son mari pendant quelques mois après le commencement du trouble entre eux. Quelquefois, dans le cours de ces mois, j'ai entendu M. *Peterson* user de paroles dures envers elle, mais il ne l'a pas traitée avec cruauté. Elle n'était soumise à aucune contrainte. Elle est partie de son plein gré. Quelque temps avant le trouble, j'avais remarqué que madame *Peterson* prenait des spiritueux en l'absence de M. *Peterson*. Je n'ai rien vu de tel au temps de mon entrée dans la maison, il y a cinq ans. Il s'écoula plus d'une année avant que je remarquasse quoi que ce soit de ce genre. Je l'ai vue ivre plusieurs fois depuis les troubles. Quelque temps auparavant—il y a environ six mois—il avait fallu l'aider à gagner sa chambre; elle ne se tenait plus. Je ne pensai pas alors qu'elle était ivre, mais je le pense maintenant. C'était pendant le temps que les visites du Dr *Tuck* étaient si fréquentes. J'ai rendu témoignage dans la cause de monsieur *Peterson* contre le Dr *Tuck*, et aussi dans la poursuite en chancellerie portée par madame *Peterson* contre M. *Peterson*.

JANE LUDLOW.

Archibald Henry Macdonald ayant été rappelé, dépose : La pièce, cotée G, que je représente maintenant a été produite dans la poursuite portée par madame *Peterson* contre son mari en demande de provision alimentaire. Cette pièce ayant été alors présentée à madame *Peterson*, elle dit en ma présence, et je l'entendis, que l'écriture était la sienne. La pièce, cotée H, qui m'est représentée portant être une ampliation du rôle de jugement dans la cause de *Peterson vs. Tuck*, dans la Cour du Banc de la Reine d'*Ontario*, est une ampliation du dit rôle de jugement; et les écrits, cotés I et J, qui me sont représentés, portant être des copies certifiées du bill et de la réponse dans la cause de *Peterson vs. Peterson* portée devant la Cour de Chancellerie d'*Ontario*, sont des copies certifiées comme telles par le maître-adjoint de cette cour à *Guelph*; et l'écrit coté K qui m'est représenté est le décret original rendu dans ce procès.

ARCH. H. MACDONALD.

Lettre, cotée G, produite par le témoin ci-dessus nommé :

MON CHER DR TUCK.—Si vous pensez un instant que je puisse suivre votre avis et me tenir tranquille, vous vous trompez. Il est impossible de vivre dans la situation où je me trouve actuellement.

J'ai eu une longue conversation avec M. P.... hier au soir. Les choses ne se sont pas améliorées, et je ne pense pas qu'elles s'améliorent jamais. Tenons-nous-en à ce que nous avons dit d'abord, mais je ne serai pas ici bien longtemps; dans quelques jours tout sera réglé; il m'a laissé cela à faire. J'écris très à la hâte de crainte que quelqu'un ne me voie; et j'espère avoir de vos nouvelles.

Croyez-moi,

Toute à vous,

EMMA PETERSON.

Brûlez cette lettre comme je brûle les vôtres.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, a proposé :

Que le dit rapport et les dits témoignages soient imprimés et qu'ils soient pris en considération avec le bill par cette Chambre vendredi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *McClelan*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 11 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith.</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Gubvremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Leonard* :—de *Joshua Irvine* et autres, du township de *Lobo*, dans le comté de *Middlesex*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins* :—du conseil municipal du township de *Bruce*, dans le comté de *Bruce*;—et du conseil municipal du township de *Elderslie*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Simpson* :—de *F. Cole* et autres, du comté de *Victoria*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Chinic* :—de la compagnie des vapeurs de *Québec* et des ports du golfe.

Par l'honorable M. *Brown* :—de *Jas. Jarvis* et autres, de *Madoc*, dans le comté de *Hastings*;—de la corporation de la ville de *Brampton*;—et des conseils municipaux des villages d'*Embros* et *Trenton*, province d'*Ontario*;

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Eliza Jane Elliott* et autres, de *Whitby*;—du conseil municipal du comté de *Leeds*—de la corporation du village de *Dresden*,—et du conseil municipal du township de *Crosby Nord*, dans le comté de *Leeds*,—du conseil municipal du township de *Muir*, dans le comté d'*Ontario*;—et du conseil municipal du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*;—de *B. S. Snyder* et autres, de *Port Elmsley*, dans le comté de *Lanark*;—du conseil municipal du township de *Monaghan Sud*, dans le comté de *Peterborough*;

—et de *Henry Shaw* et autres, du comté d'*Haliburton*;—de *James Major* et autres, de *Corrunna*, dans le comté de *Lambton*;—du conseil municipal du township de *Sarnia*;—du conseil municipal du township d'*Ekfrid*;—et du conseil municipal du comté de *Kent*;—du conseil municipal du township de *Oakland*;—et du conseil municipal du township d'*Onondaga*, dans le comté de *Brant*, tous dans la province d'*Ontario*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable *M. Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du onzième jour de février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes annonces et soumissions, de tous contrats et rapports, de toute correspondance et de tous affidavits, qui ont trait à la construction d'estacades, de jetées et autres ouvrages sur la rivière *Gatineau*, l'hiver dernier, avec un état du coût de ces ouvrages.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[Voir documents de la session.]

L'honorable *M. Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport,—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 11 mars, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son dixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions ci-dessous et trouvé qu'en chaque cas il y a eu avis suffisant; savoir, les pétitions :

De la chambre de commerce de la ville de *Lévis*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation;

De la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*, demandant un acte pour remanier son compte de capital, changer la largeur de sa voie ferrée, consolider son capital d'emprunt, refondre les dispositions statutaires qui la concernent, et pour d'autres objets;

De la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly et Sorel*, demandant un acte pour changer son nom social en celui de "compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland et Boston*," et pour d'autres objets;

De *Damon Rivers Averill*, de *New-Centreville*, comté d'*Oswégo*, dans l'état de *New-York*, un des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte qui lui permette de prendre un brevet d'invention en *Canada* pour certains perfectionnements dans la fabrication des peintures;

Et de *John Rankin* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant certains amendements à la charte de la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, dite du *Canada*.

Votre comité a examiné aussi les pétitions :

De la compagnie canadienne de navigation, demandant un acte à l'effet de faire disparaître certains doutes touchant les pouvoirs conférés à la dite compagnie par l'acte 31 *Vic.*, ch. 21, en déclarant que les directeurs pourront, avec le consentement des actionnaires, disposer du fonds social pour acquérir des actions de capital de toute autre compagnie incorporée;

Et de *Thomas McGreevy*, M. P., et autres, de la cité de *Québec*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie du chemin de fer direct de *Québec* au lac *Huron*;" et votre comité a trouvé que, dans le cas de ces deux pétitions, l'avis n'a pas eu une durée suffisante.

Néanmoins, votre comité recommande de suspendre à leur égard la 51^e règle, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'éprouve aucun préjudice par suite de la susdite irrégularité.

Votre comité a examiné aussi la pétition de *François-Xavier Galarneau*, de l'*Assomption*, et de *Magloire Cléophas Galarneau*, de la cité de *Montréal*, demandant un acte qui les autorise à construire un pont de péage sur la rivière l'*Assomption*, à un endroit appelé *Le Portage*; et a trouvé que l'avis n'a pas eu une durée suffisante.

Votre comité, néanmoins, recommande de suspendre dans ce cas-ci la 51^e règle, vu qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

WM. MILLER,

Président.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Miller* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance de l'Ouest et les autres actes y relatifs, et pour concéder de plus amples pouvoirs à la dite compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Penny* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser *Damon Rivers Averill* à prendre brevet pour des perfectionnements dans la fabrication des peintures."

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été ordonné qu'il soit imprimé et lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le délai pour la réception des pétitions des bills privés, soit prolongé au dix-neuvième jour de mars courant, et que le délai pour présenter des bills privés du Sénat soit prolongé au vingt-deuxième jour de mars courant.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*];

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 12 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Müller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Pâquet,</i>	
<i>Cormier,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Benson* :—de *James Durkee* et autres, de *Smithville* dans le comté de *Lincoln*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. McDonald* :—de *J. H. Flagg* et autres, de la ville de *Mitchell*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. McClelan* :—de *J. L. Simpson* et treize mille autres, de la province du *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *Sévère Thérberge* et autres, de *St. Joseph*, district de *Beauce*, province de *Québec*; demandant que l'on prenne les moyens nécessaires pour déposer l'honorable *Joseph Noël Bossé*, un des juges de la cour supérieure de la province de *Québec*.

D'*Arthur M. Jarvis* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant un acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime et contre l'incendie dite *Empire*.

De *T. McGreevy*, président, et autres, actionnaires de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, incorporée jusqu'à présent sous le nom de compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*, demandant que le nom de la dite compagnie soit changé en celui de compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, et que son capital soit

augmenté jusqu'à concurrence de la somme d'un million de piastres, et pour d'autres objets.

De la société religieuse des amis en *Canada*;—du conseil municipal du township *Whitchurch*, dans le comté de *York*;—des conseils municipaux des townships de *St. Vincent, Derby et Sarawak*, dans le comté de *Grey*;—du révérend *George Jacques* et autres, du village indien *Saugeen*, du comté de *Bruce*;—de *Mary A. Moore* et autres, de *Westmeath*;—de *Thomas Elliott* et autres, du township de *Ross*, dans le comté de *Renfrew*,—et du conseil municipal du township de *Macaulay*, dans le district de *Muskoka*, tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour changer le nom de la compagnie impériale de construction, d'épargne et de placement en celui de compagnie impériale de prêt et de placement," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque *St. Jean-Baptiste*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Wilson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à lundi prochain à sept heures et demie du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La Chambre conformément à l'ordre a pris en considération le septième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

La Chambre conformément à l'ordre a pris en considération le huitième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, qu'il soit adopté.

La Chambre conformément à l'ordre a pris en considération le neuvième rapport
du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du
parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incor-
porant la banque de *Londres* et du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins
de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la com-
pagnie industrielle d'assurance sur la vie" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été
Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de
fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concer-
nant les lettres patentes entachées d'erreurs et le dégrèvement des biens engagés à la
couronne,"

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le rapport du
comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour faire droit à *Henry*
William Peterson," et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été
Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors, l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :
Que le dit bill pour faire droit à *Henry William Peterson* soit maintenant lu la
troisième fois.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé en amen-
dement :

" De retrancher tous les mots après " maintenant " et d'insérer, " présentement
renvoyé à un comité général pour être amendé comme suit :

" Page 2, ligne 22, retranchez depuis " suit " jusqu'à la fin du bill et insérez les
" clauses A et B. "

CLAUSE A.

" Le dit *Henry William Peterson* pourra, et il y est par le présent autorisé, à se
" séparer de corps et de biens d'avec la dite *Emma Grange*, et cesser et s'abstenir de
" cohabiter avec elle, et il sera à l'avenir libre et exonéré de tous devoirs, charges et
" obligations civiles, résultant du dit mariage. "

CLAUSE B.

" Le dit *Henry William Peterson* ne pourra se remarier durant la vie de sa présente
" femme, et la dite *Emma Grange* ne pourra non plus se remarier durant la vie de son
" présent époux. "

“ Dans le préambule du bill, page 2, ligne 19, après “ considérant ” insérez “ que le lien qui unit les personnes légitimement mariées est indissoluble et qu’aucune autorité sur terre ne peut annuler, dissoudre ni faire cesser un mariage valablement contracté.”

“ Page 2, ligne 20, après “ pétition ” insérez : “ autant qu’il est permis de le faire dans les circonstances.”

Après débat,—

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

La question de concours étant mise sur la motion principale elle a été, *sur division*, résolue dans l’affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Sur motion de l’honorable M. *Dickey*, secondé par l’honorable M. *Vidal*, il a été

Résolu, qu’il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par l’un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé “ Acte pour faire droit à *Henry William Peterson* ” et les documents qui lui ont été renvoyés et remis à cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte y mentionné, concernant les banques et le commerce de banque ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l’honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l’honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte relatif à l’inspection du gaz, 1873, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l’honorable M. *Hamilton (Kingston)* il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l’honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l’honorable M. *Dickey*,

La Chambre s’est ajournée à lundi prochain à trois heures de l’après-midi.

Lundi, 15 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Chinic,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Flint* :—de *Philo White* et autres, de *Rawdon, Sidney, Eastport* et *Seymour*,—et de *D. E. Stephenson* et autres, d'*Harwood*, dans les comté de *Hastings* et *Northumberland*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Vidal* :—d'*Isaac Fry* et autres, du comté d'*Haldimand*;—de *William B. Laws* et autres, du township de *Warwick*;—de *James Stirton* et autres, du township de *Brooke*—de *J. H. Elliott* et autres, de la ville de *Petrolia*;—de *James Horner* et autres, du township de *Bosanquet*;—de *Robert Fletcher* et autres, du village de *Waterford*;—de *E. A. Armstrong* et autres, du village de *Alwinston*;—du révérend *George Adams*, du village de *Forest*, dans le comté de *Lambton*, province d'*Ontario*;—et de *M.M. Wood et Cie.*, et autres, intéressés dans le commerce de la Puissance.

Par l'honorable M. *Leonard* :—d'*Alexandre McBride* et autres intéressés dans le commerce de la Puissance.

Par l'honorable Président :—de *John A. Harding* et autres, de *Kent Bridge*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Alexander* :—de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

—De la compagnie des vapeurs de *Québec* et des ports du *Golfe*;—demandant que l'acte concernant le pilotage soit amendé sur certains points.

De *Joshua Irvine* et autres, du township de *Lobo*, dans le comté de *Middlesex*;—du conseil municipal du township de *Bruce*, dans le comté de *Bruce*;—du conseil municipal du township de *Elderslie*;—de *N. Cole* et autres, du comté de *Victoria*;—de *James Jarvis* et autres, de *Madoc*, dans le comté de *Hastings*;—de la corporation de la ville de *Brampton*;—et des conseils municipaux des villages d'*Embroy* et *Trenton*, tous de la province d'*Ontario*; demandant séparément la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état supplémentaire des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Richelieu* pour l'année 1874.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies des commissions de Son Excellence et des instructions royales qui les accompagnent.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport,—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

15 mars, 1875

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son onzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés :

De la compagnie d'amélioration du *Haut-Ottawa*; demandant un acte spécial d'incorporation pour l'autoriser à construire des estacades, écluses et jetées aux lieux où de tels ouvrages seront nécessaires sur la rivière *Ottawa*, entre la cité d'*Ottawa* et l'endroit connu sous le nom de *Des Joachims*, dans la province de *Québec*.

D'*Arthur M. Jarvis* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant un acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime et contre l'incendie dite *Empire*.

De la compagnie du canal à navires *Huron* et *Ontario*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Votre comité a examiné la pétition de *John Schultz* et autres membres de la Chambre des Communes, demandant l'incorporation d'une compagnie sous le nom de compagnie manufacturière du *Nord-Ouest* et a trouvé que l'avis donné a eu la durée voulue, mais que cet avis n'indique pas d'une manière claire et précise la nature et l'objet de la demande; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51ème règle dans ce cas, vu qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *T. McGreevy*, président, et autres, actionnaires de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, ci-devant incorporée sous le nom de compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*; demandant que le nom de la dite compagnie soit changé en celui de compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, et que le capital de la compagnie soit augmenté jusqu'à concurrence de la

somme d'un million de piastres, et pour d'autres objets, et a trouvé qu'il n'a pas été publié d'avis locaux, et que l'avis inséré à la *Gazette Officielle* est insuffisant sous le rapport de la durée; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51^{ème} règle dans ce cas, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie du chemin de fer du *Canada Central*; demandant que le temps fixé pour déposer les cartes, plans et livres de renvoi de la dite compagnie, soit prolongé de deux ans, et que le temps fixé pour l'achèvement de la ligne soit prolongé de cinq ans, à compter du premier septembre prochain, et de cette date jusqu'à la fin de la session du parlement alors prochaine, et, il a trouvé que l'avis n'a pas eu toute la durée voulue; votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la 51^{ème} règle dans ce cas-ci, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, la 51^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du canal à navires *Ontario* et *Huron*.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser *Damon Rivers Averill*, de prendre brevet pour certains perfectionnements dans les peintures" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs et le dégrèvement des biens engagés à la couronne" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte y mentionné, concernant les banques et le commerce de banque" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à l'inspection du gaz, 1873" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St.-Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet " d'étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès " des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de *Québec* et d'*Ontario*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général datée du 1er mars courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'annonce demandant un service de steamer pendant l'hiver à l'île du *Prince-Édouard*, et aussi copie du contrat passé pour l'exécution du dit service.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général en date du dix-septième jour de février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives, ou se rattachant à des nominations, démissions et destitutions d'employés publics et à la nomination de leurs successeurs dans le comté de *Lunenburg, N. E.*, depuis le 1er octobre, 1873.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 16 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Huythorne.</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Howlan* :—du révérend *Henry J. Clarke* et autres, de *White Sands*, dans le comté de *King*, et de *C. P. Harris* et autres, du comté de *Queen*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par l'honorable *M. Smith* :—de *Joseph White*, chef, et autres guerriers des sauvages *Wyandotte*, du township d'*Anderdon*, dans le comté d'*Essex* ;—de *George Campbell* et autres, de la province d'*Ontario* ;—et du conseil municipal du township d'*Anderdon*, dans le comté d'*Essex*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Vidal* :—de *J. L. Holmes* et autres, de *Port Perry*, dans le comté d'*Ontario* ;—et de *Thomas Ellison* et autres, du comté de *Lambton*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *James Durke* et autres, de *Smithville*, dans le comté de *Lincoln* ;—de *J. H. Flagg* et autres, de la ville de *Mitchell*, dans la province d'*Ontario* ;—et de *J. L. Simpson* et treize mille autres, de la province du *Nouveau-Brunswick*, demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De la société de construction permanente de *Montréal*, demandant un acte pour changer son nom en celui de "compagnie d'épargne et de prêt de *Montréal*" et pour d'autres objets.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *St. François*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 4, ligne 14, après : " concurrente " insérez : " et jusqu'à ce que l'ordre en " conseil portant la déclaration ci-dessus ait été publié pendant trois mois dans la " *Gazette du Canada*."

Page 5, ligne 18, retranchez depuis : " dispositions " jusqu'à " Et " dans la 27e ligne.

Page 5, ligne 37, après : " sous-marin " insérez : " à *Terreneuve* ou dans les possessions danoises."

Page 6, ligne 4, après : " justice " insérez : " contre la Puissance du *Canada*."

Page 6, ligne 8, après " *Nouvelle-Ecosse* " insérez : " la question de l'existence de " ce droit et celle du montant de ces dommages-intérêts ou de cette compensation, " s'il y en a, devront se décider par voie de pétition de droit."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill et amendements soient renvoyés à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs et le dégrèvement des biens engagés à la couronne."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Page 1, ligne 3, retranchez depuis " suit " jusqu'à " à ", dans la ligne 8, et insérez :

" Toutes les fois que des lettres patentes sous le grand sceau du *Canada*, hors " celles qui porteront concession de terres, ou que des instruments sous le sceau " privé du Gouverneur-Général ou administrateur du gouvernement du *Canada*, au " ront été décernés."

Page 1, ligne 10, après " défectueuses " insérez " de faire mention de cette can- " cellation sur le registre en marge des lettres patentes ou autres instruments origi- " naires."

Page 1, ligne 11, après " correctes " insérez " ou des instruments corrects sous le " sceau privé comme il est dit ci-dessus."

Page 1, ligne 12, après " lettres " insérez " ou instruments."

La seconde clause a été agréée sans amendement.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bellerose* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son secours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte y mentionné, concernant les banques et le commerce de banque."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La seconde clause a été lue et agréée, avec l'amendement suivant :

Page 1, ligne 19, après "Royaume" insérez Clause A.

CLAUSE A.

La dite formule est de plus amendée par l'addition de ce qui suit immédiatement après l'article numéro dix-huit sous l'entête de l'actif :

" OBLIGATIONS DES DIRECTEURS."

"Montant collectif des obligations directes et indirectes envers la banque, de ses directeurs et des compagnies ou sociétés dans lesquelles ces directeurs, ou quelqu'un d'entre eux, ont un intérêt."

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Dickey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott* il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'estacades du bas de l'*Outaouais*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Reed*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'Acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans le territoire du *Nord-Ouest*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour amender l'acte d'immigration de 1872" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'émission des billets de la Puissance" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles, ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle."

Aussi, le bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions relativement à la prison centrale d'Ontario"

Et aussi le bill intitulé: "Acte pour rendre plus prompt le procès devant les magistrats de police et les magistrats stipendiaires dans la province d'Ontario, des personnes accusées de félonies ou de délits," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé les dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just.* secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston).*

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 17 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ilead.</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Skead* :—d'*Andrew Kirstine* et autres, du township de *Brant*, dans le comté de *Bruce*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour* :—du Révérend *Thomas Woolsey* et autres, du village indien de *Rama*, dans le comté d'*Ontario*.—et du conseil municipal du township de *Darlington*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins* :—de *William F. Young* et autres, du township d'*Erin*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Dickey* :—Deux pétitions de *Cyrus W. Field*, de la cité de *New-York*, dans l'état de *New-York*, et de *Lord William Hay*, de la cité de *Londres*, *Angleterre*, deux des directeurs de la compagnie du télégraphe Anglo-Américain (à responsabilité limitée.)

Ordonné, que les deux dernières pétitions soient maintenant lues.

Les dites pétitions ont été alors lues par le greffier :

1. Demandant que le bill intitulé " Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin, ne soit pas passé en tant qu'il porte atteinte aux droits, propriétés et possessions de la dite compagnie du télégraphe Anglo-Américain.

2. Demandant que des mesures soient prises pour faire déposer sur le bureau du Sénat, copies de tous ordres en conseil, lettres, dépêches, pièces et documents concernant la demande faite par la compagnie du câble français, d'attérir son câble à *Halifax*.

Ordonné, que la dite pétition soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre certains documents. Les dits documents ont été lus par le greffier comme suit :

OTTAWA, 3 juin, 1872.

MONSIEUR,—Comme représentant de la société du câble transatlantique français (à responsabilité limitée) j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien engager le gouvernement canadien à accorder à cette compagnie le droit d'attérir un câble télégraphique sur la côte de la *Nouvelle-Ecosse*, près de *Halifax*, et de le relier de la manière qui pourra être réglée, avec les lignes terrestres actuelles.

Ma société propose, avec le consentement de votre gouvernement, de poser un câble entre la côte orientale d'*Angleterre* et la *Nouvelle-Ecosse* en 1873. Elle ne demande point de droits ou de privilèges spéciaux ou exclusifs; mais elle espère que le gouvernement canadien n'accordera à aucune autre compagnie de privilèges qui rendraient la concurrence inégale.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

RICH. C. MAYNE,

Capitaine M. R.,

Directeur gérant de la société

du câble transatlantique français,

(responsabilité limitée.)

A l'honorable

Secrétaire d'Etat, etc., etc., etc.

(S. S. O. 947 : D. de la J. 765.)

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,

OTTAWA, 4 juin, 1872.

Le soussigné recommande que le capitaine *Mayne* soit informé que le gouvernement du *Canada* n'a ni le pouvoir, ni l'autorité d'accorder le droit d'attérir un câble télégraphique en *Canada*, et que le parlement seul possède un tel droit; il peut cependant ajouter que si ce pouvoir appartenait au gouvernement, celui-ci ne chercherait point à accorder à d'autres compagnies du genre de celle que représente le capitaine *Mayne*, de privilèges qui rendraient la concurrence inégale.

Le capitaine *Mayne* doit aussi être informé que la démarche convenable à prendre par la société du câble transatlantique français serait de s'adresser au parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un bill privé étendant au *Canada* les pouvoirs de corporation qu'elle possède en *Angleterre*, et l'autorisant à attérir un câble à l'endroit ou aux endroits qu'elle pourrait choisir.

Il est très probable que le parlement verrait cette démarche favorablement, vû qu'elle tendrait à faciliter les communications télégraphiques directes entre l'*Angleterre* et les côtes du *Canada*.

(Signé),

JOHN A. MACDONALD.

(487 relatif à 947.)

5 juin, 1872.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du trois juin courant, priant le gouvernement du *Canada* d'accorder à la société du câble transatlantique français, à responsabilité limitée, le droit d'attérir un câble télégraphique sur la côte de la *Nouvelle-Ecosse*, et de le relier, en la manière qui pourra être réglée, avec les lignes terrestres existantes, je suis chargé de vous informer que le gouvernement du *Canada* n'a ni le pouvoir ni l'autorité d'accorder ce droit, et que ce pouvoir appartient exclusivement au parlement; et je puis même ajouter que dans le cas où le gouvernement aurait ce pouvoir, il ne chercherait point à accorder à d'autres compagnies du genre de celle que vous représentez, des privilèges qui rendraient toute concurrence inégale.

Je dois aussi vous informer que la démarche convenable à prendre par la société serait de s'adresser au parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un bill privé, étendant au *Canada* les pouvoirs que la société possède actuellement en *Angleterre* et l'autorisant à attérir le câble, à l'endroit choisi par la société.

Il est très-probable que le parlement acquiescerait à une telle demande, vu qu'elle tendrait à faciliter les communications télégraphiques entre l'*Angleterre* et la côte du *Canada*.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ETIENNE PARENT,

Sous-secrétaire d'Etat.

CAPITAINE MAYNE, M. R., C. B.,

Directeur gérant " Société du câble transatlantique
français," (à responsabilité limitée.)

26 Old Broad street,

Londres, Angleterre.

HALIFAX, N.-E., 10 juin, 1872.

MONSIEUR,—Depuis mon départ d'*Ottawa*, j'ai appris qu'une pétition a été présentée par un membre de la législature fédérale, demandant au gouvernement d'accueillir favorablement la proposition faite pendant la présente session, de subventionner une compagnie qui a l'intention de poser un câble atlantique par la voie d'*Anticosti* et du golfe *St. Laurent*.

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 2 du courant, j'ai exposé que la société du câble transatlantique français avait déjà fait un contrat pour un nouveau câble atlantique, que nous devons poser de l'*Angleterre* à *Halifax*, dans le but exprès de donner à la Puissance cette communication directe avec l'*Europe* qu'elle désire si naturellement avoir.

Dans la même lettre, j'ai exprimé l'espoir que le gouvernement ne donnerait pas à d'autres compagnies de privilèges qui missent une compagnie particulière dans une position d'infériorité pour entrer en concurrence avec les autres.

Quant à la pétition maintenant présentée, quoique je ne puisse croire que le gouvernement l'accorde, je ne puis m'empêcher de signaler le désavantage énorme qu'aurait ma compagnie, si une subvention était donnée à une autre compagnie pour faire ce que nous sommes prêts à exécuter sans subvention et sans aucuns droits spéciaux ou privilèges exclusifs quelconques.

On m'a donné à entendre que la proposition relative à la subvention de la susdite ligne trouve faveur auprès de quelques hommes d'Etat au *Canada*, vu qu'elle permettrait à cette ligne d'établir une communication télégraphique avec certains endroits de la Puissance qui en sont encore privés; mais je ne doute pas qu'après plus ample considération, ces messieurs ne soient convaincus que le but désiré peut être atteint à moins de frais, en prolongeant les lignes terrestres déjà construites jusqu'au point le plus rapproché possible de ces endroits pour les relier ensuite au système télégraphique par des tronçons de câble.

J'ai grand espoir que vous présenterez ce sujet sous son vrai jour aux messieurs chargés de régler ces questions. Et dans ce cas, je suis sûr qu'ils ne recommanderont point et que le gouvernement ni la Chambre ne sanctionneront un acte qui aurait l'effet

de défendre virtuellement l'abord des rivages du *Canada* à ma compagnie ou à toute autre qui offrirait d'attérir un câble atlantique, en nous mettant dans la position désavantageuse d'avoir à lutter contre une ligne subventionnée.

Il est en vérité très-probable que si la subvention est accordée, ma compagnie abandonnera l'idée d'attérir son câble sur les côtes du *Canada*, et qu'elle ira à *Terre-neuve* ou à quelque autre endroit qui n'exigerait pas un câble aussi long et aussi coûteux.

En choisissant *Halifax* comme point d'atterrissement, ma compagnie croit qu'elle apporterait jusqu'à un certain point un avantage au *Canada*, et que son projet aura l'approbation du public et tout l'appui qu'elle peut en attendre.

J'espère que cette confiance ne sera pas déçue.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

RICH. C. MAYNE,
Capitaine, M. R.,

Directeur-gérant, société du câble transatlantique français,
(à responsabilité limitée.)

A l'honorable Secrétaire d'Etat, *Ottawa*.

ENDOS:—B. S. E. 774 avec 947 de 1872.

Du directeur-gérant de la société du câble transatlantique français.

HALIFAX, 10 juin—4 juillet.

Pour le droit d'attérir un câble télégraphique sur la côte de la *Nouvelle-Ecosse* près *Halifax*.

A l'honorable Conseil Privé.

Sur même sujet que la lettre 947 de 1872 déjà soumise à son examen.
B. S. E., 4 juillet: Retourné 24 août.

SOCIÉTÉ DU CÂBLE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS,
(à responsabilité limitée),

26 Old Broad Street, LONDRES, E. C., 19 juin, 1872.

MONSIEUR,—En l'absence du capitaine *Mayne*, qui s'en revient actuellement d'*Amérique*, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication 487 relative à la lettre 947 du 5 juin, et de vous informer qu'elle sera soumise à qui de droit en temps et lieu.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

[Signé.]

EATON T. CUMMINS,
Secrétaire.

A l'honorable Sous-Secrétaire d'Etat, *Ottawa*.

ENDOS:—D. de la J.—8—774—765.

[No. 947.]

Bureau du Secrétaire d'Etat, *Ottawa*, 33 juin 1872.

Du directeur-gérant de la Société du Câble Transatlantique Français.

Pour le droit d'attérir un câble télégraphique sur la côte de la *Nouvelle-Ecosse* près *Halifax*.

"Il n'y a pas lieu d'agir.

(Signé.)

J. A. McD.

BUREAU DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT, }
3 juin.

Renvoyé à l'honorable ministre de la justice pour rapport.

Par ordre,

ET. PARENT,
Sous-Secrétaire.

Rapport reçu 4⁷⁵ juin.

Lettre au directeur-gérant, 5 juin.

Voir de l'autre part pour le 2^e renvoi au conseil privé.—Retourné sans rapport.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Philo White* et autres, de *Rawdon*, *Sidney*, *Eastport* et *Seymour*;—de *D. E. Stephenson* et autres, d'*Harwood*, dans les comtés de *Hastings* et de *Northumberland*;—d'*Isaac Fry* et autres, du comté d'*Haldimand*;—de *William B. Laws* et autres, du township de *Warwick*;—de *James Stirton* et autres, du township de *Brooke*;—de *J. H. Elliott* et autres, de la ville de *Petrolia*;—de *James Horner* et autres, du township de *Bosanquet*;—de *Robert Fletcher* et autres, du village de *Waterford*;—de *E. A. Armstrong* et autres, du village de *Alvinston*;—du révérend *George Adams*, du village de *Forest*, dans le comté de *Lambton*,—et de *John A. Harding* et autres, de *Kent Bridge*, tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De *MM. Wood* et Cie et autres,—et d'*Alex. McBride* et autres, intéressés dans le commerce de la Puissance; demandant séparément l'approfondissement du niveau culminant du canal *Welland* et l'exhaussement des bords du reste du canal ainsi que l'approfondissement des havres à ses extrémités, de telle manière que les plus gros navires employés sur les lacs supérieurs puissent descendre librement jusqu'au lac *Ontario*.

De la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du *Canada*; demandant la passation du bill maintenant devant le Parlement concernant la compagnie du Pont international.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Arthabaska* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable *M. Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du vingt-troisième jour de février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches et autres communications échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial, ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et ses agents ou d'autres personnes, depuis le 31 mars, 1874, au sujet de la réimpression d'ouvrages de propriété britannique, sous certaines conditions énoncées dans un acte pour amender " l'acte concernant la propriété littéraire et artistique," passé par ce parlement en la session de 1872, et qui a été réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté, le 14 juin, 1872.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable *M. Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du troisième jour de mars courant, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état des deniers qui se trouvaient au crédit de la Puissance, dans toute banque ou entre les

maïns de tout agent financier ou autre personne le 20 février dernier, avec indication des noms des banques, agents financiers ou autres personnes ayant les deniers en dépôt, et mention si ces dépôts portent ou non intérêt, avec le taux de l'intérêt payé dans chaque cas.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat et d'en faire rapport pour la session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu comme suit par le greffier :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
17 mars, 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Conformément à la résolution adoptée par votre honorable Chambre le vingt-sixième jour de novembre, 1867, portant que, "à l'exception de la nomination du greffier du Sénat, du chapelain, du gentilhomme huissier de la verge noire et du sergent d'armes, dont les charges dépendent de la Couronne, les nominations à tous autres emplois du Sénat et la fixation des appointements des officiers, appartiennent et doivent appartenir au Sénat et être sous son contrôle," votre comité est convenu de faire les recommandations suivantes à votre honorable Chambre :

Que M. *Ivanhoe Taché* soit nommé aux emplois de greffier assistant des journaux français et d'assistant sergent d'armes, vacants par la démission de M. *Edouard Duchesnay*.

Que M. *Alexander Sutter* soit nommé commis junior, aux appointements de sept cents piastres par année.

Que S. J. *Jones* soit nommé gardien de la salle des journaux, aux appointements de huit cents piastres par année.

Que *Thomas Wheeler*, premier messenger sessionnel soit nommé messenger permanent aux appointements de six cents piastres par année.

Et sur l'ordre de renvoi, qui a été fait à votre comité en date du cinq du courant, de son second rapport, pour qu'il le prit de nouveau en considération, votre comité, après l'avoir reconsidéré, en est venu à la conclusion que la feuille des salaires devrait être amendée de nouveau par la substitution de \$2,800 à \$2,600 dans les deuxième et troisième lignes; de \$1,400 à \$1,250 dans la septième ligne; de \$1,000 à \$800 dans la douzième ligne; de \$700 à \$650, dans la vingt et unième ligne, et de \$600 à \$550 dans la vingt-deuxième ligne de la colonne sous l'en-tête de "Salaire régularisé."

Et votre comité recommande en conséquence de nouveau à votre honorable Chambre que le rapport renvoyé à votre comité le dix-neuf du mois dernier, ainsi que la feuille des salaires y annexée, soit adopté sauf les modifications et additions qui peuvent résulter de l'adoption par votre honorable Chambre d'une partie ou de la totalité des recommandations précédentes.

Votre comité joint à ce rapport une liste des officiers, commis et serviteurs de votre honorable Chambre, avec énonciation de leurs titres et de leurs appointements et salaires, tels que recommandés par votre comité.

Et sur le renvoi fait à votre comité le neuf du courant, de la pétition d'*Edward Botterell*, votre comité recommande qu'une gratification de cent cinquante piastres soit offerte au pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

LISTE.

Nom.	Titre.	Salaires.
1 Robert Le Moine.....	Greffier, maitre en chancellerie, caissier et comptable.....	\$ 3,400 00
2 Fennings Taylor.....	Député greffier, greffier assistant et maitre en chancellerie.....	2,800 00
3 E. L. Montizambert.....	Greffier en loi, greffier des comités, et traducteur anglais.....	2,800 00
4 Rév. Canon Johnston.....	Chaplain.....	400 00
5 James Adamson.....	1er commis anglais et greffier du journal anglais.....	1,600 00
6 Peter Miller.....	2e " " routine et délibérations.....	1,400 00
7 Neil W. McLean.....	3e " " des bills privés.....	1,400 00
8 A. A. Boucher.....	Traducteur et commis français en chef.....	1,600 00
9 Alfred Garneau.....	1er traducteur et commis français.....	1,600 00
10 J. de St. Denis LeMoine.....	Greffier des journaux français, 2e traducteur et sergent-d'armes.....	1,200 00
11 Ivanhoé Taché.....	" assistant des journaux français et assistant sergent-d'armes.....	900 00
12 R. W. Stephen.....	Assistant comptable et commis.....	1,000 00
13 Alex. Sutter.....	Commis junior.....	700 00
14 René Kimber.....	Gentilhomme huissier de la verge noire.....	1,350 00
15 J. B. Myrand.....	Maitre de poste.....	900 00
16 Peter Dunne.....	Concierge.....	1,000 00
17 S. J. Jones.....	Proposé à la salle des journaux.....	800 00
18 Pierre Rattey.....	Portier.....	800 00
19 James Wingfield.....	Messager de Porateur.....	750 00
20 Charles Doherty.....	" chargé du vestiaire, etc.....	600 00
21 F. Gilbert.....	" de banque.....	700 00
22 Charles Young.....	" permanent.....	600 00
23 Thomas Wheeler.....	" permanent.....	600 00

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dumouchel*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
17 mars, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son douzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la société permanente de construction de *Montréal*, demandant un acte pour changer son nom en celui de "compagnie d'épargne et de prêt de *Montréal*" et pour d'autres fins; et a constaté qu'il en a été donné un avis suffisant.

Le tout respectueusement soumis,

WM. MILLER,
Président.

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dever*, a proposé :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des recettes des droits de douane et d'excise pendant les mois de mai et d'octobre, 1874.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif à l'inspection du gaz, 1873."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La seconde clause a été amendée comme suit :

"Page 2, ligne 19, retranchez "à la province" et insérez: "aux provinces" et "après "Ontario" insérez "et de la *Nouvelle-Ecosse*."

"Page 2, ligne 45, après "province" insérez: "pourvu aussi que les mots 'seize bougies de blanc de baleine' soient substitués aux mots 'quatorze bougies de blanc de baleine' dans la lecture et interprétation des dispositions précédentes de cette section, relativement à la province de la *Nouvelle-Ecosse*."

"Page 3, ligne 28, après "doute" insérez: "pourvu que rien de contenu au présent acte ne s'applique aux contrats de fourniture de gaz existants lors de sa passation."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de felonies et de délits dans les provinces de *Québec* et d'*Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la construction et l'entretien de lignes de télégraphe électrique sous-marin" et les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Sur motion de l'honorable M. *Scott* secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender et refondre les statuts relatifs au service postal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie d'amélioration du haut de l'*Outaouais*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton [Kingston]*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 18 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau* :—de MM. *Lyman, Clare* et Cie, et autres, des cités de *Montréal* et de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Glasier* :—de *R. L. Rabbit* et autres, de *Gagetown*, dans le comté de la Reine, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Aikins* :—du révérend *C. Lester* et autres ; de *R. A. Fleming* et autres ; de *Ferris Lawrence* et autres, de *Trafalgar*,—et de *James McAlister* et autres, de *Kilbride*, dans le comté d'*Halton*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shaw* :—de *Carson Hewitt* et autres, du township de *Seneca*, dans le comté d'*Haldimand*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Macfarlane* :—de *John A. MacLean* et autres, de *West River*, dans le comté de *Pictou* ;—de *Leander Deamrond* et autres, de *Chiganoise* ;—du révérend *James Watson* et autres, de *New-Annan* ;—de *Thomas J. G. Nelson* et autres, de *Truro*, dans le comté de *Colchester* ;—de *S. R. Stronach* et autres, de *Margaretville*, dans le comté d'*Annapolis* ;—de *E. E. Archibald* et autres, de *Cove Road*, dans le comté de *Yarmouth* ;—de *Minnie Taylor* et autres, d'*Amherst Shore*, dans le comté de *Cumberland* ;—de *Robert Richards* et autres, de *West River*, dans le comté de *Pictou* ;—d'*Andrew Kellough* et autres, de *Gore*, dans le comté de *Hants* ;—et de *Jacob Griffin* et autres, d'*Osborne*, dans le comté de *Shelburne*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Brown* :—de *Charles H. Mabel* et autres, et de *Aaron Bean* et autres, du township de *Windham*, dans le comté de *Norfolk*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *George Campbell* et autres, de la province d'*Ontario*, intéressés dans le commerce; demandant l'approfondissement du niveau culminant du canal *Welland* et l'exhaussement des bords du reste du canal, ainsi que l'approfondissement des havres à ses extrémités de telle manière que les plus gros navires employés sur les lacs supérieurs puissent descendre librement jusqu'au lac *Ontario*.

De *Joseph White*, chef, et autres guerriers *Wyandots*, du township d'*Anderdon*, dans le comté d'*Essex*, province d'*Ontario*; demandant que l'acte pour l'émancipation graduelle des sauvages soit amendé de manière à pourvoir à l'émancipation des pétitionnaires; et que les terres réservées pour eux soient partagées équitablement entre eux; et qu'il soit passé un acte spécial pour régler leur cas.

Des conseils municipaux du comté d'*Essex* et du township d'*Anderdon*, dans la province d'*Ontario*, demandant séparément que la pétition des sauvages *Wyandots* du dit township d'*Anderdon* soit accordée.

Du révérend *Henry J. Clarke* et autres, de *White-Sands*, dans le comté du Roi;— et de *C. F. Harris* et autres, du comté de la Reine, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

De *J. L. Holmes* et autres, de *Port-Perry*, dans le comté d'*Ontario*;—et de *Thomas Ellison* et autres, du comté de *Lambton*, province d'*Ontario*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable *M. Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du cinquième jour de mars courant, priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement fédéral, le gouvernement local de l'*Ile du Prince-Edouard*, le gouvernement impérial, et les propriétaires fonciers, relativement à un bill passé par la législature locale de cette province sous le titre "*The Land purchase Bill of 1874*."

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

Sur motion de l'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été Ordonné, qu'un comité spécial composé des honorables Messieurs *Flint*, *Botsford*, *Benson*, *Chaffers*, *Bureau*, *Cornwall*, et du proposant, soit nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et instruction de faire rapport de temps en temps.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin," avec les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

(EN COMITÉ.)

Un honorable membre a déclaré qu'il a un intérêt pécuniaire dans une compagnie qui s'oppose au bill, et a demandé au comité s'il a dans cette circonstance le droit de voter. Et le comité ayant été d'avis que cette question devrait être décidée par la

Chambre, l'honorable président du comité a reçu instruction de laisser le fauteuil, de faire rapport de progrès et de demander la permission de siéger de nouveau.

L'honorable Président ayant repris le fauteuil,

L'honorable M. *Shaw* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il s'était élevé une question d'ordre sur le point de savoir si un honorable membre ayant un intérêt pécuniaire dans une compagnie qui s'oppose à la passation du dit bill, a le droit de voter sur ce bill.

La Chambre a pris cette question en considération, et son honneur le président ayant été prié de se prononcer, a dit : " Il n'existe point de règle ou d'usage au Sénat ni à la Chambre des Lords, qui empêche un membre de voter sur un bill public à l'endroit duquel il a un intérêt personnel ou pécuniaire indirect."

La Chambre s'est ajournée de nouveau à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill avec ses amendements.

(EN COMITÉ.)

Le titre est lu et remis.

Le préambule est lu et remis.

Les onze premières sections sont lues et adoptées.

La douzième section ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 2, ligne 26, après " compagnie " insérez : " et qui ne devront pas excéder " cinquante centins par mot."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Shaw*, de la part du dit comité, a fait rapport qu'il avait pris le dit bill avec ses amendements en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait la permission de siéger de nouveau demain, et que cet ordre soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 19 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ilead,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Rcesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Skead* :—du conseil municipal du comté de *Frontenac* ; et du conseil municipal du township d'*Horton*, dans le comté de *Renfrew*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour* :—de *Paul Yellowhead* et autres, du village sauvage de *Rama* ;—et de *Daniel Smith* et autres, du comté d'*Ontario*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shaw* :—du conseil municipal du township de *Seneca* ; de *R. G. Thompson* et autres, de la ville de *Prescott* ;—de *Wm Dunn* et autres, du comté de *Grenville* ;—et de *E. T. Hewson* et autres, du comté d'*Haldimand*.

Par l'honorable M. *Leonard* :—de la chambre de commerce de la cité de *London*, dans la province d'*Ontario* ;—et du conseil municipal du township de *Malden*, dans le comté d'*Essex*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins* :—de *Hugh Williams* et autres, des townships de *Maryboro* et *Peel*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Brown* :—de *H. M. Hicks* et autres, du village de *Trenton*, et de *L. D. Clother* et autres, du township de *Madoc*, dans le comté d'*Hastings*, province d'*Ontario* ;

Par l'honorable M. *Ryan* :—du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

D'*Andrew Kirstine* et autres, du township de *Brant*, dans le comté de *Bruce* ; du révérend *Thomas Woolsey* et autres, du village sauvage de *Rama*, dans le comté d'*Ontario* ;—du conseil municipal du township de *Darlington* ;—et de *William F. Young* et autres, du township d'*Erin*, dans le comté de *Wellington*, tous dans la province d'*Ontario*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des naissances, mariages et sépultures dans le district judiciaire de *Québec*, pour l'année 1874.

Et aussi, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Chicoutimi* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la session.)

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin, " avec les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

(EN COMITÉ.)

La douzième clause ayant été lue de nouveau, la question a été mise, l'amendement suivant fera-t-il partie de la clause, savoir :

Page 2, ligne 26, après : " compagnie " insérez " et qui ne devront pas excéder cinquante centins par mot " ?

Elle a été résolue dans la négative, sur la division suivante :

Contents 16.

Non contents 38.

La treizième clause a été adoptée sans amendement.

La quatorzième clause, telle qu'amendée par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, a été adoptée sur division.

La quinzième clause a été adoptée sur division.

La seizième clause, telle qu'amendée par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, a été adoptée.

La dix-septième clause a été adoptée.

La dix-huitième clause, telle qu'amendée par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, a été adoptée.

La dix-neuvième clause a été adoptée.

Le préambule a été lu et adopté.

Le titre a été lu et adopté.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Shaw* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus,

Et les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé, Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à l'inspection du gaz, 1873" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans les territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur "ces fûts leur capacité", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just* secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte y mentionné, concernant les banques et le commerce de banque" et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat à ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la propriété littéraire et artistique", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

"Page 3, ligne 1ère, retranchez "ou" et après "gravures" insérez "ou de photographies."

“ Page 6, ligne 21, après “ doubles ” insérez “ et le payment de la taxe déterminée. ”
 “ Page 7, ligne 38. Après poursuite insérez clause A :

CLAUSE A :

“ Les taxes ci-dessous devront être payées au ministre de l'Agriculture, avant qu'il soit fait droit à une demande relative à quelqu'un des objets suivants, savoir:—

“ Pour l'enregistrement d'un droit d'auteur.....	\$ 1 00
“ Pour l'enregistrement d'un droit provisoire d'auteur.....	0 50
“ Pour l'enregistrement d'un droit temporaire d'auteur.....	0 50
“ Pour l'inscription en registre d'une cession.....	1 00
“ Pour une copie certifiée d'enregistrement	0 50
“ Pour l'enregistrement de la décision d'une cour de justice, “ par chaque page.....	0 50

“ Les expéditions officielles de documents qui ne sont pas mentionnés ci-dessus, seront délivrées aux prix suivants:

“ Pour la première ou unique page de copie certifiée	0 50
“ Pour chaque cent mots en sus [les fractions au-dessous de “ cinquante non comptées, et celles au-dessus de cinquante, “ comptées pour cent].....	0 25

“ 2. Les dites taxes seront pour paiement plein et entier de tous services accomplis, sous l'empire du présent acte, par le ministre de l'Agriculture ou toute personne employée par lui en exécution du présent acte.

“ 3. Toutes taxes reçues en vertu du présent acte seront versées à la caisse du receveur-général, et formeront partie du fonds consolidé de revenu du Canada. Nulle taxe ne sera le sujet d'une exemption en faveur de qui que ce soit; et nulle taxe exigée par le présent acte, ne sera, après avoir été payée, remise à celui qui l'aura payée.”

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour amender l'acte d'immigration de 1872 ”, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “ Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'émission des billets de la Puissance, ”

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour incorporer la compagnie d'estacades du bas de l'*Outaouais* ”, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour incorporer la compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer*, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de *Québec* et d'*Ontario*."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Allan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les statuts relatifs au service postal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'amélioration du haut de l'*Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Skead*, secondé par l'honorable *M. Miller*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session,

Sur motion de l'honorable *M. Seymour*, secondé par l'honorable *M. Benson*, il a été

Ordonné que le dit rapport soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. Shaw*,

La Chambre s'est ajournée à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

Samedi, 20 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Corrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chanic,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Ferrier* :—de *MM. H. et A. Allan*, marchands, et autres, de la cité de *Montréal*, intéressés dans le commerce de transport du *Canada*;—de *H. Sanders* et autres, de la cité de *Montréal*;—de *F. D. Dugal* et autres, de *St.-Roch*, dans la cité de *Québec*;—de *G. Wilder* et autres, de *Compton*;—du conseil municipal de *Burford*;—de *Theodore Morton* et autres, de *Melbourne*, et de *John P. Stockwell* et autres, de *Shipton*, dans le comté de *Richmond*, tous dans la province de *Québec*.

Par l'honorable *M. Scott* :—du conseil municipal du comté de *Renfrew*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *MM. Lymans, Clare et Cie* et autres, des cités de *Montréal* et de *Toronto*; demandant que le bill intitulé "Acte pour permettre à *Damon Rivers Averill* de "prendre un brevet d'invention pour certains perfectionnements dans la fabrication des peintures", ne devienne pas loi.

De *R. L. Babbit* et autres, de *Gagetown*, dans le comté de la Reine, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Du révérend *C. Lester* et autres, de *R. A. Fleming* et autres, de *Ferris Lawrence* et autres, de *Trafalgar*;—de *James McAlister* et autres, de *Kilbride*, dans le comté d'*Halton*;—de *Carson Hewitt* et autres, du township de *Seneca*, dans le comté d'*Haldimand*;—de *Charles H. Mabel* et autres, et d'*Aaron Bean* et autres, du township de *Windham*, dans le comté de *Norfolk*, tous de la province d'*Ontario*.

De *John A. MacLean* et autres, de *West River*, dans le comté de *Pictou*;—de *Leander Deamrond* et autres, de *Chiganoise*;—du révérend *James Watson* et autres, de *New Annan*;—de *Thomas J. G. Nelson* et autres, de *Truro*, dans le comté de *Colchester*;—de *S. R. Stronach* et autres, de *Margaretville*, dans le comté d'*Annapolis*;—de *E. E. Archibald* et autres, de *Cove Road*, dans le comté de *Yarmouth*;—de *Minnie Taylor* et autres, d'*Amherst Shore*, dans le comté de *Cumberland*;—de *Robert Richards* et autres, de *West River*, dans le comté de *Pictou*;—d'*Andrew Kellough* et autres, de *Gore*, dans le comté de *Hants*;—et de *Jacob Griffin* et autres, d'*Osborne*, dans le comté de *Shelburne*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Compton*, province de *Québec*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir Documents de la session.)

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin," tel qu'amendé.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, a proposé que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé

" De retrancher tous les mots après " bill " et d'insérer " soit amendé comme " suit : Page 4, ligne 5, après " sous-marin " retranchez le reste de la clause.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Belleroose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Read,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton [Kingston,]</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Ryan,</i>	<i>Wark.—18.</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Houlan,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot.—34.</i>
<i>Christie [Président],</i>	<i>McClelan,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant mise sur la motion principale,

L'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, a proposé en amendement

" De retrancher tous les mots après " que " et d'insérer " dans l'amendement fait

par le comité général à la quatorzième clause le mot "trois" soit retranché et le mot "douze" inséré à la place."

La question de concours étant mise sur la dite motion et les noms étant appelés, ils ont été pris comme su t :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Alexander,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Price,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Read,</i>	<i>Wark.—23.</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Reesor,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Baillargeon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilmot.—30.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Odell,</i>	
<i>Christie (Président),</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Dickey* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

"De retrancher tous les mots après "bill" et d'insérer : "soit amendé comme suit :

"Page 4, ligne 5, après "sous-marin" insérez : "Que la quatorzième clause du dit bill soit amendée par l'addition des mots suivants après le mot "sous-marin" dans la 17^e ligne de la dite clause : "comprenant deux ou plus de deux câbles trans-atlantiques."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Read,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Wark.—19.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Ryan,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie (Président),</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot.—33.</i>
<i>Cochrane,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Kaulbach* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

“ De retrancher tous les mots après “ bill ” et d'insérer : “ soit amendé comme ” suit :

“ Page 3, ligne 27, après “ compagnie ” insérez : “ et qui ne devront pas excéder “ cinquante centins par mot entre le *Canada* et toute partie du Royaume-Uni de la “ *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et la *France*.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Alexander,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Széad,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Read,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Trudel,—18.</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilmot,—35.</i>
<i>Christie (Président),</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé en amendement,

“ De retrancher tous les mots après “ que ” et d'insérer “ la clause A soit ajoutée “ au dit bill.

CLAUSE A.

“ Aucune disposition du présent acte ne pourra être appliquée à la compagnie “ anglo-américaine (à responsabilité limitée) qu'après le premier jour de juillet 1880.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Allan,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Read,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Ryan,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Houlden,</i>	<i>Skead,</i>	<i>Wark,—14.</i>
<i>Flint,</i>	<i>Kaulbach,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilmot,—26.</i>
<i>Christie (Président),</i>	<i>McClelan,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, a proposé en amendement :

“ De retrancher tous les mots après “ que ” et d’insérer “ la clause suivante soit ajoutée au bill, savoir :

“ Le parlement du *Canada* pourra en tout temps, à son option, prendre possession des lignes et câbles sous-marins établis ou à établir par toute compagnie sous l’empire du présent acte, et les exploiter ou en autoriser l’exploitation au profit et sous le contrôle du gouvernement de la Puissance, en remboursant à la dite compagnie le montant net des frais d’établissement de ces lignes, et en lui payant de plus six pour cent d’intérêt sur ce montant, si les recettes n’ont pas couvert cet intérêt, ou s’il en est autrement, un bonus de dix pour cent sur le dit montant, comprenant l’intérêt ; et dans ce cas les lignes et câbles sous-marins susdits deviendront la propriété absolue de la Puissance.”

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>	<i>Trudel,—7.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Skead,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Allan,</i>	<i>Christie (Président),</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Wilmot,—30.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Leonard,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale,

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, a proposé en amendement

“ De retrancher tous les mots après “ soit ” et d’insérer “ renvoyé à un comité général avec instruction de l’amender comme suit :

“ Retranchez tous les mots dans la quinzième clause depuis les mots “ du parlement, ” dans la 25^e ligne de la dite clause jusqu’aux mots “ pourvu que toute concession ” dans la 41^e ligne de la dite clause.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue *sur division* dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé en amendement

“ De retrancher tous les mots après “ soit ” et d'insérer : “ amendé comme suit :

“ Dans la première ligne de la quinzisième clause retranchez les mots “ maintenant “ ou ”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue *sur division* dans la négative.

La question étant de nouveau mise sur la motion principale,

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé en amendement

“ De retrancher tous les mots après “ soit ” et d'insérer “ amendé comme suit :

“ Après le mot “ autorisée ” dans la troisième ligne de la première clause, insérez : “ par la législature de *Terreneuve*. ”

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été *sur division* résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, savoir : “ que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

La Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Baillargeon,</i>	<i>Christie</i> (Président),	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Wilmot,—28.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Allan,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Read,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ryan,</i>	<i>Wark,—13.</i>
<i>Dickey,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

DISSENTIUNT.

10. Parce que l'acte de la législature de la *Nouvelle-Ecosse* qui a incorporé en 1851 la compagnie du télégraphe électrique de la *Nouvelle-Ecosse*, a autorisé cette compagnie à construire des lignes télégraphiques dans toutes les parties de la pro-

vince, et par, à travers et sous tout cours d'eau, golfe, détroit ou nappe d'eau. Que cette compagnie a en conséquence posé un câble à travers le détroit navigable de *Canso*, et le 5 août 1855, a conclu une convention avec la compagnie de *New-York, Terre-Neuve et Londres*, lui accordant le privilège d'attérir un câble sous-marin au *Cap-Breton* et, de construire une ligne terrestre qui viendrait se relier avec les lignes de la *Nouvelle-Ecosse*, à *Port-Hood*, au nom et avec l'autorisation de la compagnie de la *Nouvelle-Ecosse*. Qu'en suite de cette convention, le câble a été posé en 1856, et des lignes terrestres ont été construites; plusieurs câbles ont été posés subséquemment entre les deux îles, et des fils télégraphiques établis sur une longueur de plusieurs centaines de milles dans l'île du *Cap-Breton* en vertu d'arrangements semblables, et jusqu'à ce jour aucune molestation n'est venue troubler l'usage qu'on en a fait.

20. Parce qu'il appert par le rapport d'un comité de l'assemblée de la *Nouvelle-Ecosse* de 1857, comité dont faisaient partie le procureur-général et le solliciteur-général, que l'assemblée non-seulement connaissait le fait de la pose du premier câble, mais qu'elle l'approuvait; et parce que les trois branches de la Législature passèrent un acte en 1857 pour ratifier ces conventions, lequel fut désavoué en 1858 sur le seul motif qu'il concédait un privilège exclusif d'attérissage pour la durée de vingt-cinq ans.

30. Qu'après cette longue reconnaissance sans interruption, il n'est ni désirable ni à propos de passer une loi qui force la compagnie anglo-américaine à enlever ses fils après un avis de trois mois, à moins qu'elle n'abandonne un privilège acquis il y a vingt et un ans par un acte de la législature de *Terre-Neuve*, approuvé par la Reine et reconnu depuis par la législature de l'île du *Prince-Edouard*, par la législature du *Canada-Uni* en 1855, par le parlement impérial dans l'acte de 1857 qui incorpore la compagnie du télégraphe atlantique, et subséquemment dans l'acte général des télégraphes de 1868, tous ces actes étant en vigueur, et des conventions ayant été faites sous leur empire avec le gouvernement impérial et le gouvernement des *Etats-Unis* pour la transmission des dépêches par les lignes actuelles. Ce serait donc commettre un grand tort que de méconnaître des droits ainsi acquis.

40. Parce qu'il est contre l'intérêt public de priver ainsi le pays des avantages d'une communication télégraphique avec *Terre-Neuve* et de la concurrence entre les câbles existants et toute compagnie future, puisque par là l'on rendrait impossible la télégraphie à bon marché et l'on mettrait probablement le public à la merci d'une compagnie unique n'ayant qu'un seul fil sur nos rivages, et pouvant fixer à son gré le tarif de ses prix.

50. Parce que ce bill est inutile en tant que les côtes de la *Nouvelle-Ecosse* sont ouvertes à la concurrence, et que l'on peut y attérir des câbles soit directement d'*Irlande* soit par la voie de *St. Pierre*, où un câble beaucoup plus long que celui de l'*Irlande* à *Terre-Neuve* a été établi et mis en exploitation, et où il n'existe aucun privilège exclusif. La route d'*Ecosse* par le *St. Laurent* peut aussi servir à cet objet.

60. Parce que le bill aurait pour effet de déprécier les lignes de la compagnie de la *Nouvelle-Ecosse*, et de mettre en péril l'existence des lignes locales peu rémunératives, en enlevant les opérations lucratives du câble à la partie active de ces lignes.

70. Parce que le retrait du privilège exclusif sans lequel l'établissement du câble atlantique n'aurait point été entrepris, est une question à décider entre le gouvernement et la législature de *Terre-Neuve* et la compagnie anglo-américaine; et qu'il est peu sage de contraindre, par une menace d'isolement, la population de *Terre-Neuve* à choisir entre une préemption qui doit nécessiter une dépense énorme, à laquelle nous ne participerons pas, et la rupture des rapports télégraphiques avec les colonies sœurs.

80. Parce que cette législation est partielle en ce qu'elle interdit tout échange de dépêches entre les compagnies canadiennes existantes et une compagnie en possession d'un monopole à *Terre-Neuve*, tandis qu'elle permet à une compagnie favorisée de lier correspondance avec tous les pays où il existe des monopoles, à l'exception de *Terre-Neuve* et du *Danemark*.

90 Parce que cette législation est *ex post facto*, qu'elle ne contient aucune réserve de droits existants, et qu'elle est de nature à préjudicier à notre crédit à l'étranger

JNO. HAMILTON (*Kingston*),
 DAVID WARK,
 R. B. DICKEY,
 H. A. N. KAULBACH,
 J. C. CHAPAIS,
 D. REESOR,
 ROBERT READ,
 GEORGE W. HOWLAN,
 CLEMENT F. CORNWALL,
 F. X. A. TRUDEL,
 JOS. H. BELLEROSE,
 *J. C. AIKINS,
 ALEXANDER VIDAL,
 A. E. BOTSFORD,
 J. SKEAD,
 †G. W. ALLAN,
 †T. RYAN.

CHAMBRE DU SÉNAT,
 Samedi, 20 mars, 1875.

* Fonde son dissentiment sur les raisons 5e, 7e et suivantes.

† Fonde son dissentiment sur les raisons 5e, 7e et suivantes; et en outre, sur cette raison que le bill ne paraît pas être une mesure publique *bonâ fide*,—mais qu'il paraît avoir été proposé principalement à l'instance et dans l'intérêt d'une compagnie particulière, et en même temps être dirigé en grande partie contre les droits et les intérêts d'une autre compagnie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*."

Et aussi le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance de l'Ouest et les autres actes y relatifs, et pour concéder de plus amples pouvoirs à la dite compagnie," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'Acte des brevets de 1872 et pour étendre l'application de cet acte ainsi amendé à l'*Ile du Prince-Edouard*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:

"Page 1, ligne 1, retranchez "distincts."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant l'hypothèque de la Puissance sur le chemin de fer du Nord du *Canada*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour ratifier les articles de convention et de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain pour prolongement de *Saint-Jean* à l'ouest, et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain du *Maine*, et pour d'autres fins y énoncées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour refondre et amender les actes relatifs à la compagnie provinciale d'assurance du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer Intercolonial," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte du fonds de retraite du service civil," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain,

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 22 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal* :—de *Henry Atkinson* et autres, du township de *Blanchard*, dans le comté de *Perth*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead* :—de *E. McGillivray* et autres, marchands, faisant le commerce de bois.

Par l'honorable M. *Benson* :—d'*Alfred Augustine* et autres, de *Humberstone*, dans le comté de *Welland*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Chinic* :—trois pétitions de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *McLelan* :—de *R. H. Wetmore* et autres, officiers de la grande division des fils de la tempérance, de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Baillargeon* :—de la compagnie du chemin de fer de la rive nord.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la chambre de commerce de la cité de *London*, province d'*Ontario*, demandant la continuation de l'acte de faillite de 1869.

Du conseil exécutif de la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que le bill intitulé "Acte pour permettre à *Damon Rivers Averill* de prendre un brevet d'invention pour certains perfectionnements dans la fabrication des peintures," ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de *Frontenac*;—du conseil municipal du township d'*Horton*, dans le comté de *Renfrew*;—de *Paul Yellowhead* et autres, du village sauvage de *Ramu*;—de *Daniel Smith* et autres, tous du comté d'*Ontario*;—du conseil municipal du township de *Seneca*;—de *R. G. Thompson* et autres, de la ville de *Prescott*;—de *Wm. Dunn* et autres, du comté de *Grenville*; de *E. T. Hewson* et autres, du comté de *Hal-dimand*;—du conseil municipal du township de *Malden*, dans le comté d'*Essex*;—de *Hugh Williams* et autres, des townships de *Maryboro'* et *Peel*, dans le comté de *Wellington*;—de *H. M. Hicks* et autres, du village de *Trenton*,—et de *L. D. Clothier* et autres, du township de *Madoc*, dans le comté d'*Hastings* tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat et d'en faire rapport pendant la session, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu comme suit par le greffier :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
19 mars, 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat, et d'en faire rapport pendant la présente session a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat, ainsi que les pièces justificatives qui les accompagnent, et les a trouvés corrects.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Read*, du comité spécial chargé de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et avec instruction de faire rapport de temps en temps, a présenté son rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
22 mars 1875.

Le comité spécial nommé " pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et avec instruction de faire rapport de temps en temps," a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport :

Votre comité représente que pour faciliter son enquête, il est nécessaire de faire imprimer les documents suivants :

A. *Réponse à une adresse* du Sénat votée le 11 février, 1875; la dite réponse contenant copie de toutes les annonces, etc., relatives à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages, exécutés sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874, et un état du coût de ces travaux.

B. *Avis aux entrepreneurs.*

C. *Lettre* de l'honorable A. A. *Dorion* à T. *Trudeau*, écr.

D. *Lettre* de l'honorable R. W. *Scott* à T. *Trudeau*, écr.

E. *Lettre* de W. H. *Waller* et autres, à l'honorable R. W. *Scott*.

F. *Lettre de Horace Merrill* écr., à *F. Braun* écr., secrétaire du département des travaux publics.

G. *Lettre de W. H. Griffin*, écr., du département des postes, à *F. Braun*, écr., secrétaire du département des travaux publics.

H. *Etat des offres* reçues pour l'extension des barrages de la *Gatineau*.

I. *Affidavit de John Harvey*.

J. *Lettre de Wm. Palen* avec ses offres au ministre des travaux publics.

K. *Affidavit de Wm. Palen*.

L. *Lettre de F. Braun*, écr., secrétaire du département des travaux publics, à *H. Merrill*, écr., surintendant des travaux sur l'*Ottawa*.

M. *Lettre de F. Braun*, écr. secrétaire des travaux publics, à *MM. Murphy et Braden*, entrepreneurs et autres.

N. *Lettre de H. Merrill*, surintendant des travaux sur l'*Ottawa*, à l'honorable *A. Mackenzie*, ministre des travaux publics.

O. *Lettre de James Murphy* au ministre des travaux publics.

P. *Affidavit d'Alfred Aubrey*.

Q. *Affidavit de William Palen*.

R. *Lettre de H. Merrill*, surintendant des travaux sur l'*Ottawa*, à *F. Braun*, écr., secrétaire des travaux publics.

S. *Lettre de F. Braun*, écr., secrétaire des travaux publics, à *James Murphy*, entrepreneur, *Ottawa*.

T. *Lettre de H. Merrill*, surintendant des travaux sur l'*Ottawa*, à *F. Braun*, écr., secrétaire des travaux publics.

U. *Lettre de MM. Fellowes, O'Gara, Lapierre et Remon* à *F. Braun*, écr., secrétaire des travaux publics.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. READ,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Skead*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable *M. Wilmot*, secondé par l'honorable *M. McDonald*, a proposé : Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre copie de la correspondance échangée entre les directeurs des pénitenciers et le ministre de la justice ou tout autre membre du gouvernement exécutif, et des rapports faits au sujet du renvoi ou de la destitution de *E. M. Patchell*, un des gardiens ou employés du pénitencier de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable *M. Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du quinziesme jour de mars courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission de Son Excellence et des instructions royales qui l'accompagnent.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[*Voir documents de la session.*]

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte concernant

“ l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans les territoires du *Nord-Ouest*.”

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La deuxième clause a été lue et amendée comme suit :

“ Page 3, ligne 32, après “ poursuites ” insérez clause A.

Clause A.

“ Tout constable ou sous-constable qui refusera d'obéir à un ordre intelligible-ment donné par un officier supérieur du corps, ou qui résistera à son autorité, pourra être sur le champ et sans discussion, appréhendé et détenu pour être jugé conformément aux dispositions du présent acte.”

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *Wilmot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu.

Et le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte d'immigration de 1872.”

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *McMaster* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte relatif à l'émission des billets de la Puissance."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Wilmot*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé en amendement:

"De retrancher tous les mots après "bill", et d'insérer "ne soit pas maintenant lu la seconde fois et qu'il soit résolu que dans l'opinion de cette Chambre, les billets de la Puissance à cours légal, émis en vertu des différents actes qui règlent l'émission de ces billets, ont fourni un important agent de circulation, qui a eu une heureuse influence pour les classes productives et commerciales de la Puissance, dont la valeur est uniforme dans toutes les provinces, et dont la garantie pour les porteurs est indispensable."

La question de concours étant mise sur le dit amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs:

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Hamilton [Kingston,]</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wilmot.—20.</i>

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs:

<i>Alexander,</i>	<i>Christie [Président],</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>	<i>Wark.—28</i>

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer "la compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

“ Page 4, ligne 25, retranchez “ ou de la publication.”

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été, *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender et refondre les statuts relatifs au service postal.”

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les neuf premières clauses ont été lues et agréées.

La dixième clause a été amendée comme suit :

“ Page 6, ligne 31, après “ *Prince-Edouard*” insérez “ du *Manitoba*.”

Les clauses suivantes ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Dickey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement. *Ordonné*, que le dit amendement soit maintenant reçu, et le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agréé. Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : “ Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott* secondé par l'honorable M. *Wilmot* il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : “ Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé “ Acte concernant la propriété littéraire et artistique.”

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant l'hypothèque de la Puissance sur le chemin de fer du Nord du *Canada*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour ratifier les articles de convention et de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain pour le prolongement de *Saint-Jean* à l'ouest, et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain du *Maine*, et pour d'autres fins y énoncées,"

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour refondre et amender les actes relatifs à la compagnie provinciale d'assurance du *Canada*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Intercolonial" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte du fonds de retraite du service civil" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que celles contre l'incendie et sur la navigation intérieure," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie canadienne de navigation" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'express et d'agence européenne et américaine" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie anglo-française de steamers" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la chambre de commerce de la ville de Lévis," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les divers actes incorporant ou concernant la compagnie du *Richelieu*, et pour en changer le nom," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender la loi concernant les lettres de change," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte passé par le parlement de la ci-devant province du *Canada*, intitulé: "Acte pour incorporer le bureau de commerce de *Montréal*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier et pour rapporter le bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à l'inspection du gaz 1873," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Odell*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 23 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan* :—du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable Président :—de l'assemblée générale de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *McClelan* :—de *N. M. Bennet* et autres, juges de paix dans le comté d'*Albert*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De MM. *H. et A. Allan* et autres, marchands, de la cité de *Montréal*, intéressés dans le commerce de transport du *Canada*; demandant que le bill maintenant soumis au parlement, intitulé : "Acte pour définir et établir les devoirs, les droits et la responsabilité des entrepreneurs de transport par terre et par eau," ne soit pas adopté pendant la présente session.

De *H. Sanders* et autres, de la cité de *Montréal*;—de *F. D. Dugal* et autres, de *St. Roch*, dans le comté de *Québec*;—de *H. Wilder* et autres, de *Compton*;—du conseil municipal de *Burford*;—de *Theodore Morton* et autres, de *Melbourne*,—et de *John P. Stockwell* et autres, de *Shipton*, dans le comté de *Richmond*, tous dans la province de *Québec*,—et du conseil municipal du comté de *Renfrew*, province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *St. Hyacinthe* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la *Banque de Londres et du Canada*, et pour en changer le nom en celui de *Banque des Provinces-Unies*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

"Page 1, ligne 19, retranchez tous les mots depuis "personnes" jusqu'à "ou" dans la ligne 20 et à leur place insérez : "suivantes, savoir : *John M. Grouer, John Ham. Perry, Joseph Gould, Edward Douglas Armour, Robert Cassells, Malcolm Cameron, James McDougall, William Darling, Charles H. Gould, James Metcalfe.*"

Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Glasier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie d'amélioration du haut de l'*Outaouais*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

“ Page 1, ligne 40, après “rivière” insérez “à la condition d’avoir obtenu au préalable du gouverneur en conseil une approbation formelle du choix fait par elle de ces dix endroits.”

Sur motion de l’honorable M. *Skead*, secondé par l’honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

L’honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie d’estacades du bas de l’*Outaouais*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

“ Page 1, ligne 39, après “*Grenville*” insérez “à la condition d’avoir obtenu au préalable du gouverneur en conseil une approbation formelle du choix fait par elle des dits trois endroits.”

“ Page 2, ligne 20, après “exercice” insérez : “ et ces estacades, piliers et autres ouvrages seront construits à la charge par la compagnie de les faire enlever immédiatement après la réception d’un avis du département des travaux publics portant que le ministre en a ordonné l’enlèvement.”

Sur motion de l’honorable M. *Skead*, secondé par l’honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L’honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte à l’effet d’autoriser *Damon Rivers Averill*, à prendre brevet pour des perfectionnements dans la fabrication des peintures,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et que le préambule n’a pas été prouvé à sa satisfaction.

L’honorable M. *Scott*, Secrétaire d’Etat, a présenté à la Chambre une nouvelle réponse partielle, à une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant à des nominations, démissions et destitutions d’employés publics et à la nomination de leurs successeurs dans le comté de *Lunenburg*, *Nouvelle-Ecosse*, depuis le 1er octobre, 1873.

Ordonné, qu’elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L’honorable M. *Scott*, Secrétaire d’Etat, a présenté à cette Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général datée du huit mars courant, priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état de toutes les destitutions et nominations qui ont eu lieu dans le service civil, à l’*Ile du Prince-Edouard*, avec mention des appointements attachés aux fonctions des titulaires.

Ordonné, qu’elle soit déposée sur la table et elle est comme suit.

(Voir documents de la session.)

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie d’impression et de publication de l’*Intelligencer* ” tel qu’amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: Acte pour amender et refondre la loi relative au service postal," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du premier rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* pendant le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport de temps en temps.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, pour en faire rapport.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs "à l'émission des billets de la Puissance."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La question étant mise: la première clause formera-t-elle partie du bill?

Il a été proposé de l'amender comme suit:

"Page 1, ligne 7, retranchez "entier."

"Page 1, ligne 12, retranchez "cinquante" et insérez "trente-cinq."

Objection étant faite au dit amendement, le comité s'est divisé:

CONTENTS :..... 19.

NON-CONTENTS :..... 26.

La question étant mise de nouveau: la première clause formera-t-elle partie du bill?

Il a été proposé de l'amender comme suit:

"Page 1, ligne 10, retranchez "douze" et insérez "quinze."

Objection étant faite au dit amendement, le comité s'est divisé:

CONTENTS :..... 23.

NON-CONTENTS :..... 25.

La première clause a été alors lue et agréée.

La deuxième clause a été lue et agréée.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Botsford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement. Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner sur les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit remis à demain.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant l'hypothèque de la Puissance sur le chemin de fer du nord du *Canada*."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McDonald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour ratifier les articles de convention et de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen et Nord Américain pour prolongement de *St. Jean* à l'Ouest, et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain du *Maine* et pour d'autres fins y-énoncées," a été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer intercolonial."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Chaffers* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte du fonds de retraite du service civil."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ryan*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et sur la navigation intérieure."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie canadienne de navigation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'express et d'agence européenne et américaine " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie anglo-française de steamers " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la chambre de commerce de la ville de *Lévis* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender les divers actes incorporant ou concernant la compagnie du *Richelieu* et pour en changer le nom " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi concernant les lettres de change " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé par le parlement de la ci-devant province du *Canada* intitulé : acte pour incorporer le bureau de commerce de *Montréal* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 24 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dunouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Corrall,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>		

PRÛÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Penny* :—de *MM. H. et A. Allan* et autres, marchands et propriétaires de navires, intéressés dans le commerce du port de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Flint* :—de *Wm. J. Elmer* et autres, de *Guillimbury Est*, dans le comté de *York*;—d'*Edward O'Connor* et autres, du township d'*Ashfield*, dans le comté d'*Iluron*;—de *John Kennedy* et autres, du comté de *Glengarry*;—de *Richard Strachan* et autres, de *Proton*;—de *John Allan* et autres, et du révérend *J. H. Crozier* et autres, du township d'*Egremont*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *E. McGillivray* et autres, marchands, faisant le commerce de bois; demandant un acte d'incorporation sous le nom d'association canadienne des bois de construction.

De la chambre de commerce de *Québec*, (trois pétitions); demandant que le bill intitulé: "Acte pour définir et établir les devoirs, les droits et la responsabilité des entrepreneurs de transport par terre et par eau" ne devienne pas loi; aussi demandant que le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions, applicables à toute la Puissance du *Canada*, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne," ne devienne pas loi;—demandant aussi, que le bill maintenant soumis au parlement pourvoyant au changement de la constitution de la commission du havre de *Québec*, et pour transférer de la Maison de la Trinité à la corporation des pilotes, le fonds des pilotes invalides, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer de la rive nord, demandant un acte pour autoriser le commissaire des douanes à exempter des droits de douane le matériel roulant que pourront importer les pétitionnaires à fin d'organiser un service effectif sur leur chemin.

De *Henry Atkinson* et autres des townships de *Blanshard*, dans le comté de *Perth*; — d'*Alfred Augustine* et autres, d'*Humberstone*, dans le comté de *Welland*, province d'*Ontario*; — et de *R. H. Wetmore* et autres, officiers de la *Grande Division des Fils de la Tempérance* de la province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable *M. Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour refondre et amender les actes relatifs à la compagnie provinciale d'assurance du *Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Allan*, secondé par l'honorable *M. Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Aikins*, secondé par l'honorable *M. Flint*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état approximatif du nombre des blancs, des métis et des sauvages habitant le pays qui sera dorénavant désigné sous le nom de territoire du *Nord-Ouest* d'après le bill du gouvernement; cet état devant indiquer la situation des établissements des métis, et l'époque de leur commencement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender et refondre la loi relative au service postal," tel qu'amendé.

L'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, a proposé

Que le dit bill, avec les amendements, soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill, tel qu'amendé.

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

"Page 10, ligne 39, retranchez "ou" et insérez "et tout".

"Page 14, ligne 42, après "taxo" insérez "canadienne".

"Page 14, ligne 45, après "ou" insérez "Envoyés par eux. Seront de même, "exempts de la taxe, les lettres et autres objets transmissibles adressés."

“ Page 15, ligne 2, retranchez depuis “ membres ” jusqu’à “ à ”.

“ Page 15, ligne 4, retranchez depuis “ parlement ” jusqu’à “ les ” dans la 8e ligne.

“ Page 15, ligne 31, retranchez “ pendant leurs sessions. ”

Le titre a été lu et agréé.

Le préambule a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance. et

L’honorable M. *Odell* a fait rapport de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier et les amendements, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers autres amendements au bill.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus.

Et les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

L’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé Que le dit bill, tel qu’amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L’honorable M. *Flint*, secondé par l’honorable M. *Wilmot*, a proposé en amendement,

“ De retrancher tous les mots après “ bill ” et d’insérer “ renvoyé de nouveau à un comité général dans le but d’amender la 22e section par la radiation de tous les mots “ qui viennent après le mot “ livre ” dans la 7e ligne de la dite section ; et aussi dans “ le but d’amender la 23e section par la radiation de tous les mots qui viennent à la “ suite du mot “ chaque ” dans la 3e ligne de la dite section. ”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu’amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité général sur le bill intitulé: “ Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité. ”

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *Macpherson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L’ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général au bill intitulé: “ Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d’autres fins, ”

Sur motion de l’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu’il soit remis à demain.

La Chambre conformément à l’ordre a pris en considération les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé “ Acte concernant la compagnie d’amélioration du haut de l’*Outaouais*. ”

Et le dit amendement étant lu la seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre a pris en considération les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'estacades du bas de l'*Outaouais*,"

Et les dits amendements étant lus la seconde fois, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans les territoires du *Nord-Ouest*."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer*."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la banque de *Londres et du Canada*, et pour en changer le nom en celui de banque des Provinces Unies."

Et aussi le bill intitulé : " Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin " et informe cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs, et le dégrèvement des biens engagées à la couronne," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

" Page 1, ligne 11, après le mot " d'Etat," insérez : " lorsqu'il y sera autorisé par ordre en Conseil."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour amender et refondre les différents actes relatifs aux compagnies d'assurance, en ce qui concerne les assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,
La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 25 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Atkins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston);</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chapuis,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Guéremont* :—du révérend *T. Brassard* et autres, de *Vaudreuil*
dans la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*; demandant la passa-
tion du bill maintenant devant le parlement intitulé: "Acte pour définir et établir les
devoirs, les droits et la responsabilité des entrepreneurs de transport par terre et par
eau.

De l'assemblée générale de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant qu'il
soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De *N. M. Bennett* et autres, juges de paix dans le comté d'*Albert*, province
du *Nouveau-Brunswick*, demandant un acte qui accorde aux cours des sessions et aux
conseils municipaux du *Nouveau-Brunswick*, le droit de refuser l'octroi de licences aux
auberges.

L'honorable M. *Hamilton [Kingston]*, du comité des banques, du commerce et

des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie canadienne de navigation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les divers actes incorporant ou concernant la compagnie du *Richelieu*, et pour en changer le nom," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la chambre de commerce de la ville de *Lévis*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bellrose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour ratifier les articles de convention et de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain pour prolongement de *Saint-Jean* à l'ouest, et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain du *Maine*, et pour d'autres fins y énoncées" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie industrielle d'assurance sur la vie, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

" Page 2, ligne 6, retranchez " sept."

" Page 2, ligne 32, après " scrutin" insérez : " et le nombre de ces directeurs sera de sept, à moins que par un règlement en vigueur, passé à une assemblée générale annuelle, il n'ait été porté, comme il pourra l'être, à huit, à neuf ou à dix."

" Page 2, ligne 34, après " sept" insérez : " huit, neuf ou dix," et après " personnes" insérez " suivant le cas."

" Page 2, ligne 40, après " sept " insérez : huit, neuf ou dix, suivant le cas."

" Page 4, ligne 10, après " *Canada* " insérez : " ou hors du *Canada*."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill, tel qu'amendé.

(EN COMITÉ.)

La question étant mise : la sixième clause, tel qu'amendée, fera-t-elle partie du bill ?

Il a été proposé de l'amender comme suit :

" Page 2, ligne 43, retranchez " cinquante" et insérez " vingt."

Objection étant faite au dit amendement et la question étant mise sur icelui, elle a été résolue dans la négative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Botsford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

24 mars, 1875.

Le comité conjoint des deux Chambres du parlement pour les impressions a l'honneur de présenter son dixième rapport, comme suit :

Votre comité, ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à une adresse :—Mémoire de l'ingénieur en chef du chemin de fer canadien du *Pacifique*, auquel il est fait allusion dans un rapport de l'honorable conseil privé, approuvé par le gouverneur-général le 7 juin, 1873 ;

Réponse à une adresse :—Contrat conclu entre *James King*, écr., d'*Halifax, N.-E.*, et le gouvernement, pour l'établissement d'une ligne de steamers entre *Georgetown, I. du P.-E.*, et *Pictou, N.-E.*, durant la saison d'hiver ;

Etat des paiements faits aux juges de la province de Québec, pour frais de voyage, du 1er juillet, 1867 au 30 juin, 1874 ;

Réponse à une adresse :—Etat des deniers entre les mains des agents financiers au crédit de la Puissance le 20 février dernier ;

Réponse à une adresse :—Papiers et correspondance au sujet de la construction d'estacades, de jetées et autres ouvrages sur la rivière *Gatineau* en 1873-4 (des parties seulement) ;

Réponse à une adresse :—Correspondance avec le gouvernement de la *Colombie Anglaise* au sujet de la construction d'un bassin de radoub de première classe à *Esquimaux*, etc., etc. ;

Réponse à une adresse :—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de l'*Ile du Prince-Edouard*, et avec le gouvernement impérial et les propriétaires fonciers, au sujet d'un bill passé par la législature locale de l'*Ile du Prince-Edouard*, intitulé : "*The land purchase bill of 1874*" [des parties seulement].

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir :

Réponse à une adresse :—Etat du nombre des personnes tuées ou blessées sur les différents chemins de fer du *Canada*, indiquant aussi la cause de l'accident, le montant des réclamations payées, etc. ;

Réponse à une adresse :—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de l'*Ile du Prince-Edouard* relativement au contrat pour la construction du chemin de fer sur l'*Ile*, et le transfert de ce chemin au gouvernement, etc. ;

Réponse à une adresse :—Etat relatif à la tribu sauvage de *Mississaga* maintenant établi sur l'*île Scugog* ;

Règles générales de la cour du Banc de la Reine de Sa Majesté pour *Ontario* faites en vertu de "l'Acte des élections fédérales contestées, 1874" ;

Réponse à une adresse :—Correspondance, etc., depuis le 31 mars, 1874, au sujet d'un acte concernant les ouvrages anglais de propriété, passé en 1872 ;

Réponse à une adresse :—Etat relatif à la nomination de *J. A. Hamel*, écuyer, de la *Malbaie*, médecin chargé de vacciner les Sauvages sur la rive nord du *St. Laurent*, pendant les années 1868 et 1869 ;

Réponse à une adresse :—Ordres en conseil ou autres autorisations permettant à certains propriétaires de bateaux à vapeur américains, connus sous le nom de "*Ligne Kitson*," de faire le transport de marchandises sur la rivière *Rouge*, dans la province de *Manitoba*, etc. ;

Liste des actionnaires des banques de la Puissance, transmises conformément à l'acte 34 *Vic.*, ch. 5, clause 12 ;

Exploration géologique du Canada :—Rapport de progrès en 1873-74 (ne devrait pas être ré-imprimé parmi les documents de la session). Le comité recommande respectueusement qu'à l'avenir l'édition soit tirée à un assez grand nombre d'exemplaires pour permettre aux membres des deux Chambres d'en avoir chacun trois au lieu d'un comme à présent, et que le coût de ce nombre additionnel d'exemplaires soit payé par le greffier du comité conjoint des impressions, sur les deniers affectés pour les impressions parlementaires.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Leonard*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
25 mars, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son treizième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de *E. McGillivray* et autres, marchands, faisant le commerce de bois de construction, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Association canadienne des bois de construction," et a trouvé qu'il n'a pas été donné d'avis de cette demande; votre comité, néanmoins, recommande de suspendre dans ce cas-ci la 51ème règle, vu qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport à la pétition d'*Edward McGillivray* et autres en conformité avec le rapport du comité des ordres permanents et des bills privés présenté aujourd'hui.

L'honorable M. *Read*, du comité spécial—nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et instruction de faire rapport de temps en temps,—a présenté son second rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
25 mars, 1875.

Le comité spécial nommé—pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport de temps en temps,—a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :

Votre comité recommande que les témoignages pris devant lui jusqu'à ce jour soient imprimés pour son usage, et qu'à l'avenir la preuve reçue par lui puisse être imprimée sans qu'il lui soit nécessaire d'en faire la demande par un rapport à cette Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé " Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Shead* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association canadienne des bois de construction."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu une seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit remis à samedi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première et seconde clauses ont été lues et agréées.

Sur lecture de la troisième clause il a été proposé un amendement :

"De retrancher les clauses Nos. 3 à 13 inclusivement et d'insérer les clauses A. B. C. D. E. F. G. et H."

A.

Le gouverneur pourra nommer des directeurs, au nombre de pas plus de trois, auxquels, conformément aux instructions qu'ils pourront de temps à autre recevoir du gouverneur, seront confiés le contrôle et l'administration de tous les pénitenciers du Canada et des autres prisons, hôpitaux, asiles et autres institutions publiques que le gouverneur en conseil pourra, par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*, placer sous leur contrôle, ainsi que la surveillance des prisonniers et autres personnes y détenus ou de ceux qui y habitent; et le gouverneur pourra nommer un de ces directeurs comme président, et l'un d'entre eux, ou une autre personne comme secrétaire, et, de temps à autre, démettre les personnes ainsi nommées et en nommer d'autres à leur place.

B.

Le président occupera le fauteuil à toutes les assemblées des directeurs auxquels il assistera, et en son absence le plus ancien directeur agira comme président. Deux directeurs pourront constituer un quorum pour toutes les fins quelconques; et dans le cas de diversité d'opinion entre ces deux derniers à une assemblée tenue dans un pénitencier sur une question spéciale du ressort de ce pénitencier seulement, le préfet pourra être appelé, sur la demande collective des directeurs alors siégeant, à décider entre eux; mais dans le cas de diversité d'opinion entre deux directeurs à une assemblée tenue en tout autre lieu qu'un pénitencier, la question sera ajournée jusqu'à ce que le troisième directeur soit présent.

C.

Le président tiendra un procès-verbal régulier des délibérations de chaque assemblée, lequel sera lu à l'assemblée suivante, avant de procéder aux autres affaires, et une fois approuvé, il sera signé par le président de l'assemblée à laquelle il est ainsi ratifié.

D.

Chacun des directeurs sera d'office, sans être tenu de posséder les qualités reposant sur la propriété foncière, juge de paix pour tout et chaque district, comté, cité ou ville du *Canada*, mais ne pourra agir que dans les matières rattachées à la loi criminelle du *Canada* seulement.

E.

Les directeurs seront responsables du système de discipline et d'administration suivi dans les différents pénitenciers; mais, dans la gestion ou la direction des affaires de ces institutions, ils n'auront pas de pouvoir exécutif direct, sauf celui conféré par le présent acte.

F.

Les directeurs pourront et devront établir des statuts et règlements relativement à l'administration, à la discipline et à la police des pénitenciers, et aux devoirs et à la conduite des préfets y attachés, et de tous autres officiers ou classes d'officiers ou serviteurs y employés, ainsi qu'au régime alimentaire, à l'habillement, entretien, emploi, instruction, discipline, correction, et aux châtimens et à la récompense des condamnés y détenus; et ils pourront les révoquer, modifier ou amender au besoin, avec l'approbation du gouverneur en conseil; et ces statuts et règlements ainsi approuvés devront être observés par les préfets des pénitenciers et par tout autre officier et serviteur y employé. Pourvu toujours, que jusqu'à ce que ces statuts et règlements soient établis comme il est dit ci-haut, ceux qui existeront dans les pénitenciers lors de la passation du présent acte resteront en vigueur. Il sera aussi du devoir des directeurs de vérifier les comptes des préfets des pénitenciers, de faire des enquêtes au sujet de toutes les opérations financières, lorsque le besoin s'en fera sentir, d'exiger un état mensuel de l'encaisse, et d'administrer le serment suivant aux préfets et comptables :

Je _____, préfet, et je _____, comptable, du pénitencier de _____
 après serment prêté, déclare que l'état qui précède au sujet des revenus et dépenses
 du pénitencier de _____ pour le mois de _____ 187 _____, est fidèle et correct.
 Assermenté par-devant moi au pénitencier de _____ le _____ jour de _____
 Directeur.

G.

Les directeurs devront faire un rapport annuel, le ou avant le premier jour de février de chaque année, pour le soumettre au parlement à sa session alors prochaine, qui devra contenir un exposé complet et exact de l'état, condition et administration des pénitenciers placés sous leur contrôle et surveillance, et qu'ils auront visités et examinés durant l'année, ainsi que les recommandations qu'ils croiront nécessaire de faire pour leur amélioration. Les directeurs devront en même temps fournir copie des rapports annuels des officiers des pénitenciers, accompagnés des états financiers, renseignements, statistiques et relevés que les livres tenus par eux pourront permettre de faire; ce rapport comprendra et embrassera en outre les détails suivants :

1. Un exposé de tous les faits qui pourront être venus à leur connaissance au sujet du fonctionnement des lois criminelles et du système pénal du *Canada*, ou toute injustice qui, à leur avis, peut en provenir; ainsi que les recommandations qu'ils croiront à

propos de faire pour leur amélioration ou correction, et pour la prévention des crimes ou la réforme des criminels ;

2. Un inventaire et une évaluation de toutes les propriétés, mobilières ou immobilières, appartenant aux pénitenciers, respectivement, en distinguant la valeur respective de chaque espèce de propriété d'après son évaluation :

3. Un relevé de toutes les dettes dues par les pénitenciers, indiquant les noms de chacun des créanciers,—ainsi que les dettes dues à l'institution, s'il en est, et le montant et la nature de ces dettes ;

4. Une estimation des dépenses des pénitenciers pour l'année suivante, en distinguant les dépenses ordinaires des dépenses extraordinaires.

H.

Dans le but de permettre aux directeurs de remplir avec toute l'efficacité possible les devoirs énumérés dans le présent acte, ou ceux qui leur seront de temps à autre prescrits par le gouverneur, ils auront, et chacun d'eux, le pouvoir :

1. De pénétrer en tout temps et de séjourner dans l'enceinte des pénitenciers ou autres institutions publiques placées sous leur contrôle comme il est dit plus haut ; et ils pourront les visiter dans toutes les parties, et examiner tous les papiers, documents, pièces justificatives, archives et livres de toute espèce s'y rattachant.

2. De s'enquérir de la conduite de tout officier ou serviteur employé dans aucun des pénitenciers ou autres institutions publiques mentionnées ci-haut, ou de toute personne se trouvant dans leur enceinte ; et dans ce but, les directeurs pourront faire comparaître toute personne quelconque devant eux, ou devant l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, par voie de *subpœna* émis par l'un d'entre eux, d'interroger telle personne sous serment que les directeurs, ou l'un d'entre eux, pourront administrer, soit que le fait se rattache à une violation de la loi du pays ou des règlements de la prison ou à toute matière liée aux intérêts de l'institution ; et ils pourront l'obliger à produire des papiers et écrits par-devant eux, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux ; et si une personne régulièrement assignée néglige ou refuse de comparaître, aux temps et lieu indiqués dans le *subpœna* qui lui aura été légalement signifié, ou refuse de rendre témoignage ou de produire les papiers exigés d'elle, les directeurs, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, pourront par mandat revêtu de leur ou de son seing faire arrêter la personne en question et la confiner dans la prison commune de la localité, comme dans les cas de mépris de cour, pour une période de pas plus de quatorze jours."

Objection étant faite au dit amendement, le comité s'est divisé :

Contents, 20.

Non contents, 20.

Les votes étant également divisés la question a été résolue dans la négative par la voix prépondérante du président.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance et

L'honorable M. *McLelan* du dit comité a fait rapport qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour amender les actes concernant les élections contestées" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie royale canadienne d'assurance mutuelle sur la vie" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour incorporer l'association canadienne des personnes qui font usage de vapeur" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour reconsolider le capital de la compagnie du chemin de fer du nord du Canada, pour refondre les dispositions relatives à cette compagnie, permettre à la compagnie de changer la largeur de son chemin de fer et de se fusionner avec la compagnie des chemins de fer de prolongement nord et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été
Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et sur la navigation intérieure."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et agréé.

Le préambule a été lu et agréé.

Les première, seconde et troisième clauses ont été lues et agréées.

L'amendement suivant a été adopté :

" Page 1, ligne 24, après " possédant " insérez la clause A.

CLAUSE A.

" Aucune compagnie qui, lors de la passation du présent acte, aura fait le dépôt exigé par la loi et aura été autorisée par permis à faire l'assurance contre l'incendie et sur la vie, ne sera obligée de faire un autre dépôt qu'après l'expiration de ce permis le trente et un mars, 1876."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Bourinot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement, soit maintenant reçu.

Et le dit amendement étant lu une seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kings-ton*], il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois samedi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du projet inséré dans le journal du Sénat samedi, le 20 mars courant, à la troisième lecture du bill intitulé ; " Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin " tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les différents actes relatifs aux compagnies d'assurance en ce qui concerne les assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général samedi prochain.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse supplémentaire à une adresse présentée à Son Excellence le gouverneur-général, datée du vingt-cinq février, 1875 priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* au sujet d'un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître."

Ordonné, que la dite adresse soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[Voir documents de la session.]

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée le dix-sept de février, 1875, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de M. Perley, I. C., sur l'agrandissement du canal St. Pierre.

Ordonné, que la dite adresse soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée le vingt-trois février, 1875, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les plans, la correspondance, les documents et les soumissions en la possession du gouvernement se rapportant à la construction projetée d'un hôpital de marine à Sydney, C.-B., avec indication des montants respectifs de ces soumissions.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du dix-septième jour de mars courant, priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des recettes des droits de douane et d'excise pendant les mois de mai et d'octobre, 1874.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[Voir documents de la session.]

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 1er mars, 1875, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'annonce demandant un service de steamer pendant l'hiver à l'Ile du Prince-Edouard, et aussi copie du contrat passé pour l'exécution du dit service.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[Voir documents de la session.]

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association canadienne des bois de construction."

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que l'honoraire payé pour le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser Damon Rivers Averill à prendre brevet pour des perfectionnements dans la fabrication des peintures" soit remboursé au pétitionnaire, pourvu que toutes les dépenses soient payées.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery.

La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 27 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wilnot.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Chaffers* :—de la compagnie du chemin de fer de *Philipsburg, Farnham* et *Yamaska*.

Par l'honorable M. *Howlan* :—d'*Allan Macdougall* et autres ; de *William H. Brown* et autres ; du révérend *Charles Fraser* et autres ; de *Daniel Auld* et autres ; de *Gustave H. Dammaréll* et autres ; de *George C. Green* et autres ; de *Duncan Cameron* et autres ; d'*Andrew R. Lewis* et autres ; de *William Jamieson* et autres ; de *Samuel Simpson* et autres ; d'*Henry Crawford* et autres, du comté de *Prince* ; —de *John G. McKay* et autres ; de *Murdoch G. McLeod* et autres ; d'*Alexander Campbell* et autres ; de *Samuel Martin* et autres ; de *Robert Jones* et autres ; et de *Robert Henderson* et autres, du comté de *Queen*, tous dans la province de l'*Île du Prince-Édouard*.

Par l'honorable M. *Chinic* :—de la chambre de commerce de *Québec* ;

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De MM. *H.* et *A. Allan* et autres, marchands et propriétaires de navires, intéressés dans le commerce du port de *Montréal*, demandant certains amendements à l'acte concernant le pilotage.

De *Wm. J. Elmer* et autres, du township de *Gwillimbury Est*, dans le comté de *York* ;—d'*Edward O'Connor* et autres, du township de *Ashfield*, dans le comté de *Huron* ;

—de *John Kennedy* et autres, du comté de *Glenarry*;—de *Richard Strachan* et autres, de *Proton*;—de *John Allan* et autres, et du révérend *J. H. Crozier* et autres, du township d'*Egremont*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable *M. Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du deux mars courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance et tous les télégrammes et rapports qui se rapportent au chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable *M. Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association canadienne des bois de construction," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

"Page 1, ligne 33, retranchez "canadienne";

"Page 1, ligne 34, après "construction" insérez "dite d'*Ontario* et de *Québec*."

Dans le préambule.

"Page 1, ligne 3, après "commerce" insérez : "dans les provinces d'*Ontario* et de "*Québec*."

Dans le titre.

"Retranchez "canadienne" et après "construction" insérez "dite d'*Ontario* et de "*Québec*."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Shead*, secondé par l'honorable *M. Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable *M. Howlan*, secondé par l'honorable *M. Kaulbach* a proposé

Qu'il soit nommé un comité spécial de sept membres auquel seront renvoyés les rapports maintenant devant cette Chambre concernant les destitutions et les remplacements d'employés du service civil de la Puissance dans la *Nouvelle-Ecosse*, le *Nouveau-Brunswick* et l'*Ile du Prince-Edouard*, depuis le premier jour de mai, 1874.

La question de concours étant mise sur la dite motion la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

Armand,
Bellerose,
Bourinot,
Campbell,
Chapais,

Chinic,
Cornwall,
Dickey,
Guvremont,
Haythorne,

Howlan,
Kaulbach,
Macfarlane,
Muirhead,
Read,

Shaw,
Trudel,
Vidal,
Wilmot.....19.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.—26.</i>
<i>Christie (Président,)</i>	<i>Leonard,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable *M. Guévremont*, secondé par l'honorable *M. Armand*, a proposé

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état des sommes payées, depuis le 1er juillet, 1867 jusqu'à ce jour, par le gouvernement du *Canada*, à *Pierre Poirier*, de *Saint Timothée*, comté de *Beauharnois*, canadien blessé pendant la guerre de 1812 ; et copie de toute correspondance et de tous papiers et documents relatifs à ce sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable *M. Vidal*, du comité spécial chargé d'examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition, par acte législatif, du trafic des boissons enivrantes, et de faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions, ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement exprimant les résultats de cette législation prohibitive aux *Etats-Unis*, a présenté son premier rapport.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,

27 mars, 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et de faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions, ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement touchant les résultats de cette législation prohibitive aux *Etats-Unis*, a l'honneur de présenter son rapport :

Le nombre et la nature des pétitions demandant la prohibition de la vente des boissons enivrantes, qui ont été jusqu'ici présentées au Sénat, font voir clairement que le désir général d'une loi prohibitive, exprimé dans les pétitions adressées au parlement en 1873 et 1874, ne s'est aucunement affaibli ; mais qu'au contraire, on est plus convaincu que jamais de la nécessité d'une telle loi, seul remède efficace contre l'intempérance et ses conséquences naturelles, le crime et la misère.

Le simple fait qu'un si grand nombre de pétitionnaires, estimés à non moins de 500,000, viennent alléguer que le vice et la pauvreté sont dus en grande partie au trafic des boissons enivrantes, et que la réglementation de ce commerce par des lois de licence a été sans effet pour arrêter le mal de l'intempérance ; et le fait qu'ils demandent de concert une loi prohibitive, suffisent pour faire comprendre l'extrême importance de ce sujet, et pour assurer aux pétitionnaires toute l'attention du Sénat. Nulle autre question politique ou sociale soumise au parlement de ce pays ou au parlement de la *Grande-Bretagne*, n'a, en raison de la population, réuni un chiffre aussi imposant de pétitionnaires ni provoqué une expression aussi prononcée du sentiment public.

Le rapport des commissaires du gouvernement établit d'une manière évidente que la loi prohibitive des *Etats de Maine* et de *Vermont* a été bien exécutée et a

grandement diminué le nombre des crimes et la misère. Ses effets salutaires sont si bien appréciés, après une expérience de vingt années, que personne n'essaie aujourd'hui de la faire abroger. Dans d'autres Etats, visités par les commissaires, bien que la loi ne fût pas aussi généralement observée, on remarquait invariablement, dans tous les lieux où son application était entière, le même résultat moralisateur. Là où la loi prohibitive a été abrogée pendant un court espace de temps, le crime et l'ivrognerie ont aussitôt gagné du terrain, et si visiblement qu'on est bien vite revenu à la prohibition législative.

La mise à exécution d'une loi prohibitive serait moins difficile en *Canada* que dans aucun des Etats dont il vient d'être fait mention, parce que nous avons le pouvoir de prohiber ici l'importation des boissons de l'étranger, pouvoir dont sont privés ces Etats par la constitution fédérale américaine.

La constitutionnalité d'une loi de ce genre, et sa nécessité pour la protection des personnes et des propriétés comme pour le maintien de la paix, ont non-seulement été reconnues par la législation des années passées, qui a interdit la vente des boissons alcooliques en certains temps et en certains lieux, mais encore pleinement affirmées par ce parlement—à sa dernière session, lorsqu'il a décrété la loi rigoureuse de prohibition maintenant en vigueur dans tout notre vaste territoire du Nord-Ouest—et en la présente session, dans l'acte qui porte refonte "des lois relatives aux Territoires du Nord-Ouest."

En présence de tous ces faits, et par toutes ces raisons, il paraît juste et opportun d'accorder la demande des pétitionnaires; le temps est arrivé où le gouvernement devrait s'occuper de cette importante question dans la vue de présenter un bill ayant pour but d'interdire la manufacture, l'importation et la vente des boissons alcooliques—excepté toutefois pour les usages de l'industrie et de la médecine—dans toute l'étendue du *Canada*, le plus tôt possible eu égard à l'intérêt public.

Si le gouvernement ne juge pas que les nombreuses pétitions adressées au parlement soit une indication suffisante du sentiment public, pour se croire autorisé à présenter maintenant une loi de cette nature, il serait désirable qu'il soumit la question à la décision de la nation, en convoquant les électeurs, pour recueillir leurs suffrages, dans le plus bref délai possible.

Le tout respectueusement soumis.

ALEXANDER VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada Central*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour pourvoir aux traitements des juges des cours de comté dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes

accusées de félonies et délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly et Sorel*, en celui de compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland et Boston*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour amender l'acte trente-sept *Victoria*, chapitre cent quinze, incorporant la compagnie internationale d'express," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'Acte du *pilotage*, 1873," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada*, intitulé : *Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance métropolitaine du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie nationale d'assurance" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer, ou autres moyens de transport, dans les limites de la Puissance du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemin de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du *Nouveau-Brunswick*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité,"

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et sur la navigation intérieure," tel qu'amendé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les pénitenciers et leur inspection et pour d'autres fins. "

(EN COMITÉ.)

" Page 1, ligne 40, après " 1868 " insérez " et l'acte passé dans la 36^e année du règne de Sa Majesté, chap. 52, intitulé : ' Acte à l'effet de proroger l'acte passé dans la 33^e année du règne de Sa Majesté intitulé : *Acte pour amender l'acte des pénitenciers de 1868.*"

" Page 2, ligne 36, après " de " insérez " toutes les notes d'inspection qu'ils consigneront dans les livres d'inspection des différentes institutions et aussi de "

" Page 3, ligne 14, retranchez depuis " des " jusqu'au premier " et " dans la ligne " 18^e et insérez " pénitenciers mensuellement et de les transmettre, après en avoir dûment certifié l'exactitude, au ministre de la Justice."

“ Page 3, ligne 26, après “inspecteur” insérez : “ Il sera aussi du devoir de l’inspecteur d’examiner les transactions monétaires et les affaires financières des pénitenciers, prisons, hôpitaux, asiles ou autres institutions publiques supportées totalement ou partiellement par la Puissance et de se faire donner un état de leurs recettes et dépenses de chaque année.”

“ Page 3, ligne 41, au commencement du paragraphe insérez : “ Les données statistiques sur chaque pénitencier qui se trouveront contenues dans les registres de l’institution—le tout en forme succincte—et ”

“ Page 4, ligne 1, après “un” insérez : “ état détaillé de tous les recettes en argent des pénitenciers, avec indication des sources d’où elles proviennent et de leur dépense ; aussi un ”

“ Page 4, ligne 9, retranchez “est ou” et insérez : “ n’a pas les installations hygiéniques convenables et nécessaires ou qu’il ”

“ Page 4, ligne 12, après “détenus” insérez : “ ou pas assez de terrain pour les ateliers et les cours destinées au travail industriel des prisonniers—”

“ Page 6, ligne 23, après “cour” insérez : “ ou tout officier nommé par le gouvernement et attaché au personnel d’un pénitencier pour cet objet ”

“ Page 10, ligne 2, après “incorrigibles” insérez “ cette incorrigibilité étant certifié par le préfet et l’un des chapelains.”

“ Page 11, ligne 11, après “Conception” insérez : “ ni les autres jours de fête d’obligation.”

“ Page 11, ligne 17, après “être” insérez “ ou ”

“ Page 11, ligne 34, après “respectueuse” insérez : “ cette liste des infractions sera imprimée et il en sera passé une copie dans chaque cellule du pénitencier.”

“ Page 11, ligne 46, après “l’inspecteur” retranchez les mots “ mais il ne pourra être ” et insérez “ pourvu que le chirurgien du pénitencier ait certifié que l’état physique du prisonnier le rend capable de supporter ce châtement et que le chirurgien soit présent durant l’infliction de ce châtement et aussi qu’il ne soit pas,”

“ Page 12, ligne 21, retranchez “et”

“ Page 13, ligne 6, retranchez depuis “règles” jusqu’à “et” dans la 7e ligne et insérez “et réglemens dûment établis, et aux instructions écrites de l’inspecteur approuvé par le ministre de la Justice.”

“ Page 19, ligne 19, après “incarcération” insérez clause A.

CLAUSE A.

“ Nonobstant toute chose contraire dans l’acte passé par le parlement du *Canada*, pendant la session tenue en les 32e et 33e années du règne de Sa Majesté, chap. 29, intitulé : “ Acte concernant la procédure dans les causes criminelles, ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle ” ou dans tout autre acte du parlement du *Canada*, aucune personne condamnée dans le *Nouveau-Brunswick* ou la *Nouvelle-Ecosse* à l’emprisonnement avec travail forcé pour moins d’un an ne sera reçue ou emprisonnée au pénitencier à compter du 1er jour de mai, 1875 ; et à compter du 1er jour de mai, 1876, nulle personne, condamnée dans l’une et l’autre des dites provinces à l’emprisonnement avec travail forcé pour moins de deux ans, ne sera reçue ou emprisonnée au pénitencier.”

“ Page 19, ligne 28, après “*Rockwood*” insérez “ mais sans passer sous le contrôle et l’autorité du préfet.”

“ Page 21, ligne 37, après “officiers” insérez “ et au cas où l’Etat se dépossède-

“ rait de l'asile de *Rockwood*, il pourra pourvoir à l'installation convenable et suffisante des détenus aliénés dans l'enceinte du pénitencier de *Kingston*.”

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *McLelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus par le greffier,

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé qu'ils soient agréés.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender et refondre les différents actes relatifs aux compagnies d'assurance en ce qui concerne les assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure.”

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La troisième clause a été amendée comme suit :

“ Page 2, ligne 17, retranchez depuis “ exclusivement ” jusqu'à “ il ” dans la ligne “ 19 et insérez “ (toute assurance relative à la navigation au-dessus du port de *Mont-réal* sera considérée comme assurance de navigation intérieure). ”

Les dix-huit clauses suivantes ont été lues et agréées.

La vingt et unième clause a été amendée comme suit :

“ Page 11, ligne 34, retranchez “ jusqu'au trente-unième jour de décembre précédent. ”

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Dickey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just* il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a procédé à la prise en considération du second rapport du comité spécial, chargé de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages sur la rivière *Gatineau* pendant le printemps de 1874, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau

l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant les élections contestées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie royale canadienne d'assurance mutuelle sur la vie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association canadienne des personnes qui font usage de vapeur" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 29 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Corrall,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chinic,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal* :—de *E. U. Lawton* et autres, du village d'*Aylmer* et township de *Malahide* ;—de *John McConnell* et autres, de la ville de *Chatham* ;—de *James Foote* et autres, du village de *Varna* et township de *Stanley* ;—de *S. M. Laughlin* et autres, du comté d'*Oxford* ;—et du révérend *Thomas Crews* et autres, du township de *Dorchester Nord*, dans le comté de *Middlesex*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour* :—de *R. Bancroft* et autres, des townships de *Manvers* et *Cartwright* ;—de *George Blutchford* et autres, de *Hope*, dans le comté de *Durham* ;—et de *J. Waldon* et autres, du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins* :—de *H. H. Young* et autres, d'*Oakville*, dans le comté d'*Halton* ;—et de *William Flewelling* et autres, du township de *Nichol*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shaw* :—de *D. F. Burke* et autres, de *Muskoka*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Leonard* :—de *John McKay* et autres, de *Wyoming*, dans le comté de *Lambton*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable Président :—du révérend *W. Halstead* et autres, de *Prince Arthur's Landing* ;—de *John Corbett* et autres, d'*Oscar M. Doan* et autres, de *James Braden* et autres, de *Cookstown*, dans le comté de *Simcoe* ;—de *W. Barr* et autres, de *Mornington*, dans le comté de *Perth* ;—de *James J. Daley* et autres, de *Stouffville*, dans

le comté de *York*;—et d'*Alexander Turnbull* et autres, de *Glenelg*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Penny*:—du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Brown*:—de *E. Y. Godfrey* et autres, de *Nobleton*, dans le comté de *York*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Carrall*:—du révérend *Cornelius Bryant* et autres, de *Chilliwack*, dans la province de la *Colombie-Britannique*.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De *T. Brassard* et autres, de la paroisse de *Vaudreuil*, demandant que l'on enlève l'écluse construite à la tête du canal *Beauharnois* ou que l'on construise sur le bord du *St. Laurent*, dans la paroisse de *Ste. Zotique*, une jetée pour empêcher les eaux du lac *St. François* d'inonder leurs terres; et aussi que l'on désèche les marais formés par ces inondations au moyen d'un canal se déchargeant dans la rivière *Delisle*, dans la paroisse de *St. Polycarpe*.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité."

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé "Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et sur la navigation intérieure" a été lu une troisième fois tel qu'amendé.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autre fins" tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les différents actes relatifs aux compagnies d'assurance, en ce qui concerne les assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure," tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer,"

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le dixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du chemin de fer grand occidental" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé d'examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition, par acte législatif, du trafic des boissons enivrantes, et de faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions, ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement, exprimant le résultat de cette législation dans les *Etats-Unis*,

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada central*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir aux traitements des juges des cours de comté dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et pour d'autres fins,"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé

"De retrancher le mot "maintenant" et que les mots "d'hui en trois mois" soient ajoutés à la fin de la motion."

La question de concours étant mise sur la dite motion en amendement, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Price,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Read,</i>	<i>Wilmot.—34.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Archibald,</i>	<i>Christie (Président),</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.—17.</i>
<i>Chaffers,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative,
La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée,
Elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Penny*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly* et *Sorel* en celui de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland* et *Boston* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Penny*, secondé par l'honorable *M. McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte trente-sept *Victoria*, chapitre cent quinze, incorporant la compagnie internationale d'express, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Penny*, secondé par l'honorable *M. McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Penny*, secondé par l'honorable *M. Skead*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada* intitulé : " Acte concernant l'inspection et mesurage de bois de construction " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance métropolitaine du *Canada* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Penny*, secondé par l'honorable *M. McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie internationale d'assurance " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemin de fer ou autre moyen de transport dans les limites de la Puissance du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemins de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kings-ton*], il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du *Nouveau-Brunswick*."

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender les actes concernant les élections contestées."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'affectation de certaines terres dans *Manitoba* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'étendre à la province de *Manitoba*, l'acte pour accélérer en certain cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario* " et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour supprimer les maisons de jeu, et pour punir ceux qui les tiennent" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*] secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue pour le reste de la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*] secondé par l'honorable M. *Wark*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 30 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carrull,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chapais,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable Président :—du révérend *A. J. VanCamp* et autres ;—et de *Robert Reid* et autres du comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :—De *Peter Bernard* et autres, sauvages *Miacas* de l'île de *Lennox*, dans la province de l'île de *Prince-Edouard*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer de *Philipsburg, Farnham et Yamaska* ; demandant qu'il soit passé un "acte autorisant le commissaire des douanes à exempter des droits le matériel roulant que pourront importer les pétitionnaires afin d'organiser un service effectif sur leur chemin."

De la chambre de commerce de *Québec*, demandant que le bill maintenant devant le parlement intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'Acte du pilotage, 1873" ne devienne pas loi.

D'*Allan Macdougall* et autres ; de *William H. Brown* et autres ; du Rév. *Charles Fraser* et autres ; de *Daniel Auld* et autres ; de *Gustave H. Dammarell* et autres ; de *George C. Green* et autres ; de *Duncan Cameron* et autres ; d'*Andrew R. Lewis* et autres ; de *William Jamieson* et autres ; de *Samuel Simpson* et autres ; d'*Henry Crawford* et autres, du comté de *Prince* ;—de *John G. McKay* et autres ; de *Murdoch G. McLeod* et autres ; d'*Alexander Campbell* et autres ; de *Samuel Martin* et autres ; de *Robert Jones* et autres ; et de *Robert Henderson* et autres, du comté de *Queen*, tous dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Ottawa* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada central*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance métropolitaine du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du chemin de fer grand occidental" a fait rapport

qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly et Sorel*, en celui de compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland et Boston*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 37 *Vic.*, chap. 115, incorporant la compagnie internationale d'express" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Penny* secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie anglo-française de steamers" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'express et d'agence européenne et américaine" a fait rapport qu'il avait

examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour reconsolider le capital de la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*, pour refondre les dispositions relatives à cette compagnie, permettre à la compagnie de changer la largeur de son chemin de fer, et de se fusionner avec la compagnie des chemins de fer de prolongement nord, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie national d'assurance" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association canadienne des personnes qui font usage de vapeur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

"Page 1, ligne, 17 après "association" insérez "d'assurance."

"Page 2, ligne 33, retranchez "dix" et insérez "vingt."

Dans le titre du bill.

"Après "association" insérez "d'assurance."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé par le parlement de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : " Acte pour incorporer le bureau de commerce de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

" Page 3, ligne 7, après " annuelle " insérez " ou spéciale. "

" Page 3, dernière ligne, après " canadien " insérez la clause A.

- CLAUSE A. -

" Le présent acte deviendra exécutoire le premier jour de mai prochain, et non " auparavant. "

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives à l'expropriation par les compagnies de chemins de fer. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé

Que, dans l'opinion de cette Chambre, la destitution de *John Morash*, officier du service préventif et des saisies, et de *William Young*, préposé de l'engagement des matelots, au port de *Lunenburg*, *Nouvelle-Ecosse*, et la destitution de *Casper Schwartz*, gardien du phare de l'*Ile Verte*, ont été faites sans que le gouvernement ait eu une connaissance complète de tous les faits de chaque cas, et non pour cause d'inconduite ou d'incapacité.

Après débats,

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité. "

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé, que le dit bill soit de nouveau renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le dit bill.

(EN COMITÉ.)

“ Page 1, ligne 6, après “ Canada ” insérez : “ pour être ainsi vendu.”

“ Page 1, ligne 13, après “ vigueur ” insérez : “ ou conformément aux dispositions de l'acte concernant l'inspection des principaux produits.”

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*] a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins,” tel qu'amendé,

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé en amendement

“ De retrancher tous les mots après “ maintenant ” et d'insérer “ amendé de nouveau comme suit : ”

“ De retrancher les clauses 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, et d'insérer les clauses suivantes :

A.

Le gouverneur pourra nommer des directeurs, au nombre de pas plus de trois, auxquels, conformément aux instructions qu'ils pourront de temps à autre recevoir du gouverneur, seront confiés le contrôle et l'administration de tous les pénitenciers du *Canada* et des autres prisons, hôpitaux, asiles et autres institutions publiques que le gouverneur en conseil pourra, par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*, placer sous leur contrôle, ainsi que la surveillance des prisonniers et autres personnes y détenus ou de ceux qui y habitent; et le gouverneur pourra nommer un de ces directeurs comme président, et l'un d'entre eux, ou une autre personne comme secrétaire, et, de temps à autre, démettre les personnes ainsi nommées et en nommer d'autres à leur place.

B.

Le président occupera le fauteuil à toutes les assemblées des directeurs auxquels il assistera, et en son absence le plus ancien directeur agira comme président. Deux directeurs pourront constituer un quorum pour toutes les fins quelconques; et dans le cas de diversité d'opinion entre ces deux derniers à une assemblée tenue dans un pénitencier sur une question spéciale du ressort de ce pénitencier seulement, le préfet pourra être appelé, sur la demande collective des directeurs alors siégeant, à décider entre eux; mais dans le cas de diversité d'opinion entre deux directeurs à une assemblée tenue en tout autre lieu qu'un pénitencier, la question sera ajournée jusqu'à ce que le troisième directeur soit présent.

C.

Le président tiendra un procès-verbal régulier des délibérations de chaque assemblée, lequel sera lu à l'assemblée suivante, avant de procéder aux autres affaires, et une fois approuvé, il sera signé par le président de l'assemblée à laquelle il est ainsi ratifié.

D.

Chacun des directeurs sera d'office, sans être tenu de posséder les qualités reposant sur la propriété foncière, juge de paix pour tout et chaque district, comté, cité ou ville du *Canada*, mais ne pourra agir que dans les matières rattachées à la loi criminelle du *Canada* seulement.

E.

Les directeurs seront responsables du système de discipline et d'administration suivi dans les différents pénitenciers; mais, dans la gestion ou la direction des affaires de ces institutions, ils n'auront pas de pouvoir exécutif direct, sauf celui conféré par le présent acte.

F.

Les directeurs pourront et devront établir des statuts et règlements relativement à l'administration, à la discipline et à la police des pénitenciers, et aux devoirs et à la conduite des préfets y attachés, et de tous autres officiers ou classes d'officiers ou serviteurs y employés, ainsi qu'au régime alimentaire, à l'habillement, entretien, emploi, instruction, discipline, correction, et aux châtimens et à la récompense des condamnés y détenus; et ils pourront les révoquer, modifier ou amender au besoin, avec l'approbation du gouverneur en conseil; et ces statuts et règlements ainsi approuvés devront être observés par les préfets des pénitenciers et par tout autre officier et serviteur y employé. Pourvu toujours, que jusqu'à ce que ces statuts et règlements soient établis comme il est dit ci-haut, ceux qui existeront dans les pénitenciers lors de la passation du présent acte resteront en vigueur. Il sera aussi du devoir des directeurs de vérifier les comptes des préfets des pénitenciers, de faire des enquêtes au sujet de toutes les opérations financières, lorsque le besoin s'en fera sentir, d'exiger un état mensuel de l'encaisse, et d'administrer le serment suivant aux préfets et comptables :

Je _____, préfet, et je _____, comptable, du pénitencier de _____ après serment prêté, déclare que l'état qui précède au sujet des revenus et dépenses du pénitencier de _____ pour le mois de _____ 187 _____, est fidèle et correct. Assermenté par-devant moi au pénitencier de _____ le _____ jour de _____ Directeur.

G.

Les directeurs devront faire un rapport annuel, le ou avant le premier jour de février de chaque année, pour le soumettre au parlement à sa session alors prochaine, qui devra contenir un exposé complet et exact de l'état, condition et administration des pénitenciers placés sous leur contrôle et surveillance, et qu'ils auront visités et examinés durant l'année, ainsi que les recommandations qu'ils croiront nécessaire de faire pour leur amélioration. Les directeurs devront en même temps fournir copie des rapports annuels des officiers des pénitenciers, accompagnés des états financiers, renseignements, statistiques et relevés que les livres tenus par eux pourront permettre de faire; ce rapport comprendra et embrassera en outre les détails suivants :

1. Un exposé de tous les faits qui pourront être venus à leur connaissance au sujet du fonctionnement des lois criminelles et du système pénal du *Canada*, ou toute injustice qui, à leur avis, peut en provenir; ainsi que les recommandations qu'ils croiront à

propos de faire pour leur amélioration ou correction, et pour la prévention des crimes ou la réforme des criminels ;

2. Un inventaire et une évaluation de toutes les propriétés, mobilières ou immobilières, appartenant aux pénitenciers, respectivement, en distinguant la valeur respective de chaque espèce de propriété d'après son évaluation :

3. Un relevé de toutes les dettes dues par les pénitenciers, indiquant les noms de chacun des créanciers,—ainsi que les dettes dues à l'institution, s'il en est, et le montant et la nature de ces dettes ;

4. Une estimation des dépenses des pénitenciers pour l'année suivante, en distinguant les dépenses ordinaires des dépenses extraordinaires.

H.

Dans le but de permettre aux directeurs de remplir avec toute l'efficacité possible les devoirs énumérés dans le présent acte, ou ceux qui leur seront de temps à autre prescrits par le gouverneur, ils auront, et chacun d'eux, le pouvoir :

1. De pénétrer en tout temps et de séjourner dans l'enceinte des pénitenciers ou autres institutions publiques placées sous leur contrôle comme il est dit plus haut ; et ils pourront les visiter dans toutes les parties, et examiner tous les papiers, documents, pièces justificatives, archives et livres de toute espèce s'y rattachant.

2. De s'enquérir de la conduite de tout officier ou serviteur employé dans aucun des pénitenciers ou autres institutions publiques mentionnées ci-haut, ou de toute personne se trouvant dans leur enceinte ; et dans, ce but, les directeurs pourront faire comparaître toute personne quelconque devant eux, ou devant l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, par voie de *subpœna* émis par l'un d'entre eux, d'interroger telle personne sous serment que les directeurs, ou l'un d'entre eux, pourront administrer, soit que le fait se rattache à une violation de la loi du pays ou des règlements de la prison ou à toute matière liée aux intérêts de l'institution ; et ils pourront l'obliger à produire des papiers et écrits par-devant eux, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux ; et si une personne régulièrement assignée néglige ou refuse de comparaître, aux temps et lieu indiqués dans le *subpœna* qui lui aura été légalement signifié, ou refuse de rendre témoignage ou de produire les papiers exigés d'elle, les directeurs, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, pourront par mandat revêtu de leur ou de son seing faire arrêter la personne en question et la confiner dans la prison commune de la localité, comme dans les cas de mépris de cour, pour une période de pas plus de quatorze jours."

La question de concours étant mise sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Allan,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton [Kingston,]</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Read,</i>	<i>Vidal.—18.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Guévremont,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>	<i>Wilmot.—20.</i>
<i>Christie [Président],</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand* a proposé,
 " De retrancher tous les mots après "maintenant" et d'insérer "amendé de
 " nouveau en ajoutant les clauses suivantes après clause onze."

CLAUSE I.

" Avant de passer aucun contrat pour fournir quelque article à un pénitencier, s'il est jugé nécessaire de demander des soumissions, le contrat, dans chaque cas où il y aura plus d'un soumissionnaire, sera adjugé au plus bas soumissionnaire, lorsque celui-ci donnera une garantie suffisante qu'il peut remplir fidèlement son contrat : à moins toutefois que les inspecteurs ne soient convaincus que l'intérêt public demande que la plus basse soumission ne soit pas acceptée. Mais dans tous les cas où le contrat n'aura pas été adjugé au plus bas soumissionnaire, les inspecteurs feront rapport au ministre de la Justice de leurs raisons, pour l'information du parlement."

CLAUSE K.

" Toute correspondance, toute demande par le préfet, ou toute observation qu'il pourrait désirer faire à l'autorité, et toute communication, ordre, etc., par le gouvernement au préfet, se feront ou se donneront par l'intermédiaire des inspecteurs, et non autrement."

La question de concours étant mise sur la dite motion en amendement, elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemin de fer."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été agréée avec l'amendement suivant :

" Page 1, ligne 19, retranchez " mille " et insérez " cinq cents. "

La seconde clause a été amendée comme suit :

" Page 1, ligne 25, retranchez depuis le mot " si " jusqu'à " cette " dans la 31^e ligne et insérez " une compagnie continue d'employer une personne qui, à la naissance du gérant ou principal officier, est sujette à prendre avec excès des boissons enivrantes. "

" Page 1, ligne 34, retranchez " mille " et insérez " cinq cents. "

" Page 1, ligne 38, après " continué " insérez la clause A.

CLAUSE A.

" Si une compagnie quelconque de chemin de fer permet que l'on vende des boissons enivrantes, sous son autorité ou celle de quelqu'un de ses employés, sur quelque terrain ou propriété de la dite compagnie, elle encourra, pour toute et cha-

“ que offense, une amende de cinq cents piastres au plus, à la discrétion de la cour devant laquelle sera instituée la poursuite en recouvrement de cette amende ou de ces amendes.”

“ Page 2, ligne 4, après “ établir ” insérez : “ dans les voitures du matériel roulant futur de la compagnie.”

“ Page 2, retranchez la sixième ligne et insérez : “ pendant la marche du convoi.”

“ Page 2, ligne 8, retranchez depuis “ chemin de fer ” jusqu’à “ à moins ” dans la “ 13e ligne.

“ Page 2, ligne 14, retranchez “ système de freins à air ” et insérez : “ système approuvé de freins et d’un système approuvé d’accouplement de chars.”

La quatrième clause a été lue et agréée.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *Bourinot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit imprimé et lu la troisième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie d’estacades du bas de l’*Outaouais*.”

Aussi le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie industrielle d’assurance sur la vie.”

Et aussi le bill intitulé : “ Acte concernant la compagnie d’amélioration du haut de l’*Outaouais*,” et pour informer cette Chambre qu’elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat à ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : “ Acte pour étendre à la province de la *Colombie-Britannique* l’acte des terres fédérales,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte à l’effet de pourvoir à la fusion de la banque du district de *Niagara* avec la banque impériale du *Canada*,” et pour informer cette Chambre qu’elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :

“ Page 1, ligne 40, après “ corporation ” insérez “ et les pouvoirs de corporation de la dite banque du district de *Niagara* cesseront dès lors, excepté dans le cas de “ poursuite à intenter pour le recouvrement de valeur en circulation, et de ses biens et “ droits réservés ci-après mentionnés.”

Et le dit amendement étant lu de nouveau,

Sur motion de l’honorable M. *Benson*, secondé par l’honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, qu’il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l’amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

" Page 1, ligne 19. Après " gaz " insérez : " et ils auront le pouvoir d'exploiter " les dites inventions et procédés pour la manufacture et la vente du gaz d'éclairage " et des appareils pour manufacturer le gaz dans toute partie du *Canada*."

" Page 1, ligne 20. Après " droits " insérez : " et titre du dit pétitionnaire."

" Page 2, ligne 4. Après " porteurs " insérez : " pourvu que le reste du capital de " la corporation soit souscrit de bonne foi et que cinq pour cent de ce capital aient été " versés, avant que la compagnie puisse commencer ses opérations," et retranchez " toujours " et insérez : " aussi " à la place.

" Page 2, ligne 36. Retranchez depuis " tant " jusqu'à " qu'elles " ligne 37."

" Page 2. Retranchez la neuvième et dernière section.

Dans le préambule.

" Page 1, ligne 7. Après " d'exploiter " insérez : " dans les différentes provinces " du Canada."

Et les dits amendements étant lus de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les réclamations contradictoires aux terres des occupants dans *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte concernant la faillite," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé d'examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et de faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions, ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement, exprimant les résultats de cette législation prohibitive aux *Etats-Unis*.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a, été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour accélérer en

certain cas le procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de Québec et Ontario.”

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Leonard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: “Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873.”

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné* qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: “Acte pour amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada*, intitulé: “Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction.”

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autre moyen de transport dans les limites de la Puissance du *Canada*.”

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: “Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemins de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du *Nouveau-Brunswick*.”

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: “Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse.”

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. *Dever* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender les actes concernant les élections contestées."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Trudel* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif à l'affectation de certaines terres dans *Manitoba*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott* secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macdonald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Macdonald*, il a été

Ordonné, que la 42^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour supprimer les maisons de jeu et pour punir ceux qui les tiennent," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Miller*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 31 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Skead* :—De *John Munder* et autres, de la ville de *Prescott* ;—de *J. A. F. McBain* et autres, de *Drummondville* ;—de *Neil McIntyre* et autres, de *West Winchester*, dans le comté de *Dundas* ;—de *Robert G. Killman* et autres, du township de *Pelham*, dans le comté de *Welland* ;—d'*Edward Holmes* et autres, de *Winchester*, dans le comté de *Dundas* ;—de *Duncan Kerr* et autres, du comté de *South Bruce* ;—et du révérend *W. C. Jolley* et autres, d'*Allanford*, dans le comté de *Bruce*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau "l'acte du pilotage, 1873," ne devienne pas loi, à moins que le paragraphe 5 de la 57^e section de l'acte intitulé : "Acte concernant le pilotage" ne forme partie du dit bill.

De *E. U. Laxton* et autres, du village d'*Aylmer* et township de *Malahide* ;—de *John McConnell* et autres, de la ville de *Chatham* ;—de *James Foote* et autres, du village de *Varna* et township de *Stanley* ;—de *S. M. Laughlin* et autres, du comté d'*Oxford* ;—du révérend *Thomas Crews* et autres, du township de *Dorchester Nord*, dans le comté de *Middlesex* ;—de *R. Bancroft* et autres, des townships de *Manvers* et *Cartwright* ;—de *George Blatchford* et autres, de *Hope*, dans le comté de *Durham* ;—de *J. Waldon* et autres, du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria* ;—de *H. H. Young* et autres, d'*Oakville*, dans le comté d'*Halton* ;—de *William Flewelling* et autres, du township de *Nichol*, dans le comté de *Wellington* ;—de *D. F. Burke* et autres, de *Muskoka* ;—de *John McKay* et autres, de *Wyoming*, dans le comté de *Lambton* ;—du révérend *W. Halstead* et autres, de *Prince Arthur's Landing* ;—de *John Corbett* et

autres, d'*Oscar M. Doan* et autres, de *James Braden* et autres, de *Cookstown*, dans le comté de *Simcoe*;—de *W. Barr* et autres, de *Mornington*, dans le comté de *Perth*;—de *James J. Daley* et autres, de *Stouffville*, dans le comté de *York*;—d'*Alexander Turnbull* et autres, de *Glenelg*, dans le comté de *Grey*;—de *E. Y. Godfrey*, du comté de *York*; tous dans la province d'*Ontario*;—et du révérend *Cornelius Bryant* et autres, de *Chillwack*, dans la province de la *Colombie-Britannique*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport, pendant la présente session, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
31 mars, 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat et d'en faire rapport, pendant la présente session, a l'honneur de présenter ce qui suit comme son cinquième rapport :

Votre comité a, en conformité de l'ordre de renvoi du premier du courant, examiné la pétition de *John Fenning Taylor*, ex-greffier du Sénat, demandant que sa pension de retraite soit régularisée en prenant pour base le maximum de son salaire pour les trois années antérieures à la Confédération et a constaté que les faits énoncés dans cette pétition sont exacts.

Il a été établi d'une manière satisfaisante devant votre comité que le pétitionnaire a subi une perte pécuniaire par suite d'un malentendu sur le sens des représentations qui lui furent faites lors des pourparlers au sujet de sa démission volontaire du service public, moyennant une pension de retraite.

Votre comité, prenant en considération tous ces faits ainsi que les longs et utiles services du pétitionnaire, a trouvé qu'il a droit à quelque compensation pour la déception qu'il a éprouvée dans ses espérances à l'égard du chiffre de sa pension, espérances qu'il avait lieu de croire fondées et qui ont pu influencer ses actes.

Et votre comité est convenu en conséquence de recommander à votre honorable Chambre qu'il soit payé au pétitionnaire une somme de quinze cents piastres, à titre de compensation.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender la loi concernant les lettres d'échange," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:

"Page 1, ligne 10, retranchez: "soit étrangère, soit intérieure" et insérez: "tirée sur une personne quelconque à un endroit quelconque du Canada ou de l'Île de Terre-Neuve."

"Page 1, ligne 15, après "change" insérez la clause A.

CLAUSE A.

“ A compter du premier jour de juillet qui suivra la passation du présent acte, nuls dommages-intérêts ne seront recouvrables dans aucune action, poursuite ou procédure soit en loi soit en équité, intentée dans aucune province du *Canada* sur une lettre de change tirée sur une personne quelconque à un endroit quelconque hors du *Canada* et de l’*Ile de Terre-Neuve* contre aucune partie à cette lettre de change, si ce n’est pour le montant pour lequel elle est tirée et deux et demi pour cent sur icelui, et pour en outre les montants provenant de la note et du protêt de cette lettre de change, et l’intérêt ainsi que le change et le rechange sur cette lettre de change.”

Sur motion de l’honorable M. *Flint*, secondé par l’honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L’honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie royale canadienne d’assurance mutuelle sur la vie ” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

“ Page 2, ligne 36, retranchez : “ cinq ” et insérez “ dix ” et retranchez depuis : “ compagnie ” jusqu’à “ La ” dans la 39e ligne.

“ Page 3, ligne 48, retranchez “ les ” et après “ garde ” retranchez “ pas ” et insérez : “ aucune de ces terres ou tènements, biens-fonds et immeubles pendant.”

“ Page 4, ligne 42, }

“ “ 45, }

“ “ 48, }

“ 5, ligne 49, }

retranchez “ générale annuelle ” et insérez :

“ annuelle générale ”

Sur motion de l’honorable M. *Penny*, secondé par l’honorable M. *Shead*, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L’honorable M. *McClelan*, secondé par l’honorable M. *Wark*, a proposé :

Que le transport du musée de géologie à *Ottawa* tendrait à le rendre d’une utilité plus pratique, et que cette Chambre est d’opinion qu’il est très-désirable que ce transport ait lieu aussitôt que la chose pourra se faire convenablement.

Après débats.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L’honorable M. *Scott*, Secrétaire d’Etat, a présenté à cette Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général datée du premier mars courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre, tous papiers indiquant le nombre et la condition des émigrants maintenant dans la cité de *Montréal* sans emploi.

Ordonné, qu’elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender les actes concernant les élections contestées, ” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé d'examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et de faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions, ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement exprimant les résultats de cette législation prohibitive aux *Etats-Unis*,

L'honorable M. *Vidal* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que le dit rapport soit maintenant adopté.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé en amendement,

"De retrancher le mot "adopté" et d'insérer "amendé par la radiation de tous les mots depuis "Sénat", dans le second paragraphe, jusqu'à "possible" inclusive-ment dans le septième paragraphe.

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé en amendement à l'amendement,

"Que tous les mots dont la radiation est proposée soient maintenus, excepté les "suivants "il paraît juste et opportun d'accorder la demande des pétitionnaires" dans les lignes une et deux du sixième paragraphe.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins</i> ,	<i>Bourinot</i> ,	<i>Guévremont</i> ,	<i>Scott</i> ,
<i>Alexander</i> ,	<i>Chapais</i> ,	<i>Howlan</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Allan</i> ,	<i>Christie</i> (Président),	<i>McClelan</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Archibald</i> ,	<i>Dumouchel</i> ,	<i>McMaster</i> ;	<i>Skead</i> ,
<i>Armand</i> ,	<i>Ferrier</i> ,	<i>Muirhead</i> ,	<i>Trudel</i> ,
<i>Bellerose</i> ,	<i>Flint</i> ,	<i>Read</i> ,	<i>Vidal</i> ,—25.
<i>Benson</i> ,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Baillargeon</i> ,	<i>Cormier</i> ,	<i>Kaulbach</i> ,	<i>Penny</i> ,
<i>Botsford</i> ,	<i>Cornwall</i> ,	<i>Letellier de St. Just</i> ,	<i>Price</i> ,
<i>Carrall</i> ,	<i>Fabre</i> ,	<i>Macfarlane</i> ,	<i>Ryan</i> ,
<i>Chaffers</i> ,	<i>Hamilton</i> , (<i>Kingston</i>),	<i>Pâquet</i> ,	<i>Wilmot</i> ,—17.
<i>Chinic</i> ,			

Ainsi il a été résolu dans l'affirmative.

La question étant mise sur l'amendement à la motion principale tel qu'amendé, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Et la question étant mise sur l'adoption du dit rapport tel qu'amendé par l'amendement à l'amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative à l'expropriation par les compagnies de chemins de fer."

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité

général sur le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Alexander* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada*, intitulé: "Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autre moyen de transport dans les limites de la Puissance du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du *Nouveau-Brunswick*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour supprimer les maisons de jeu et pour punir ceux qui les tiennent."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant les reclama-

tions contradictoires aux terres des occupants dans *Manitoba*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour étendre à la province de la *Colombie-Britannique* l'acte des terres fédérales."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la faillite."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du sud du *Canada* à acquérir le chemin de fer d'*Erie* et *Niagara*, et pour d'autres fins" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de *Québec*, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines de charbon et de fer de *Pictou*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé Que demain et chaque jour de séance subséquent, il y ait deux séances distinctes de la Chambre, l'une de trois à six heures, à moins que la Chambre ne s'ajourne plus tôt et l'autre à sept heures et demie P. M.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 1er Avril, 1875.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Corrall,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Hamilton [Kingston]* :—de *Lévi Varney* et autres, d'*Hallowell*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par l'honorable *M. McMaster* :—de *G. Gore* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable *M. Perry* :—de *Thomas McNaughton* et autres, de la ville de *Cobourg*, dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Peter Bernard* et autres, sauvages *Micmacs*, de l'*Ile de Lennox*, dans la province de l'*Ile Prince-Edouard*; demandant que leur pasteur, qui s'intéresse à eux, soit nommé surintendant de leurs affaires locales et d'éducation.

Du révérend *A. J. Vancamp* et autres; et de *Robert Reid* et autres, du township de *Bentinck*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du *Nouveau-Brunswick*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement. Sur motion de l'honorable *M. Dever*, secondé par l'honorable *M. Dickey*, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Dickey*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
1er avril, 1875.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps en temps de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre honorable Chambre ayant adopté la recommandation que votre comité lui a faite à ce sujet, des soumissions ont été demandées par voie d'annonces pour la publication d'un compte-rendu des débats du Sénat, à la prochaine session. Les annonces portaient que les compte-rendus ne devront pas être ordinairement une reproduction verbatim, mais devront être suffisamment complets pour présenter une analyse exacte et fidèle en anglais de chaque discours prononcé soit dans cette langue soit en français, ainsi que des délibérations du Sénat. Le compte-rendu devra donner en moyenne quatre colonnes de 1,400 mots par chaque séance.

Les soumissionnaires étaient invités à faire deux propositions : 1o. A quel prix par semaine, ils entreprendraient, durant la prochaine session, le compte-rendu et sa publication, en fournissant un assistant sténographe capable. 2o. A quel prix par semaine, durant la prochaine session, ils exécuteraient le même ouvrage, avec l'aide d'une personne capable, employée et payée par le Sénat.

A la suite de ces annonces, neuf soumissions ont été reçues. Elles contiennent ce qui suit :

- 1o. *M. James Norris*—Première proposition, \$50 ; seconde, \$30.
- 2o. *M. Thomas Dixon*—Première proposition, \$60 ; seconde, \$35.
- 3o. *M. Médéric Lunctot*—Première proposition, \$100 ; seconde, \$60.
- 4o. *M. G. B. Bradley*—Première proposition, \$130 ; seconde, \$100.
- 5o. *M. Hugh Watt*—Première proposition, \$150 ; seconde, \$90.
- 6o. *M. A. M. Burgess*—Première proposition, \$160 ; seconde, \$120.
- 7o. *M. Stephen A. Abbott*—Première proposition, \$225 ; seconde, \$100.
- 8o. *M. Isaac Watson*—Première proposition, \$250 ; seconde, \$125.
- 9o. *MM. Geo. C. Holland et A. Holland*—Pour le compte-rendu et sa publication en petit romain, dans l'édition quotidienne et l'édition hebdomadaire de l'*Ottawa Citizen*, \$2,200 par session.

M. Norris stipule que l'assistant sténographe devra savoir le français.

M. Burgess indépendamment de sa première soumission, offre d'exécuter le service aux prix de \$1,600 dans un cas et de \$1,200 dans l'autre, par session.

Votre comité ne croit pas devoir recommander l'adoption de cette dernière offre ; mais après avoir mûrement considéré toutes les soumissions ci-dessus, votre comité est convenu de recommander à l'acceptation de votre honorable Chambre la soumission de *M. A. M. Burgess* pour l'exécution du service mentionné dans la première de ses deux propositions ci-dessus, au prix de cent soixante piastres [\$160] par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Read*, du comité spécial nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport de temps en temps, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ.
1er avril, 1875.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et instruction de faire rapport de temps en temps, a l'honneur de présenter ce qui suit comme son troisième rapport.

Le comité a appelé devant lui et interrogé :—

M. G. P. *Brophy*, aide-surintendant des travaux sur la rivière *Ottawa* ;

M. F. *Braun*, secrétaire du bureau des travaux publics ;

M. T. *Trudeau*, député-ministre des travaux publics ;

M. *Horace Merrill*, surintendant des travaux sur la rivière *Ottawa* ;

M. W. H. *Griffin*, sous-maître-général des postes ;

M. *John Harvey*, entrepreneur ;

M. *Alfred Aubrey*, charpentier ;

M. *Joseph Larose*, commis-surveillant des travaux aux édifices publics ;

L'honorable M. *Mackenzie*, ministre des travaux publics, et M. *William Palen*, entrepreneur,—et a pris aussi connaissance des pièces relatives au sujet de son enquête. Une copie de ces pièces est annexée avec les dépositions au présent rapport.

Il appert de l'enquête que, le 2 février 1874, le département des travaux publics fit un appel de soumissions pour l'exécution de certains ouvrages d'estacade sur la *Gatineau*. Elles devaient être déposées avant l'heure de midi, le 7 février. Dans l'après-midi de ce jour-là, M. *Trudeau*, député-ministre, et M. *Braun*, secrétaire du département, procédèrent à l'ouverture des soumissions reçues, au nombre de quatre, qui furent envoyées ensuite au surintendant des travaux, M. *Merrill*, chargé de calculer à combien se monterait la dépense des travaux d'après chacune d'elles. Postérieurement à l'ouverture de ces paquets, le département reçut par le bureau de poste d'*Ottawa* deux autres soumissions, marquées du timbre à date du samedi, le 7, "P.M.;" et l'annotation "too late" (trop tard) fut écrite sur leurs enveloppes par des officiers du département. En conséquence d'un renseignement qu'on lui communiqua, l'honorable M. *Mackenzie*, ministre des travaux publics, donna ordre d'ouvrir ces soumissions et de les envoyer aussi à l'employé chargé du calcul des montants : leur examen fit voir que celle de M. *Palen* était la plus basse. Ayant constaté ce fait, le surintendant, M. *Merrill*, sans l'autorisation du chef du département, envoya chercher M. *Palen* le lundi, 9^e jour du mois, et lui dit qu'il avait l'entreprise et qu'il eût à se mettre à l'œuvre sans délai, à cause de l'état de la température qui rendait les opérations urgentes.

Sur cet ordre de M. *Merrill*, M. *Palen* commença tout de suite les préparatifs nécessaires pour l'exécution des travaux, et continua d'employer des hommes et des attelages, et à rassembler des matériaux, jusqu'au lundi, le 16, qu'il reçut le premier avis officiel de l'adjudication de l'entreprise à un autre. A cette nouvelle, il cessa toute opération.

L'honorable M. *Mackenzie*, ministre des travaux publics, a fait connaître en ces termes, dans sa déposition, les raisons pour lesquelles il avait adjugé le marché à M. *Murphy* :—

"J'eus sujet de croire, aussitôt après, qu'il était incertain et douteux si les deux soumissions avaient été mises à la poste en temps utile ; et je sus, le même soir, je

“ pense, que M. Merrill avait annoncé à M. Palen que sa soumission était la plus basse. “ Je trouvai l'acte fort étrange de la part de M. Merrill; je l'envoyai chercher et je “ lui demandai s'il avait fait une pareille communication. Il avoua l'avoir faite. Comme “ c'était là un acte très-insolite dans le département, et qu'on avait pu obtenir des “ renseignements au bureau de M. Merrill à temps pour déposer une soumission après “ l'heure désignée en l'avis, M. Trudeau, que je consultai, et moi nous décidâmes “ d'appliquer rigidelement la règle départementale. Les circonstances fournissaient de “ fortes raisons de conclure qu'il y avait eu des renseignements obtenus d'une manière “ abusive; mais il n'existait aucune preuve positive contre le bureau de M. Merrill, et “ je ne pris pas d'autre mesure.”

Toutefois, d'après la preuve en la possession du comité, il semble bien établi que les deux soumissions marquées des lettres “ P. M.” au bureau de poste d'Ottawa et des mots “ too late ” (trop tard) au département, avaient été dûment déposées à la poste avant l'époque désignée en l'avis d'adjudication.

Après avoir examiné toutes les circonstances de l'affaire, le comité est d'opinion qu'il conviendrait de rembourser à M. Palen la dépense effective des travaux exécutés par lui, laquelle se monterait, suivant les témoignages, à environ \$1,000.

Votre comité recommande de présenter à Son Excellence le Gouverneur-Général une humble adresse pour prier Son Excellence d'ordonner qu'il soit pourvu aux moyens de rembourser à M. William Palen les dépenses qu'il a faites sur les ouvrages des estacades de la rivière Gatineau.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ, *Président*,
A. E. BOTSFORD,
JAMES R. BENSON,
CLEMENT F. CORNWALL,
BILLA FLINT.

(Extrait des procès-verbaux du comité.)

Le président soumet au comité le rapport ci-dessous :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
1er avril, 1875.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière Gatineau dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et instruction de faire rapport de temps en temps, a l'honneur de présenter ce qui suit comme son troisième rapport :

Le comité a appelé devant lui et interrogé :

M. G. P. Brophy, aide-surintendant des travaux sur la rivière Ottawa ;

M. F. Braun, secrétaire du bureau des travaux publics ;

M. T. Trudeau, député-ministre des travaux publics ;

M. Horace Merrill, surintendant des travaux sur la rivière Ottawa ;

M. W. H. Griffin, sous-maître général des postes ;

M. John Harvey, entrepreneur ;

M. Alfred Aubrey, charpentier ;

M. Joseph Larose, commis-surveillant des travaux aux édifices publics ;

L'honorable M. Mackenzie, ministre des travaux publics, et M. William Palen, entrepreneur, — et a pris aussi connaissance des pièces relatives au sujet de son enquête. Une copie de ces pièces est annexée avec les dépositions au présent rapport.

Il appert de l'enquête que, le 2 février 1874, le département des travaux publics fit un appel de soumissions pour l'exécution de certains ouvrages d'estacade sur la Gatineau. Elles devaient être déposées avant l'heure de midi le 7 février. Dans l'après-midi de ce jour-là, M. Trudeau, député-ministre, et M. Braun, secrétaire du département, procédèrent à l'ouverture des soumissions reçues, au nombre de quatre, qui furent envoyées ensuite au surintendant des travaux, M. Merrill, chargé de calculer à

combien se monterait la dépense des travaux d'après chacune d'elles. Postérieurement à l'ouverture de ces paquets, le département reçut par le bureau de poste d'*Ottawa* deux autres soumissions, marquées du timbre à date du samedi, le 7, "P. M.;" et l'annotation "too late" (trop tard) fut écrite sur leurs enveloppes par des officiers du département. En conséquence d'un renseignement qu'on lui communiqua, l'honorable M. *Mackenzie*, ministre des travaux publics, donna ordre d'ouvrir ces soumissions et de les envoyer aussi à l'employé chargé du calcul des montants: leur examen fit voir que celle de M. *Palen* était la plus basse. Ayant constaté ce fait, le surintendant, M. *Merrill*, sans l'autorisation du chef du département, envoya chercher M. *Palen* le lundi, 9^e jour du mois, et lui dit qu'il avait l'entreprise et qu'il eût à se mettre à l'œuvre sans délai, à cause de l'état de la température qui rendait les opérations urgentes.

Sur cet ordre de M. *Merrill*, M. *Palen* commença tout de suite les préparatifs nécessaires pour l'exécution des travaux, et continua d'employer des hommes et des attelages, et à rassembler des matériaux, jusqu'au lundi, le 16, qu'il reçut le premier avis officiel de l'adjudication de l'entreprise à un autre. A cette nouvelle, il cessa toute opération.

L'honorable M. *Mackenzie*, ministre des travaux publics, a fait connaître en ces termes, dans sa déposition, les raisons pour lesquelles il avait adjugé le marché à M. *Murphy*:—

"J'eus sujet de croire, aussitôt après, qu'il était incertain et douteux si les deux soumissions avaient été mises à la poste en temps utile; et je sus, le même soir, je pense, que M. *Merrill* avait annoncé à M. *Palen* que sa soumission était la plus basse. Je trouvai l'acte fort étrange de la part de M. *Merrill*; je l'envoyai chercher et je lui demandai s'il avait fait une pareille communication. Il avoua l'avoir faite. Comme c'était là un acte très-insolite dans le département, et qu'on avait pu obtenir des renseignements au bureau de M. *Merrill* à temps pour déposer une soumission après l'heure désignée en l'avis, M. *Trudeau*, que je consultai, et moi nous décidâmes d'appliquer rigidement la règle départementale. Les circonstances fournissaient de fortes raisons de conclure qu'il y avait eu des renseignements obtenus d'une manière abusive; mais il n'existait aucune preuve positive contre le bureau de M. *Merrill*, et je ne pris pas d'autre mesure."

Toutefois, d'après la preuve en la possession du comité, il semble bien établi que les deux soumissions marquées des lettres "P. M." au bureau de poste d'*Ottawa* et des mots "too late" au département, avaient été dûment déposées à la poste avant l'époque désignée en l'avis d'adjudication.

Après avoir examiné toutes les circonstances de l'affaire, le comité est d'opinion qu'il conviendrait de rembourser à M. *Palen* la dépense effective des travaux exécutés par lui, laquelle se monterait, suivant les témoignages, à environ \$1,000.

Votre comité recommande de présenter à Son Excellence le Gouverneur-Général une humble adresse pour prier Son Excellence d'ordonner qu'il soit pourvu aux moyens de rembourser à M. *William Palen* les dépenses qu'il a faites sur les ouvrages des estacades de la rivière *Gatineau*.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ, *président*,
A. E. BOTSFORD,
JAMES R. BENSON,
CLEMENT F. CORNWALL,
BILLA FLINT.

Jendredi, 1^{er} avril, 1875.

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, propose que ce rapport soit adopté.

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, propose comme amendement: "De rayer tous les mots depuis "il appert" inclusivement, et d'y substituer ce qui suit:—

“ Il appert de la preuve ci-annexée que ni l'honorable ministre des travaux publics, ni son député, ni aucune autre personne autorisée, n'avaient donné permission à M. *Palen* de commencer les dits ouvrages sur la rivière *Gatineau* ;

“ Que le dit *Palen* se mit à l'œuvre en conséquence de la communication qu'il avait reçue de M. *Merrill*, surintendant des travaux sur l'*Ottawa* ;

“ Que le dit *Merrill* a reconnu qu'en agissant de la sorte il avait outrepassé ses pouvoirs ; mais que le gouvernement ne l'a pas destitué à cause de sa conduite en cette circonstance ;

“ Que le dit *Palen* n'avait eu aucune raison de soupçonner que le dit *Merrill* agissait sans autorisation ; c'est pourquoi le comité croit que le dit *Palen* a droit au remboursement de celles de ses dépenses qui ont été de quelque utilité aux entrepreneurs.

“ Le tout respectueusement soumis.”

Cet amendement étant mis aux voix, le comité se divise.

POUR LA PROPOSITION :

Les honorables Messieurs

Bureau,

Chaffers,—2.

CONTRE :

Les honorables Messieurs

Botsford,
Cornwall,
Flint,

Benson,
Read,—5.

Le rapport est ensuite adopté sans amendement sur la même division.

A.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra des soumissions cachetées, adressées au scussigné et portant ces mots écrits sur le dos du pli : “ Soumissions pour l'estacade de la *Gatineau*,” à ce bureau jusqu'au samedi, le 7 du courant, à midi, pour la confection des ouvrages suivants, savoir :

Un nouveau barrage flottant, un quai d'amarrage, quatre jetées d'ancre, et l'élargissement de l'ancien quai d'amarrage supérieur, sur la *Gatineau*.

Les plans et devis de tous ces ouvrages seront communiqués au public le et après le mercredi, le 4 du courant, à midi, au bureau du surintendant des travaux sur l'*Ottawa*, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumissions et tous les autres renseignements nécessaires.

Les soumissions doivent contenir les signatures, professions et demeures actuelles des entrepreneurs, comme aussi celles de deux personnes solvables consentant à se rendre cautions de la due exécution de l'entreprise.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni même aucune soumission.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des travaux publics,
Ottawa, 2 février, 1875.

TÉMOIGNAGES.

[*M. Geo. P. Brophy, aide-surintendant des travaux sur l'Ottawa:—*]

Le 7 février, 1874, les soumissions qu'on avait appelées par avis, furent reçues jusqu'à l'heure de midi. *M. Merrill* apporta les soumissions au bureau, le samedi 7 février 1874, à 3 heures après midi. En voici la liste :

Soumission A— <i>Jno. Lyons</i>	\$19,415 01
“ B— <i>R. Stanley</i>	10,131 79
“ C— <i>James Murphy et</i>	} 16,550 50
“ <i>Samuel Braden</i>	
“ D— <i>F. McKinna</i> , (seulement pour chaînes de hâlage)...	7 00 p. ton.
“ E— <i>Thomas C. Pidgeon</i>	17,193 29

Nous comptions qu'elles seraient plus nombreuses. *M. Merrill* me dit que je ferai^s peut-être bien d'aller à la poste (après le calcul des montants des soumissions reçues) pour m'enquérir s'il n'en restait aucune là, car les soumissions lui étaient quelquefois envoyées au lieu de l'être à *M. Braun*, signataire de l'avis publié dans le cas actuel. Cet avis, produit sous la cote A, est daté du 2 février, et porte que les soumissions seront reçues jusqu'au 7 février, cinq jours après, et qu'on pourra prendre connaissance des devis le et après le 4. J'ignore dans combien de journaux il parut; ce qui concerne les insertions se règle au département. Le délai ne fut si court que parce qu'il restait fort peu de temps pour l'exécution des travaux à cause de la débacle; mais nous donnâmes les renseignements aux soumissionnaires avant le 4. Je passai à la poste le 7, il n'y avait pas de lettres. J'écrivis un mot à *M. Merrill* pour l'en informer et pour lui dire que j'irais, le lundi matin, demander à *M. Braun* s'il avait été reçu d'autres soumissions.

Je me rappelle fort bien d'avoir entendu *M. Merrill* dire qu'il devait sûrement y avoir plus de soumissions, vu que *M. Palen* avait pris des renseignements et était venu plus souvent au bureau qu'aucune autre personne. Le 9, au matin, (le lundi), je vis *M. Braun* et je lui demandai s'il avait de nouvelles soumissions pour les ouvrages d'estacade sur la *Gatineau*; il me dit qu'il en avait deux nouvelles, mais qu'elles n'avaient pas été ouvertes, parce qu'elles avaient été déposées après l'époque fixée. Il est de règle au département, si je ne me trompe, de ne point ouvrir les soumissions envoyées en retard. *M. Braun* en parla à *M. Trudeau* et me redit qu'on ne pouvait admettre ces deux soumissions, qui portaient le timbre "P.M.," du 7.

Je rendis compte de ce que j'avais appris à *M. Merrill*, à mon arrivée au bureau. Il alla au département dans l'après-midi, (le 9), et en rapporta les deux soumissions ci-dessous pour en calculer les montants comme on avait fait des autres.

F— <i>John Harvey</i>	\$16,059 18
G— <i>Wm. Palen</i>	15,863 36

Je ne me trouvai pas à cette opération; elle fut faite par *M. Scott*, mais j'ignore en vertu de quelle autorisation. Toutes les soumissions furent ensuite renvoyées avec les calculs au département pour qu'il prit une décision. Le 9, une lettre adressée au secrétaire et renfermant les soumissions, avec les calculs sur feuilles séparées, fut jetée à la poste. A mon retour, j'appris que la soumission de *M. Palen* était la plus basse, et le soir, j'allai dire à *M. Palen*, de la part de *M. Merrill*, qu'il lui demandait de passer chez lui après 6 heures. Il faisait un temps doux, et l'exécution d'une grande partie des travaux devenait impossible si le dégel commençait de bonne heure. Le temps se tourna ensuite au froid; mais il n'en fallait pas moins faire diligence.

Le mardi, je vis *M. Palen* près du bureau; il faisait des préparatifs pour se mettre à l'œuvre. Le mercredi, je me rendis à la rivière *Gatineau* avec *M. Eastman*, l'inspecteur, pour lui remettre la surveillance des travaux. Je traçai les ouvrages, et j'en indiquai les positions à *M. Eastman*. C'est un ouvrier. Je vis là *M. Palen* avec un certain nombre d'hommes, qui étaient à dîner. Il y avait quelques pièces de bois de charpente sur place et un commencement de construction. Le temps était doux. Le jeudi ou le vendredi, j'y retournai avec *M. Eastman*, *M. Murphy* et *M. Lyons*, qui avaient eu l'entreprise. *M. Palen* n'était pas là, j'y vis son surveillant et son fils: je dis au premier, nommé *Aubrey*, que *M. Merrill* m'avait envoyé pour remettre l'exécution des travaux à *M. Murphy*. *Aubrey* refusa de rendre les modèles en sa possession et de cesser de travailler sans en avoir eu l'ordre de son bourgeois. *Eastman* reprit les modèles et les mit en lieu sûr dans le village. Il y avait un petit plan; je crois que *M. Palen* s'en était procuré un calque. Je ne suis pas certain que cela n'ait pas eu lieu le vendredi ou le samedi. Je ne fis aucune estimation de l'ouvrage exécuté par *M. Palen*.

Les préparatifs nécessaires étaient faits ; mais l'ouvrage était peu avancé. Quelques hommes seulement se trouvaient sur les lieux, la seconde fois que j'y allai. Le gouvernement fournissait le bois de charpente et les madriers pour l'estacade, à l'exception du bois de charpente pour les quais d'amarrage. J'ignore si M. Lyons était intéressé dans l'entreprise ; mais par la manière dont il agissait, je suis porté à croire qu'il l'était ; toutefois, je n'en sais rien.

22 mars 1875.

G. P. BROPHY.

[M. Frédéric Braun, secrétaire du département des travaux publics :—]

Le samedi, 7 février 1874, à midi, je reçus plusieurs soumissions, conformément à l'avis (pièce A). Les samedis, pendant les vacances du parlement, les bureaux publics se ferment à une heure.

Le 7 février, après une heure, j'étais encore au bureau, quand M. Merrill, surintendant des travaux sur l'Ottawa, entra pour s'informer si on avait ouvert les soumissions.

La règle du bureau, en ce qui regarde les soumissions, est de ne procéder à leur ouverture que le lendemain du jour où expire le délai, sauf les cas d'urgence. La raison de cette règle, c'est qu'il peut arriver que des soumissions confiées à la poste locale le matin et timbrées par conséquent des lettres A.M., ne parviennent au bureau que l'après-midi. La malle générale est reçue au département des postes et s'y distribue aux autres départements ; quant aux lettres de la ville, ce sont des messagers qui vont les chercher à la poste de la ville.

Je répondis à M. Merrill qu'on n'avait pas ouvert les soumissions. Il dit que le cas était urgent, et qu'il n'y avait point de temps à perdre. Je portai alors les soumissions, au nombre de quatre ou cinq, au député-ministre, et je lui communiquai les paroles de M. Merrill ; là-dessus il décida que nous ouvririons les soumissions, ce que nous fîmes.

Comme les soumissions étaient en forme de bordereau et qu'il fallait calculer à combien monterait la dépense des ouvrages aux prix marqués dans chacune d'elles, nous les remîmes à M. Merrill pour qu'il fit ce calcul. Le lundi matin, parmi les lettres qui me furent apportées du bureau général des postes, j'en trouvai deux à mon adresse, avec ces mots sur le dos : *Tender for Gatineau Boom*. (Soumission pour l'estacade de la Gatineau). Au moment même où je reçois des lettres ou des soumissions, je les frappe d'un timbre à la date du jour et du mois de leur réception par moi. J'examinai l'empreinte du timbre de la poste locale sur les deux soumissions, et je vis qu'elles portaient la date du 7, P.M. J'écrivis alors sur l'empreinte de notre timbre "Too late" (trop tard), et je mis ces deux paquets à part.

Ce matin-là, M. Palen vint au bureau et me demanda des nouvelles de sa soumission ; mais je lui répondis que je n'avais pas reçu de soumission de lui. Il dit qu'il en avait déposée une à la poste le samedi. Je fis la remarque que j'avais devant moi deux soumissions reçues le matin même ; il jeta les yeux dessus et m'en indiqua une du doigt en déclarant que c'était la sienne. Je lui dis qu'elle était arrivée trop tard ; sur quoi M. Palen entra dans de longues explications, et assura qu'elle avait été déposée à la poste avant midi, ce qu'il pourrait prouver par témoignage. Je lui dis que je ne pouvais rien faire sans avoir consulté mes supérieurs, et je lui conseillai d'exposer son affaire par écrit. Il revint me remettre une lettre de M. Griffin, sous-maire-général des postes ; je portai cette lettre à M. Trudeau, que je mis au fait des choses, etc. Je crois avoir eu de lui l'ordre d'envoyer ces soumissions à M. Merrill. Le même jour, M. Merrill renvoya toutes les soumissions, avec une lettre par laquelle il recommandait celle de M. Palen parce qu'elle était la plus basse. On ne suivit pas cette recommandation au département. Je ne me rappelle pas ce qui se passa ensuite, mais, le 16, je fus chargé d'annoncer à M. Merrill que le marché avait été adjugé à M. Murphy et Braden, et à ceux-ci qu'ils étaient déclarés adjudicataires. A moins d'y être autorisé, M. Merrill n'a point droit d'adjuger d'entreprises. Les archives du département ne contiennent aucun écrit portant autorisation d'accepter la soumission de M. Palen.

22 mars 1875.

F. BRAUN, Secrétaire.

[*M. Toussaint Trudeau, député-ministre des travaux publics:—*]

Le département avait fait un appel de soumissions, qu'il fallait déposer avant l'heure de midi, le samedi, 7 février, pour la construction d'estacades sur la rivière *Gatineau*. Le 7, après midi, le secrétaire du département, *M. Braun* et moi, nous ouvrîmes cinq soumissions; elles furent envoyées, la même après-midi, à *M. Merrill*, chargé d'en calculer les montants. Le lundi suivant, au matin, *M. Braun* m'avertit qu'il était venu deux autres soumissions par la poste. L'une d'elles était celle de *M. Palen*, et son enveloppe portait le timbre de la poste d'*Ottawa* à la date du 7 février P.M. Nonobstant cette marque postale, elles furent envoyées à *M. Merrill*.

Le 9 février, *M. Merrill* fit rapport que la soumission de *M. Palen* était la plus basse. Le 11, le ministre des travaux publics, à qui le cas avait été soumis, décida qu'il ne serait point tenu compte des deux soumissions reçues le lundi matin.

La communication des soumissions pour le calcul des montants est confidentielle.

En règle générale, nous prolongeons le délai d'un jour pour que les expéditions des postes éloignées aient le temps de nous parvenir.

Les soumissions reçues "trop tard" sont ordinairement ouvertes, inscrites sur une liste distincte et annotées des mots "trop tard." C'est ce qu'on fit dans ce cas-ci; mais je puis en avoir informé le ministre de vive voix seulement.

Quelquefois des soumissions reçues trop tard sont comprises dans le calcul des montants. Règle générale, les soumissions reçues "trop tard" sont écartées. Le samedi est un jour de demi-congé au département, qui, ce jour-là, se ferme à une heure après-midi.

La soumission de *M. Harvey* est aussi marquée au timbre "P.M." du bureau de poste d'*Ottawa*.

Une lettre jetée à la poste, à *Montréal*, le matin du jour fixé pour la réception des soumissions à *Ottawa*, si elle porte l'empreinte postale de A.M. (lorsque le délai de réception des soumissions expire à l'heure de midi), est admise et considérée comme valable.

Il me semble que *M. Palen* eût dû apporter sa soumission au bureau.

Le département n'a pas de règle qui oblige les personnes ayant leur demeure dans la ville à venir remettre leurs soumissions au bureau.

Question [faite par l'honorable *M. Bureau*].—Après l'envoi des soumissions pour le calcul des montants, le samedi, 7 du mois, aurait-il été possible à un employé qui eût voulu être infidèle, de communiquer des renseignements sur les soumissions livrées à son examen?

Réponse.—Oui, très-possible.

La différence entre la soumission de *M. Palen* et celle de *M. Murphy* est de \$686.64, la première étant la plus basse.

Les soumissions de MM. *Harvey* et *Palen* ont été ouvertes par *M. Braun* et moi.

23 mars 1875.

T. TRUDEAU.

[*M. Horace Merrill, surintendant des travaux sur la rivière Ottawa:—*]

Je suis chargé de préparer les plans, etc., pour l'exécution des travaux sur l'*Ottawa*. Dans le printemps de 1874, je dressai les plans, etc., des estacades de la *Gatineau*. On demanda des soumissions par un avis aux entrepreneurs (pièce A).

Le temps était court, la saison avancée; ce fut la cause de la grande brièveté du délai qui fut indiqué pour la réception des soumissions. Le samedi (7 février), après midi, j'allai au bureau des travaux publics; on me montra quatre soumissions et on me dit de les emporter à mon bureau et d'en calculer les montants, ce que j'exécutai. Le lundi suivant, je crois, je passai au bureau des travaux publics; je dis là qu'il devait y avoir, ce me semblait, d'autres soumissions; et on envoya à la poste, où en effet il s'en trouva deux autres.

Après consultation, on me demanda de les emporter et d'en faire le calcul. Je crois que *M. Trudeau*, sous les ordres duquel je suis, fut consulté. Je n'aurais ni ouvert ces soumissions, ni supputé leurs chiffres sans en avoir l'ordre et l'autorisation. Mes calculs faits, je constatai que *M. Palen* était le plus faible soumissionnaire. Je le lui

dis, et je l'engageai à se mettre en devoir de commencer les travaux; je crois maintenant qu'en agissant de la sorte j'ai outrepassé mes pouvoirs. M. *Palen* commença ses préparatifs, et j'envoyai M. *Eastman* pour surveiller l'exécution des travaux. Après avoir fait la supputation totale des prix, j'avais envoyé M. *Brophy* demander à M. *Palen* de passer chez moi. Je ne suis pas certain si j'envoyai M. *Brophy* sur le lieu des travaux dans le temps que M. *Eastman* y alla par mon ordre. Je n'étais pas à l'ouverture des soumissions, mais elles me furent remises pour que je fisse rapport sur les prix. Celles de MM. *Palen* et *Harvey* me furent remises plus tard,—si je ne me trompe, le lundi, le 9. Je ne dis mot du contrat à M. *Palen* lorsque je lui annonçai qu'il était le plus faible soumissionnaire. Très-peu de temps après, l'honorable M. *Mackenzie* me dit que les soumissions de MM. *Palen* et *Harvey* étaient venues trop tard, et qu'il les écarterait. Cela se passait le 11, je crois. Je n'ai su quelle était la soumission la plus basse qu'après avoir fait l'application des prix. La règle générale est que tous les marchés de travaux sont soumis au département. Quelquefois, par exception, des marchés pour de faibles sommes, telles que deux ou trois cents dollars, ne le sont pas. Quelquefois même, pour ces petites entreprises, on n'appelle pas de soumissions. Le temps pour soumissionner avait dû être très-court, parce que la saison était avancée.

Je crois lui avoir fait dire (à M. *Palen*), de venir me voir, mais je ne me rappelle plus si ce fut le matin ou le soir, ni si ce fut chez moi ou à mon bureau, non plus que le jour. Personne au département ne m'avait autorisé à donner à M. *Palen* le renseignement dont je lui fis part. Je ne pensais pas alors que cela pût souffrir quelque difficulté.

Je ne me souviens pas si je vis ou non les mots "too late" sur les deux soumissions.

M. *Palen* avait commencé de travailler. M. *Trudeau* m'envoya vers lui pour l'amener au département. Je pris un sleigh et j'allai chercher M. *Palen*. M. *Trudeau* l'informa que le marché avait été adjugé à une autre personne. Au cours de l'entretien il lui dit, je crois, que l'adjudicataire lui rembourserait sans doute la valeur de tout ce qu'il avait fait d'utile pour l'exécution des ouvrages. M. *Palen* me dit alors qu'il allait quitter la partie et emmener son monde. Cela se passait entre le jeudi et le samedi; mais, au lieu de se désister, il mit, le lundi, de 50 à 100 hommes à l'œuvre. On me dit qu'il avait ce nombre d'hommes. Immédiatement après, il cessa de travailler. Je ne fis pas l'appréciation de l'ouvrage exécuté par lui, et il serait difficile de la faire à présent. Il avait fait des préparatifs, tiré une certaine quantité de bois, et bâti une cabane pour y serrer les outils. Quelques pièces de bois destinées à la confection des bômes étaient prêtes à recevoir les ferrures; mais je n'allai pas inspecter l'ouvrage.

La somme définitivement payée à M. *Murphy* a été de \$17,067.51.

Je suis encore surintendant des travaux sur la rivière *Ottawa*.

23 mars, 1875.

HORACE MERRILL.

Nouvel interrogatoire de M. Horace Merrill.—Avant que M. *Mackenzie* fût à la tête du département des travaux publics et depuis qu'il y est, j'ai donné de petites entreprises sans les soumettre à l'approbation du département. En ce moment même, il y en a une en cours d'exécution sur la *Grande-Chûte* de la *Madawaska*.

Nous dressons une liste de tous les travaux d'entretien à exécuter, et nous la remettons au gouvernement, avec un état estimatif des dépenses qu'ils nécessiteront; tous ceux dont le montant est de quelque importance, sont proposés à la concurrence publique. Quelques ouvrages se trouvent dans des endroits très-isolés et situés fort avant sur les tributaires de l'*Ottawa*; et, comme d'ailleurs ils sont peu considérables, les entrepreneurs de travaux publics ne se soucient pas d'en soumissionner les réparations. A ces endroits-là, il y a des maîtres de glissoires résidants, qui sont nommés par le gouvernement, et qui reçoivent salaire toute l'année; nous les chargeons de veiller à l'entretien des ouvrages. Les travaux d'entretien consistent à réparer les estacades, les glissoires et les barrages.

Il est très-rare que les marchés pour les réparations des ouvrages en question dépassent le chiffre de cinq cents dollars.

[Question faite par l'honorable M. Bureau :—]

Avez-vous commandé les fers avant l'époque de la réception des soumissions pour les estacades de la *Gatineau*? et avez-vous avoué le fait à l'honorable M. *Mackenzie*, ministre des travaux publics?

Réponse.—Je n'ai commandé les fers pour les estacades de la *Gatineau* ni avant ni après l'époque de la réception des soumissions.

Cet ouvrage, d'une construction particulière, devait exiger l'emploi d'une quantité considérable de plaques ou tôles en fer. J'écrivis à *Montréal* au sujet de ces fers et on me répondit qu'on n'en trouverait pas là. Cette espèce de fers se fait sur commande; il n'y en a jamais en approvisionnement sur la place. Il en fallait 344 pièces, d'environ sept pieds de long sur un pied de large. J'écrivis alors à *Pittsburg*, aux *Etats-Unis*. Je donnai à tous les soumissionnaires ce renseignement concernant les fers à employer suivant les plans et devis. Il était nécessaire, pour achever l'ouvrage, de savoir où l'on pourrait se procurer les matières de fer et ce qu'elles coûteraient approximativement. Je ne me rappelle plus à qui j'avais écrit. Le département ignorait mes agissements pour obtenir ces renseignements.

Les fers furent achetés finalement à *Buffalo*, moins éloigné d'*Ottawa* que *Pittsburg*; et l'entrepreneur épargna par suite sur le fret.

[Honorable M. Bureau :—]

Était-ce la première fois que vous preniez sur vous, sans consulter le chef du département des travaux publics, d'ordonner des travaux coûtant plus de \$15,000?

[M. Merrill :—]

Jamais je n'ai agi de la sorte, pas même dans le cas de M. *Palen*. Voici ce que j'ai fait à l'égard de M. *Palen* : après avoir calculé les montants des soumissions, j'avais trouvé que la sienne était la plus basse; ne pensant pas que cela pût souffrir quelque difficulté, et sachant qu'il était capable de faire l'ouvrage et que son cautionnement était bon, je lui dis que sa soumission était la plus basse et qu'il ferait bien de se préparer pour se mettre à l'œuvre. Je crois qu'il aurait mieux valu que ce renseignement lui eût été communiqué par le département.

[Honorable M. Chaffers :—]

M. *Palen* aurait-il pu commencer sans votre permission?

Réponse.—Je l'y avais autorisé.

HORACE MERRILL.

Ottawa, 27 mars, 1875.

[M. *William Henry Griffin*, sous-maître général des Postes :—]

Deux ou trois jours après le 7 février 1874, M. *Palen* vint me dire qu'il s'élevait une difficulté entre le bureau des travaux publics et lui, au sujet d'une soumission qu'il avait, à ce qu'il prétendait, jetée à la boîte au bureau de poste de la ville avant l'heure de midi, le samedi, 7^e jour de février; et qu'il était venu au département à dessein de voir le maître-général des postes. Autant que je me rappelle, avant 1 heure le même jour, il me pria d'informer le ministre du fait qu'il avait confié une soumission à la poste, et de m'enquérir des circonstances de sa transmission. Croyant que le maître-général des postes s'intéressait à lui, je pris des renseignements. Je constatai que la soumission avait été frappée du timbre du bureau de poste d'*Ottawa* à la date du 7 février, P.M., ce qui devait signifier après midi et demi; et que le maître-général des postes et son secrétaire privé se rappelaient tous les deux que M. *Palen* s'était présenté à la porte du ministre lui-même, le samedi, de bonne heure, dans l'après-midi, sans cependant pouvoir dire ni l'un ni l'autre, le moment précis de sa visite; mais, si je m'en souviens bien, je jugeai alors d'après leurs réponses qu'elle avait dû avoir lieu vers 1 heure après-midi. Le maître-général me dit, je crois, se rappeler que M. *Palen* l'avait entretenu d'une soumission confiée par lui à la poste, à l'adresse des travaux publics, et qui regardait, je pense, des travaux à exécuter sur la *Gatineau*. J'instruisis ensuite de toutes ces choses M. *Trudeau*, député-ministre des travaux publics. Le département des postes et celui des travaux publics sont dans le

même édifice. J'ignore comment le département des travaux publics reçoit ses lettres dans l'édifice. Au bureau de poste d'*Ottawa*, on timbre toutes les lettres au moment même de leur levée de la boîte, tant les lettres pour la malle que les lettres pour la ville.

W. H. GRIFFIN.

25 mars, 1875.

[*M. John Harvey, entrepreneur de travaux et maître de glissoire, Ottawa :—*]

Je suis employé par le gouvernement pendant l'été. J'ai coutume d'entreprendre des travaux du gouvernement; j'ai soumissionné, le printemps dernier, pour la construction de l'estacade sur la *Gatineau*. Je déposai ma soumission au bureau de poste d'*Ottawa* vers midi moins le quart ou moins 20 minutes, le samedi, 7 février. C'est une de celles qui parvinrent "trop tard" au département. Je fais des entreprises de travaux pour le gouvernement depuis quatorze ans, et je suis employé par lui depuis vingt ans. En général, je reçois l'ordre de me mettre à l'œuvre de *M. Merrill*, surintendant des travaux de l'*Ottawa*. J'ai en ce moment une entreprise d'ouvrage pour le gouvernement. Il m'est arrivé quelquefois de commencer des travaux avant la signature du contrat, généralement sur l'ordre de *M. Merrill*. Mon marché actuel n'est pas signé. Le samedi, 7 février, je partis du bureau de *M. Merrill* sur les 11 heures; au pont, je montai dans un char de rue, et j'en descendis au coin de *Hope*; j'entraî à la librairie de *Hope*, où je me fis donner une enveloppe, une plume et de l'encre, et où je remplis ma soumission; après quoi je m'en allai à pied au bureau de poste et je jetai ma lettre à la boîte. Je me rendis ensuite au *Russell House*, et je rencontrai *M. Palen* qui se tenait au coin de la maison. Il me demanda si j'étais un des soumissionnaires pour l'estacade de la *Gatineau*; je lui répondis que je venais justement de déposer ma soumission. Je crois qu'il me dit: Je vous ai vu aller la jeter à la boîte. Et il ajouta qu'il venait, lui aussi, d'en faire autant; mais je ne l'avais pas vu aller à la poste. Je demeure à *Arnprior*. Nous causions ensemble depuis quelque temps lorsque le canon tira; *M. Palen* fit la remarque que nous venions d'entendre le coup de canon et que nous avions du moins déposé nos soumissions à temps. J'avais déjà confié souvent des soumissions à la poste, mais depuis cet accident je vais tout droit au département des travaux publics. A quelques jours de là, *M. Murphy* me dit que certaine influence avait été indûment employée à l'égard de ma soumission et de celle de *M. Palen*, après l'ouverture des autres soumissions, et que les nôtres avaient été déposées à la poste après midi passé. Je répondis à *M. Murphy* que cette assertion était fausse. Lorsque j'eus connaissance de ce sentiment, et que j'eus appris que *M. Merrill* était censuré, j'allai trouver *M. Ross*, associé de l'honorable *R. W. Scott*, et je lui fis rédiger un affidavit par lequel j'affirmais que ma soumission avait été déposée conformément à l'avis et que, pour ce qui était de moi, *M. Merrill* n'avait pas été dans le cas de me donner des renseignements illicites.

JOHN HARVEY.

25 mars, 1875.

[*M. Alfred Aubrey, charpentier :—*]

Je demeure à *Ottawa*. Le mardi, 10 février, *M. Palen* engagea mes services comme conducteur des travaux. Ce jour-là, je commençai de faire apprêter les outils, etc.; et le mercredi, nous nous mîmes à l'ouvrage en plein, débarrassant le bois de charpente de la neige qui le couvrait et le plaçant sur chantiers. J'eus à l'ouvrage de 50 à 100 hommes, avec 4 attelages, jusqu'au lundi après midi.

Le samedi, *M. Brophy*, *M. Murphy*, *M. Bingham* et *M. Lyons* vinrent, sur le lieu où nous travaillions; *M. Brophy*, aide-surintendant, me dit de cesser les travaux; que c'était *M. Murphy*, et non *M. Palen*, qui avait l'entreprise. Je lui répondis que je n'arrêteraï les travaux que lorsqu'il m'aurait fait voir un écrit du département, et que j'attendrais les ordres de *M. Palen*. Comme je marchais le long des ouvrages, en passant près de *M. Lyons*, je l'entendis dire que "si nous ne nous en allions pas, on viendrait nous chasser." Le lundi, à midi, *M. Merrill* vint aux travaux et demanda *M. Palen*; je lui dis qu'il se trouvait chez *M. Egan*, notre pension. *M. Merrill* s'y

rendit, fit monter M. *Palen* dans son sleigh et reprit avec lui le chemin d'*Ottawa*. En passant, M. *Palen* me dit de continuer à travailler jusqu'à ce que j'aie reçu un mot de lui. Nous avions alors environ 100 hommes et 4 attelages à l'œuvre; avant le lundi, nous avions eu environ 50 hommes et 4 attelages sur les lieux. Nous pressions l'ouvrage, parce que le temps était court et que la température n'était pas favorable; elle était au doux, et promettait d'y rester; et nous avions dû prendre beaucoup de monde afin d'être assurés de terminer l'ouvrage. Le samedi, il y avait de 45 à 50 hommes et 4 attelages. Ils n'étaient pas tous occupés sur le même point, lorsque M. *Brophy* me donna avis que M. *Palen* n'avait pas l'entreprise. Le temps se tourna ensuite au froid, et l'ouvrage ne pressa plus autant. Pendant l'été, je suis employé par le gouvernement sur les barrages de la *Gatineau*. J'avais quatre ou cinq pièces de bois prêtes à recevoir les ferrements. Le bois de charpente était recouvert de plusieurs pouces de glace. Le lundi après midi, je reçus un télégramme de M. *Palen*, m'ordonnant de renvoyer tout mon monde et d'arrêter les travaux. Les travailleurs et moi nous fûmes tous payés par M. *Palen*.

ALFRED AUBREY.

Ottawa, 25 mars, 1873.

[M. *Joseph Larose*, commis-surveillant des travaux aux édifices publics :—]

J'ai inspecté les estacades de la *Gatineau* pendant que MM. *Murphy*, *Lyons* et *Samuel Bingham* les construisaient. *Bingham* faisait les quais et jetées, *Lyons* les barrages flottants, et *Murphy* les autres ouvrages. Ils dirent qu'ils étaient associés. Ils ont exécuté leur entreprise d'une manière satisfaisante.

JOSEPH LAROSE.

Ottawa, 27 mars, 1875.

[L'honorable *Alexander Mackenzie*, ministre des travaux publics :—]

En prenant la direction du département, je jugeai qu'il était à désirer que les soumissions fussent ouvertes à l'avenir par les principaux officiers, et non plus par un seul. L'ouverture des soumissions doit maintenant être opérée par au moins deux personnes qui sont tenues de signer. Le député-maire et le secrétaire se chargent ordinairement de ce soin; M. *Fleming* se joint quelquefois à eux lorsque les soumissions ont rapport aux chemins de fer.

Dans ce cas-ci, la liste des soumissions me fut présentée comme à l'ordinaire, le lendemain de l'ouverture,—le lundi. Après l'ouverture faite et l'ordre donné d'écrire au plus faible soumissionnaire, j'appris que deux autres soumissions avaient été reçues, mais qu'elles avaient été déposées "trop tard."

Les soumissions de cette sorte sont invariablement écartées. Je fus informé cependant que, dans le cas des deux soumissions dont il s'agit ici, il se pouvait qu'elles eussent été déposées à la poste à l'heure ou vers l'heure indiquée par l'avis pour la réception des soumissions; et désirant que tous les concurrents eussent des chances égales, je consultai avec M. *Trudeau* sur cette question: ne devrions-nous pas admettre ces soumissions, s'il y avait quelque preuve qu'elles ont été déposées à temps à la poste?

Ce fut donc avec l'intention d'en tenir compte qu'on en prit connaissance.

J'eus sujet de croire, aussitôt après, qu'il était incertain et douteux si les deux soumissions avaient été mises à la poste en temps utile; et je sus, le même soir, je pense, que M. *Merrill* avait annoncé à M. *Palen* que sa soumission était la plus basse.

Je trouvai l'acte fort étrange de la part de M. *Merrill*; je l'envoyai chercher, et je lui demandai s'il avait fait une pareille communication. Il avoua l'avoir faite.

Comme c'était là une chose très-insolite dans le département, et qu'on avait pu obtenir des renseignements au bureau de M. *Merrill*, à temps pour déposer une soumission après l'heure désignée en l'avis, M. *Trudeau*, que je consultai, et moi, nous décidâmes d'appliquer rigidement la règle départementale.

Les circonstances fournissaient de fortes raisons de conclure qu'il y avait eu des renseignements obtenus d'une manière abusive; mais il n'existait aucune preuve positive contre le bureau de M. *Merrill*, et je ne pris pas d'autre mesure.

L'entreprise fut adjugée au plus faible soumissionnaire, suivant l'usage.

Je pense que notre règle à l'égard des soumissions déposées à la poste le jour même et avant l'heure où expire le délai pour la réception des soumissions, s'applique seulement aux cas où il n'y a pas urgence, ni de circonstances exceptionnelles; et alors les autres soumissions ne sont ouvertes que quand celles-là sont parvenues au département.

Je n'ai rien à dire au sujet de l'envoi du messenger à la poste. Nous eûmes les malles à l'ordinaire.

Je me fie toujours au rapport du secrétaire sur les soumissions.

J'ordonnai à *M. Merrill* de dire à *M. Palen* qu'il n'avait été nullement autorisé à lui faire cette communication ni d'autre; que lui, *M. Palen*, n'avait pas eu l'entreprise, et que sa soumission ne serait pas examinée. Je ne vois pas la nécessité d'aller jeter à la poste une soumission qui pouvait être remise au département, à moins qu'il n'y eût un motif particulier. Avant que le secrétaire ait eu le temps de faire son rapport sur l'ensemble des soumissions, *M. Merrill* avait parlé.

Je crois qu'une personne—si je ne me trompe, un des représentants de la ville, mais je n'assure rien à cet égard—me vint avertir qu'il se faisait des manœuvres déloyales. J'avais déjà décidé d'attribuer l'entreprise à la plus basse des soumissions en règle.

Q.—Les deux soumissions furent-elles remises par votre ordre à un officier du département pour le calcul du coût des ouvrages d'après les prix qui y étaient proposés ?

R.—Je présume qu'elles furent envoyées à cet officier pour qu'il en calculât les montants, après consultation entre *M. Trudeau* et moi, vu certaine probabilité qu'elles avaient été déposées à la poste vers l'heure dite.

Q.—*M. Merrill* vous écrivit-il au sujet des soupçons qui le regardaient ?

R.—Il m'écrivit je ne sais plus quelle lettre; je ne l'ai pas relue depuis.

Je pris des informations, et j'invitai *M. Merrill* à rendre raison de sa conduite et des motifs qu'il avait eus pour offrir, de son autorité privée, des renseignements concernant les soumissions: il reconnut alors avoir dépassé ses pouvoirs, mais il nia qu'il eût donné des renseignements non licites avant le délai expiré. Je le prévins qu'il serait responsable des suites de son acte envers ceux auxquels elles pourraient préjudicier.

Il avait, disait-il, simplement annoncé à *M. Palen* que sa soumission était la plus basse; jamais il n'admit qu'il lui eût donné l'ordre de se mettre à l'œuvre.

Nul employé n'a le moindre droit de donner de ces ordres, sans y être autorisé par le département.

M. Merrill reconnut qu'il s'était procuré des renseignements au sujet du fer nécessaire pour les ouvrages; et il était très-singulier que l'employé chargé du contrôle d'exécution se fût mis à ce point en peine de se procurer ces renseignements.

M. Griffin, sous-maire général des postes, écrivit une lettre.

Il me parut qu'il résultait de l'ensemble des circonstances une forte présomption contre *M. Merrill*; mais il n'y avait de preuve directe contre personne.

J'attachais extrêmement peu d'importance à toute l'affaire.

A. MACKENZIE.

Ottawa, 30 mars, 1875.

[*M. William Palen* :—]

Je suis entrepreneur et constructeur, et je réside à *Ottawa*. Je soumissionnai pour la construction des estacades, et je déposai ma soumission à la poste, le samedi, 7 du mois, à ou vers onze heures et demie.

De la poste je descendis au *Russell House*; j'y entrai, puis j'en ressortis. Je vis *M. Harvey* sortir du magasin de *Hope*, monter à la poste et jeter une lettre à la boîte. Je l'attendis et je lui demandai s'il avait soumissionné pour les estacades de la *Gatineau*; il me répondit qu'il venait justement de porter sa soumission. Quelques instants après, le canon tira, et *M. Harvey* fit la remarque que nos soumissions avaient été déposées à temps, mais j'ajoutai que la mienne avait été déposée avant la sienne.

D'ordinaire, car j'ai coutume de soumissionner les entreprises de travaux sur la rivière, je vais au département le lendemain du jour de la réception des soumissions pour connaître les soumissions et le nom de l'adjudicataire. J'en fis autant cette fois-là.

Le lundi, le 9, je demandai à M. Braun des nouvelles des soumissions. Il répondit qu'il ne pouvait pas m'en donner parce qu'elles étaient entre les mains de M. Merrill. Mais, continua-t-il, il n'y en a aucune de vous. C'est impossible, lui dis-je, car j'ai déposé ma soumission samedi. Il me conseilla d'aller m'en enquérir à la poste. J'y fus, mais il ne s'y trouvait rien pour le département, et on ne put me donner de renseignements. Je revins au bureau de M. Braun, à qui je rapportai qu'il n'y avait rien à la poste pour le département. Là-dessus M. Braun me dit qu'il avait deux soumissions marquées "P.M." et venues "trop tard"; je le priai de me les montrer; il le fit et je lui indiquai du doigt la mienne. Elles n'étaient pas ouvertes. Je dis: On n'a pas pu marquer "trop tard" sur ma soumission, ce n'est pas possible, car j'étais rendu au bureau du maître-général des postes un peu après midi et j'avais été jeter ma lettre à la poste. Le ministre était occupé, je m'assis et je causai avec son secrétaire pendant une demi-heure avant d'être admis à audience. J'eus avec le ministre un entretien de quinze à vingt minutes, dans lequel je lui dis que je venais de faire ma soumission pour l'estacade de la Gatineau. Je sais que le département des travaux publics est dans le même édifice que celui des postes.

Le lundi, j'allai voir le sous-maître général des postes: je me plaignis à lui de ce qu'on avait marqué "trop tard" sur ma soumission, et il passa, je crois, chez le maître-général des postes; celui-ci vint avec son secrétaire, au bureau de M. Griffin. Le maître-général des postes croyait se rappeler que ma visite, le samedi, avait eu lieu entre midi et une heure, mais son secrétaire pensait que c'était vers midi vingt minutes. Le département se ferme à une heure les samedis. M. Macdonald chargea M. Griffin d'écrire une lettre disant que le ministre était en doute si ma soumission n'avait pas été confiée en effet à la poste en temps utile.

La lettre fut adressée au département des travaux publics; je la portai moi-même à M. Braun, à son bureau; il l'ouvrit et je crois qu'il s'en alla avec dans un autre bureau. A son retour, il me dit: votre soumission va être ouverte, et on en usera équitablement avec vous. Il ouvrit les deux soumissions, et pria M. Merrill de le suivre au bureau de M. Trudeau.

Sur les cinq heures du soir, M. Brophy vint me dire que M. Merrill voulait me voir après six heures, que j'étais le concurrent heureux, et que le marché était à moi. Je me rendis donc chez M. Merrill; il me dit que ma soumission était la plus basse, que l'entreprise m'appartenait, et que je ferais bien de commencer tout de suite les travaux. Je lui demandai alors s'il trouvait qu'il y aurait de la prudence à moi de me mettre à l'œuvre avant la signature du contrat; il répondit: il faut que vous commenciez sans délai, le temps est court, et d'ailleurs, il arrive très-souvent que le contrat ne se signe qu'après les ouvrages achevés. Je me mis à l'œuvre le lendemain matin (mardi, le 10); le mercredi, je travaillais à force avec des hommes et des attelages; M. Brophy vint avec l'inspecteur, où nous étions, et nous donna les plans et les modèles; et confia la surveillance à mon conducteur et à l'inspecteur. Je passai des marchés pour le bois de charpente, etc., qu'il me fallut; et je poursuivis les travaux jusqu'au lundi suivant. M. Merrill vint me trouver le jeudi soir, pour m'apprendre qu'il y avait du trouble dans le camp, et me demanda de l'accompagner au département, ce que je fis. Il me dit qu'il était accusé de m'avoir révélé les propositions des soumissionnaires avant que j'eusse soumissionné, et que ma soumission avait été déposée trop tard. Je pense, répondis-je, que cela peut se régler très-aisément. Il me conseilla d'aller voir M. Mackenzie, ministre des travaux publics. M. Mackenzie était au conseil, lorsque je fus à son bureau, et je ne pus le voir. Le soir, j'allai à sa demeure, et il me dit de revenir lui parler le lendemain, un vendredi. Je retournai le voir en conséquence, et il me dit que ma soumission avait été rejetée. M. Trudeau, de son côté, me dit que le ministre l'avait écartée parce qu'elle avait été déposée trop tard. La chose ne me paraissait pas possible, vu qu'on avait ouvert ma soumission et que j'avais eu

l'ordre de me mettre à l'œuvre. Le lundi, le 16, vers midi, M. *Merrill* vint aux ouvrages et me demanda si j'allais cesser mes travaux. Je ne sais guère encore ce que je ferai, lui répondis-je; il faut que je consulte mes amis et mes cautions. Je les consultai en effet, et je vis aussi mon avocat. M. *Merrill* avait promis qu'on me paierait pour ce que j'avais fait. J'étais venu à la ville, et, après consultation, je télégraphiai à mon conducteur de congédier tous ses hommes, et d'envoyer ou de venir lui-même chercher l'argent nécessaire pour les payer.

Je n'ai reçu ni indemnité ni offre quelconque. J'ai présenté un compte, mais je n'ai jamais eu de réponse.

Mes déboursés vont à mille dollars environ. Je passai marché pour la quantité de bois dont j'avais besoin, dès le lendemain du jour où M. *Merrill* m'eut appris que ma soumission était la plus basse.

Question [faite par l'honorable M. Chaffers].—Vous notifia-t-on avant le lundi, le 16, que vous eussiez à cesser vos travaux, que vous n'aviez pas l'entreprise, mais que c'était un nommé *Murphy* qui était déclaré adjudicataire?

Réponse.—On ne me notifia pas officiellement que j'eusse à cesser mes travaux, mais on me dit que M. *Murphy* avait l'entreprise.

WM. PALEN.

Ottawa, 28 mars, 1875.

RÉPONSE

A une ADRESSE du SÉNAT, en date du 11 février 1875, demandant copie de toutes annonces et soumissions, de tous contrats et rapports, de toute correspondance et de tous affidavits, relatifs aux estacades, jetées, etc., construites sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874, avec un état du coût de ces travaux.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

SECRETARIAT D'ÉTAT,

OTTAWA, 11 mars, 1875.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant ces mots, écrits sur le dos du pli: "Soumissions pour l'estacade de la *Gatineau*," à ce bureau jusqu'au samedi, le 7 du courant, à midi, pour la confection des ouvrages suivants, savoir:—

Un nouveau barrage flottant, un quai d'amarrage, quatre jetées d'ancrage, et l'élargissement de l'ancien quai d'ancrage supérieur, sur la *Gatineau*, à environ trois quarts de mille au-dessus de son embouchure.

Les plans et devis de tous ces ouvrages seront communiqués au public le et après le mercredi, le 4 du courant, au bureau du surintendant des travaux sur l'*Ottawa*, où l'on pourra aussi se procurer des formulés de soumissions et tous les autres renseignements nécessaires.

Les soumissions doivent contenir les signatures, professions et demeures actuelles des entrepreneurs, comme aussi celles de deux personnes solvables consentant à se rendre cautions de la due exécution de l'entreprise.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni même aucune soumission.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Ottawa, 2 février, 1875.

CHER MONSIEUR,—Le porteur, M. *Lyons*, est un entrepreneur de cette ville, qui a soumissionné, je crois, pour la construction des ouvrages de la *Gatineau*. M. *L.* est

bien recommandé et est en mesure, je pense, de bien faire les travaux, si le contrat lui est donné.

J'ai etc.,

A. A. DORION.

T. Trudeau, écuier,
Assistant ingénieur.

MON CHER TRUDEAU.—M. *John Lyons* a un grand nombre d'amis dans la ville, qui aimeraient que nous lui donnerions quelques travaux à exécuter. Ne pourrait-il pas être employé à construire les barrages de la *Gatineau* ?

Bien à vous,

R. W. SCOTT.

Nous soussignés connaissons le porteur M. *John Lyons*, d'*Ottawa*, entrepreneur ; et nous le savons capable et en état de remplir toute entreprise de travaux qui pourra lui être adjugée. C'est un homme sobre, honnête et actif, qui a notre confiance. Nous faisons des vœux pour qu'il réussisse dans ses démarches.

Ottawa, 14 janvier 1874.

W. H. WALLER,
JOHN P. FEATHERSTONE,
WM FINGLAND,
DR P. ST. JEAN,
FRANCIS McDUGALL,
CHARLES BATE.

A l'honorable R. W. Scott.

BUREAU DU SURINTENDANT DES TRAVAUX DE L'OTTAWA.

Ottawa, 9 février, 1874.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de transmettre au département les soumissions pour les barrages flottants sur la *Gatineau*, avec un état de calculs, faisant voir que l'offre la plus basse est celle de M. *Wm Palen*, entrepreneur de cette ville.

M. *Palen* est un homme pratique, de beaucoup d'expérience, et ses cautions offrent toutes les garanties désirables. Je recommande respectueusement de lui adjuger l'entreprise, et comme le temps qui reste pour faire ces travaux est assez court, il importe que la décision ne se fasse pas attendre et soit prise tout de suite.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HORACE MERRILL,
Surintendant, travaux de l'*Ottawa*.

F. Braun, écuier,
Secrétaire, Département des Travaux Publics, *Ottawa*,

DÉPARTEMENT DES POSTES,

OTTAWA, 9 février, 1874.

MON CHER MONSIEUR.—M. *Wm Palen* dit qu'il a jeté à la boîte du bureau de poste d'*Ottawa*, samedi dernier, un peu avant midi, une soumission adressée à votre Département. Il vint peu de temps après à ce Département pour voir le maître général des Postes, et lui mentionna le fait qu'il avait ainsi soumissionné. L'honorable M. *MacDonald* se rappelle que M. *Palen* vint le trouver et lui mentionna le fait en question. C'était samedi, entre midi et une heure. M. *Hopkirk*, secrétaire du maître-général des Postes, se rappelle également la visite de M. *Palen* et l'heure à laquelle elle eut lieu samedi vers midi et demi. M. *Palen* dit qu'après avoir mis sa soumission à la poste, il se rendit à l'hôtel *Russell*, où il passa quelque temps avant d'aller au bureau du maître-général des Postes. Les circonstances ten-

dent donc à établir assez fortement que la soumission a été déposée à la poste, comme on l'affirme, bien qu'elle n'ait été retirée de la boîte qu'après midi, comme l'indique la date timbrée sur l'enveloppe.

Tout à vous,
(Signé,) W. H. GRIFFIN.

F. Braun, Ecr.,
Secrétaire, Département des Travaux Publics.

Relevé des soumissions reçues pour le prolongement des barrages de la Gatineau.

No. 1— <i>W. Palen</i>	\$15,863 86
No. 2— <i>J. Harvey</i>	16,059 18
No. 3— <i>J. Murphy & Braden</i>	16,550 50
No. 4— <i>Thomas Pidgeon</i>	17,193 29
No. 5— <i>Robert Stanley</i>	19,131 79
No. 6— <i>J. Lyons</i>	19,415 01
No. 7— <i>McKenna</i> [chaînes d'assemblage seulement.]	

Dans l'affaire de la soumission pour le barrage flottant à l'embouchure de la Gatineau.

Je, *John Harvey*, du village d'*Arnprior*, dans le comté de *Renfrew*, province d'*Ontario*, fais serment et dépose :

1. J'ai soumissionné pour l'adjudication des travaux du barrage flottant à l'embouchure de la *Gatineau*.

2. J'ai moi-même déposé ma soumission pour ces travaux au bureau de poste de la ville d'*Ottawa*, samedi dernier, dans la matinée, à l'adresse de "*F. Braun, Ecr., Secrétaire des Travaux Publics, Ottawa;*" l'enveloppe portait la note "Soumission pour le barrage de la *Gatineau*."

3. Immédiatement après avoir déposé à la poste ma dite soumission, je me rendis à l'hôtel *Russell* et rencontrai *William Palen* dans la rue, vis-à-vis l'hôtel. Il me demanda si je faisais une offre pour le barrage de la *Gatineau*. Je lui répondis que je venais de déposer mon offre à la poste. Il me dit alors qu'il avait lui aussi envoyé une soumission.

4. Avant de faire ma soumission, j'ai été au bureau de *Horace Merrill*, Ecuier, pour examiner les plans et devis des travaux. J'ai vu *M. Merrill* dans cette circonstance, et la seule question que je lui ai faite au sujet des dits travaux, a été pour savoir si le gros bois et les madriers, mentionnés dans le devis, se trouvaient sur les lieux. Je jure positivement et solennellement que je n'ai eu avec *M. Merrill*, avant d'avoir déposé ma soumission au bureau de poste comme susdit, aucune conversation sur les prix ou le coût des matériaux ou la valeur de l'ouvrage. Je ne lui ai point demandé, et il ne m'a point donné de renseignements sur l'évaluation qu'il faisait de ces travaux.

5. Que le canon de midi a été tiré sur la côte du Parlement pendant que j'étais en conversation avec le dit *William Palen*, comme il est dit dans le troisième paragraphe du présent affidavit; et qu'alors j'avais déjà déposé ma soumission au bureau de poste, comme je l'ai dit plus haut.

(Signé)

JOHN HARVEY,
Entrepreneur.

Assermenté devant moi à *Ottawa*, dans le comté de *Carleton*, ce 13e jour de février 1874.

THOS. LANGRELL, J.P.

Ottawa, 12 février 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon affidavit sur la soumission que j'ai présentée pour les travaux de la *Gatineau*.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre obéissant serviteur,

WM. PALEN.

A l'honorable *A. Mackenzie*,
Ministre des Travaux Publics.

Je, *William Palen*, de la cité d'*Ottawa*, dans le comté de *Carleton*, entrepreneur, fais serment et déposé :

1o. Que je suis et ai été depuis longtemps entrepreneur de travaux publics et de travaux privés en *Canada* :

2o. Qu'ayant vu sur le *Daily Times* d'*Ottawa*, journal publié en cette ville, une annonce demandant des soumissions pour la construction d'un nouveau barrage flottant, d'un quai d'amarrage, de quatre jetées d'ancrage, et l'agrandissement de l'ancien quai d'amarrage supérieur sur la *Gatineau*, j'ai, dans l'exercice de mon état, soumissionné pour ces travaux conformément aux conditions de l'annonce du dit journal, le *Times* d'*Ottawa*, portant que les soumissions seraient reçues jusqu'au samedi 7 février alors courant, à midi.

3o. Que suivant ma pratique ordinaire et l'usage des entrepreneurs en semblables cas, j'ai déposé mon offre pour la construction de ces travaux, au bureau de poste de cette ville, à l'adresse de *F. Braun*, Ecr., Secrétaire du département des Travaux Publics, la suscription portant, suivant les instructions, la note "Tenders for *Gatineau* Boom."

4o. Que cette offre ainsi adressée a été déposée par moi-même en personne au bureau de poste de cette ville, à ou avant onze heures quarante minutes de la matinée du samedi, septième jour du mois courant, et pas plus tard.

5o. Que ma dite offre ainsi mise à la poste comme susdit, a été reçue, ouverte, examinée et acceptée par le département des Travaux Publics, et que j'ai eu les travaux comme étant le plus bas soumissionnaire ; que j'ai aussitôt reçu instruction de *Horace Merrill*, Ecuier, surintendant des travaux sur l'*Ottawa*, de procéder aux travaux, mes cautions n'étant point susceptibles d'objection.

6o. Que, pour me conformer à cet ordre, et sur l'information que les travaux m'avaient été adjugés, j'ai commencé les dits travaux dont je poursuis actuellement l'exécution pour les terminer dans le temps voulu ; que j'ai déjà payé et promis de payer de fortes sommes pour la main-d'œuvre, les matériaux et tout ce qui se rattache à l'entreprise de ces travaux, et que tout dérangement ou interruption dans l'exécution de cette entreprise, telle que je l'ai formée, me causerait des pertes et dommages considérables.

7o. Que j'ai en tout point agi avec une entière bonne foi à l'égard du Département, et que je n'ai commencé les travaux qu'après avoir reçu son autorisation par l'intermédiaire de ses agents autorisés.

(Signé) WM PALEN.

Assermenté devant moi en la cité d'*Ottawa*, comté de *Carleton*, ce 12e jour de février, 1874.

(Signé) *George Hay*, Juge de Paix dans et pour le comté de *Carleton*.

Ottawa, 16 février 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, par un ordre rendu en conseil le 7 du courant, une dépense de \$21,000 a été autorisée pour l'agrandissement du barrage flottant de la *Gatineau*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

F. BRAUN,

Secrétaire.

H. Merrill, écuier,
Ottawa,

Ottawa, 16 février, 1874.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction du ministre des Travaux Publics de vous informer que votre soumission pour l'agrandissement du barrage flottant de la

Gatineau a été acceptée, et que le contrat est en voie de préparation. Dans l'intervalle, vous êtes autorisé à procéder aux travaux.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN,

Secrétaire.

MM. *Murphy et Braden*,
Entrepreneurs, *Ottawa*.

BUREAU DU SURINTENDANT DES TRAVAUX DE L'OTTAWA.

Ottawa, 12 février 1874.

MONSIEUR,—Dans l'audience que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder hier à votre bureau, vous m'avez dit, si je ne me trompe, que plusieurs personnes m'accusent d'avoir agi avec partialité au sujet des soumissions relatives aux travaux de la *Gatineau*, et d'avoir fourni contre l'équité des informations à *M. W. Palen*, entrepreneur. J'oppose à ces assertions un démenti formel, et je défie mes accusateurs de les prouver.

Une quinzaine de soumissionnaires sont venus à mon bureau, et je leur ai donné les blancs nécessaires pour la rédaction de leurs soumissions. Tous ont eu de moi les mêmes explications. Comme il restait peu de temps pour construire le barrage, j'allai au département le samedi après-midi, et je reçus cinq soumissions cotées de A à E. (celle cotée D était irrégulière) afin de faire les calculs pour constater quelle était la soumission la plus basse. Le petit nombre des soumissions m'ayant porté à croire qu'il devait y avoir eu quelque erreur de la part de quelques soumissionnaires, j'envoyai mon assistant au département pour voir s'il n'y avait pas été reçu d'autres soumissions. Le lundi matin, j'y allai moi-même, et deux soumissions—celles de *Wm Palen* et de *John Harvey*,—qu'on avait d'abord considérées comme envoyées trop tard, me furent remises afin d'en faire les calculs en même temps que ceux des autres soumissions. C'est ce que j'ai fait et j'ai transmis là-dessus mon rapport au secrétaire.

Je suis prêt à prouver par mon affidavit et celui des employés du bureau qu'il n'a été donné aucun renseignement à qui que ce soit sur le prix des soumissions pendant que les papiers étaient entre mes mains, et qu'il n'a été pris aucun avantage indu au détriment d'aucun entrepreneur du commencement à la fin de cette affaire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

HORACE MERRILL,

Surintendant des travaux de la rivière *Ottawa*.

A l'honorable *A. Mackenzie*,
Ministre des Travaux Publics, *Ottawa*.

Ottawa, 16 février 1874.

MONSIEUR,—J'ai reçu avis de commencer les travaux à la *Gatineau*. Je suis prêt à les commencer aussitôt que je pourrai prendre possession paisible des lieux. Je désire que le contrat soit passé en mon propre nom, *M. Braden* ne voulant point s'en mêler. Les cautions restent les mêmes que celles mentionnées sur ma soumission.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES MURPHY,

Encoignure des rues *King et Parry*, *Ottawa*.

A l'honorable Ministre des Travaux Publics.

COMTÉ DE CATLETON, }
Savoir :

Dans l'affaire du contrat pour le barrage de la Gatineau.

Je, *Alfred Aubrey*, de la cité d'*Ottawa* dans le comté de *Carleton*, charpentier, dépose et dis :

10. Que le mardi, dix février courant, j'ai été engagé par *William Palen*, écuyer, de la cité d'*Ottawa*, pour conduire des travaux consistant en un barrage flottant et en jetées, à l'embouchure de la rivière *Gatineau*, le dit *Palen* m'ayant informé qu'il avait eu le contrat de ces travaux, dont il me confia la surveillance.

20. Que le mercredi, onze courant, je me rendis avec une escouade de trente-cinq hommes et quatre attelages à l'emplacement des constructions, et me mis à l'œuvre en me guidant sur les plans et devis. J'agissais d'après l'avis et sous les ordres de *John Eastman*, chargé d'inspecter ces travaux, qui m'aida à faire le tracé d'une partie des travaux et me fournit un modèle du barrage. Que le dit nombre d'hommes et les dits attelages étaient autant qu'on en pouvait utilement employer au début et avant que les travaux fussent en pleine voie d'exécution.

30. Que j'ai continué de travailler au dit barrage avec les hommes sous mes ordres, sans aucune interruption, jusqu'au samedi, quatorze courant, alors que, entre trois et quatre heures de l'après-midi, plusieurs personnes, au nombre de cinq, je crois, s'avancèrent vers moi, pendant que j'étais occupé à mon ouvrage, et me requérèrent verbalement de me retirer.

40. Que parmi ces personnes, je reconnus MM. *Brophy*, *Murphy*, *Lyons* et *Eastman*. *M. Brophy* me dit que le contrat avait été ôté à *M. Palen* et donné à *M. Murphy*, et que je devais cesser de travailler. Je lui demandai s'il avait quelque autorisation écrite. Il répondit que non, que cela n'était pas nécessaire et que je ferais mieux de cesser de travailler pour *Palen* et de m'engager à *Murphy*. Je me refusai à cette proposition, et répondis qu'il fallait que je visse *M. Palen*. Ces messieurs se retirèrent alors, et *M. Lyons*, que je crois être l'associé de *M. Murphy*, me dit qu'il emmènerait le lundi une brigade de cinquante hommes pour me faire déguerpir.

50. Que, le lundi matin, je me rendis sur les lieux avec une plus forte escouade de travailleurs, nécessitée par l'état des travaux, et continuai l'ouvrage jusqu'à ce que mon patron, *M. Palen*, m'ordonnât de le cesser. Le lundi midi, je payai mes hommes les congédiai, et m'éloignai.

D'après la connaissance que j'ai d'ouvrages de ce genre, je puis dire que les travaux auraient été terminés d'une manière satisfaisante dans le temps fixé, l'escouade de travailleurs engagés par moi étant amplement suffisante pour cela, et que l'interruption de ces travaux, ôtés à *M. Palen*, a été pour moi et pour les travailleurs qu'il employait une perte et un dommage graves.

[Signé]

ALFRED AUBREY.

Assermenté devant moi en la cité d'*Ottawa*, comté de *Carleton*, ce 18^e jour de février, A.D., 1874.

[Signé]

THO. LANGRELL, J. P.

COMTÉ DE CARLETON, }
Savoir :

Dans l'affaire du contrat pour le barrage de la Gatineau.

Je, *William Palen*, de la cité d'*Ottawa*, comté de *Carleton*, entrepreneur, fais serment et dépose :

10. Que j'ai soumissionné pour les travaux du barrage de la *Gatineau* conformément aux conditions énoncées dans l'annonce demandant des soumissions pour ces travaux, qui a été publiée dans l'*Ottawa Times*; que j'ai moi-même déposé ma soumission en personne au bureau de poste de la cité d'*Ottawa*, vingt minutes au moins avant midi le samedi sept février courant. Je jure ce fait et j'en donne mon serment solennel sans aucune réserve quelconque.

20. Que j'ai été informé et crois vraiment que ma soumission a été ouverte, calculée et tronvée la plus basse de toutes celles qui ont été reçues; que malgré cela, et

bien que j'eusse déjà commencé les travaux, ils m'ont été ôtés pour être adjugés à un soumissionnaire dont le prix était plus élevé que le mien, par le motif, comme j'ai lieu de le penser d'après des renseignements particuliers et des écrits publiés dans la presse, surtout dans les colonnes du *Montreal Herald* de samedi vingt et un février courant, que j'avais indûment obtenu des informations sur les prix des autres soumissionnaires avant de déposer ma soumission au bureau de poste, comme susdit.

30. Que, d'après cette accusation, il faudrait que ces informations m'eussent été données par *Horace Merrill*, écuyer, surintendant des travaux publics de l'*Ottawa*, à qui était confié le soin de faire le calcul brut de ces soumissions, ou par quelqu'un de ses assistants.

40. Je jure positivement qu'outre les communications ordinaires et nécessaires que j'ai eues avec *M. Merrill*, dans le but de rédiger mon offre, les plans et devis étant entre ses mains, je n'ai eu aucune communication quelconque avec *M. Merrill* ou avec aucun de ses assistants au sujet du dit contrat, après avoir déposé mon offre, au bureau de poste de la ville, avant le midi du jour susdit.

50. Que je n'ai jamais su et ne sais pas maintenant le montant des soumissions autres que la mienne ; que je n'ai jamais demandé et n'ai jamais reçu aucune information sur ces soumissions.

60. Que j'ai été entrepreneur de travaux depuis vingt-cinq ans ; que j'ai toujours fait mes soumissions sur ma responsabilité propre, sans égard aux prix des autres et suivant mon jugement et mon expérience.

(Signé) WM. PALEN.

Assermenté devant moi en la cité d'*Ottawa*, comté de *Carleton*, ce 27^e jour de février A. D. 1874.

(Signé) GEORGE HAY,
Juge de paix dans et pour le comté de *Carleton*.

BUREAU DU SURINTENDANT DES TRAVAUX DE L'OTTAWA,
Ottawa, 20 mars, 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli le contrat avec le plan qui l'accompagne, passé par *M. James Murphy*, entrepreneur des travaux de la *Gatineau* ; ainsi que le cautionnement donné par lui pour la due exécution des travaux, portant sa signature et celle de MM. *McGillivray* et *O'Meara*, ses cautions.

J'ai l'honneur,
&c., &c.,

[Signé,] HORACE MERRILL,
Surintendant des travaux de l'Ottawa.

F. Braun, Ecr.,
Secrétaire Département des Travaux Publics, *Ottawa*.

Ottawa, 30 mars, 1874.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre du ministre des Travaux Publics de vous transmettre sous ce pli le double de votre contrat pour l'agrandissement des barrages de la *Gatineau*.

J'ai l'honneur,
&c., &c.,
[Signé,]

F. BRAUN,
Secrétaire.

James Murphy, Ecr.,
Entrepreneur, *Ottawa*.

BUREAU DU SURINTENDANT DES TRAVAUX DE L'OTTAWA,
Ottawa, 7 avril, 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre au département l'estimation cotée No. 1 [finale]—faite en double—en faveur de M. *James Murphy*, entrepreneur des travaux de construction d'un nouveau barrage flottant et de jetées à l'embouchure de la rivière *Gatineau*.

Le montant net de l'estimation est de \$17,067.51.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-humble serviteur,

[Signé]

HORACE MERRILL,

Surintendant des travaux de l'Ottawa.

F. Braun, Ecr.,

Département des Travaux Publics, *Ottawa*,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Bureau*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du parlement a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
1er avril, 1875.

Le comité conjoint des deux Chambres pour les impressions du parlement a l'honneur de soumettre comme étant son onzième rapport

Le rapport de son sous-comité chargé de surveiller la publication d'un compte-rendu des débats de la Chambre des Communes.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
1er avril, 1875.

Le sous-comité chargé de surveiller la publication d'un compte-rendu des débats de la Chambre des Communes a l'honneur de faire rapport

Qu'il a pris des arrangements pour faire traduire les débats de la présente session en français, à raison de \$1.25 par page, tels qu'imprimés dans l'édition sous forme de livre.

Qu'afin de finir le compte-rendu et sa publication, de préparer un index et d'en surveiller l'impression, le sous-comité recommande que le contrat avec M. *Burgess* soit prolongé jusqu'au 15 du courant, mais que si l'ouvrage n'était point fini à cette époque, M. *Burgess* le finisse sans rémunération *extra*.

Le sous-comité recommande d'adopter pour les débats un genre de reliure autre et meilleur que celui dont il a été convenu dans le contrat maintenant en vigueur, si on peut prendre à cet effet un arrangement raisonnable.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill, intitulé; "Acte pour

contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts, à marquer sur ces fûts leur capacité," tel qu'amendé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit rayé et que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer," tel qu'amendé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour étendre à la province de la *Colombie-Britannique* l'acte des terres fédérales" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill, et que le dit bill soit lu une troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la faillite."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la prise en considération du cinquième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, et

Le dit rapport étant lu une seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux lettres de change" et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.—27.</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Penny,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie (Président.)</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>	<i>Wilmot..—13.</i>
<i>Flint,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie royale canadienne d'assurance mutuelle sur la vie," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient agréés.

L'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, a proposé que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Dans le titre du bill.

"Retranchez "mutuelle" et insérez : "d'Ottawa."

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative à l'expropriation par les compagnies de chemins de fer."

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du

Canada, intitulé : " Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction." Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les réclamations contradictoires aux terres des occupants dans *Manitoba*."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

" Page 1, ligne 15. Après " objet " insérez : " et aucun des pouvoirs du bureau " pourra être exercé en vertu d'une résolution au lieu de par un règlement."

" Page 1, ligne 16. Retranchez " quatre," insérez " treize."

" Page 1, ligne 17. Retranchez depuis " mots " jusqu'à la fin du bill et insérez " deux fois par semaine," après le mot " insertion " dans la dix-septième ligne de la " dite section."

Et les dits amendements étant lus de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour étendre certaines dispositions de l'Acte concernant les matelots, 1873," aux navires fréquentant les eaux intérieures du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne de garantie de placements en terre, (à responsabilité limitée,)" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer une compagnie pour construire, posséder et exploiter un chemin de fer entre la *Rivière-Rouge*, dans la province de *Manitoba*, et un point dans la *Colombie-Britannique*, sur l'*Océan Pacifique*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*],

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wilmot.</i>

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer" tel qu'amendé, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du sud du *Canada* à acquérir le chemin de fer d'*Erié* à *Niagara* et pour d'autres fins" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de *Québec* et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été
Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé ; " Acte pour incorporer la compagnie de charbon et de fer de *Pictou* " a été lu la seconde fois.
 Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été
Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité," tel qu'a demandé.

[*La Chambre de nouveau en comité.*]

Page 1, ligne 6, retranchez " aucun liquide qui aura été" et insérez : " des liqueurs de malt ou aucun autre liquide sujet à l'excise.

Page 1, ligne 22, retranchez " quelque fluide" et insérez : " des liqueurs de malt ou aucun autre liquide sujet à l'excise."

Page 1, ligne 24, retranchez " quelque fluide" et insérez : " un tel liquide."

Dans le titre du bill.

Retranchez " des" et insérez : " certains."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macfarlane* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à l'expropriation par les compagnies de chemins de fer " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été
Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise

en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873."

[*La Chambre de nouveau en comité.*]

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été amendée comme suit :

Page 1, ligne 6, avant le mot "Toute" insérez : "Sauf en ce qui a rapport au fleuve *St. Laurent*."

Page 1, ligne 31, retranchez depuis "*vice versa*" jusqu'à "Les" dans la 33^e ligne.

La deuxième clause a été agréée.

La troisième clause a été amendée comme suit :

Page 2, ligne 18, après "circonscription" insérez : "autre que l'administration de pilotage de *Québec*,"

Page 2, ligne 25, après "circonscription" insérez la clause A.

CLAUSE A.

"Dans la circonscription de pilotage de *Québec*, les opérations de pilotage auxquelles préside la Maison de Trinité de *Québec* se continueront sous la direction de la Commission du havre de *Québec* et de ses officiers, à compter du premier jour de janvier, 1876.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bureau* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour, pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada*, intitulé : "Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de garantie de placement en terre (à responsabilité limitée)" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer une compagnie pour construire, posséder et exploiter un chemin de fer entre la Rivière-Rouge, dans la province de *Manitoba* et un point dans la *Colombie-Britannique*, sur l'Océan *Pacifique*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 2 Avril, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Flint* :—de *Daniel Ramsay* et autres, de la ville de *Cobourg* ;—et du conseil municipal du township de *Cramahe*, dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *John Munder* et autres, de la ville de *Prescott* ;—de *J. A. F. McBain* et autres, de *Drummondville* ;—de *Neil McIntyre* et autres, de *West Winchester*, dans le comté de *Dundas* ;—de *Robert G. Killman* et autres, du township de *Pelham*, dans le comté de *Welland* ;—de *Edward Holmes* et autres, de *Winchester*, dans le comté de *Dundas* ;—de *Duncan Kerr* et autres, du comté de *South Bruce* ;—et du révérend *W. C. Jolley* et autres, d'*Allanford*, dans le comté de *Bruce* ; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires, et un rapport des délibérations de la sixième assemblée annuelle de la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de *Beaver* et de *Toronto*, en date du 26 février, 1875.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemin de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

"Page 2, ligne 2, retranchez : "vingt-cinq" et insérez : "dix."

"Page 2, ligne 14, retranchez "deux" et insérez "sept".

"Page 2, ligne 16, retranchez depuis "préparés" jusqu'à "et" dans la 23e ligne et insérez : "Et une autre copie de chacun de ces rapports, signée par le même officier, sera affichée par la compagnie dans le même délai, et tenue affichée pendant sept jours dans un endroit apparent de la chambre la plus fréquentée du bureau principal de la compagnie en *Canada*, et de manière à pouvoir être examinée par les allants et venants ; et auxquels on laissera libre accès à cette affiche pendant les heures ordinaires des affaires à ce bureau, durant chacun des dits sept jours, qui ne sera ni un dimanche ni un jour de fête."

"Page 2, ligne 25, retranchez depuis "manquera" jusqu'à "sera" dans la 26e ligne, et insérez : "d'afficher et de tenir affichée une copie d'iceux comme susdit et de laisser libre accès à cette affiche, comme susdit."

"Page 2, ligne 27, retranchez "vingt-cinq" et insérez : "dix."

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autre moyen de transport dans les limites de la Puissance du *Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus, par le greffier, comme suit :

"Page 1, ligne 22, après "inévitables" insérez "ou par quelque délai nécessaire ou retard forcé dans le croisement des trains."

"Page 2, ligne 20, retranchez le second "de" et insérez à la place "qui n'excèdera pas."

"Page 2, ligne 27, retranchez depuis "applicables" jusqu'à "tout," au commencement de la ligne 34.

"Page 3, ligne 13, retranchez tous les mots depuis "acte" jusqu'à la fin de la sec-

tion, et insérez à la place "appartiendra à la couronne, et toute procédure en recouvrement de cette amende devra être instituée dans le délai d'un mois à compter du jour où l'offense aura été commise."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de charbon et de fer de Pictou," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de garantie de placements en terre, (à responsabilité limitée,)" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé.

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de tous honoraires et déboursés reçus des membres du Sénat et de la Chambre des Communes ou de toutes autres personnes, avec indication de leurs noms, pour la présentation de bills privés, depuis le premier janvier, 1874, jusqu'à aujourd'hui.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Read, a proposé

Que le crédit considérable que l'on propose d'affecter maintenant à la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie Georgienne, est prématuré et inopportun.

Après débats,

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, a proposé en amendement :

“ De retrancher tous les mots après “ que ” et d'insérer “ il est inopportun à cette époque avancée de la session de discuter la question de la construction de l'embranchement de la baie *Georgienne*.”

Après débats,

La dite motion avec la permission de la Chambre a été retirée.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Read*, a proposé :

Que la suite des débats sur la motion de l'honorable M. *Alexander* soit remise à la prochaine séance de la Chambre, et que ce soit le premier item des ordres du jour.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé :

“ De retrancher tous les mots après “ Que ” et d'insérer “ la Chambre s'ajourne maintenant.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glacier,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie</i> (Président),	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>	<i>Wark.—18.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>McMaster,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Price,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Hamilton</i> (Kingston),	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Vidal,—25.</i>
<i>Bourinot,</i>			

Ainsi, elle a été résolué dans la négative.

La question étant mise sur la motion de l'honorable M. *Dickey*, à savoir “ que la suite des débats sur la motion de l'honorable M. *Alexander* soit remise à la prochaine séance de la Chambre, et que ce soit alors le premier item des ordres du jour,” elle a été résolué dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du parlement, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier, comme suit :

* CHAMBRE DE COMITÉ,
1er avril, 1875.

Le comité conjoint des deux Chambres pour les impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son douzième rapport :

Le comité, après avoir soigneusement examiné les documents suivants, en recommande l'impression, savoir :

Réponse à une adresse:—Etat du nombre des pièces de bois carré, etc., exporté des comtés de *Chicoutimi* et *Saguenay* depuis le mois d'avril, 1874, jusqu'à présent, etc., [comme documents de la session seulement];

Réponse à une adresse:—Correspondance entre le gouvernement et la compagnie des mines de *Spring Hill*, etc.;

Réponse à une adresse:—Etat de la quantité et de la valeur du sel, de la houille, du coke, du blé, du maïs, etc., exportés d'*Ontario*, de *Québec*, de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, et importés dans ces provinces [comme documents de la session seulement];

Réponse à une adresse:—Etat des sommes d'argent dépensées par les divers gouvernements locaux pour havres, quais et brise-lames, etc.;

Réponse à une adresse:—Etat des sommes dépensées, sur le compte de capital, dans la construction de glissoires, écluses, jetées, etc., sur la rivière des *Outaouais* (comme document de la session seulement);

Réponse à une adresse:—Correspondance, etc., entre le gouvernement et les propriétaires de terrains dans le voisinage de l'endroit où doit se faire l'agrandissement du canal de *Lachine* (comme document de la session seulement);

Réponse supplémentaire à une adresse:—Papiers concernant la négociation d'un traité de réciprocité commerciale avec le gouvernement des *Etats-Unis*;

Réponse à une adresse:—Correspondance, etc., concernant la vente de certains terrains de l'artillerie à *Frédéricton, N.-B.*, à la compagnie du chemin de fer d'embranchement de *Frédéricton*, ou à *Temple* et *Burpee*, ou autres personnes, etc.;

Premier rapport du comité permanent d'immigration et de colonisation de la Chambre des Communes;

Troisième rapport du comité permanent des comptes publics.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

Réponse à une adresse:—Etat relatif aux taux de prix spéciaux accordés pour fret sur le chemin de fer Intercolonial;

Réponse à une adresse:—Correspondance relative au contrat pour la fourniture, au chemin de fer Intercolonial, de chars, plateformes, etc.;

Réponse à une adresse:—Copie du bill passé par la législature de *Québec* pour séparer en trois parties la division d'enregistrement de *Montréal*;

Réponse à une adresse:—Estimations et rapports des ingénieurs en charge du canal *Welland*, indiquant le coût des travaux de creusement dans le roc à la Courbe de *Raney*;

Réponse supplémentaire à une adresse:—Copie du contrat conclu entre *James King*, écuyer, d'*Halifax, N.-E.*, et le gouvernement, pour l'établissement d'une ligne de steamers entre *Georgetown, I. P.-É.*, et *Pictou, N.-E.*;

Réponse à une adresse:—Correspondance, etc., relative au projet de construction projetée d'un hôpital de marine à *Sydney, C.-B.*;

Réponse à une adresse:—Etat des recettes de douane et d'accise pendant les mois de mai et d'octobre, 1874;

Réponse à une adresse:—Copie du rapport de *M. Perley, I.C.*, sur l'agrandissement du canal *St. Pierre*;

Réponse à une adresse:—Correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'*Ile du Prince-Edouard* au sujet de la construction du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*;

Réponse à une adresse:—Etat des nominations, démissions et destitutions d'employés publics dans le comté de *Lunenburg, Nouvelle-Ecosse*;

Réponse à une adresse:—Etat de toutes destitutions et nominations dans le service civil, à l'*Ile du Prince-Edouard*;

Réponse à une adresse:—Correspondance relative à une aide en faveur du chemin de fer d'embranchement de *Chatham*.

Le comité, après un nouvel examen de la recommandation exprimée dans son dixième rapport, savoir: "Que les listes des actionnaires des différentes banques de

la Puissance du *Canada* transmises en exécution de l'acte 34 *Vic.*, ch. 5, clause 12, ne soient point imprimées," prend respectueusement la liberté de recommander maintenant qu'elles soient imprimées pour l'usage des membres.

Le comité recommande aussi que le salaire du distributeur des documents soit augmenté de \$200.00, et celui du distributeur-adjoint de \$150.00.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glasier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,
La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pricc,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>	

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé :

Que ce serait agir prématurément que de passer à présent les contrats pour l'établissement de toute la ligne télégraphique entre le *Fort-Garry* et la côte du *Pacifique*, entreprise qui doit entraîner une dépense de plus d'un million des deniers publics.

Après débats.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Alexander*, savoir :

"Que le crédit considérable que l'on propose d'affecter à la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie *Georgienne*, est maintenant prématuré et inopportun."

Après débats.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, a proposé en amendement :

"De retrancher tous les mots après "Que" et d'insérer ; "Qu'il était prématuré

“ et inopportun d'entreprendre de faire la dépense considérable que doit nécessiter la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie *Georgienne*.”

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé en amendement à la dite motion en amendement :

“ De retrancher les mots “ prématuré et ” et après “ *Georgienne* ” d'insérer “ vu que cette route n'est pas la route directe au lac *Nipissing*, terminus oriental du chemin de fer du *Pacifique*.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Bellerose,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Trudel,—9.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,—27.</i>
<i>Christie (Président),</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Penny,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion de l'honorable M. *Dickey*, en amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal.—23.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Price,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Skeud,</i>
<i>Christie [Président],</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark,—18.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>McMaster,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant mise alors sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte concernant la faillite.”

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé que le dit bill soit maintenant lu une seconde fois.

La question de concours étant mise sur le dit bill, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu une seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bellerose* du dit comité a fait rapport qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins," et informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits au dit bill avec certains amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements aux amendements de cette Chambre ont été alors lus par le greffier comme suit:

Dans les amendements,

"Page 6, ligne 14. Retranchez "quinze" et insérez "dix-duit."

"Page 16, ligne 17. Retranchez "seize" et iusérez "dix-huit."

"Page 7, ligne 12. Après "*Kingston*" insérez: "et lorsque l'édifice qui doit être construit et qui devra servir de pénitencier collectif pour les provinces de la "*Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard* sera terminé, et "que le gouverneur en conseil aura déclaré par proclamation, qui sera publiée dans "*la Gazette du Canada*, que cet édifice et toute étendue de terrain situé dans l'une "des dites provinces formeront à compter du jour désigné dans la proclamation, un "pénitencier, ils seront un pénitencier et seront réputés l'être suivant l'intention de "tout acte alors en vigueur au sujet des pénitenciers."

Et les dits amendements étant lus de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits aux amendements du dernier bill mentionné sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association canadienne des personnes qui font usage de vapeur."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte passé par le parlement de la ci-devant province du *Canada*, intitulé: *Acte pour incorporer le bureau de commerce de Montréal.*"

Aussi le bill intitulé: "Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et sur la navigation intérieure."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les différents actes relatifs aux compagnies d'assurance en ce qui concerne les assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre la loi relative au service

postal ” et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions applicables à toute la Puissance du *Canada*, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender les actes 36 *Vict.*, ch. 9, et 37 *Vict.*, chap. 34, concernant la nomination de maîtres de havre, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : “ Acte concernant la compagnie du canal à navires de *Huron* et *Ontario*, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : “ Acte pour changer le nom de corporation de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, et pour lui conférer certains pouvoirs, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chinic*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour légaliser et confirmer certaines conventions passées entre la compagnie du pont international des chûtes de *Niagara* et la compagnie du pont suspendu des chûtes de *Niagara* et la compagnie du chemin de fer grand occidental ” auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour abroger l'acte de la législature de l'*Ile du Prince-Edouard* relatif à la perception d'un péage pour le phare du cap *Race*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : “ Acte pour amender les dispositions de l'*Acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer direct de *Québec* au lac *Huron* ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chinic*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour établir une Cour Suprême et une cour d'Echiquier pour le *Canada* ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé, Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 3 Avril, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Kead,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Müller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Levi Varney* et autres, de *Hallowell*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*;—de *G. Gore* et autres, de la cité de *Toronto*;—et de *Thomas McNaughton* et autres, de la ville de *Cobourg*, dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les listes des actionnaires des banques d'*Ottawa*, de l'*Amerique Britannique du Nord*, de *Toronto*, de *Stadacona*, *St. Laurent*, de *Pictou*, de *Yarmouth*, Maritime, d'*Echange du Canada*, d'*Hamilton*, de la *Puissance du Canada*, *Molson*, *Jacques Cartier*, d'*Union d'Halifax*, d'*Hochelaga*, *Ville-Marie*, et de la compagnie de banque d'*Halifax*.

Et aussi un état de l'association mutuelle sur la vie du *Canada* pour l'année finissant le 31 décembre 1874.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

[Voir documents de la session.]

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce, et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour légaliser et confirmer certaines conventions passées entre la compagnie du pont international des chutes de *Niagara* et la compagnie du pont suspendu des chutes de *Niagara* et la compagnie du chemin de fer grand occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. McMaster*, secondé par l'honorable *M. Wilmot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour changer le nom de corporation de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, et pour lui conférer certains pouvoirs," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Chinic*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du sud du *Canada* à acquérir le chemin de fer d'*Erié* à *Niagara*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Price*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées, et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement au projet de l'établissement de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé :

Qu'en vue de la publication d'une nouvelle édition du livre des constitutions, règles et règlements et de ses appendices, son honneur le président soit prié d'examiner, pendant la vacance du parlement les constitutions, règles et règlements du Sénat et de recommander à cette Chambre à la prochaine session les amendements qu'il croira désirables, dans le but, surtout d'assimiler les ordres permanents des deux Chambres au sujet des bills privés, avec son avis sur l'utilité d'insérer dans l'appendice les additions et les amendements faits à l'acte de l'*Amérique du Nord*, 1867, et au bas de chaque page, les renvois aux statuts, journaux, ordres en conseil et documents qui ont trait aux intérêts ou à la constitution de la Puissance et des différentes provinces qui la composent.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé :

Que l'ordre pour la troisième lecture du dit bill soit rayé et que le bill, tel qu'amendé, soit amendé de nouveau comme suit :

"Retranchez le neuvième amendement rapporté par le comité général comme suit :

"Page 2, ligne 8. Retranchez depuis "fer" jusqu'à "à" dans la 13e ligne."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie (Président),</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wilnot,—18.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Miller,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Vidal,—20.</i>

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a procédé à la considération du rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat,

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre la Chambre a procédé à la prise en considération du onzième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glasier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées, et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* pendant le printemps de 1874,

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Après débats.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à la prochaine séance de la Chambre et qu'elle soit alors le premier item des ordres du jour.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que lorsque la question a été mise sur la passation du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie royale canadienne d'assurance mutuelle sur la vie," avec divers amendements, un amendement additionnel a été adopté pour changer le titre comme suit : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance royale d'*Ottawa* sur la vie," mais a été omis par erreur : et pour prier cette Chambre de permettre que l'amendement ainsi omis soit inséré, à la place qu'il doit occuper, par l'officier compétent du Sénat.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : " Acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit, et concernant la procédure dans les poursuites de la couronne," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo*, dans la *Colombie-Britannique* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour autoriser *François-Xavier Galarneau* et *Magloire Cléophas Galarneau* à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière de l'*Assomption*, dans la province de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Baillargeon*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour amender "l'acte des pêcheries" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour amender "l'acte concernant le cabotage canadien" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour changer le nom de la compagnie d'assurance mutuelle du *Canada* en celui de "La société d'assurance mutuelle sur la vie, de la *Puissance*," et pour amender son acte d'incorporation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Carrall*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé "Acte pour continuer pendant une certaine période les actes y mentionnés" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour abroger le droit d'exportation sur les billots à douves et de chêne," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>	

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Read* pour l'adoption du troisième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau*, pendant le printemps de 1874.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, que la continuation du débat sur la dite motion soit remise à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de *Québec*, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les trois premières clauses ont été lues et agréées.

La quatrième clause a été amendée comme suit :

" Page 2, ligne 3, après "radoub" insérez : " et tout tel règlement pour imposer " des péages, droits et taxes, comme susdit, sera sujet à l'approbation du gouverneur " en conseil."

La cinquième clause a été lue et agréée.

La sixième clause a été amendée comme suit :

" Page 2, lignes 28 et 30, retranchez "cinq" et insérez "dix"

" Page 2, ligne 35, retranchez depuis "corporation," jusqu'à "Tous" dans la " ligne première de la troisième page."

Les huitième et neuvième clauses ont été lues et agréées.

La dixième clause a été amendée comme suit :

" Page 3, ligne 10, retranchez depuis "Québec" jusqu'à la fin du bill.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Chapais* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec certains amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour étendre certaines dispositions de l'acte concernant les matelots, 1873, aux navires employés dans la navigation intérieure du *Canada* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant l'inspection et le mesurage du bois de construction. "

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à l'expropriation de terres par les compagnies de chemin de fer. "

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

" Page 1, ligne 4, retranchez " Le paragraphe " et insérez : " la section. "

" Page 1, ligne 5, retranchez depuis " abrogé " jusqu'à la fin du bill.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération du douzième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement.

Et le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté,

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est de nouveau ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la faillite."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
 * L'honorable M. *Bellerose*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait pris de nouveau le dit bill en considération et y avait encore fait du progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau lundi prochain, et que ce soit le premier item des ordres du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Scott*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 5 Avril, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Flint*:—de *W. J. McK. Walker* et autres, du township d'*Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *Daniel Ramsay* et autres, de la ville de *Cobourg*,—et du conseil municipal du township de *Cramahe*, province d'*Ontario*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Résolu, Que le greffier du Sénat paye aux membres du Sénat de la province de l'*Île du Prince-Edouard* l'indemnité entière pour les jours pendant lesquels ils ont été inévitablement retardés dans la traversée par le mauvais temps, en venant assister à cette session.

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*] du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour changer le nom de la compagnie d'assurance mutuelle du *Canada* en celui de " *La société d'assurance mutuelle sur la vie, de la Puissance,*" et pour amender son acte d'incorporation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer une compagnie pour construire, posséder et exploiter un chemin de fer de la rivière *Rouge*, dans la province de *Manitoba*, à un point dans la *Colombie-Britannique*, sur l'océan *Pacifique*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer direct de *Québec* au lac *Huron*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

"Page 2, ligne 22. Après "directeurs" insérez : "et cette ligne de télégraphe sera livrée à l'usage général du public, qui devra se conformer à son égard aux règles et réglemens qui seront passés par la compagnie."

"Page 4, ligne 34. Après "égard" insérez : "pourvu toujours que rien dans la présente section ne sera censé autoriser la compagnie à émettre aucun billet payable au porteur ou aucun billet promissoire destiné à circuler comme de la monnaie ou comme le billet d'une banque."

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général en date du huitième jour de mars dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance ou les lettres échangées entre le gouvernement et la compagnie des paquebots de la *Colombie-Britannique*, au sujet d'une subvention pour le transport des malles de *San Francisco* à *Victoria*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association des bois de construction, dite d'Ontario et de Québec," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

"Page 1, ligne 26, retranchez "James;" où il se rencontre pour la première fois "et insérez: "Joseph."

"Page 2, ligne 31, après "acte," ajoutez: "Pourvu qu'aucun tel règlement ne soit contraire à aucune loi relative aux contrats tendant à restreindre le commerce."

Et les dits amendements étant de nouveau lus,

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé aux amendements faits au dernier bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de colonisation du nord de *Mont-réal*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'équipement des chemins de fer de la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé *Acte concernant le larcin et les autres offenses de nature*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux lettres de change."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité;"

Et aussi le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le pilotage, 1873," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits aux dits bills par le Sénat sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant l'acte de faillite."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La deuxième clause a été amendée comme suit:

"Page 2, ligne 39, après "acte" insérez: "et comprendra aussi un jugé puiné de cour de comté, et un juge suppléant quand il en sera nommé."

Les trente deux clauses suivantes ont été lues et agréées.

La trente-cinquième clause a été amendée comme suit:

"Page 13, ligne 31. Après "seul" insérez: "mais aucun syndic ou inspecteur des biens d'un failli n'achètera directement ou indirectement aucune partie du fonds de commerce, des créances ou des biens d'aucun genre faisant partie de l'actif de ce failli."

Les cinq clauses suivantes ont été lues et agréées.

La quarante-unième clause a été amendée comme suit:

"Page 15, ligne 30. Après "syndic" insérez: "et le syndic officiel ou le syndic, aussitôt qu'il prendra charge des biens, ouvrira un livre séparé pour chaque faillite dans lequel il tiendra un compte de crédit et débit de toutes ses recettes et déboursés pendant sa gestion."

Les dix-huit clauses suivantes ont été lues et agréées.

La soixantième clause a été amendée comme suit:

"Page 22, ligne 46. Après "offet" insérez: "et cet acte pourra être fait devant témoins ou devant notaires, suivant que l'exige la loi du lieu où se fera l'acte de composition et décharge."

Les vingt-trois clauses suivantes ont été lues et agréées.

La quatre-vingt-quatrième clause a été amendée comme suit:

"Page 31, ligne 36. Retranchez depuis "responsable" jusqu'à "mais" dans la 44e ligne et insérez: "le dit créancier aura droit de prendre rang dans la masse de tous les coobligés pour le montant entier de son titre sans pouvoir toutefois recevoir plus de cent centins par piastre."

Les seize clauses suivantes ont été lues et agréées.

La cent unième clause a été amendée comme suit:—

"Page 36, ligne 2. Retranchez "par la poste"

"Page 36, ligne 4. Après "étrangers" insérez "et les déposera à la poste au moins dix jours avant celui de la tenue de l'assemblée."

Les dix-huit clauses suivantes ont été lues et agréées.

La cent vingtième clause a été amendée comme suit:

"Page 41, ligne 18. Après "inhabile" insérez: "le juge ou le syndic suivant le cas sera pareillement inhabile s'il est le parent ou l'allié ou degré de cousin germain de celui qui plaide devant lui, et cette cause d'inhabilité pourra être jugée ainsi que la matière en litige tel que pourvu par la présente clause."

Les trente deux clauses suivantes ont été lues et agréées.

Les douze premières formules depuis A jusqu'à M inclusivement ont été lues et agréées.

"Page 60, ligne 39. Retranchez "pourra être" et insérez "sera."

La treizième formule a été amendée comme suit:

"Page 63, ligne 34. Après "E. F" insérez: "Cette formule sera modifiée suivant la forme usitée des actes notariés."

Les formules suivantes, O et P, ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bellerose* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant alors lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative à l'appropriation de terres par les compagnies de chemins de fer" a été lu la troisième fois.

Et la question a été mise, ce bill passera-t-il,

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'elle soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions, applicables à toute la Puissance du Canada, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 36 *Victoria*, chapitre 9, et 37 *Victoria*, chapitre 34, relativement à la nomination de maîtres de havre" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le canal à navires de *Huron* et *Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte de la législature de l'*Ile du Prince-Edouard* relatif à la perception d'un péage pour le phare du cap *Race*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les dispositions de l'acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 5 avril, 1875.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre donne permission à l'officier compétent du Sénat d'insérer l'amendement dans le bill [No. 36] intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Royale Canadienne d'assurance mutuelle sur la vie," tel que demandé par cette Chambre dans son message d'aujourd'hui.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat.
[Certifié],

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs:

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévrement,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Wilmot.</i>

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. *McClelan*:—de *Geo. H. Miner* et autres, de la ville de *Fredrickton*, dans le comté de *York*;—de *Thomas Jamieson* et autres, de la paroisse d'*Upham*, dans le comté de *King*;—de *James Harris* et autres, de la ville de *Portland*, dans

le comté de *St. Jean*;—de *Miles McMillan*, de la paroisse de *Ludlow*;—de *James Russell* et autres, de la paroisse de *Newcastle*;—de *B. N. F. Underhill* et autres, de la paroisse de *Blackville*;—de *John Stothart* et autres; du révérend *James Anderson* et autres, de la paroisse de *Newcastle*;—et de *Geo. Mersereau* et autres, de la paroisse de *Blissfield*, dans le comté de *Northumberland*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1875, et le trentième jour de juin 1876, et pour d'autres objets liés au service public" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la faillite" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit amendé de nouveau, comme suit :

"Page 18, ligne 7 après "piastres" insérez :

"2. Les dispositions de l'avant dernière section s'appliqueront à toutes les personnes qui ont fait ou qui font les fonctions de syndics sous l'empire de l'acte de "faillite de 1869, ou, dans les provinces de *Québec* et d'*Ontario*, sous l'empire de l'acte "antérieurement en vigueur dans ces provinces, connu sous le titre de "l'Acte de "faillite de 1864," ou de tout acte amendé ou continuant ces mêmes actes; et toute personne qui négligera de présenter une requête comme susdit, dans les délais "respectifs ci-dessous fixés, encourra une amende de cent piastres, savoir :

"Dans le cas ou un dividende final aura été déclaré avant que le présent acte devienne exécutoire, ou, si le syndic n'a pu réaliser de dettes actives pour en faire "le partage, alors, dans le délai de trois mois, après que le présent acte sera devenu "exécutoire;

"Dans le cas ou un dividende final sera déclaré après que le présent acte sera "devenu exécutoire, alors, dans le délai de six mois après la déclaration de ce "dividende final."

Et la question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de *Québec* et autorisant le prélèvement d'un emprunt à ce sujet."

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant le canal à navires de *Huron* et *Ontario*," a été lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour établir une cour suprême et une cour d'échiquier pour le *Canada*,"

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après un long débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de Québec. "

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel.—23.</i>
<i>Christie (Président),</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Atkins,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Price,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Beilerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead.—17.</i>
<i>Botsford,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit, et relatif à la procédure dans les poursuites où la couronne est concernée " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo*, dans la *Columbia-Britannique*. "

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item sur les ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour autoriser *François-Xavier Galarneau et Magloire (Léophas Galarneau* à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière l'*Assomption*, dans la province de *Québec*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des pêcheries" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Allan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant le cabotage canadien" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. *Bureau* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *McClellan*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour continuer pendant une certaine période les actes y mentionnés" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour abroger le droit d'exportation sur les billots à douve et de chène" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la reprise des débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Read* pour l'adoption du troisième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que les dits débats soient remis à demain.

La Chambre a continué de siéger jusqu'à minuit.

Mardi, 6 mars, 1875.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour étendre certaines dispositions de l'acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du *Canada*."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Piquet* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada* intitulé *Acte concernant l'inspection et mesurage de bois de construction*."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé: "Acte pour incorporer le chemin de fer direct de *Québec* au lac *Huron*."

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant le larcin et les autres offenses de même nature " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée à trois heures de cet après-midi.

Mardi, 6 Avril, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chaffers,</i>			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *W. J. McK. Walker* et autres, du township d'*Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*, province d'*Ontario*, demandant la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Bedford*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'équipement de chemins de fer de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de colonisation du nord de *Montréal*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Trudé*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo*, dans la *Colombie-Britannique*,"

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Read* pour l'adoption du troisième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874.

Après de nouveaux débats,

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, a proposé :

Que les sixième et septième paragraphes du dit rapport soient retranchés et que les mots suivants y soient substitués : " Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence recommandant le cas de M. *William Paten* à la considération favorable de Son Excellence"; ainsi que tous les mots depuis " Réponse " dans la 13e page, soient retranchés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la question sur la passation du bill intitulé: " Acte pour amender la loi relative à l'appropriation des terres par les chemins de fer."

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour abroger le droit d'exportation sur les billots à douve et de chêne,"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat,

L'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Read*, a proposé en amendement: "De retrancher "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en trois mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs:

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Hoclan,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Wilnot,—25.</i>
<i>Campbell,</i>			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs:

<i>Archibald,</i>	<i>Christie (Président),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,—27.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Penny,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender les dispositions d'un acte qui amende la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été amendée comme suit:

"Page 2, ligne 2, après "employés" insérez: "dans le but de forcer tel maître "ou autre personne."

Les deuxième, troisième et quatrième clauses ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wilmot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu de nouveau, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions, applicables à toute la Puissance du *Canada*, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

"Page 1, ligne 3, retranchez depuis "suit" jusqu'à "Pour" dans la 29e ligne.

Dans le titre.

"Retranchez depuis "acte" où il se rencontre pour la deuxième fois jusqu'à "concernant."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Benson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Et les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender les actes 36 *Vict.*, chap. 9 et 37 *Vict.*, chap. 31, concernant la nomination de maîtres de havre."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ryan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte de la législature de l'*Ile du Prince-Edouard* relatif à la perception d'un péage pour le phare du cap *Race*."

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour établir une cour suprême et une cour d'échiquier pour le *Canada*."

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

"Page 1, ligne 9, après "cours," où ce mot se rencontre la première fois, insérez : "ci-après appelées la cour suprême et la cour de l'échiquier."

"Page 1, ligne 29, retranchez "du *Canada*."

"Page 4, ligne 14, retranchez depuis "appel" jusqu'à "dans" dans la 15e ligne "et insérez : "d'un jugement rendu dans la province de *Québec* ne sera permis."

"Page 4, ligne 34, après "loi" insérez clause A.

CLAUSE A.

"Nul appel ne sera interjetée en vertu des trois sections immédiatement précédentes, à moins qu'avis par écrit n'en ait été signifié à la partie adverse ou à son

“ procureur *ad litem*, dans les vingt jours du prononcé de leur décision dont est appel, ou dans le cours de tout autre délai que la cour, dont est appel, ou un juge de cette cour pourra fixer.”

“ Page 4, retranchez la 22e clause.

“ Page 5, ligne 11, retranchez depuis “ tout ” jusqu’à “ appel ” dans la 13e ligne.

“ Page 5, ligne 15, après “ jugement ” insérez : “ et tout autre appel sera interjeté dans les trente jours de la signature ou de l’inscription ou du prononcé du jugement dont est appel.”

“ Page 11, ligne 12, après “ autrement ” insérez : “ ou d’accorder ou refuser cette demande.”

“ Page 11, retranchez la 51e clause.

“ Page 12, ligne 10, retranchez “ ou ” et insérez : “ et ” : après “ échiquier ” insérez : “ ou la cour suprême seulement, ” retranchez “ aura ” et insérez : “ auront.”

“ Page 12, ligne 17, retranchez “ fédéral ” et insérez : “ du parlement du *Canada*.”

“ Page 12, ligne 21, retranchez “ provincial ” et insérez : “ de la législature de cette province.”

“ Page 12, ligne 26, retranchez “ cet acte provincial ” et insérez : “ tel acte convenant et décrétant comme susdit.”

“ Page 13, ligne 2, retranchez “ du *Canada*.”

“ Page 13, lignes 15 et 27, retranchez “ dite ” et insérez : “ de l’échiquier.”

“ Page 13, lignes 32 et 35, retranchez “ dite.”

“ Page 15, ligne 38, après “ supérieur ” retranchez : “ des ” et insérez : “ ou d’une cour de vice-amirauté dans les.”

“ Page 16, ligne 24, retranchez “ et officiers ” et insérez : “ du registraire, des officiers et employés.”

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *Machperson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus,

Et les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l’ordre, a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer direct de *Québec* et du lac *Huron*.”

Et les dits amendements étant lus une seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, qu’ils soient agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé *Acte concernant le larcin et les autres offenses de même nature.*"

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Trudel* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser *François-Xavier Galarneau* et *Magloire Cléophas Galarneau* à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière l'*Assomption*, dans la province de *Québec*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour amender et consolider les lois concernant les territoires du Nord-Ouest" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter un bill, intitulé : "Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autre moyen de transport dans les limites de la Puissance du *Canada.*"

Et aussi, le bill intitulé : "Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemin de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation," et pour informer cette Chambre qu'ils ont agréés aux amendements faits à ces bills sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mucfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chaffers,</i>			

L'honorable M. *Botsford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Read* :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien prendre en sa favorable considération le cas de M. *William Palen*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour établir une cour suprême et une cour d'échiquier pour le *Canada*," tel qu'amendé.

L'honorable M. *Scott* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :
Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Dickey* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Flint* :

"De retrancher tous les mots après "que" et d'insérer : "la troisième lecture du dit bill soit remise à trois mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Vidal,—27.</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mucfarlane,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Archibald,</i>	<i>Christie</i> (Président),	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wilmot.—31.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Price,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

Et la question étant mise sur la motion principale,

L'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, a proposé :

" Que la section No. 47 du dit bill soit retranchée."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Price,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton</i> (<i>Inkerman</i>),	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hamilton</i> (<i>Kingston</i>),	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Vidal,—29.</i>
<i>Bourinot,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.—29.</i>
<i>Christie</i> (Président),			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé,

" Que les mots ci-dessous soient ajoutés à la fin de la clause 15 du dit bill :—

" Relativement à toutes les matières ne tombant pas dans les catégories de sujets que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, a exclusivement assignés aux législateurs des provinces."

" Dans la 17^e clause, avant le premier "sauf," insérez : " Conformément aux dispositions contenues dans la 15^e clause du présent acte," et

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

L'honorable M. *Dickey* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander* :" Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la 80^e section " et que ces règles " ne deviendront applicables que trente jours après l'ouverture de la session ou que " lorsqu'elles auront été approuvées par le parlement."

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé :

“ Que la section 81 du dit bill soit amendée par l'addition, après les mots “ par ordre du gouverneur en conseil, ” de ce qui suit : “ Mais, en ce qui regarde la province de *Québec*, aucune telle proclamation n'aura d'effet qu'autant que le présent acte aura été adopté et approuvé par la législature de la province de *Québec*, en toutes ses dispositions concernant la juridiction d'appel de la cour suprême dans les cas relatifs à la propriété, aux droits civils, et à la procédure civile en la dite province de *Québec*.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dunouchel,</i>	<i>Price,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Read,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Ryan,</i>	<i>Wilmot.—18.</i>
<i>Dever,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Christie,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark.—35.</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Muirhead,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. *Dickey* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander* :

“ Que la 56e clause du dit bill soit retranchée.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Dever*, a proposé :

“ Que la 27e clause du dit bill soit retranchée.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

L'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, a proposé :

“ Que la 53e clause du dit bill soit retranchée.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

L'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, a proposé :

“ Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la 53e clause : “ Mais aucune disposition de la présente clause ne sera censée décharger les ministres de la Couronne de leur responsabilité envers le parlement à l'égard de tout avis qu'ils peuvent donner au représentant de Sa Majesté en *Canada*.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

Et la question étant alors mise sur la motion originale, savoir: Que le bill intitulé: "Acte pour établir une cour suprême et une cour d'échiquier pour le *Canada*," tel qu'amendé, soit maintenant lu la 3e fois.

Elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

DISSENTIENT :

1o. Parce que le bill porte atteinte au droit d'appel au comité judiciaire du conseil privé, droit possédé jusqu'à présent par le peuple de ce pays, et tend ainsi à relâcher les relations entre le *Canada* et la mère-patrie.

2o. Parce que ce bill ne repose point sur une nécessité immédiate et que sa passation entraînera une grande dépense sur le revenu public et aussi pour le peuple de la confédération.

JOHN HAMILTON (*Kingston*),

G. W. ALLAN,

T. RYAN,

R. B. DICKEY,

J. BOURINOT,

JOS. H. BELLEROSE, } et aussi pour la raison

J. F. ARMAND, } No. 3 ci-dessous *

GEO. ALEXANDER,

ALEXANDER VIDAL,

BILLA FLINT,

JAMES DEVER,

ROBERT READ,

JAMES SHAW,

D. L. MACPHERSON,

F. X. A. TRUDEL, } Et aussi pour la
raison No. 3 ci-
dessous. *

JOHN HAMILTON (*Inkerman*),

H. A. N. KAULBACH.

* No. 3 Et aussi parce que le dit bill est contraire à l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo*, dans la *Colombie-Britannique*."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, a proposé :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, a proposé :

"De retrancher tous les mots après "maintenant" et d'insérer "d'hui en six mois."

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Vidal.—24.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.—21.</i>
<i>Christie (Président),</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

La Chambre a continué de siéger jusqu'à minuit.

Mercredi, 7 avril, 1875.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera, elle reste ajournée jusqu'à onze heures a. m.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 7 Avril, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown.</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *Geo. H. Miner* et autres, de la ville de *Frédéricton*, dans le comté de *York* ;— de *Thomas Jamieson* et autres, de la paroisse d'*Upham*, dans le comté de *King* ;— de *James Harris* et autres, de la ville de *Portland*, dans le comté de *St. Jean* ;— de *Miles McMillan*, de la paroisse de *Ludlow* ;— de *James Russell* et autres, de la paroisse de *Newcastle* ;— de *B. N. F. Underhill* et autres, de la paroisse de *Blackville* ;— de *John Stothart* et autres ; du révérend *James Anderson* et autres, de la paroisse de *Newcastle* ;— et de *Geo. Mersereau* et autres, de la paroisse de *Blissfield*, dans le comté de *Northumberland*, province du *Nouveau-Brunswick*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable *M. Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du quatrième jour de mars dernier, priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état comparatif du nombre des tonnes de fret, le fret du gouvernement excepté, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick*, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre des années, 1873 et 1874 et les mois de janvier et février, 1874 et 1875, respectivement, avec indication de la distance moyenne des transports, du taux moyen perçu par tonne, et du taux moyen de cette perception par mille.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable *M. Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du dix-septième jour de février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se

rattachant aux nominations, démissions et destitutions d'office et à la nomination de leurs successeurs dans le comté de *Lunenburg, N.-E.*, depuis le 1er octobre, 1873.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la Maison de Trinité et les commissaires du hayre de *Québec.*"

(*EN COMITÉ.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les six premières clauses ont été lues et agréées.

La septième clause étant lue, elle a été amendée comme suit :

" Page 4, ligne 11, retranchez depuis " seront " jusqu'à " représentant " dans la " 13e ligne et insérez : " formés d'un membre qui sera élu par le conseil de la chambre de commerce de la cité de *Québec*, d'un membre qui sera élu par le conseil de la chambre de commerce de la ville de *Lévis* et de deux membres."

" Page 4, ligne 15, retranchez " élu " et insérez : " qui seront élus."

Les clauses suivantes ont été lues et agréées.

Le titre a été lu et agréé.

Le préambule a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Aikins* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de *Québec*, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1875, et le trentième jour de juin 1876, et pour d'autres objets liés au service public " a été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et, informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mardi, 6 avril, 1875.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements au bill (No. 29) intitulé : " Acte concernant la faillite," à l'exception du sixième amendement fait au bill par la radiation de certains mots à la page 31, depuis le mot " responsable " dans la ligne 36, jusqu'au mot—" Mais " dans la ligne 44, et par leur remplacement par d'autres mots, pour la raison qu'il est contraire à l'esprit de l'acte dans ses autres parties ; et à l'exception du 9ième amendement qui est comme suit : Page 41, ligne 18, après le mot " inhabile," insérez : " le juge ou le syndic, suivant le cas, sera pareillement inhabile, s'il est le parent ou l'allié au degré de cousin-germain de celui qui plaide devant lui, et cette cause d'inhabilité pourra être jugée ainsi que la matière en litige tel que pourvu par la présente clause," pour la raison qu'il est entièrement inutile, le syndic n'ayant aucun devoir à remplir qui exige une pareille restriction, et la règle quand aux juges étant suffisamment établie par la loi existante.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat

Certifié,

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Résolu : Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur les amendements par lui faits, au bill intitulé : " Acte concernant la faillite," auxquels la Chambre des Communes a objecté.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération d'une motion à proposer par l'honorable M. *Macpherson*, savoir :

" Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse " portant communication à Son Excellence, pour l'information de Son Excellence le " gouverneur en conseil, d'une copie de la résolution adoptée par cette honorable " Chambre, le deuxième jour d'avril courant, dans les termes suivants : " Qu'il était pré- " maturé et inopportun d'entreprendre de faire la dépense considérable que doit néces- " siter la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie *Georgienne* ;

“ Et, portant en outre à la connaissance de Son Excellence l’item ci-dessous, placé sous l’en-tête de : “ chemins de fer”, dans l’annexe de

“ L’acte pour accorder à Sa Majesté certains services d’argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pendant les années fiscales à expirer respectivement le 30 juin 1875 et le 30 juin 1876, et pour d’autres objets liés au service public.”—

“ Embranchement de la baie *Georgienne*, \$500.000.”

Sur motion de l’honorable M. *Macpherson*, secondé par l’honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit rayé des ordres du jour.

La Chambre, conformément à l’ordre du jour, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pourvoyant à l’institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit, et relatif à la procédure dans les poursuites où la couronne est concernée.”

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

“ Page 3, ligne 19, retranchez depuis “recours” jusqu’à “dans” dans la 21e ligne et insérez : “en *Angleterre* dans les mêmes circonstances, par les lois qui y étaient en vigueur avant la passation du statut impérial 23 et 24 *Victoria*, chapitre “ 34, intitulé : *An Act to amend the law relating to petitions of right, to simplify the proceedings and to make provisions for the costs thereof.*”

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque après la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *Benson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus,

Et les dits amendements étant lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Letellier de St.*

Just, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l’ordre du jour, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer.”

(EN COMITÉ.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La deuxième clause étant lue, elle a été amendée comme suit :

“ Page 2, ligne 48, après “susdit” insérez : “si le statut concerne les officiers et serviteurs, pourra se prouver en établissant qu’une copie en a été délivrée ou est parvenue aux dits officiers ou serviteurs : et si le statut concerne une autre compagnie de chemin de fer se servant de la voie, elle”

“ Page 3, ligne 16, après “statuts” insérez : “concernant seulement une autre compagnie de chemin de fer se servant de la voie.”

“ Page 3, ligne 21, après “fer” insérez clause A.

CLAUSE A.

“ Aucun juge n’accordera de mandat sous l’empire du 28^e paragraphe de la 9^e section de l’Acte des chemins de fer de 1868, a moins qu’un avis du temps et du lieu auxquels la demande lui en sera présentée n’ait été signifié dix jours d’avance au propriétaire du terrain ou à la personne ayant droit d’en passer titre translatif ou ayant un intérêt dans l’immeuble à exproprier, ou qui pourra être exposée à souffrir des dommages par suite de l’enlèvement des matériaux à exproprier ou de l’exercice des pouvoirs à demander ou de l’exécution de la chose à faire par la compagnie de chemin de fer ; et aucun juge n’accordera un tel mandat à moins que la compagnie ne donne un cautionnement à sa satisfaction pour une somme plus forte que celle à laquelle il estimera l’indemnité probable et de pas moins du double de celle mentionnée dans l’avis signifié en conformité du paragraphe 12 de la dite section, les frais des procédures et de l’audition devant le juge seront payés par la compagnie du chemin de fer, à moins que l’indemnité adjugée ne soit audessous de celle que la compagnie se sera déclarée prête à payer.”

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l’honorable M. Miller a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois ils ont été agréés.

L’honorable M. Scott, secondé par l’honorable M. Letellier de St. Just, a proposé :

Que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

L’honorable M. Dickey, secondé par l’honorable M. Campbell, a proposé : Que la clause suivante soit ajoutée :

“ 6. Tous articles, produits, marchandises, denrées et approvisionnements de quelque espèce que ce soit, nécessaires pour les usages et les besoins d’un chemin de fer du gouvernement, lorsque la dépense en excédera la somme de cinq mille piastres, devront être achetés seulement par adjudication publique.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s’est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,
Botsford,
Campbell,

Dickey,
Dickson,
Hamilton (Inkerman),
Read,

Kaulbach,
Macpherson,

Ryan,
Shaw,
Trudel.—12.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Archibald,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark.—28.</i>

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Et la question étant mise : ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender et consolider les lois concernant les territoires du Nord-Ouest."

L'honorable M. *Scott* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé :

Que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé en amendement :

"De retrancher tous les mots après "Que" dans la dite motion, et d'insérer "le dit bill soit amendé en retranchant tous les mots depuis "effet" dans la douzième "ligne de la onzième clause, jusqu'à la fin de la dite clause."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.—22.</i>
<i>Christie (Président),</i>	<i>Leonard,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Allan,</i>	<i>Carrall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Penny,</i>	<i>Trudel.—21.</i>

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé en amendement :

“ De retrancher tous les mots après “ Que ” et d'insérer “ le dit bill soit amendé en retranchant les mots ‘ auberges, tavernes ou autres licences de ce genre ’ dans “ les sixième et septième lignes de la neuvième clause, et d'insérer à la place “ ou “ autres licences n'étant pas pour la vente de boissons enivrantes.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication lui annonçant l'intention de Son Excellence le gouverneur-général de proroger le Parlement demain, à trois heures de l'après-midi.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour continuer pendant une certaine période les actes y mentionnés.”

(EN COMITÉ.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Trudel* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre quarante-six des statuts refondus du Canada, intitulé : Acte concernant l'inspection et le mesurage du bois de construction.”

(EN COMITÉ.)

Le titre est lu et remis.

Le préambule est lu et remis.

La première clause étant lue, elle est amendée comme suit :

“ Page 1, ligne 8, retranchez depuis “ quarante ” jusqu’à “ ainsi ” dans la 9^e ligne.

Les seconde, troisième, quatrième et cinquième clauses sont lues et agréées.

La sixième clause étant lue, elle est amendée comme suit :

“ Page 2, ligne 11, retranchez “ salaires.”

“ Page 2, ligne 12, retranchez “ ou autre rémunération.”

Les septième, huitième et neuvième clauses sont agréées.

La dixième clause étant lue, elle est amendée comme suit :

“ Page 3, ligne 12, après “ surintendant ” insérez : “ et ”

“ Page 3, ligne 13, retranchez “ et des inspecteurs-mesureurs.”

Les clauses restantes sont lues de nouveau et agréées.

Le titre est lu de nouveau et agréé.

Le préambule est lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Skead*,

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Price,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrull,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot.</i>

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada* intitulé : *Acte concernant l'inspection et le mesurage du bois de construction,*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour amender les dispositions de l'*Acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.*"

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer direct de *Québec* et du lac *Huron.*"

Aussi, le bill intitulé : " Acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de *Québec.*"

Aussi, le bill intitulé : " Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de *Québec* et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet."

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour établir une cour suprême et une cour d'échiquier pour le *Canada.*"

Ainsi le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada*, intitulé : *Acte concernant l'inspection et le mesurage du bois de construction.*"

Aussi le bill intitulé : " Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit, et relatif à la procédure dans les poursuites où la couronne est concernée," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Price*,

La Chambre s'est ajournée à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Jeudi, 8 Avril, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président,

Les honorables messieurs :

<i>Carrall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Dumouchel,</i>		<i>Skzad,</i>
		<i>Vidal.</i>

PRIÈRES.

Son Excellence le Très-Honorable Sir *Frederic Temple*, Comte de *Dufferin*, Vicomte et Baron *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St. Patrice*, et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :

Acte pour amender " l'Acte d'interprétation " en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts, ainsi que l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs.

Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la Législature de la *Nouvelle-Ecosse*, concernant les petites offenses, les transgressions et les délits.

Acte à l'effet d'amender " l'Acte pourvoyant à l'organisation du département du Secrétaire d'Etat du *Canada.*"

Acte pour amender les Actes concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics.

Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada.*

Acte pour incorporer la Banque *St. Jean-Baptiste.*

Acte pour changer le nom de la " Compagnie Impériale de Construction, d'Epargne et de Placements," en celui de " Compagnie Impériale de Prêt et de Placement."

Acte portant de nouvelles dispositions relativement à la Prison centrale d'*Ontario.*

Acte pour amender " l'Acte concernant la procédure dans les causes criminelles, ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle."

Acte pour rendre plus prompt le procès, devant les magistrats de police et les magistrats stipendiaires dans la province d'*Ontario*, des personnes accusées de félonies ou de délits.

Acte pour amender, l'Acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement.

Acte pour amender " l'Acte d'Immigration de 1872."

Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie d'Assurance de l'Ouest, et les autres actes y relatifs, et pour concéder de plus amples pouvoirs à la dite compagnie.

Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'émission des billets de la Puissance.

Acte pour amender de nouveau " l'Acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans les territoires du *Nord-Ouest*."

Acte pour incorporer la compagnie d'Impression et de Publication de l'*Intelligencer*.

Acte pour amender de nouveau " l'acte des brevets de 1872," et pour étendre l'application de cet acte ainsi amendé à l'*Ile du Prince-Edouard*.

Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs, et le dégrèvement des biens engagés à la couronne.

Acte pour amender l'acte relatif à l'inspection du gaz, 1873.

Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin.

Acte pour amender l'acte y mentionné, concernant les banques et le commerce de banque.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la " Banque de Londres et du *Canada* " et pour en changer le nom en celui de " Banque des Provinces-Unies. "

Acte pour ratifier les articles de convention et de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain pour le prolongement de *St. Jean* à l'ouest, et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain du *Maine*, et pour d'autres fins y énoncées.

Acte pour amender l'acte incorporant la Chambre de Commerce de la ville de *Lévis*.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie Canadienne de Navigation.

Acte pour amender les divers actes incorporant ou concernant la Compagnie du *Richelieu*, et pour en changer le nom.

Acte concernant le chemin de fer Intercolonial.

Acte pour amender de nouveau l'Acte du Fonds de Retraite du Service Civil.

Acte pour refondre et amender les actes relatifs à la Compagnie Provinciale d'Assurance du *Canada*.

Acte concernant l'hypothèque de la Puissance sur le chemin de fer du Nord du Canada.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada Central*.

Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance Métropolitaine du *Canada*.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental.

Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly et Sorel*, en celui de " Compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland et Boston*."

Acte pour amender l'acte trente-sept *Victoria*, chapitre cent quinze, incorporant la " Compagnie Internationale d'Exprès."

Acte pour incorporer la compagnie Anglo-Française de steamers.

Acte pour incorporer la compagnie d'Exprès et d'Agence Européenne et Américaine.

Acte pour incorporer la compagnie Nationale d'Assurance.

Acte pour amender l'acte relatif à l'affectation de certaines terres dans *Manitoba*.

Acte à l'effet d'étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de *Québec* et d'*Ontario*.

Acte pour amender les actes concernant les élections contestées.

Acte pour supprimer les maisons de jeu, et pour punir ceux qui les tiennent.

Acte pour amender l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de *Québec* et d'*Ontario*.

Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans les cas de maladie et de détresse.

Acte pour reconsolider le capital de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, pour refondre les dispositions relatives à cette compagnie, permettre à la compagnie de changer la largeur de son chemin de fer, et de se fusionner avec la compagnie des chemins de fer de Prolongement Nord, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la compagnie Industrielle d'Assurance sur la vie.

Acte pour incorporer la compagnie d'Estacades du Bas de l'*Outaouais*.

Acte concernant l'amélioration du Haut de l'*Outaouais*.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'Eclairage au gaz.

Acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la Banque du District de *Niagara* avec la Banque Impériale du *Canada*.

Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne de Garantie de Placements en terres (à responsabilité limitée.)

Acte pour incorporer la compagnie de charbon et de fer de *Pictou*.

Acte pour étendre à la Province de la *Colombie-Britannique* les "actes des terres fédérales."

Acte concernant les réclamations contradictoires aux terres des occupants dans *Manitoba*.

Acte pour changer le nom de corporation de la compagnie de Navigation à Vapeur du *St. Laurent*, et pour lui conférer certains pouvoirs.

Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* à acquérir le chemin de fer d'*Erié* et *Niagara* et pour d'autres fins.

Acte pour légaliser et confirmer certaines conventions passées entre la compagnie du Pont International des Chutes de *Niagara*, la compagnie du Pont Suspendu des Chutes de *Niagara*, et la compagnie du chemin de fer Grand Occidental.

Acte concernant la Compagnie du Canal à Navires de *Huron* et *Ontario*.

Acte pour amender l'acte des pêcheries.

Acte pour amender l'acte concernant le cabotage canadien!

Acte pour autoriser *François-Xavier Galarneau* et *Magloire Cléophas Galarneau* à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière *L'Assomption*, dans la Province de *Québec*.

Acte pour incorporer la Compagnie d'équipement des chemins de fer de la Puissance.

Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte concernant le larcin et les autres offenses de même nature."

Acte pour changer le nom de la Compagnie d'assurance mutuelle du *Canada* pour celui de "Société fédérale d'assurance mutuelle sur la vie," et pour amender son acte d'incorporation.

Acte pour continuer, pendant une certaine période, les actes y mentionnés.

Acte pour abroger le droit d'exportation sur les billots à douves et de chêne.

Acte pour amender les actes 36 *Victoria*, chapitre 9, et 37 *Victoria*, chapitre 34, concernant la nomination de maîtres de havre.

Acte pour abroger l'acte de la législature de *l'Île du Prince-Edouard*, relatif à la perception d'un péage pour le phare du cap *Race*.

Acte concernant le chemin de fer de colonisation du Nord de *Montréal*.

Acte pour incorporer une compagnie pour construire, posséder et exploiter un chemin de fer entre la rivière *Rouge*, dans la province de *Manitoba*, à un point dans la *Colombie-Britannique*, sur l'océan *Pacifique*.

Acte pour étendre certaines dispositions de l'Acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du *Canada*.

Acte pour incorporer l'Association d'Assurance Canadienne des personnes qui font usage de la vapeur.

Acte pour amender la loi concernant les lettres de change.

Acte pour incorporer l'association des bois de construction d'*Ontario* et de *Québec*.

Acte pour contraindre les personnes qui délivrent certains liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité.

Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que celles contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873.

Acte pour amender l'acte passé par le parlement de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : " Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*."

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*.

Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autres moyens de transport dans les limites de la Puissance du *Canada*.

Acte pour amender et refondre les différents actes relatifs à l'assurance, en ce qui concerne les assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemin de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation.

Acte pour incorporer la Compagnie Royale Canadienne d'assurance d'*Ottawa* sur la vie.

Acte pour amender et refondre les lois relatives aux territoires du *Nord-Ouest*.

Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer.

Acte pour amender le chapitre quarante-six des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction."

Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la Couronne par pétition de droit, et relatif à la procédure dans les poursuites où la Couronne est concernée.

Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le *Canada*.

Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de *Québec*, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet.

Acte concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du Havre de *Québec*.

Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer direct de *Québec* au lac *Huron*.

Acte pour amender les dispositions de l'acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.

Acte pour amender et refondre les statuts relatifs au service postal.

Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins.

Acte concernant la faillite.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier comme suit :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Le greffier de la couronne en chancellerie a alors lu les titres des bills suivants :

" Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*."

" Acte concernant la propriété littéraire et artistique."

Sur quoi le greffier de cette Chambre a dit :

" Son Excellence le Gouverneur-Général réserve ces bills pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté."

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :—

" PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au " gouvernement de subvenir aux dépenses du service public."

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1875, et le trentième jour de juin 1876, et pour d'autres objets liés au service public," que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Sur ce bill, le greffier de cette Chambre par ordre de Son Excellence, a dit :
 “ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Alors, Son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je ne saurais clore vos travaux parlementaires sans vous remercier du zèle assidu dont vous avez fait preuve, et grâce auquel vous avez pu terminer de si bonne heure une session laborieuse.

La session a été fructueuse en mesures de grande importance pour le pays.

J'ai volontiers donné mon assentiment à l'acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le *Canada*; cette mesure, depuis longtemps à l'étude, était nécessaire pour compléter notre système judiciaire.

L'acte concernant la faillite servira les intérêts du commerce, grâce à des changements heureux dans la loi actuelle. Ces changements assureront sans doute l'administration plus soignée et plus économique des biens des faillis, en donnant protection convenable au créancier, et mettant à l'abri d'un traitement trop sévère le débiteur honnête, mais malheureux.

Pour aider au développement et à la bonne administration de notre grand empire territorial du Nord-Ouest, une mesure importante a été prise par la passation de l'acte lui donnant une forme de gouvernement basée sur ses besoins actuels, et de nature à faire face aux exigences d'un avenir prochain, en favorisant l'établissement des institutions représentatives lorsque sa population sera devenue assez nombreuse pour permettre le fonctionnement d'un gouvernement responsable.

L'acte du service postal, en établissant des dispositions libérales et faisant disparaître les obstacles à la facilité des communications par la malle, assurera de grands avantages au public.

Il pourra de même résulter de grands avantages de la passation de l'acte concernant la télégraphie océanique, acte qui interdit le monopole et donne libre accès sur les côtes du *Canada* à toutes les compagnies de télégraphe sous-marin.

L'acte concernant les droits d'auteur a été passé pour protéger les droits des auteurs et des artistes qui pourront se prévaloir de ses dispositions, et pour faciliter les arrangements nécessaires à la publication en *Canada* d'ouvrages d'auteurs résidant en d'autres pays.

L'acte concernant les compagnies d'assurance donne de meilleures garanties à l'assuré en établissant un bon système d'inspection.

L'acte relatif aux pénitenciers a mis ces institutions plus immédiatement sous la direction et le contrôle du gouvernement, en même temps qu'il simplifie les détails et diminue les frais du système d'administration et d'inspection.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie des subsides que vous avez votés. Ils permettront à mon gouvernement de continuer les grandes entreprises publiques dans lesquelles le pays est engagé et contribueront grandement, je n'en doute pas, au développement de nos ressources et à l'accroissement de notre commerce, et favoriseront l'établissement, à l'intérieur du pays, de pionniers vigoureux et actifs.

Honorables Messieurs et Messieurs,

Je vous félicite de l'adoption de plusieurs autres mesures,—outre celles que je viens d'énumérer,—propres à augmenter le bien-être et la prospérité publics, à assurer mieux encore la stabilité de nos institutions et à développer la confiance et le bon vouloir chez notre population, qui appréciera, j'en suis sûr, vos efforts dans ce sens.

J'espère que, de son côté, la population du *Canada* conservera l'amour désintéressé de son pays et la pratique du dévouement au bien général.

Alors l'honorable président du Sénat, a dit :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

“ C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger ce parlement à mardi, le dix-huitième jour de mai prochain, pour être ici tenu, et ce parlement est en conséquence prorogé à mardi, le dix-huitième jour de mai prochain.”

INDEX

DU

NEUVIÈME VOLUME.

38 VICTORIA, 1875.

ACTES—Continués. Voir Bill 1.

ADAMSON, JAMES. Voir Salaires.

ADRESSES :

A Son Excellence le Gouverneur-Général :—

- (1.) En réponse au discours du trône, proposée, 16. Adresse adoptée à l'unanimité, 17. Présentée, 17. Réponse, 25.
- (2.) Pour copie de la convention postale récemment conclue par le maître-général des postes du Canada avec le maître-général des postes des Etats-Unis, 22. Réponse, 36.
- (3.) Pour copie de toutes annonces et soumissions, de tous contrats et rapports, de toute correspondance et de tous affidavits, qui ont eu lieu au sujet de la construction d'estacades, jetées, etc., sur la rivière Gatineau, l'hiver dernier, avec un état du coût de ces travaux, 22. Réponse, 113.
- (4.) Pour copie de toutes les soumissions et de toute la correspondance relatives à la construction de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique, reçues au département des Travaux Publics à la suite des annonces publiées en date du 6 novembre dernier, faisant appel de soumissions, 37. Réponse, 85.
- (5.) Pour copie du rapport de M. Perley, ingénieur civil, sur l'élargissement du canal St. Pierre, 37. Réponse, 182.
- (6.) Pour copie de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives aux nominations, démissions et destitutions d'employés publics et à la nomination de leurs successeurs dans le comté de Lunenburg, N.-E., depuis le 1er octobre 1873, 37. Réponse, 122. Réponse additionnelle, 163, 284, 285.

ADRESSES—*Suite.*

- (7.) Pour les pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des Etats-Unis sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître. Proposée, 52. Débats sur l'adresse, 55. Nouveaux débats, 57. Présentée, 62. Réponse, 80. Réponse additionnelle, 181.
- (8.) Pour la correspondance, les documents et les soumissions en la possession du gouvernement, se rapportant à la construction projetée d'un hôpital de marine à Sydney, C.-B., avec indication des montants respectifs de ces soumissions, 54. Réponse, 182.
- (9.) Pour copie de toutes dépêches et autres communications échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial, ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et ses agents ou d'autres personnes, depuis le 31 mars 1874, au sujet de la réimpression d'ouvrages de propriété britannique, 54. Réponse, 131.
- (10.) Pour un état numérique des appels, portés chaque année au comité judiciaire du conseil privé, des cours supérieures des différentes provinces du Canada, pendant les cinq années dernières, 62.
- (11.) Pour copie de l'annonce demandant un service de steamer, pendant l'hiver, à l'Île du Prince-Edouard, et aussi copie du contrat passé pour l'exécution du dit service, 70. Réponse, 122. Réponse additionnelle, 182.
- (12.) Pour copie de tous documents faisant connaître le nombre et la condition des immigrants qui se trouvent actuellement dans la ville de Montréal, et qui y sont sans emploi, 70. Réponse, 212.
- (13.) Pour la correspondance et tous les télégrammes et rapports qui se rapportent au chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, 73. Réponse, 184.
- (14.) Pour copie de tous avis publics demandant des soumissions pour le bois de chauffage au pénitencier de St. Vincent-de-Paul et autres informations concernant le même sujet, 77.
- (15.) Pour un état des deniers qui se trouvaient au crédit de la Puissance, dans toute banque ou entre les mains de tout agent financier ou autre personne, le 20 février dernier, avec indication des personnes ayant les deniers en dépôt, et mention si ces dépôts portent ou non intérêt, avec le taux de l'intérêt accordé dans chaque cas, 77. Réponse, 131, 132.
- (16.) Pour un état du nombre des tonnes de fret, le fret du gouvernement excepté, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick pendant les mois d'octobre, novembre et décembre des années 1873 et 1874 et les mois de janvier et février, 1874 et 1875, 80. Réponse, 284.
- (17.) Pour copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement fédéral, le gouvernement local de l'Île du Prince-Edouard, le gouvernement impérial, et les propriétaires fonciers, relativement à un bill passé par la législature de cette province sous le titre "*The Land purchase Bill of 1874*," 84. Réponse, 137.

ADDRESSES—*Suite.*

- (18.) Pour un état de toutes les destitutions et nominations qui ont eu lieu dans le service civil, à l'île du Prince-Edouard, avec mention des appointements attachés aux fonctions des titulaires, 92. Réponse, 163.
- (19.) Pour la correspondance ou les lettres échangées entre le gouvernement et la compagnie des paquebots de la Colombie-Britannique, au sujet d'une subvention pour le transport des malles de San Francisco à Victoria, 92. Réponse, 263.
- (20.) Pour copie de la commission de Son Excellence, et des instructions royales qui l'accompagnent, 120. Réponse, 155.
- (21.) Pour un relevé des recettes des droits de douane et d'excise pendant les mois de mai et d'octobre, 1874, 134. Réponse, 182.
- (22.) Pour correspondances au sujet du renvoi de M. E. M. Patchell, un des gardiens du pénitencier de St. Jean, N.-B., 155.
- (23.) Pour un état du nombre des blancs, des métis et des sauvages habitant le pays qui sera dorénavant appelé territoire du Nord-Ouest, 169.
- (24.) Pour un état des sommes payées depuis le 1er juillet 1867, jusqu'à ce jour par le gouvernement du Canada à Pierre Poirier, de St. Timothée, comté de Beauharnais, canadien blessé pendant la guerre de 1812, 185.
- (25.) Pour un état détaillé de tous honoraires et déboursés pour la présentation de bills privés, 247.
- (26.) Pour un relevé des allocations votées et toute les correspondances et rapports concernant l'établissement de balises à feu à Tadoussac, Saguenay, 256.
- (27.) Recommandant de prendre en considération le cas de William Palen, 279.

AGRICULTURE, Rapport du ministre d', 1874, 54

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX : 67, 116, 143, 254. A l'occasion du décès des honn. MM. Mailhiot et Hazen, 21. Motion pour un ajournement rejetée, 116.

ALBERT, N.-B., comté de—Pétitions contre la vente des spiritueux, 172.

ALBERTON,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

ALLANFORD,—Pétition contre la vente des spiritueux, 245.

ALMONTE, Ontario, village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64, 160.

ALVINSTON, Ontario, village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 131.

AMÉLIORATION du haut de l'Ottawa, compagnie d'. (*Voir Compagnies.*) *

AMHERST SHORE, N. E. Pétition contre la vente des spiritueux, 145.

AMÉRIQUE BRITANNIQUE. Recommandation que les amendements et additions à l'acte de l'Amérique Britannique soient inclus dans le nouveau livre de règles, 256. *Voir Règles.*

BANQUE de l'. *Voir Banques.*

ANDERDON, township,—Pétitions relatives aux Sauvages de Wyandotte, 137.

ANGLO-AMÉRICAIN,—Pétitions de la Compagnie de télégraphe. 128.

ANGLO-FRANCAISE. *Voir Bill 98.*

ANNAPOLIS, Comté de,—Pétition contre le trafic des spiritueux. 95, 145.

ANSON, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 47.

ANSTRUTHER, Ont. Township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96

ANTIGONISH, N.-E. Pétition contre le trafic des spiritueux, 95.

ARGENTEUIL, Québec. Pétition contre le trafic des spiritueux, 83.

ARRAN, Township de,—Pétition contre le trafic des spiritueux, 95.

ARTEMESIA, Township de,—Pétition contre le trafic des spiritueux, 100, 100.

ARTHABASKA. Etat des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d', 1874, 131.

APPELS au Conseil Privé. *Voir Adresse, 10.*

ARTICLES DE COMMERCE. Amendement de loi concernant l'inspection des,—Pétition, 168. *Voir Bill 2.*

ASHFIELD, Ont., Township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 183.

ASSOCIATIONS :

Canadienne des personnes qui font usage de vapeur, 57. Rapport du Comité, 60. *Voir Bill 4.*

Des cultivateurs de fruits de la province d'Ontario. Pétition demandant qu'il soit passé, pendant la présente session, un acte décrétant que la capacité du baril de pommes sera de cent pintes, mesure sèche, et celle de panier et manne de pêche, de trente-deux pintes chacun, 72.

Canadienne des bois de construction, d'Ontario et de Québec. Pétition demandant un acte d'incorporation, 168. Rapport du Comité, 176. *Voir Bill 3.*

Mutuelle sur la vie, du Canada. Rapport 1874. 255.

ASSURANCE :—

Compagnie d'Assurance sur la vie. *Voir Bill 13.*

Refonte des lois concernant les assurances contre le feu et sur la navigation intérieure. *Voir Bill 8,*

ASSURANCE—*Suite.*

Compagnie Industrielle. Pétition pour acte d'incorporation, 33. *Voir* Bill 6.

Provinciale. Pétition pour faire consolider les différents actes qui constituent sa charte, 36. Rapportée du comité, 39. *Voir* Bill 12.

Royale mutuelle d'Ottawa sur la vie. Pétition pour actes d'incorporation, 53. Rapportée du comité, 59. *Voir* Bill 9.

De l'Ouest. Pétition pour amender son acte d'incorporation, 57. Rapportée du comité, 60. *Voir* Bill 11.

Métropolitaine du Canada. Pétition pour acte d'incorporation, 64. Rapportée du comité, 69. *Voir* Bill 7.

Nationale. Pétition pour acte d'incorporation, 69. *Voir* Bill 10.

Mutuelle du Canada. Pétition demandant que sa charte soit amendée 100. Rapportée du comité, 113. *Voir* Bill 8.

Maritime et contre l'incendie dite *Empire*. Pétition demandant que son acte d'incorporation soit amendé, 115. Rapportée du comité, 120.

Beaver et Toronto, 246.

Pétition de la Chambre de Commerce de la Puissance—demandant que les compagnies étrangères d'assurance sur la vie en Canada, soient obligées de faire un dépôt entre les mains du gouvernement, 95.

ATHOL, Ontario, Township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

AYERILL, Damon Rivers,—Pétition demandant un brevet pour des perfectionnements dans les peintures, 95. Pétitions contre la passation du dit bill 144, 153. *Voir* Bill 14.

BANQUES :—

Deniers de la Puissance en dépôt dans les banques. *Voir* Adresse 15.

Et commerce de banque. *Voir* Bill 15.

Comité des. *Voir* Comité, 2.

Liste des actionnaires des Banques.

De l'Amérique Britannique du Nord, 285.

Canadienne du Commerce, 29.

De la cité de Montréal, 59.

D'Echange du Canada, 255.

De Hamilton, 255.

 BANQUES—*Suite.*

- D'Hochelaga, 255.
- Jacques-Cartier, 255.
- Maritime, 255.
- Des Marchands du Canada, 54.
- Molson, 255.
- Du Nouveau-Brunswick,
- De la Nouvelle-Ecosse, 39
- Du district de Niagara, 36, 38.
- D'Ottawa, 255.
- De Pictou, 255.
- De la Puissance, 255.
- Royale Canadienne, 57.
- De Québec, 69.
- Stadacona, 255.
- St Hyacinthe, 32.
- De St. Jean, 54.
- St. Laurent de Toronto, 255.
- De Toronto, 255.
- D'Union d'Halifax, 255.
- Ville-Marie, 255.
- De Yarmouth, 255.

BILL, relatifs aux. *Voir* Bills.

Pétitions des banques.

- De Londres et du Canada, pétition,—amendement de son acte d'incorporation. 25. *Voir* Bill 16.
- St. Jean-Baptiste, acte d'incorporation, 22. Pétition rapportée du comité, 30. *Voir* Bill 13.
- Du district de Niagara, fusion avec la banque Impériale du Canada, 38. Rapportée du comité, 51. *Voir* Bill 17.
- Impériale du Canada, demandant la passation d'un acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la banque du district de Niagara avec la dite banque, 76. *Voir* Bill 17.

BAPTÊMES. Voir Rapports et états statistiques.

BEAUCE :—

Etats des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 101.

Q. Comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

Pétition contre le juge Bossé, 115.

BEAUHARNOIS :—

Canal, pétition relative au, 193. Etats des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 54.

BEAVER ET TORONTO.—Rapport de la compagnie d'assurance de, 246.

BEDFORD.—Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 272.

BELLEVILLE :—

Chemin de fer de Belleville et de la rivière Ottawa. Voir Chemin de fer.

Compagnie d'impression de l'Intelligencer. Voir Compagnies.

BENTINCK, Ont, Township de.—Pétition contre la vente des spiritueux, 216.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—

Rapport annuel du bibliothécaire, 14

Comité de la bibliothèque. Voir Comité 3.

BILLETTS DE LA PUISSANCE :—Emission. Voir Bill 20.

BILLETTS PROMISSOIRES ET LETTRES DE CHANGE. Voir Bill 72.

BILLOTS A DOUVES ET DE CHENE. Abrogation des droits d'exportation. Voir Bill 21.

BILLS :

Bill lu *pro formâ*, 14.

Délai prolongé pour recevoir les pétitions pour bills privés, 58, 114.

Délai prolongé pour présenter des bills privés au Sénat, 58, 114.

1.—*Actes.—Continuation.*

Reçu et lu 1re fois, 259. Lu 2e fois 271. En comité général, rapporté, lu 3e fois et passé, 290. S/R., 295.

2.—*Articles de commerce de provenance canadienne.—Inspection.*

Reçu et lu 1re fois, 253. Lu 2e fois 266. En comité, amendé, lu 3e fois et envoyé aux Communes, 275.

BILLS—*Suite.*3.—*Association des bois de construction.—Incorporation.*

Présenté par l'honorable M. Skead et lu 1re fois, 177. 42e règle suspendue, lu 2e fois et renvoyé au comité des bills privés, 177. 60e règle suspendue, 182. Rapporté avec amendements et amendements agréés, 184. Lu troisième fois et envoyé aux Communes, 184. Amendé par les Communes, amendements agréés par le Sénat, 264. S. R. 295.

4.—*Association des personnes qui font usage de vapeur.—Incorporation.*

Reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer, 191. Rapporté avec amendements et amendements agréés, 200. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 201. Amendements agréés par les Communes, 252. S. R., 295.

5.—*Assurance contre l'incendie et sur la navigation intérieure. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 171. Lu 2e fois, 181. En comité et amendé, 190. Amendements agréés, 190. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 193. Agréés par les Communes, 252. S. R., 295.

6.—*Assurance Industrielle sur la vie. Incorporation :*

Reçu et lu 1e fois, 102. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 117. Rapporté du comité avec amendements et amendements agréés, 174. En comité général. Amendement proposé et rejeté. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 174. Amendements agréés par les Communes, 206. S.R., 294.

7.—*Assurance Métropolitaine du Canada. Incorporation :*

Reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 195. Renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 195, 196. Rapporté, lu 3e fois et passé, 198. S. R., 294.

8.—*Aussurance mutuelle du Canada. Changement de nom :*

Reçu et lu 1re fois, 42e règle suspendue, lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 259. Rapporté, lu 3e fois et passé, 263. S. R., 295.

9.—*Assurance mutuelle royale canadienne. Incorporation :*

Reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 191. Rapporté avec amendements, 212. Amendements agréés, 240. Lu 3e fois, amendé de nouveau et renvoyé aux Communes, 240. Message aux Communes demandant qu'un amendement omis par erreur soit inséré à sa place, 258. S. R., 295.

10.—*Assurance Nationale. Incorporation :*

Reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois et renvoyé au Comité des Banques, du Commerce et des Chemins de fer, 196. Rapporté, lu 3e fois et passé, 200. S. R., 294.

BILLS—*Suite.*11.—*Assurance de l'Ouest. Amendement :*

Présenté par l'honorable M. Allan, et lu 1re fois, 61. 2e lecture remise, 73. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Ordres permanents et des Bills privés, 80. Rapporté du Comité, lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 114. Amendement agréé par les Communes, 151. S. R., 293.

12.—*Assurance Provinciale du Canada. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 152. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Ordres permanents et des Bills privés, 159. Rapporté sans amendement. Lu 3e fois et passé, 169. S. R., 294.

13.—*Assurances sur la vie faisant des affaires d'assurance autres que celle contre l'incendie et sur la navigation intérieure.*

Reçu et lu 1re fois, 159. Lu 2e fois, sur division, 166. En comité et amendé, 180, 181. Amendement agréé, 181. 3e lecture remise, 188. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 193. Amendements agréés par les Communes, 252. S. R., 295.

14.—*Averill. Brevet pour des perfectionnements dans la fabrication des peintures :*

Présenté par l'honorable M. Penny et lu 1re fois, 114. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Ordres permanents et des Bills privés, 121. Rapporté, le préambule n'est pas prouvé à la satisfaction du comité, 163. Honoraire remboursé au pétitionnaire, 182.

15.—*Banques et commerce de banque. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 118. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 121. Amendé en comité, lu 3e fois et renvoyé aux Communes, avec amendements, 125. Amendements agréés par les Communes, 141. S. R., 294.

16.—*Banque de Londres et du Canada. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2me fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer 117. Rapporté avec un amendement, 162. Amendement agréé, lu 3me fois et renvoyé aux Communes, 162. Amendement agréé par les Communes, 171. S. R., 294.

17.—*Banques du district de Niagara et Impériale du Canada. Fusion :*

Présenté par l'honorable M. Benson et lu 1re fois, 52. Lu 2me fois et renvoyé au comité des banques, 71. Rapporté du comité avec amendements ; amendements agréés, lu 3me fois et envoyé aux Communes, 96. Agréé par les Communes avec un amendement et amendement agréé par le Sénat, 206. S. R., 294.

18.—*Banque St. Jean-Baptiste. Incorporation :*

Reçu et lu 1re fois, 99. Lu 2me fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 101. Rapporté, lu 3me fois et passé, 116. S. R. 283.

BILLS—*Suite.*19.—*Bassin de Radoub de Québec :*

Reçu et lu 1re fois, 215. Lu 2me fois, 242. En comité, 260. Rapporté avec amendements et amendements agréés, 261. 3me lecture remise, 268. Lu 3me fois, et renvoyé aux Communes, 285. Amendements agréés, par les Communes, 292. S. R., 296.

20.—*Billets de la Puissance. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 126. 2me lecture remise, 142. Amendement proposé et rejeté, contents et non-contents, 157. Lu 2me fois, 157. En comité, 164. Lu 3me fois et passé, 165. S. R., 293.

21.—*Billots à douves et de chêne. Droits d'exportation :*

Reçu et lu 1re fois, 259. Lu 2me fois, 271. 3me lecture proposée, amendement proposé et rejeté, lu 3me fois et passé, 274. S. R., 295.

22.—*Brevets, 1872. Amendement :*

Présenté par l'honorable M. Letellier de St. Just, et lu 1re fois, 85. 2me lecture remise, 92. Lu 2me fois et renvoyé à un comité général, 97. En comité, 101. Lu 3me fois et envoyé aux Communes, 102. Rapporté des Communes avec un amendement et amendement agréé-151. S. R., 294.

23.—*Bureau de commerce de Montréal. Amendements :*

Reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce et des chemins de fer, 167. Rapporté avec amendements, amendements agréés, lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 201. Amendements agréés par les Communes, 252. S. R., 295.

24.—*Cabotage Canadien. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 259. Lu 2e fois, mis en comité général, 42e règle suspendue, lu 3e fois et passé, 270. S. R., 295.

25.—*Canal à navires, Huron et Ontario :*

Reçu et lu 1re fois, 253. Lu 2e fois, 266. Lu 3e fois et passé, 268. S. R., 295.

26.—*Cap Race. Perception d'un péage pour le phare :*

Reçu et lu 1re fois, 254. Lu 2e fois, 266. En comité général, lu 3e fois et passé 276. S. R., 295.

27.—*Chambre de Commerce de Lévis :*

Reçu et lu 1re fois, 160. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 167. Rapporté du comité et lu 3e fois, 173. S. R., 294.

28.—*Chemins de fer. Actes généraux, amendements :*

Reçu et lu 1re, 264. Lu 2e fois, 272. En comité et amendé, 287. Lu 3e fois, 288. Motion pour de nouveaux rejetée, bill passé et renvoyé aux Communes, 288, 289. Amendements agréés par les Communes, 292. S. R., 296.

BILLS—*Suite.*29.—*Chemins de fer—expropriation :*

Présenté par l'honorable M. Bureau, et lu 1re fois, 201. 2e lecture remise, 213, 240. Lu 2e fois, 243. En comité et amendé, 261. Lu 3e fois, 266. Rayé des ordres du jours, 273.

30.—*Chemins de fer, pour exiger des rapports de leur trafic :*

Reçu et lu 1re fois, 188. 2e lecture remise, 196. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 208. Rapporté avec amendements, amendements agréés, lu 3me fois et renvoyé aux Communes, 246. Amendements agréés par les Communes, 278. S. R., 295.

31.—*Chemins de fer du Canada Central :*

Reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 194. Rapport lu 3me fois et passé, 198. S. R., 294.

32.—*Chemins de fer de Colonisation du Nord de Montréal :*

Reçu et lu 1re fois, 42e règle suspendue, lu 2e fois et envoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 264. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé, 273. S. R., 295.

33.—*Chemin de fer direct de Québec au lac Huron :*

Reçu et lu 1re fois, 42e règle suspendue, lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 254. Rapporté avec amendements, 263. Considération des amendements remise 271. Amendements agréés, lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 277. Amendements agréés par les Communes, 292. S. R., 296.

34.—*Chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo.*

Reçu et lu 1re fois, 258, 2e lecture remise, 269, 273. Bill rejeté sur division à sa 2e lecture, 282, 283.

35.—*Chemin de fer Européen et Nord-Américain. Prolongement de sa voie :*

Reçu et lu 1re fois, 152. Deuxième lecture remise, 159. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 165. Rapporté du comité et lu 3me fois, et passé, 173. S. R., 294.

36.—*Chemin de fer Grand Occidental. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 176. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 194. Rapporté, 198. Lu 3e fois, 198, 199. Passé, 199. S. R., 294.

37.—*Chemin de fer Intercolonial :*

Reçu et lu 1re fois, 152. Lu 2e fois, 159. En comité, 165. Lu 3me fois et passé, 166. S. R., 294.

BILLS—*Suite.*38.—*Chemin de fer Montréal, Chambly et Sorel. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 195. Rapporté, lu 3me fois et passé, 199. S.R., 294.

39.—*Chemin de fer du Nord. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 180. 42e règle suspendue, lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 180. Rapporté, lu 3e fois et passé, 200. S.R., 294.

40.—*Chemin de fer du Nord du Canada.—Hypothèque de la Puissance :*

Reçu et lu 1re fois, 151. Lu 2e fois, 159. En comité. Lu 3e fois et passé, 165. S.R., 294.

41.—*Chemin de fer de la Rivière Rouge à l'Océan Pacifique :*

Reçu et lu 1re fois, 242. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 245. Rapporté, lu 3e fois et passé, 263. S.R., 295.

42.—*Chemin de fer du Sud du Canada :*

Reçu et lu 1re fois, 215. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 242. Rapporté lu 3me fois et passé, 356. S.R., 295.

43.—*Compagnie d'amélioration du haut de l'Outaouais :*

Reçu et lu 1re fois, 135. Lu 2me fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 143. Rapporté avec un amendement, 162. Amendement agréé, 170. Lu 3me fois et renvoyé aux Communes, 171. Amendement agréé par les Communes, 206. S.R., 294.

44.—*Compagnie Canadienne de navigation :*

Reçu et lu 1re fois, 160. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 166. Rapporté du comité, lu 3e fois et passé, 173. S.R., 294.

45.—*Compagnie de chars et de manufacture du Canada. Amendement :*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu 1re fois, 61. 2e lecture remise, 71, 75 et 78. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 81. Rapporté du comité, lu 3e fois et envoyé aux Communes, 114. Amendé par les Communes et amendements agréés par le Sénat, 241. S. R., 295.

46.—*Compagnie de garantie de placements en terre :*

Reçu et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 244. Rapporté, lu 3e fois et passé, 247. S. R. 295.

LILLS—*Suite.*

47.—*Compagnie impériale de construction, d'épargne et de placement. Changement de nom :*

Reçu et lu, 99. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 101. Rapporté, lu 3^e fois et renvoyé aux Communes, 116. S. R., 293.

48.—*Compagnie du Richelieu. Changement de nom :*

Reçu et lu 1^{re} fois, 160. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 167. Rapporté du comité et lu 3^e fois, 173. S. R. 298.

49.—*Cour Suprême :*

Reçu et lu 1^{re} fois, 254. 2^e lecture proposée, 268. Lu 2^e fois, 269. En comité, 276. Amendé, 277. 3^e lecture proposée. Amendements proposés et rejetés sur division, 279, 280, 281. Lu 3^e fois et renvoyé aux Communes, 282. Amendements agréés par les Communes, 292. S. R., 296.

50.—*Cruauté envers les animaux. Prévention :*

Reçu et lu, 188. 2^e lecture remise, 196, 208. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 214. Rapporté avec des amendements, 246. Amendements agréés, lu 3^e fois et passé 247. Renvoyé aux Communes, 247. Amendements agréés par les Communes, 278. S. R., 295.

51.—*Dette publique et prélèvement d'emprunts. Amendements :*

Reçu et lu 1^{re} fois, 118. Lu 2^e fois et renvoyé à un comité général, 121. En comité, 125. Lu 3^e fois et passé, 126. S. R., 293.

52.—*Divorce de H. W. Peterson :*

Présenté par l'honorable M. Vidal et lu, 40. 2^e lecture proposée, 85. Division, 86. Lu 2^e fois et renvoyé à un comité spécial, 86. Rapporté du comité et pièces y relatives présentées, 103 à 111 inclusivement. Témoignages imprimés, 111. Rapport adopté, 117. Motion pour 3^e lecture, 117. Amendements, proposés et rejetés, 117, 118. Lu 3^e fois et renvoyé aux Communes, 118. Message aux Communes pour communiquer les témoignages pris devant le comité, 118. Rapporté des Communes sans amendements, 151. Réservé, 296.

53.—*Eclairage au gaz. Compagnie du Canada incorporée :*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu la première fois, 30. 2^e lecture remise, 46, 49. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 62. Rapporté du comité, 91. Lu 3^e fois et renvoyé aux Communes, 92. Amendé par les Communes, 207. Amendements agréés par le Sénat, 207. S. R., 294.

BILL—*Suite.*54.—*Elections contestées. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 191. Réunion du comité remise, 196. En comité, 209. Lu 3e fois et passé, 212, 213. S. R., 214.

55.—*Equipement de chemins de fer, Compagnie d' :*

Reçu et lu 1re fois, 264. 42e règle suspendue, lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 264. Rapporté, lu 3e fois et passé, 273. S. R., 295.

56.—*Estacades du bas de l'Ontario. Incorporation :*

Reçu et lu 1re fois, 126. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 142. Rapporté avec divers amendements, 163. Amendements agréés, lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 171. Amendements agréés par les Communes, 206. S. R., 294.

57.—*Exprès et agence européenne et américaine. Incorporation :*

Reçu et lu 1re fois, 160. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 167. Rapporté, 199. Lu 3e fois et passé, 200. S. R., 294.

58.—*Exprès International.—Amendements :*

Reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 195. Rapporté, lu 3e fois et passé, 199. S. R., 294.

59.—*Faillite :*

Reçu et lu 1re fois, 207. 2e lecture remise, 215 et 239. Lu 2e fois, en comité, 252. De nouveau en comité, 262, 265. Amendé, 266. Lu 3e fois et amendé de nouveau, 268. Passé et renvoyé aux Communes, 268. Amendements agréés à l'exception de deux, 286. Le Sénat n'insiste pas sur ses amendements, 286. S. R., 296.

60.—*Félonies et délit.—Extension des lois à Manitoba :*

Présenté par l'honorable M. Scott et lu 1re fois, 122. Lu 2e fois, 135. En comité. Lu 3e fois et envoyé aux communes, 143. Passé par les Communes, 196. S. R., 294.

61.—*Félonies et délits dans la Province d'Ontario. Pour accélérer le procès des personnes accusés de :*

Présenté par l'honorable M. Scott et lu 1ère fois, 61. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 73. En comité général, rapporté et lu 3e fois 87. Envoyé aux Communes, 87. Rapporté sans amendement, 127. S. R., 293.

62.—*Félonie et délits, Québec et Ontario :*

Reçu et lu 1re fois, 186, 187. Lu 2e fois 195. En Comité 207, 208. Lu 3e fois et passé, 208. S. R., 294.

BILLS—*Suite.*63.—*Galarneau—Pont de péage sur l'Assomption :*

Reçu et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés, 270. Rapporté, lu 3me fois et passé, 278. S.R., 295.

64.—*Immigration, amendement de l'Acte, 1872 :*

Reçu et lu 1re fois, 126. Lu 2e fois, 142. En comité et lu 3e fois, 156. Passé, 157. S.R., 293.

65.—*Inspection du gaz. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 118. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 121. En comité et amendé, 134. Amendements agréés, 135. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 141. Amendements agréés par les Communes, 161. S.R., 294.

66.—*Inspection et mesurage du bois de construction. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 195. Réunion du comité général remise, 208, 214, 240, 241, 244, 261, 271. En comité général, 290. Rapporté avec amendements, amendements agréés, 291. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 292. Agréé par les Communes, 292. Sanctionné, 296.

67.—*Intelligencer, Cie. de publication. Incorporation :*

Reçu et lu 1re fois, 126. Lu 2e fois, 142. Renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés, 142. Rapporté au comité avec un amendement, 157. Amendement agréé, 158. Lu 3e fois, 163. Renvoyé aux Communes avec un amendement, 164. Amendement agréé par les Communes, 171. S.R., 293.

68.—*Intérêt et Usure dans le Nouveau-Brunswick :*

Reçu et lu 1re fois, 188. Deuxième lecture remise, 196, 208. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 214. Rapporté, lu 3e fois. Passé, 216, 217. S. R., 294.

69.—*Interprétation de l'Acte de la distribution des Statuts.*

Présenté par l'honorable M. Scott et lu, 37. Deuxième lecture remise, 49. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 62. En comité et amendé, 73. Rapporté et lu 3e fois et envoyé aux Communes, 74. Rapporté des Communes avec un amendement, et amendement agréé, 102. S.R., 293.

70.—*Juges des cours de comté, Nouvelle-Ecosse. Traitements :*

Reçu et lu 1re fois, 186. Motion pour la 2e lecture, 194. Amendement proposé et passé, sur division, 194, 195. Bill rejeté, 195.

71.—*Larcin et autres offenses de même nature :*

Reçu et lu 1re fois, 264. Lu 2e fois, 272. En comité, lu 3e fois et passé, 278. S. R., 295.

BILLS—*Suite.*72.—*Lettres de change. Amendements :*

Reçu, 160. Lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 167. En comité, amendé, 211. Amendements agréés, *contents et non contents*, 239, 240. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 240. Amendements agréés par les Communes, 265. S. R., 295.

73.—*Lettres patentes entachées d'erreurs :*

Présenté par l'honorable M. Scott et lu 1re fois, 102. 2e lecture remise, 117. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 121. Amendé en comité, 124. Lu 3e fois et envoyé aux Communes, et amendements agréés, 171. S. R., 294.

74.—*Liquides en fûts :*

Reçu et lu 1re fois, 141. Lu 2e fois, 158. En comité, 170. 3e lecture remise, 177, 188, 193. En comité, 201. Rapporté avec amendements, 201, 202. 3e lecture remise, 239. De nouveau en comité, rapporté avec amendements, amendements agréés, lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 243. Amendements agréés par les Communes, 265. S. R., 295.

75.—*Loi Criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation. Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 254. Lu 2e fois, 267. En comité général, 274. Rapporté avec un amendement, amendement agréé, lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 275. Amendements agréés par les Communes, 292. S. R., 296.

76.—*Maintien de la paix dans le voisinage des Travaux Publics.*

Reçu et lu 1re fois, 70. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 77. En comité général, rapporté, lu 3e fois et envoyé aux Communes, 88. S. R., 295.

77.—*Maisons de jeu. Suppression :*

Reçu et lu 1re fois, 197. Lu 2e fois, 209. En comité, 214. Lu 3e fois et passé, 214. S. R., 294.

78.—*Maison de la Trinité et Commission du havre de Québec :*

Reçu et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois sur *division*, 269. En comité, amendé, lu 3e fois, et renvoyé aux Communes, 285. Amendement agréé par les Communes, 292. S. R., 296.

79.—*Maitres de havre. Nomination :*

Reçu et lu, 253. Lu 2e fois, 266. En comité, lu 3e fois et passé, 275. S. R., 295.

BILLS—*Suite.*80.—*Matelots. Acte de 1873. Extension :*

Reçu et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 261. En comité, lu 3e fois et passé, 271. S. R., 295.

81.—*Milice et défense—Amendement :*

Reçu et lu 1re fois, 70. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 77. En comité général et rapporté, 87. Lu 3e fois et passé, 88. S. R., 293.

82.—*Mines de charbon et de fer de Pictou :*

Reçu et lu 1re fois, 215. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 243. Rapporté, lu 3e fois et passé, 247. S. R., 295.

83.—*Nord-Ouest—Administration de la justice et établissement d'un corps de police :*

Reçu et lu 1re fois, 126. Lu 2e fois, 141. En comité, 155, 156. Amendé, lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 156. Amendement agréé par les Communes, 171. S. R., 293.

84.—*Organisation du département du Secrétaire d'Etat—Amendement :*

Présenté par l'honorable M. Scott et lu 1re fois, 49. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 62-63. En comité et amendé, 74. Rapporté et lu 3e fois, et envoyé aux Communes, 74. Rapporté sans amendement, 102. S. R., 293.

85.—*Pêcheries—Amendement de l'acte des :*

Reçu et lu 1re fois, 259. Lu 2e fois. En comité, 42e règle suspendue, lu 3e fois et passé, 270. S. R., 295.

86.—*Pénitenciers—Inspection :*

Reçu et lu 1re fois, 141. Lu 2e fois, et renvoyé à un comité général, 158. Réunion du comité remise, 170. En comité-général. Amendements proposés, et rejetés, 177, 178, 179. En comité de nouveau, 188. Rapporté avec amendements, 188, 189, 190. Amendements agréés, 190. 3e lecture remise, 193. Motion pour la 3e lecture, 202, 203, 204. *Contents* et *non-contents*, 204. Amendement rejeté, 205. Nouveaux amendements proposés et rejetés, lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 205. Amendements agréés avec amendements et amendements des Communes agréés par le Sénat, 252. S. R., 296.

87.—*Petites offenses. Abrogation d'un certain acte de la Nouvelle-Ecosse.*

Reçu et lu 1re fois, 54. 2e lecture remise, 71, 74, 75. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 78. En comité général et amendé, 88. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes avec un amendement, 88. Amendement agréé par les Communes, 98. S. R., 293.

BILLS—*Suite.*88.—*Pilotage. Amendement de l'acte du :*

Reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 195. Comité général remis, 208.
En comité, 213, 214. Rapporté, 214. Comité général remis, 240.
En comité, 243, amendé, lu 3me fois et envoyé aux Communes, 244.
Amendements agréés par les Communes, 265. S. R., 295.

89.—*Ponts suspendus des Châtes de Niagara. Convention avec le Grand Occidental :*

Reçu et lu 1re fois, 42me règle suspendue, lu 2e fois et renvoyé au
comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 253. Rap-
porté, lu 3e fois et passé, 255. S. R., 295.

90.—*Poursuite contre la Couronne par pétitions de droit.*

Reçu et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois, 269. En comité, amendé, lu 3e
fois et renvoyé aux Communes, 287. Amendements agréés par les
Communes, 292. S. R., 296.

91.—*Prison centrale d'Ontario.*

Présenté par l'honorable M. Scott et lu 1re fois, 61. Lu 2e fois et ren-
voyé à un comité général, 73. En comité général, rapporté, lu 3e
fois et envoyé aux Communes, 87. Amendement agréé par les
Communes, 127. S. R., 293.

92.—*Procédure criminelle. Amendement.*

Présenté par l'honorable M. Scott et lu 1re fois, 61. Lu 2e fois et ren-
voyé à un comité général, 73. En comité, rapporté sans amende-
ment, 86. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 87. Rapporté
sans amendement, 126. S. R., 293.

93.—*Propriété littéraire et artistique :*

Présenté par l'honorable M. Letellier de St. Just, et lu la 1re fois, 27. 2e
lecture remise, 46. Lu 2e fois et renvoyé à un comité spécial, 62.
Rapporté du comité avec amendements, 65. Considération des
amendements remis, 74. Amendements renvoyés à un comité
général, 77, 78. Amendements adoptés en comité général et bill lu
3e fois, 80. Envoyé aux Communes, 81. Rapporté des Com-
munes avec divers amendements, 141 et 142. Amendements
agréés, 158 et 159. Réservé, 296.

94. *Protection des personnes et biens transportés par chemin de fer :*

Reçu et lu 1re fois, 160. Lu 2e fois, 166. Réunion du comité remise,
181, 193. En comité, 205. Rapporté avec amendement et amen-
dement agréé, 205, 206. 3e lecture remise, 239, 242. Nouvel
amendement proposé et rejeté, et bill rayé des ordres du jour, 257.

95. *Secours aux marins dans le cas de maladie et de détresse :*

Reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2e fois, 190, 191. Comité général remis, 196.
En comité, 208. Lu 3e fois et passé, 209. S. R., 294.

BILLS—Suite.

96. *Service civil,—fonds de retraite,—acte amendé :*

Reçu et lu 1re fois, 152. Lu 2e fois, 159. En comité, lu 3e fois et passé, 166. S. R., 294.

97. *Service postal. Loi amendée et refondue :*

Reçu et lu 1re fois, 135. Lu 2e fois, 143. En comité et amendé, 158. 3e lecture remise, 164. De nouveau en comité et amendé, 169, 170. Amendement proposé et rejeté, 170. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 170. Amendements agréés par les Communes, 252. 253. S. R., 296.

98. *Steamers anglo-français, incorporation :*

Reçu et lu 1re fois, 160. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 167. En comité général, lu 3e fois et passé, 199. S. R., 294.

99. *St. Laurent, compagnie de navigation, changement de nom :*

Reçu et lu 1re fois, 42e règle suspendue et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 253. Rapporté, lu 3e fois et passé, 256. S. R., 295.

100.—*Subsides :*

Reçu et lu 1re fois, 268. Lu 2e fois, 42e règle suspendue, lu 3e fois et passé, 285, 286. S. R., 296.

101.—*Télégraphes électriques sous-marins :*

Reçu et lu 1re fois, 89. 2e lecture remise, 97. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 101. Rapporté avec amendements et renvoyé à un comité général, 124. Considération des amendements remise, 135. En comité, 137 et 138. De nouveau en comité et amendé, 140. Amendements agréés, 140. Amendements proposés à la troisième lecture du bill et rejetés, 145, 146, 147, 148, et 149. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes avec amendements, 149. Protêt contre la passation du dit bill, 149, 150 et 151. Amendements agréés par les Communes, 171. S. R., 294.

102.—*Terres fédérales. Extension des actes à la Colombie-Britannique :*

Reçu et lu 1re fois, 206. 2e lecture remise, 215. Lu 2e fois, 42e règle suspendue, lu 3e fois et passé, 239. S. R., 295.

103.—*Terres dans Manitoba. Affectation :*

Reçu et lu 1re fois, 196. Lu 2e fois, en comité, 42e règle suspendue, lu 3e fois et passé, 209. S. R., 294.

104.—*Terres des occupants dans Manitoba. Réclamations :*

Reçu et lu 1re fois, 207. Lu 2e fois, 214, 215. En comité, lu 3e fois et passé, 241. S. R., 295.

BILLS—*Suite.*105.—*Territoires du Nord-Ouest. Refonte des lois :*

Reçu et lu 1re fois, 278. Lu 2e fois, en comité, motion pour la 3e lecture, et amendements proposés, 289. *Contents et non-contents*, 289, 290. Nouvel amendement rejeté, lu 3e fois et passé, 290. S. R., 295.

BLACKVILLE. Pétition contre la vente des spiritueux, 284.

BLANCHARD, Ontario. Pétition contre la vente des spiritueux, 169.

BLenheim, Ont., township de. Pétition contre la vente des spiritueux, 101.

BLISSFIELD. Pétition contre la vente des spiritueux, 284.

Bois de construction. *Voir Associations.*

Bois—inspection et mesurage du. *Voir Bill 66.*

BOISSONS enivrantes. *Voir Comités Spéciaux No. 9.* Pétitions demandant que la fabrication et la vente en soient prohibées :

Des cités de :—

Fredericton, N.B., 284. London, O., 64. Montréal, Q., 83, 162. Ottawa, O., 64, 69, 77. Québec, Q., 83. Toronto, O., 96, 255.

Des comtés de :—

Annapolis, N.E., 95, 145. Antigonish, N.E., 95. Argenteuil, Q., 83, 83, 83, Beauce, Q., 64. Bonaventure, Q., 64. Bothwell, O., 101. Brant, O., 101, 113. Bruce, O., 100, 100, 120, 140, 245. Cap Breton, N.-E., 95. Carleton, N.-B., 95. Carleton, O., 47, 77, 96, 100. Chateauguay, Q., 64. Colchester, N.-E., 95, 145. Compton, Q., 64, 83, 85. Cumberland, N.-E., 95, 95, 145. Digby, N.-E., 95. Drummond, Q., 64. Dufferin, O., 100. Dundas, O., 100, 245, 245. Durham, O., 76, 210. Elgin, O., 101. Frontenac, O., 100, 154. Gaspé, Q., 64, 83. Glengarry, O., 184. Grenville, O., 100, 154. Grey, O., 96, 100, 116, 184, 211, 216. Guysborough, N.-E., 95. Haldimand, O., 131, 154. Haliburton, O., 96, 113. Halifax, N.-E., 95. Halton, O., 140, 210. Hants, N.-E., 95, 145. Hastings, O., 36, 120, 131, 154. Huntingdon, Q., 64, 83, 85. Huron, O., 57, 76, 96, 101, 184. Iberville, Q., 64. Inverness, N.-E., 95. Kent, O., 96, 113. Kings, I. P. E., 137. King, N.-B., 284. King, N.-E., 95. Lambton, O., 101, 137, 131, 210. Lanark, O., 64, 100, 112. Leeds, O., 83, 83, 83, 100, 112. Lennox, O., 100. Lévis, Q., 69. Lincoln, O., 123. Lotbinière, Q., 64. Mégantic, Q., 64. Middlesex, O., 101, 120, 210. Missisquoi, Q., 64. Montmorency, Q., 64. Nicolet, Q., 69. Norfolk, O., 144. Northumberland, O., 131. Northumberland, N.-B., 284. Ontario, O., 154. Ottawa, Q., 69. Oxford, O., 57, 101, 210. Peel, O., 100. Perth, O., 96, 169, 211. Peterborough, O., 96, 112. Pictou, N.-E., 95, 95, 145, 145. Pontiac, Q., 64. Portneuf, Q., 64. Prescott, O., 100. Prince, I. P. E., 72, 96, 198. Prince-Edouard, O., 47, 57. Québec, Q., 83, 162. Queen, N.-B., 144. Queen, N.-E., 95. Queen, I. P. E., 137, 198. Renfrew, O., 100, 162. Richmond, Q., 64, 162. Russel, O., 100. Shefford, Q., 64, 83, 83. Shelburne, N.-E., 95, 145. Simcoe, O., 100, 100, 100, 211. St. Jean, N.-B., 284. St. Jean, Q., 64. Stormont, O., 96. Terrebonne, Q., 64, 83. Victoria, O., 120, 210. Waterloo, O., 100. Welland, O., 169, 245. Wellington, O., 100, 140, 154, 210. Wentworth, O., 100. Yarmouth, N.-E., 95, 145. York, O., 57, 100, 116, 183, 211, 211, 284.

BOISSONS ENIVRANTES—*Suite.*

Districts :

Parry Sound, O., 96.

Townships :

Anstruther, O., 96. Arran, O., 95. Artemesia, O., 100, 100. Ashfield, O., 183. Athol, O., 57. Pentineck, O., 216. Blanchard, O., 169. Blenheim, O., 100. Bosanquet, O., 131. Brant, O., 140. Brighton, O., 59. Bristol, Q., 64. Brome, Q., 64. Brooke, O., 131. Burford, O., 101, 162. Burleigh, O., 96. Caradoc, O., 57. Carden, O., 96. Cartwright, O., 210. Chandos, O., 96. Chatham, O., 57. Clarenceville Est., Q., 83, 83, 83. Clarke, O., 96. Colchester, O., 57. Compton, Q., 64, 83, 83, 162. Cramahe, O., 59, 262. Crosby Nord, O., 120. Cumberland, O., 91. Dalton, O., 96. Danville, Q., 64. Darlington, O., 140. Derby, O., 116. Dorchester Nord, O., 210. Dorchester Sud, O., 57. Drummond, O., 47. Dummer, O., 96. Durham, Q., 64. Edwardsburg, O., 100. Egremont, O., 184. Ekfrid, O., 113. Elderslie, O., 95, 120. Elgin, Q., 83, 95. Elmsley, O., 47. Eramosa, O., 100. Erin, O., 140. Ezra, O., 100. Farnham Est., Q., 83, 83. Finch, O., 96. Fitzroy, O., 96. Gloucester, O., 100. Godmanchester, Q., 83, 95. Gower Nord, O., 47, 100. Granby, Q., 59, 83. Gwillembury Est., O., 183. Gwillimbury Ouest, O., 96. Gwillembury Nord, O., 57. Haldimand, O., 96. Hallowell, O., 47. Harwood, O., 131. Horton, O., 154. Hullette, O., 57. Keppel, O., 69. Lanark, O., 96. Lingwick, Q., 64. Lobo, O., 101, 120. Logan, O., 96. London, O., 96. L'Original, O., 64. Macaulay, O., 116. MacNab, O., 100. Madoc, O., 57, 120, 154. Malden, O., 154. Manvers, O., 76. Mariposa, O., 112, 210. Mariboro, O., 154. Marysborough, O., 57. Masham, Q., 64. McDougall, O., 101. McKillop, O., 57. Minden, O., 47. Monaghan Sud, O., 112. Moncton, O., 57. Mountain, O., 100. Muir, O., 112. Muskoka, O., 96. Munston, O., 64. Nepean, O., 47, 77, 100. Nichol, O., 210. Normanby, O., 57. Norwich Sud, O., 57. Nottawasaga, O., 96. Oakland, O., 113. Onondaga, O., 113. Onslow, Q., 64. Osgoode, O., 77. Oxford, O., 59. Patton, Q., 64. Pakenham, O., 100. Peel, O., 154. Proton, O., 69, 100. Puslinch, O., 57. Raleigh, O., 57. Ramsey, Q., 83. Ramsey, O., 96. Reach, O., 47, 96. Romney, O., 57. Ross, O., 116. Roxborough, O., 96. Russell, O., 64. Sarawark, O., 100, 116. Sarnia, O., 113. Seneca, O., 96, 144, 154. Shefford, Q., 83. Sherbrooke, Q., 57, 96. Snowden, O., 47. Sophiasburg, O., 57. Southwold, O., 57. St. Andrews, Q., 64. St. George de Clarenceville, Q., 64. St. Vincent, 116. Stafford, O., 91. Stephen, O., 57. Stukely, Q., 64. Sydenham, O., 69, 96. Trafalgar, O., 144. Osborne, O., 77. Vesper, O., 100. Warwick, 131. Westmeath, O., 91, 91, 116. Whitechurch, O., 116. Windham, O., 144. White Sands, I. P.-E., 137.

Villages de :

Almonte, O., 64, 100. Alvinston, O., 131. Aylmer, O., 210. Bridgewater, O., 36. Dresden, O., 112. Eastport, O., 131. Embro, O., 120. Forest, O., 131. Fort Erié, O., 57. Gore, N.-E., 145. Grenville, Q., 83. Heathcote, O., 100. Hemmingford, Q., 83, 83. Holland, O., 100. Hull, Q., 83. Laskay, O., 100. Lévis, Q., Notre-Dame

BOISSONS ENIVRANTES—Village de—*Suite.*

de, 69. Margaretville, N.-E., 145. Métis, Q., 83, 83. Millvillage, N.-E., 91. Musextown, O., 96. New Edinburg, O., 100, 100. Osborne, N.-E., 145. Pointe-aux-Trembles, Q., 64. Port Dalhousie, O., 76, 100, 137. Port Elgin, O., 95. Port Elmsley, O., 112. Port Perry, O., 96, 100, 137. Rama, O., 140, 154. Saugéon, O., 116. Scott's Bay, N.-E., 51. St. André, Q., 64. St. Columbian, Q., 83. Ste. Gertrude, Q., 69. Trenton, O., 120, 154. Truro, N.-E., 145. Varna, O., 210. Waterford, O., 131. Waterville, Q., 83. Weston, O., 100.

Des villes de :

Bowmanville, O., 100. Brampton, O., 120. Chatham, O., 101, 210. Cobourg, O., 255, 262. Collingwood, O., 100. Goderich, O., 101. Mitchell, O., 101, 123. Napance O., 100. Peterborough, O., 57. Petrolia, O., 131. Portland, N.-B., 284. Prescott, O., 154, 245. Sandwich, O., 96. Sherbrooke, Q., 64. Sorel, Q., 64. Strathroy, O., 57.

Divers Pétitionnaires :

Alberton, I. P. E., 96. Allanford, 245. Amherst Shore, N.-E., 145. Anson, O., 47. Argenteuil, Q., 83, 83. Blackville, 284. Blissfield, 284. Bolton, Q., 83. Bristol, Q., 83. Castleford, O., 100. Chilliwaack, 211. Chiganoise, N.-E., 145. Cookstown, 211. Corunna, O., 113. Cove Road, N.-E., 145. Croton, O., 96. Drummondville, 245. Eglise presbytérienne du Canada, 172. Ely Nord, O., 83, 83. Ely Sud, O., 83. Fergus, O., 96. Gentilly, Q., 69. Gagetown, N.-B., 144. Glenelg, O., 211. Goulburn, O., 100. Grande division des fils de la Tempérance N. E., 169. Halifax sud, Q., 83. Henryville, Q., 83. Humberstone, O., 169. Kentbridge, O., 131. Kilbride, O., 144. Ludlow, 284. Melbourne, O., 96, 162. New-Annan, N.-E., 145. New-Castle, 284, 284. Prince Arthur's Landing, 211. Proton, 100, 184. Rawdon, O., 131. Rochesterville, O., 77. Seymour, O., 131. Shakespeare, O., 96. Shipton, Q., 162. Sidney, O., 131. Simpson, J. L. et 13,000 autres du Nouveau-Brunswick, 123. Smithville, 123. Société religieuse des amis en Canada, 116. St. Roch, Q., 162. Summerside, I. P.-E., 72. West River, N.-E., 145, 145. West Winchester, 245. Whitby, O., 112. Wingham, O., 96. Wyoming, 210. Zorra-est, O., 101.

BOVAVENTURE, A., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

BOSANQUET, Ont, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 131.

BOSSÉ, l'hon. J. N.,—Pétition de S. Théberge et al. de St. Joseph, Beauce, demandant la destitution de, 115.

BOTHWELL, Ont, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 101.

BOTTERELL, EDWARD,—Pétition demandant une lettre de congé du service du Sénat, comme portier de cette Chambre jusqu'au mois de novembre dernier, et telle indemnité que cette honorable Chambre trouvera juste et raisonnable, 95. Lue et renvoyée au comité des contingents, 95. Indemnité de \$150, offerte au pétitionnaire, 132.

- BOULTON, Q.,—Pétition contre la vente des spiritueux, 83.
- BOWMANVILLE, Ont.,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
Relative à la banque de Londres et du Canada, 25.
- BRAMPTON, Ont., ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 120.
- BRANT, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 140.
Comité des pétitions contre la vente des spiritueux, 101, 113.
- BREVETS D'INVENTION. Extention de l'acte des,— Voir Bill 22,
- BRIDGEWATER, Ont., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 36.
- BEIGHTON, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 59.
- BRISTOL, Q., township de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 64, 83.
- BROME, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- BROOKE, Ont. Township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 131.
- BROWN, L'hon. George,—Présente son bref, 11; prête serment et prend son siège, 12
- BRUCE, Ont. Township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96, 100, 116, 119
140, 245.
- BRUCE Sud, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 245.
- BURFORD, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100, 162.
- BURLEIGH, Ont.,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- C**ABLE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS,—Pétition de la Cie. de télégraphe
Anglo-Américain, 128.
Lettres, documents etc., relatifs au,—128, 129, 130, 131.
- CABOTAGE. Amendement de l'acte du,— Voir Bill 24.
- CANADA :
- Chemins de fer du Sud du,— Voir Chemins de fer.
Banque Impériale du,— Voir Banques.
Central,— Voir Chemins de fer.
Compagnie de chars et manufacture du,— Voir Compagnies.
Compagnie de garantie du,— Voir Compagnies.
- CANAL. Compagnie du canal à navires Huron et Ontario,—Pétition demandant que
son acte d'incorporation soit amendé, 69. Rapportée du comité, 120. Voir
Bill 25.
- CANAL ST. PIERRE : Voir Adresse 5.

- CAP-BRETON, N.-E., comté du,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95.
- CAP RACE. Acte relatif à la perception d'un péage au phare de Cap Race, abrogé.
Voir Bill 26.
- CARADOC, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.
- CARDEN, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- CARLETON, Ont., comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 47, 77, 96, 100.
- “ N.-B., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95.
- CASTLEFORD, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
- CASTWRIGHT, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 210.
- CAUTIONNEMENTS. Etat détaillé des cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat, jusqu'au 6 février 1875, 19.
- CHAMBLY. Chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel. *Voir* Chemins de fer.
- CHAMBRES DE COMMERCE :
- De Montréal ; Pétitions :*
- Demandant que son acte d'incorporation soit amendé, 38.
- Contre la passation du bill de Damon Rivers Averill, 153.
- Pour la construction d'un télégraphe entre Matane et la Rivière au Renard, 64.
- Pour la passation du bill relatif aux entrepreneurs de transport par eau, 172.
- Contre la passation du bill relatif au pilotage, 210.
- De Lévis ; Pétitions :*
- Pour l'amendement de son acte d'incorporation, 57. Rapporté du comité, 113. *Voir* Bill 27.
- De Québec ; Pétitions :*
- Pour la construction d'un télégraphe entre Matane et la Rivière-au-Renard, 53.
- Contre la passation du bill des entrepreneurs du transport par eau, 168.
- Contre le bill relatif à la commission du havre de Québec, 168.
- Relativement à la loi du service postal, 72.
- Contre le bill relatif à l'inspection de certains articles de commerce canadien, 168.
- Contre la passation du bill relatif au pilotage, 198.

CHAMBRE DE COMMERCE—*Suite.**De St. Catharines ; Pétitions :*

Au sujet du Canal Welland, 69.

De la Puissance ; Pétitions :

Relative aux compagnies d'assurance étrangères dans le Canada, 95.

Au sujet du système d'assurance, 95.

De London ; Pétition :

Demandant la continuation de l'acte de faillite, 153.

CHANDOS, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

CHARS. Compagnie de chars et de manufacture du Canada. *Voir Compagnies.*

CHATEAUGUAY, Q., comté de,—Pétition contre le trafic des spiritueux, 64.

CHATHAM, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

CHEMINS DE FER :

Pour comités de chemins de fer, *Voir Comités, No. 4.*

Grand Occidental. Pétition au sujet de certains arrangements faits avec les compagnies des ponts de Niagara, 36. Autre pétition pour amender son acte d'incorporation, 36. Pétition rapportée du comité, 39. *Voir Bill 36.*

de Belleville et de la rivière Ottawa. Pétition pour acte d'incorporation, 36.

Européen et Nord-Américain. Pétition demandant la confirmation d'une convention avec le chemin de fer Européen et Nord-Américain de l'Etat du Maine, 38. Rapportée du comité, 151. *Voir Bill 35.*

De colonisation du Nord de Montréal. Pétition au sujet de l'émission de débentures, 39. Rapportée du comité, 51. *Voir Bill 32.*

du Sud du Canada. Pétition demandant l'autorisation de louer divers chemins de fer, 59. Rapportée du comité. *Voir Bill 42.*

d'Erié et de Niagara. Pétition demandant que permission lui soit accordée de vendre son chemin de fer, 59.

Direct de Québec au lac Huron. Pétition pour acte d'incorporation, 76. Rapportée du comité, 113. *Voir Bill 33.*

Intercolonial, état du fret transporté sur le. *Voir Adresse No. 16 et Bill 37*

Du Nord du Canada ; Pétition demandant un acte pour remanier son compte de capital, changer la largeur de la voie ferrée et pour d'autres objets, 91. Rapportée du comité, 131. *Voir Bill 39.* Hypothèque de la Puissance. *Voir Bill 40.*

CHEMINS DE FER—*Suite.*

De Montréal, Chambly et Sorel ; demandant un acte pour changer le nom de la dite compagnie en celui de "compagnie du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston," et pour d'autres objets, 91. Rapportée du comité, 113. *Voir* Bill 38.

Du Canada Central ; demandant que le temps fixé pour déposer les cartes, plans et livres de renvoi du dit chemin de fer, et pour l'achèvement de la ligne soit prolongé. Pétition, 95. Rapportée du comité, 121. *Voir* Bill 31.

De la rive Nord, demandant l'exemption des droits de Douane pour son matériel roulant, 169.

Du Pacifique. *Voir* bill 41. Pétition pour la construction, 63. Rapportée du comité, 69. Papiers relatifs à l'embranchement de la Baie Géorgienne. *Voir* Adresse 4.

D'Esquimalt à Nanaimo. *Voir* Bill 34.

Philipsburg, Farnham et Yamaska ; Pétition, 198.

Grand-Tronc : Pétition, 131.

Actes généraux. Amendement. *Voir* Bill 28.

De la rive Nord. Pétition 169.

Expropriation des terres par les compagnies de chemin de fer. *Voir* Bill 29.

Rapport du trafic des. *Voir* Bill 30.

Protection des personnes et des biens transportés par chemins de fer. *Voir* Bill 94.

CHICOUTIMI. Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 140.

CHIGANOISE, N.-E. Pétition contre la vente des spiritueux, 145.

CHILLIWACK. Pétition contre la vente des spiritueux, 211.

CITÉ, banque de la. *Voir* Banques.

CLARENCEVILLE, Q., township de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 83, 83. 83.

CLARKE, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

COBOURG, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 255, 262.

COLCHESTER, Ontario, township de,—Pétition contre le trafic des spiritueux, 57.

COLCHESTER, N. E. :—

Comté de,—Pétition contre la vente de spiritueux, 95, 145.

Township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

COLLINGWOOD, ONT., ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

COLOMBIE BRITANNIQUE :—

Message du Gouverneur-Général au sujet du non-accomplissement des conditions de son entrée dans la Confédération. 26.

Pétition d'Edwin Russell et autres, pour construire le chemin de fer du Pacifique, 63. Voir Bill 41.

Transport des malles de St. Francisco à Victoria. Voir Adresse No. 19.
Terres de. Voir Bill 102.

COLONISATION DU NORD. Voir Chemins de fer.

COMITÉ :—

Des privilèges :

1.—Tous les membres présents, 14.

Des impressions :

2.—Nommé et enjoint d'agir de concert avec le comité nommé par la Chambre des Communes. La Chambre des Communes en est informée, 23.

Conjoint des impressions :

Message de la Chambre des Communes donnant les noms de ses membres devant faire part du comité conjoint, 23. *Premier* rapport, réduction du quorum, 33. Adopté, 33. L'hon. M. Wilmot retiré du comité, 37. L'hon. M. Fabre ajouté, 37. *Second* rapport sur les comptes des impressions, le rapport du greffier et le bilan des impressions, 40, 41, 42, 43, 44. *Troisième* rapport sur la publication des débats et délibérations, 45, 46. *Quatrième* rapport sur l'impression de documents, 47, 48. *Cinquième* rapport sur l'impression de certains documents, 60, 61. *Deuxième* rapport adopté, 67. *Troisième* rapport adopté, 67. *Quatrième* rapport adopté, 67. *Cinquième* rapport adopté, 71. *Sixième* rapport sur l'impression de certains documents, 92, 93. *Septième* rapport sur la publication des débats dans les deux langues, 97. *Huitième* rapport sur les comptes d'impression, 98. *Neuvième* rapport sur l'impression de certains documents adoptés, 117. *Premier* rapport du comité sur les barrages flottants du Gatineau renvoyé au comité, 164. *Dixième* rapport sur documents, 174, 175. *Dixième* rapport adopté, 194. *Onzième* rapport au sujet de la traduction des débats des Communes, 238. *Douzième* rapport sur documents et recommandant une augmentation de salaire, 248, 249, 250. *Onzième* rapport adopté 257. *Douzième* rapport adopté, 261.

De la bibliothèque :

3.—Nommé, 26. La Chambre des Communes en est informée. 26.

Conjoint de la bibliothèque :

Message de la Chambre des Communes donnant les noms des membres devant faire partie du comité conjoint, 21.

Des banques, du commerce et des chemins de fer :

4.—Nommé, 26. *Premier* rapport, quorum réduit, 29. Adopté 29. L'hon. M. Brown, ajouté au comité, 46. Pour les autres rapports, Voir Bills.

COMITÉS—*Suite.**Des contingents :*

- 5.—Nommé, 27. *Premier* rapport, quorum réduit, 29. Rapport adopté, 29. L'honorable M. Wilmot ajouté au comité, 37. L'honorable M. Brown ajouté au comité, 46. *Deuxième* rapport sur la feuille des salaires, 64, 65. *Deuxième* rapport, considération remise, 71, 75, 80. L'honorable M. Chaffers ajouté au comité, 73. *Deuxième* rapport envoyé au comité pour être reconsidéré, 89. Pétition d'Edward Botterell renvoyée au comité, 95. *Troisième* rapport recommandant l'augmentation du salaire de certains officiers et la nomination de nouveaux employés, 132. Considération du troisième rapport remise, 143. *Quatrième* rapport sur les comptes du greffier du Sénat, 154. *Quatrième* rapport adopté, 154. Considération du troisième rapport remise, 159, 165. *Troisième* rapport adopté, 180. *Cinquième* rapport, 211. *Cinquième* rapport adopté, 239.

Des ordres permanents et bills privés :

- 6.—Nommé, 27. *Premier* rapport, quorum réduit, 29. Adopté, 29. *Deuxième* rapport sur pétitions, 29. 51^e règle suspendue, 30. *Troisième* rapport sur la pétition de H. W. Peterson demandant un bill de divorce, 33. *Quatrième* rapport sur les pétitions des compagnies suivantes: *Industrielle d'Assurance, Chemin de fer Grand Occidental*, (2 pétitions), *Assurance Provinciale Impériale de construction, d'épargne et de placement*, 39. *Cinquième* rapport sur les pétitions de la chambre de commerce de Montréal,—les compagnies: du *Chemin de fer Européen et Nord-Américain*, du *Chemin de fer de colonisation du Nord, d'Impression de l'Intelligencer* et de la *Banque Impériale du Canada, du district de Niagara*, 51. *Sixième* rapport sur des pétitions des compagnies suivantes: d'*Assurance Royale Mutuelle Canadienne [d'Ottawa]*, du *Richelieu, d'Assurance de l'Ouest, de chars et de manufacture du Canada, et de l'association des personnes qui font usage de vapeur*, 59, 60. *Septième* rapport sur les pétitions des compagnies suivantes: du *Chemin de fer d'Erié et de Niagara*, du *Chemin de fer du Pacifique, d'express et d'agence européenne et américaine, de garantie de placements en terre, d'Assurance Métropolitaine, du pont du St. Laurent*, 69. Quorum du comité réduit à sept membres, 70. *Huitième* rapport sur les pétitions des compagnies suivantes: d'*Estacades du bas de l'Ottawa, d'Équipement de chemins de fer et d'assurance nationale*, 79. *Neuvième* rapport sur les pétitions des compagnies suivantes: de *garantie du Canada, Internationale d'Express, et de la société permanente de construction de Manitoba*, 91. *Dixième* rapport sur les pétitions des compagnies suivantes: du *chemin de fer du Nord du Canada, du chemin de fer de Chambly et Sorel, d'assurance mutuelle sur la vie du Canada, canadienne de navigation, du chemin de fer direct de Québec au Lac Huron*, de la chambre de commerce de Lévis, de *Damon Rivers Averill*, 113. Et de Magloire Cléophas Garneau relatif à son pont de péage sur L'Assomption, 114. *Onzième* rapport sur les pétitions des compagnies suivantes: d'*amélioration du haut Ottawa, d'assurance maritime, dite Empire, du canal à navires de Huron et Ontario, manufacturière du Nord-Ouest, de navigation à vapeur du St. Laurent, du chemin de fer du Canada Central*, 121. *Douzième* rapport sur la pétition de la *Société permanente de construction de Montréal*, 134. *Treizième* rapport sur la pétition de l'*association des bois de construction*, 176.

COMITÉES—*Suite.**Comité spéciaux :**Pour la publication des débats.*

7. Nommé, 21. Premier rapport, nomination d'un sous-comité avec instruction de demander des soumissions pour faire rédiger et imprimer un compte-rendu des débats et délibérations du Sénat pendant la présente session, 23. Adopté, 24. Motion demandant permission de siéger samedi, 60. Motion retirée, 60. L'hon. M. Alexander ajouté au comité, 65. Deuxième rapport sur les soumissions pour le *Hansard*, 83, 84. Deuxième rapport adopté, 92. Troisième rapport au sujet de l'impression des débats de la session prochaine, 217. Troisième rapport adopté, 257.

Pour recueillir et publier les données statistiques du Canada.

8. Nommé, 39. Premier rapport, réduction du quorum, permission de siéger le samedi, 48. Adopté, 48.

Pour examiner les pétitions contre la vente des boissons enivrantes.

9. Nommé 61, 62. Premier rapport recommandant l'introduction d'un bill à ce sujet, 185, 186. Considération du rapport remise, 194, 207. Rapport amendé et adopté, 213.

Pour examiner le bill No. 93, sur la propriété littéraire et artistique.

10. Nommé, 62. Présente son rapport, 65. Rapport, 65, 66.

Pour examiner le bill No. 52 sur le divorce de H. W. Peterson.

11. Nommé, 86. Présente son rapport avec les dépositions des témoins, 103. Enquête, 103 jusqu'à 111 *inclusivement*.

Pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction d'ouvrages sur la Gatineau.

12. Nommé, 137. Premier rapport au sujet de l'impression de certains documents, 154, 155. Rapport renvoyé au comité conjoint des impressions, 164. Deuxième rapport recommandant l'impression de témoignages pris devant le comité, 176. Deuxième rapport adopté, 190. Troisième rapport, recommandant que \$1,000 soient payées à W. Palen, et soumettant les témoignages pris à ce sujet, 218 à 238 *incl.* Considération du troisième rapport remise, après débats, 250, 258. Nouveaux débats, 260. Considération remise, 271. Nouveaux débats, 273. Rapport amendé et rapport adopté, 273.

COMMERCE, Banque Canadienne du. Voir Banques.

COMPAGNIES :

- Pour Compagnies de Chemin de Fer, d'Assurance, de Canal. Voir ces mots
D'éclairage au gaz canadienne. Pétition pour incorporation, 22. Rapportée du comité, 30. Voir Bill 53.
Des mines de charbon et de fer de Pictou. Pétition pour incorporation, 22. Rapportée du comité, 30. Voir Bill 82.

COMPAGNIES—*Suite*

- D'estacades du bas de l'Outaouais. Pétition pour acte d'incorporation, 28. Rapportée du comité, 79. *Voir* Bill 56.
- D'amélioration du haut de l'Outaouais. Pétition pour la construction de certains travaux sur la rivière Outaouais, 33. Rapportée du comité, 120. *Voir* Bill 43.
- Impériale de construction, d'épargne et de placement. Pétition, pour changement de nom, 36. Rapporté du comité, 39. *Voir* Bill 47.
- Canadienne de navigation. Pétition, pour amendement de l'acte 31 Viet. chap. 21, 36. Rapportée, 113. *Voir* Bill 44.
- Du pont du St. Laurent. Pétition pour la construction d'un pont à l'Île Ste. Hélène sur le St. Laurent, 38. Rapportée du comité, 69.
- D'impression et de publication de l'*Intelligencer*. Pétition pour acte d'incorporation, 47. *Voir* Bill 67.
- Du pont international des chûtes de Niagara. Pétition demandant un acte pour amender les actes concernant le pont construit par la dite compagnie ; et pour faire accorder les dits actes avec les lois de la législature de l'État de New-York, et avec les actes du Congrès des États-Unis de l'Amérique relatif au dit pont, 51. *Voir* Bill 89.
- De la Cie du Grand Tronc, demandant la passation du dit bill, 131. Pétition demandant un acte pour faire disparaître les doutes sur la validité de certains arrangements entre la dite compagnie et la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, 56.
- Du Richelieu. Pétition demandant un acte d'incorporation pour changer son nom en celui de " compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario " ; et pour augmenter son capital social, 53. Rapportée du comité 59. *Voir* Bill 48.
- Du pont suspendu des chûtes de Niagara. Pétition demandant un acte pour faire disparaître les doutes sur la validité de certains arrangements entre la dite compagnie et la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, 56. *Voir* Bill 89.
- De chars et de manufacture. Pétition demandant que son acte d'incorporation soit amendé, 57. Rapport du comité, 60. *Voir* Bill 45.
- Canadienne de garantie de placements en terre. Pétition demandant un acte d'incorporation, 63. Rapportée du comité, 69. *Voir* Bill 46.
- D'Exprès et d'agence européenne et canadienne. Pétition demandant un acte d'incorporation, 64. Rapportée du comité 69. *Voir* Bill 57.
- D'Équipement de chemins de fer. Pétition, 64. Rapportée du comité, 79. *Voir* Bill 55.
- De garantie du Canada ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation, 76. Rapportée du comité, 91.
- Manufacturière du Nord-Ouest. Pétition demandant un acte d'incorporation, 79.

COMPAGNIES—*Suite.*

D'Exprès internationale. Pétition demandant un acte d'incorporation, 79
Rapportée du comité, 91. *Voir* Bill 58.

Navigation à vapeur du St. Laurent. Pétition, 115, (*remorqueurs du St. Laurent*). Rapportée du comité, 120. *Voir* Bill 99.

Des vapeurs de Québec et des ports du Golfe. Pétitions demandant l'amendement de l'acte de pilotage, 119.

D'Épargne et de prêt de Montréal. (*Société permanente de construction de Montréal*). Pétition 123.

Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat présentés, 32. *Voir* Sénat.

Publics. Message des Communes, demandant que l'hon. M. Bellerose compare devant le comité des, 52.

COMPTON, Québec; township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64, 162.

Comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64, 83, 83.

Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 145.

CONSTRUCTION. Pour cie. de construction. *Voir* Compagnies.

COOKSTOWN. Pétition contre la vente des spiritueux, 211.

COBUNNA, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 113.

CROSBY-NORD. O., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 112.

COUR SUPRÊME. *Voir* Bill 49.

COVE ROAD. Pétition contre la vente des spiritueux, 145.

CRAMAHÉ, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 59, 262.

CROTON, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

CRUAUTÉ envers les animaux transportés par chemins de fer. *Voir* Bill 50.

CUMBERLAND, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 91.

CUMBERLAND, N.-E., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95, 95, 145

DDALTON, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

DANVILLE, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

DARLINGTON, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 140.

DÉBATS ET DÉLIBÉRATIONS DU SÉNAT: Comité nommé pour s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour faire publier les, 21. *Voir* Comité 7.

DENIERS PUBLICS EN DÉPÔTS DANS LES BANQUES. *Voir* Adresse 15.

DERBY, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 116.

DESTITUTIONS ET NOMINATIONS dans le service civil à l'Île du Prince-Edouard. *Voir*
Adresses 6, 18, 22. *Voir* Service Civil.

DÉTROIT: Pétition relative à la propagation du poisson blanc, 76.

DETTE PUBLIQUE. Amendement. *Voir* Bill 51.

DIGBY, N.-E., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95.

DIVORCE. *Voir* H. W. Peterson. 84e règle relative au, amendée, 30, 31.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT :

Relativement à l'amendement de la 84e règle 30, 31.

Sur la lecture de la pétition de Peterson pour un bill de divorce, 32.

Sur la 2e lecture du bill de divorce de H. W. Peterson, 86.

DORCHESTER-NORD. Pétition contre la vente des spiritueux, 210.

DORCHESTER-SUD, Ontario, township de,—Pétition contre le trafic des spiritueux, 57.

DOUANES. Recettes des droits de,—Mai et Octobre 1874. *Voir* Adresse 21.

DRESDEN, Ont., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 112.

DRUMMOND, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 47.

DRUMMOND, Québec, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

DRUMMONDVILLE. Pétition contre la vente des spiritueux, 245.

DUFFERIN, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

DUMMER, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

DUNDAS, Ontario, comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 100, 245, 245.

DURHAM, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

DURHAM, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 76, 201.

EASTPORT, Ontario. Pétition contre la vente des spiritueux, 131.

ECHANGE, banque d'. *Voir* Banques.

ECLAIRAGE AU GAZ. *Voir* Compagnies.

EDWARDSBURGH, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

EGREMONT, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 184.

- ELDERSLIE, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95.
- ELDERSLIE, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 120.
- ELECTIONS CONTESTÉES. *Voir* Bill 54.
- EXFRID, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 113.
- ELGIN, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
Township de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 83, 95.
- ELMSLEY, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 47.
- ELY NORD, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 83.
- ELY SUD, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 83.
- EMBRO, Ont., Village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 120.
- EMPIRE. *Voir* Assurances.
- EQUIPEMENT DES CHEMINS DE FER. *Voir* Compagnies.
- ERAMOSA, ONT., township d',—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
- ÉRIÉ ET NIAGARA. *Voir* Chemins de fer.
- ERIN, ONT., township d',—Pétition contre la vente des spiritueux, 140.
- ESQUIMALT ET NANAIMO. *Voir* Chemins de fer.
- ESSEX, ONT., comté d',—Pétition demandant qu'il soit affecté un crédit sur les fonds fédéraux pour la propagation du poisson blanc dans la rivière Détroit, 76.
Pétition relative aux sauvages Wyandotte, 137.
Pétition contre la vente des spiritueux, 96, 154.
- ESTACADES DU BAS DE L'OUTAOUAIS. *Voir* Compagnies.
- ESTACADES SUR LA RIVIÈRE GATINEAU. *Voir* Adresse 3.
- ÉTAT DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES. *Voir* Rapports et États statistiques.
- EUROPÉEN ET NORD AMÉRICAIN. *Voir* Chemins de fer.
- EUROPÉENNE ET AMÉRICAINNE, Compagnie d'express et d'agence. *Voir* Compagnies.
- EXPRESS INTERNATIONAL. *Voir* Compagnies.
- EXPROPRIATION DES TERRES PAR LES CHEMINS DE FER. *Voir* Bill 29.
- EZRA, ONT., township d',—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

- FABRE**, L'honorable Hector, Rapport du Greffier de la Couronne en chancellerie, 18. Présente son bref, 28. Prête serment et prend son siège, 29.
- FAILLITE.** Voir Bill 59. Pétition de la Chambre de commerce, Londres, 153.
- FAIR**, John, du township de Dunham, Q., demandant de l'aide, 91.
- FARNHAM-EST**, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 83, 83.
Philipsburg et Yamaska. Voir Chemins de fer.
- FÉLONIES ET DÉLITS :**
Extension des lois à Manitoba. Voir Bill 60.
Pour accélérer les procès à Ontario. Voir Bill 61.
Procès à Québec et Ontario. Voir Bill 62.
- FERGUS**, Ontario. Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- FIELD**, Cyrus W., de la cité de New-York, E.-U., et de Lord W. Hay, de la cité de Londres Angleterre. Deux pétitions au sujet des télégraphes électriques sous-marins, 128.
- FINCH**, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- FITZROY**, Ont.,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- FOREST**, Ont., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 131.
- FORT ÉRIÉ**, Ont., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.
- FORT GABRY**, Télégraphe. Voir Télégraphes.
- FRÉDÉRICTON**, N.-B., ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 284.
- FRONTENAC**, Ont., comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 100, 154.
- FRUITS**, Cultivateurs de fruits d'Ontario. Pétition, 72.
- GAGETOWN**, N.-B. Pétition contre la vente des spiritueux, 144.
- GALARNEAU**. Pont sur l'Assomption. Voir Pont.
- GARANTIES DE PLACEMENTS SUR TERRES**, Compagnie Canadienne de. Voir Compagnies.
- GASPÉ**, Q., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64, 83.
- GATINEAU**. Adresse au surintendant des travaux sur la rivière. Voir Adresse, 3.
Voir Comité, 12.
- GAZ**, Cie. d'éclairage au,—Pétition pour incorporation, 22. Rapport du comité, 30.
Voir Bill 53.
- Inspection du. Voir Bill 65.

GENTILLY, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 69.

GEORGIENNE, BAIE Embranchement du chemin de fer du Pacifique. Voir adresse 4.
Motion contre la construction du dit ch. de fer, 247. Débats et amendements proposés, 248. Nouveaux débats, 250. Amendements proposés et rejetés, 250, 251. Amendement à la motion principale agréée, 251. Motion pour une adresse relative au dit ch. de fer rejetée. 286, 287.

GILBERT F. Voir Salaires.

GLENELG. Pétition contre la vente des spiritueux, 211.

GLENGARRY. Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 184.

GLOUCESTER, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

GODERICH, Ont., ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 101.

GODMANCHESTER, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 83, 95.

GORE, N.-E. Pétition contre la vente des spiritueux, 145.

GOULBURN, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—

Vient au Sénat, 13. Ouvre la Session par un discours aux Chambres, 13. Considération du discours, 16. Adresse en réponse, 16. Présentée, 17. Réponse de Son Excellence à l'adresse, 25. Le Sénat est informé que c'est l'intention de Son Excellence de proroger le parlement, 290. Vient au Sénat et sanctionne les bills, 293 à 296. Discours de prorogation, 296, 297.

Adresse relative à la commission du. Voir Adresse 20.

GOWER NORD, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 47, 100.

GRANBY, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 59, 33.

GRAND-OCCIDENTAL. Voir Chemins de fer.

GRAND TRONC. Voir Chemins de fer.

GREEN ISLAND, N.-E. Destitution de Gaspar Schwartz, gardien du phare de, 231.—
Motion retirée, 201.

GRENVILLE, Q. Comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100, 154.

GREY, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57, 69, 96, 100, 116, 184, 211, 216.

GUYSBOROUGH, N.-E., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95.

GWILLIMBURY NORD, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

GWILLIMBURY OUEST, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

HALDIMAND, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

HALDIMAND, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 131, 144, 154.

Haliburton, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 47, 96, 113.

HALIFAX :—

Compagnie de banque. Listé des actionnaires, 255.

Banque d'Union de. *Voir* Banques.

HALIFAX, N.-E., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95.

HALIFAX SUD, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 83.

HALLOWELL, Ont., township de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 47, 255.

HALTON, Ont., comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 144, 210.

Banque de. *Voir* Banques.

HAMILTON, cité de,—Pétition au sujet du canal Welland, 76.

HANTS, N. E., comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 95, 145.

HARWOOD, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 131.

HASTINGS, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 36, 120, 131, 154.

HAY, Lord William. *Voir* Field.

HAZEN. Le Président informe la Chambre de son décès, 21. La Chambre s'ajourne 21.

HEATHCOTE, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

HEMINGFORD, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 83, 83.

HENRYVILLE, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 83.

HOCHELAGA, banque d'— *Voir* Banques.

HOLLAND, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

HOPE. Pétition contre la vente des spiritueux, 210.

HOPITAL DE MARINE A SIDNEY. *Voir* Adresse, 8.

HORTON, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 154.

HOUILLÈRES ET MINES DE FER DE PICTOU. *Voir* Compagnies.

HULL, Q., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 83, 83.

HULLETTE, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

HUMBERSONE, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 169.

HUNTINGDON, Q., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64, 95.

HUNTINGDON, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 83.

HURON, compagnie du canal à navires Huron et Ontario.

Chemin de fer direct de Québec au lac. *Voir* Chemins de fer.

IBERVILLE, Q., district d' :

Etat des baptêmes, mariages et sépultures. Année 1874, 64.

I_BERVILLE, comté de,—Pétition contre le trafic des spiritueux. 64.

IMMIGRATION, amendement de l'acte, 1872. Voir Bill 64.

IMMIGRÉS, Etat des, sans emploi dans la ville de Montréal. Voir Adresse No. 12.

IMPÉRIALE, banque. Voir Banques.

IMPRESSIONS. Voir Comité 2.

INDUSTRIELLE, Compagnie Industrielle d'assurance. Voir Assurances.

INSPECTION des articles de commerce. Amendement de la loi. Voir articles de commerce.

INSPECTION et mesurage du bois de construction. Voir Bill 66.

INSPECTION du Gaz. Voir Bill 65.

INSPECTION des pénitenciers. Voir Bill 86.

INTELLIGENCER, Compagnie d'Impression et de publication de l'. Voir Compagnies.

INTERCOLONIAL, Etat du fret transporté par le chemin de fer Intercolonial. Voir Adresse 16. Voir Bill 37.

INTERET et usure dans le N.-B. Voir Bill 68.

INTERNATIONAL, Pont. Voir Compagnies.

INTERNATIONAL EXPRESS. Voir Compagnies.

INTERPRÉTATION DES STATUTS. Voir Bill 69.

INVERNESS, N.-E., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95.

ILE DU PRINCE-EDOUARD. Voir Prince-Edouard.

JACQUES-CARTIER. Voir Banques.

JONES, S. J., nommé gardien de la salle des journaux par le comité des contingents, 65. Rapport renvoyé au comité, 89. Nouveau rapport, 132. Rapport adopté, 180.

JEU, suppression des maisons de— Voir Bill 77.

KENT, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96, 113.

KENTBRIDGE, Ont.—Pétition contre la vente des spiritueux, 131.

KEPPEL, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 69.

KILBRIDGE, Ont.—Pétition contre la vente des spiritueux, 144.

- KING, comté de,—Ile du Prince-Edouard. Pétition contre la vente des spiritueux, 137.
 “ “ —N. B. Pétition contre la vente des spiritueux, 284.
 “ “ —N. E. comté de.—Pétitions contre la vente des spiritueux, 51, 95.
- LAMBTON, Ontario, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 101, 113, 131, 137, 210.
- LANARK, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64, 96, 100, 112.
- LARCIN et autres offenses de même nature. *Voir* Bill 7.
- LASKAY, Ontario. Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
- L'ASSOMPTION. Pétition de F. X. Galarneau pour la construction d'un pont sur la rivière, 79. *Voir* Pont.
- LEEDS, Ontario, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100, 112, 333.
- LEEDS, Québec. Pétition contre la vente des spiritueux, 83, 83, 83.
- LENNOX, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
- LENNOX Island. Pétition des sauvages Micmacs, 216.
- LÉPINE, Ambroise. Message de Son Excellence au sujet de la commutation de la peine de mort prononcée contre, 26.
- LETTRES patentes entachées d'erreur. *Voir* Bill 73.
- LÉVIS, Chambre de commerce de, *Voir* Chambre de Commerce.
- LÉVIS, Québec, paroisse de Notre-Dame de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 69.
- LINCOLN, Ontario, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 123.
- LINGWICK, Québec, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- LIQUIDES en fûts. *Voir* Bill 74.
- LITTÉRAIRE, Propriété. *Voir* Bill 93.
Voir Adresse 9.
- LOBO, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 101, 120.
- LOGAN, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- LOI criminelle sur la violence, les menaces et la molestation. *Voir* Bill 75.
- LONDON, Ontario, cité de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
 township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
Voir Chambre de Commerce.

LONDRES et du Canada, banque de,—*Voir* Banques.

L'ORIGINAL, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

LUDLOW. Pétition contre la vente des spiritueux, 284.

LUNENBURG, N.-E. Motion relative à la destitution de certains employés publics, 201.
Retirée, 201. *Voir* Adresse 6.

LOTBINIÈRE, QUÉBEC, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

MACAULAY, ONT., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 116.

MACNAB, ONT., township de,—Pétition contre la vente spiritueux, 100.

MADOC, ONT., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57, 120, 154.

MAISONS DE JEU. Suppression. *Voir* Bill 77.

MAITRES DE HAVRE. Nomination. *Voir* Bill 79.

MALAHIDE, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 210.

MALDEN, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 154.

MALHIOT, l'hon. Charles.—Son décès annoncé à la Chambre par le président, 21.
La Chambre s'ajourne, 21.

MANITOBA :—

Pétition de l'archevêque de St. Boniface, 76.

De la société permanente de construction de Manitoba et du Nord-Ouest,
79. Rapportée du comité, 91.

Réclamations contradictoires aux terres des occupants. *Voir* Bill 104.

MANUFACTURIÈRE :—Compagnie manufacturière du Nord-Ouest. *Voir* Compagnies.

MANVERS, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 76, 210.

MARCHANDS, Banques des,—Liste des actionnaires, 1874, 54.

MARGARETVILLE, N. E.,—Pétition contre la vente des spiritueux, 145.

MARINS, Secours à donner aux,—En cas de maladie et détresse. *Voir* Bill 95.

MARITIME. *Voir* Banques.

MARIPOSA, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 112, 210.

MARYBORO', Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 154.

MARYSBURGH Sud, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

MASHAM, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

MATANE,—Pétition demandant la construction d'une ligne de télégraphe entre la Rivière-au-Renard et, 53, 64.

MATELOTS. Extension de l'acte des, 1873. *Voir* Bill 80.

McDOUGALL, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 101.

McKILLOP, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

MÉGANTIC, Q., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

MELBOURNE, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96, 162.

MELBOURNE, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

MERIDIONAL, chemin de fer du Canada. *Voir* chemins de fer.

MESSAGES :

De Son Excellence le Gouverneur-Général :

Transmettant la correspondance avec le gouvernement Impérial au sujet du bill relatif aux télégraphes électriques sous-marins, 25.

Transmettant la correspondance relative aux termes de l'Union avec la Colombie-Britannique, 25, 26.

Transmettant la correspondance avec le Secrétaire des colonies au sujet de la commutation de la sentence d'Ambroise Lépine, 26.

Du Sénat :

Transmettant les noms des membres sur le comité des Impressions, 23.

Informant les Communes que l'hon. M. Bellerose a la permission de comparaître devant le comité des comptes publics, 52.

Informant les Communes que par mégarde un amendement a été omis dans le bill relatif à la Compagnie d'Assurance Royale Mutuelle, qui leur a été renvoyé avec amendements, 258.

Des Communes :

Transmettant les noms des membres du comité des Impressions, 23.

Transmettant les noms des membres du comité de la Bibliothèque, 21.

Demandant qu'il soit permis à l'hon. M. Bellerose de se rendre devant le comité des comptes publics, 52.

Les Communes permettent l'insertion de l'amendement omis dans le bill de la Compagnie d'Assurance Royale Mutuelle, 267.

MÉTIS, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 83, 83.

MÉTROPOLITAINE: Compagnie d'Assurance Métropolitaine du Canada. *Voir* Assurances

MICMACS. Pétition au sujet de la nomination d'un pasteur pour les Sauvages, 216.

MIDDLESEX, Ont., comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 96, 100, 110, 210.

MILICE ET DÉFENSE. *Voir* Bill, 81.

MILL VILLAGE, N.-E. Pétition contre la vente des spiritueux, 91.

MINDEN, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 47.

MINES DE FER ET DE CHARBON DE PICTOU. *Voir* Compagnies.

MITCHELL, Ont., ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 101, 123.

MISSIQUOI, Q., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

MONAGHAN-SUD, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 112.

MONCTON, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

MONTMAGNY, district de.—Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 91.

MONTMOBENCY, Q., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

MONTREAL :

Banque de la cité de. *Voir* Banques.

Etat des émigrés sans emploi dans la ville de. *Voir* Adresse No. 12.

Pétitions de la Cité de :

De la Chambre de Commerce, 38, 64, 153, 172, 210. *Voir* Bill 23.

De la compagnie du pont St. Laurent, 38. Pétition rapportée, 69.

De la compagnie industrielle d'assurance. *Voir* Assurances.

De la compagnie d'Express et d'Agence Européenne et Américaine, 64. *Voir* Compagnies.

De la compagnie d'assurance Métropolitaine, 64.

De la compagnie d'assurance Nationale, 69. *Voir* Assurances.

Du chemin de fer de Colonisation du Nord de, 39.

Du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel. *Voir* Chemins de fer.

Contre la vente des spiritueux, 83, 162.

De John Rankin et *al* : demandant que la charte de la compagnie d'assurance mutuelle du Canada soit amendée, 100.

De la Société Permanente de construction de—(*Cie. d'épargnes et de prêts de Montréal*), 123.

Contre la passation du bill de Damon Rivers Averill, 144. *Voir* Bill 14.

Contre le bill relatif aux entrepreneurs de transport par eau, 162.

De Magloire C. Galarneau, pour la construction d'un pont de péage sur la Rivière l'Assomption, 79. Rapportée du comité, 113. *Voir* Bill 63.

De la Cie. d'éclairage au gaz. *Voir* Compagnies.

De la Cie. de garantie de placements sur terres, 63. *Voir* Compagnies.

De la Cie. des mines de fer et de charbon de Pictou. *Voir* Compagnies.

Relatives à l'acte du Pilotage, 183, 210

- MORNINGTON. Pétition contre la vente des spiritueux, 211.
- MOUNTAIN, Ontario. Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
- MUIR, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 112.
- MUSÉE GÉOLOGIQUE, motion pour le transférer à Ottawa, 212; retirée, 212
- MUSKOKA, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96
District de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 116, 210.
- MUNSEY TOWN, Ontario. Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- MUSTON, Québec, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- MUTUELLE. Assurance mutuelle du Canada. *Voir Assurances.*
- NAPANEE, Ontario, ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
- NATIONALE. *Voir Assurances.*
- NAVIGATION, Compagnie canadienne de,—*Voir Compagnies.*
Du St. Laurent. *Voir Compagnies.*
- NEPEAN, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 47, 77 100.
- NEW-ANNAN, N.-E. Pétition contre la vente des spiritueux, 145.
- NEWCASTLE. Pétition contre la vente des spiritueux, 284.
- NEW-EDINBURGH, Ontario, village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100,
100.
- NIAGARA. Banque du district de. *Voir Banques.*
Pont international des chûtes de. *Voir Compagnie.*
Pont suspendu des chûtes de. *Voir Compagnie.*
- NICHOL, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 210.
- NICOLET, Québec, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 69.
- NORD. Chemin de fer du Nord du Canada. *Voir Chemin de fer.*
Chemin de fer de la rive. *Voir Chemin de fer.*

NORD-OUEST, compagnie manufacturière du,—Pétition, 79. Rapportée du comité, 120.

Société permanente de construction de Manitoba et du,—Pétition, 79.

Territoire du,—Loi concernant la police. *Voir* Bill 83.

Etat de la population des blancs, métis et sauvages. *Voir* Adresse 23.

Refonte des lois des territoires. *Voir* Bill 105.

NORFOLK, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 144.

NORMANBY, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

NORTHUMBERLAND, N.-B., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

NORTHUMBERLAND, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 131.

NORWICH Sud, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

NOTTAWASAGA, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

NOUVEAU-BRUNSWICK :

Banque du. *Voir* Banques.

Pétitions :

De L. J. Simpson et 13,000 autres demandant que la vente des spiritueux soit prohibée, 123.

Au sujet des licences d'auberges, 172.

Intérêt et usure dans le. *— Voir* Bill 68,

NOUVELLE-ÉCOSSE :

Banque de la. *Voir* Banques.

Juges des cours de comté. *Voir* Bill 70.

Petites offenses, abrogation de l'acte concernant. *Voir* Bill 87.

Pétition de la grande division des fils de la Tempérance, contre la vente des spiritueux, 169.

OAKLAND, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 113.

OAKVILLE. Pétition contre la vente des spiritueux, 210.

ONONDAGA, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 113.

ONSLOW Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

ONTARIO :

Compagnie du canal à navires Huron et,—*Voir* Canaux.

Association des cultivateurs de fruits de la province de,—Pétition, 72.

Association des bois de construction de Québec et,—Pétition, 168. *Voir* Bill 3.

Prison centrale. *Voir* Bill 91.

Comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 47, 96, 112, 137, 140, 154.

ORDRES PERMANENTS DU SÉNAT, Motions pour réviser les.—256.

OSBORNE, N.-E. Pétition contre la vente des spiritueux, 145.

OSGOODE, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux. 77.

OTTAWA, cité de,—Pétitions :

De Nicholas Sadlier, demandant à être messenger au Sénat, 18.

Assurance Royale Canadienne. *Voir* Assurances.

De la corporation de la cité contre la vente des spiritueux, 64,

Compagnie des estacades du bas de l'Ottawa, 28.

Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 198.

Musée géologique, 212.

Banque d'—*Voir* Banques.

Compagnie du chemin de fer de Belleville et de la rivière Ottawa. *Voir* Chemins de fer.

Compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa. Pétition 33. Rapportée du comité, 120. *Voir* Bill 43.

OTTAWA, Québec, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 69.

OXFORD, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 210.

OXFORD, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 59.

PACIFIQUE :

Chemin de fer du Pacifique. *Voir* Chemins de fer.

Télégraphe du Fort Garry au.

PACKENHAM, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

PAIX, Maintien de la Paix dans le voisinage des Travaux Publics. *Voir* Bill 76.

PALEN Wm. Adresse concernant, 279.

PAQUET, L'Hon. Anselme Homère, présente son bref, prête serment et prend son siège, 19 et 20.

PARLEMENT :

Proclamations, 5 à 10.

Assemblée, 11.

Prorogé, 297.

PARRY SOUND, Ont., district de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

PATCHELL, E. M., Correspondance au sujet du renvoi de,— Voir adresse 22.

PATTON, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

PECHES. Pétition au sujet de la capacité du panier de,—72.

PÊCHERIES. Amendement de l'acte. Voir Bill 85.

PEEL, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 154.

PEEL, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

PEINTURES,—Pétition de Damon Rivers Averill, de l'Etat de New-York, E.-U., demandant un brevet, pour des perfectionnements dans les,—95.

PELHAM,—Pétition contre la vente des spiritueux, 245.

PÉNITENCIERS, Inspection des. Voir Bill 86.

PENSIONS DE RETRAITE. Amendement de l'acte. Voir Bill 96.

PERLEY, M. Rapport de. Voir Adresse 5.

PERTH, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96, 169, 211.

PETERBOROUGH, Ont., ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

Comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96, 112.

PETERSON, H. W. Bill de divorce :

Certificat du greffier relatif au paiement de l'honoraire, 24. Lecture de la pétition remise, 25. Affidavit de signification d'avis présenté à la Chambre, 31. Pétition lue sur division, 32. Le pétitionnaire reçoit ordre de comparaître devant le comité, 40. Certificat du greffier énonçant que l'avis pour le dit bill a été affiché à la porte du Sénat, 85. Rapport relatif à la signification de l'avis, 85. L'examen du pétitionnaire renvoyé au comité spécial, 85. Voir Bill 52.

PÉTITIONS de droit. Poursuites contre la Couronne. Voir Bill 90.

- PETROLIA, Ontario, ville de.—Pétition contre la vente des spiritueux, 131.
- PHILIPSBURG, Farnham et Yamaska. *Voir* Chemins de fer.
- PICTOR, compagnie des mines de fer et de charbon. *Voir* Compagnies.
Banque de,—*Voir* banques.
Comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 95, 95. 145, 145.
- PILOTAGE, pétitions demandant amendement de l'acte du,—de la Cie des vapeurs de Québec et des ports du Golfe, 119, 169, 183, 198, 210. *Voir* Bill 88.
- POINTE AUX TREMBLES, Québec, village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- POIRIER, Pierre. Etat des sommes payées à.—*Voir* Adresse 24.
- POISSON blanc. Pétition au sujet de la propagation du, 76.
- POMMES. Pétition relative à la capacité du baril de, 72.
- PONT international. *Voir* Compagnies.
De péage sur l'Assomption. Pétition 79. Rapportée du comité, 113. *Voir* Bill 63.
Du St. Laurent. *Voir* Compagnies.
- PONTIAC, Québec, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- PORT DALHOUSIE, Ont., village de.—Pétition contre la vente des spiritueux, 76, 100.
- PORT ELGIN, Ont., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95.
- PORT ELMSLEY, Ont.,—Pétition contre la vente des spiritueux, 112.
- PORTLAND, N.-B., ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 284.
- PORTNEUF, Q., comté de.—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- PORT PERRY, Ont.,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96, 100, 137.
- POSTES. Convention avec le maître-général des Postes des Etats-Unis. *Voir* Adresse No. 2.
Service postal, pétition relative au, 72. *Voir* Bill 97.
- PRESBYTÉRIENNE. Pétition de l'Eglise presbytérienne du Canada contre la vente des spiritueux, 172.
- PRESCOTT, Ont. Pétition au sujet du canal Welland, 69.
Comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
Ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 154, 245.
- PRINCE, comté de, I. P.-E.,—Pétition contre la vente des spiritueux, 72, 96, 198.

PRINCE ARTHUR'S LANDING, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 211.

PRINCE-ÉDOUARD, Ile du :—

Steamer d'hiver. *Voir* Adresse No. 11.

Chemin de fer de. *Voir* Adresse No. 13.

Propriétaires fonciers. *Voir* Adresse No. 17.

Destitutions et nominations dans le service civil à. *Voir* Adresse No. 18.

Indemnité entière payée aux Sénateurs de, 262.

PRINCE-ÉDOUARD, Ont., comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 47, 57.

PRIVILÈGES, comité des. *Voir* Comité No. 1.

PROCÉDURE DANS LES CAUSES CRIMINELLES. *Voir* Bill 92.

PROCLAMATIONS. *Voir* Parlement.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE. *Voir* Bill 93 et Adresse No. 9.

PROTET contre la passation du bill relatif aux télégraphes électriques sous-marins, 149, 150, 151.

PROTON, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 69, 100, 184.

PUISSANCE :—

Banque de la. *Voir* Banques.

Chambre de commerce de la. *Voir* Chambres de commerce.

Emission des billets de la. *Voir* Bill 20.

Compagnie d'équipement de la. *Voir* Compagnies.

PUSLINCH, Ont., township de,—Pétition contre la vente de spiritueux, 57.

QUEBEC :

District de,—Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1874, 140.

Compagnie du chemin de fer direct de Québec au lac Huron. Pétition, 76.
Rapportée 113. *Voir* Chemins de fer.

Entrepreneurs de transport par eau. Pétition, 168.

Comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 83, 162.

Bassin de radoub. *Voir* Bill 19.

Articles de commerce, inspection. Pétition, 168.

Matane et la Rivière-au-Renard. Télégraphe. Pétition, 53.

QUÉBEC—Suite.

Pilotage. Pétitions, 119, 168, 198.

Chambre de commerce. *Voir* Chambres de commerce.

Service Postal. Pétition, 72. *Voir* Bill 97.

Banque de,—Liste des actionnaires, 1875, 69.

Maison de la Trinité et commissaires du havre. Pétitions, 168. *Voir* Bill 78.

Cité de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 83.

Vapeurs de Québec et des ports du Golfe. *Voir* Compagnies.

QUEEN, N. E., comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 91, 95.

QUEEN, Ile du P.-E. Pétitions contre la vente des spiritueux, 137, 198.

QUEEN, N.-B. Pétition contre la vente des spiritueux, 144.

RACE, Phare du Cap. *Voir* Cap Race.

RALEIGH, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

RAMA, Ont., village sauvage de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 140, 154.

RAMSAY, Q. Pétitions contre la vente des spiritueux, 83, 96.

RAPPORTS :

Du bibliothécaire, 14 et 15.

Du ministre de l'Agriculture pour 1874, 54.

Du Secrétaire d'Etat, 1874, 49.

Du Secrétaire d'Etat, état des cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat, jusqu'au 6 février 1875, 19.

Du ministre du Revenu de l'Intérieur, 1873-74, 17.

Du greffier de la Couronne en Chancellerie :

Nomination de l'hon. M. Fabre au Sénat, 18.

Nomination de l'hon. M. Pâquet au Sénat, 19.

De l'association mutuelle sur la vie du Canada, 1874, 255.

Des banques. (*Voir* Banques.)

De la distribution des statuts 1874, 36.

RAPPORTS ET ETATS STATISTIQUES :

Des baptêmes, mariages et sépultures, pour l'année 1874 :

Districts de : Arthabaska, 131. Beauce, 101. Beauharnois, 54. Bedford, 272. Chicoutimi, 140. Compton, 145. Iberville, 64. Montmagny, 91. Ottawa, 198. Québec, 140. Richelieu, 19, 120. Saguenay, 79. St. François, 123. St. Hyacinthe, 162. Terrebonne, 64.

RAWDON, Ontario. Pétition contre la vente des spiritueux, 131.

REACH, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 47, 96.

RÉCIPROCITÉ. Pièces relatives aux négociations sur un traité de réciprocité commercial avec les États-Unis. *Voir Adresse 7.*

RÈGLES DE LA CHAMBRE :

84e règle, amendement proposé, 30. Division, 30. Règle amendée, 31.

57e règle suspendue, 30, 52, 60, 60, 65, 121, 176.

39e règle amendée, 54.

28e règle suspendue, 57.

52e règle suspendue, 69.

42e règle suspendue. *Voir Bills.*

Le président est prié de réviser le livre des règles, 256.

REMORQUEURS du St. Laurent, Cie des. *Voir Cie. de navigation à vapeur du St Laurent.*

RENFREW, Ontario, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100, 162.

Revenu de l'Intérieur. *Voir Rapports.*

RICHELIEU, District de,—Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 19. Etat supplémentaire, 120.

Compagnie du. *Voir Compagnies.*

RICHMOND, Q., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

Rivière-au-Renard. *Voir Télégraphes.*

Rivière-Rouge. Chemin de fer au Pacifique. *Voir Chemins de fer.*

Télégraphe au Pacifique. *Voir Télégraphes.*

ROCHESTERVILLE, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 77.

ROMNEY, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.

ROSS, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 116.

ROXBOROUGH, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

ROYALE CANADIENNE, banque. *Voir Banques.*

RUSSELL, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

SADLER, Nicholas. Pétition demandant qu'il soit nommé messager au Sénat, 18.

SAGUENAY, Q., district de,—Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 79.

SALAIRES. Feuille des salaires régularisés présentée par le Président, 33. Feuille des salaires, 34. Rapport du comité des contingents et nouvelle feuille des salaires, 132, 133. Rapport adopté, 180.

SAN FRANCISCO. Transport de la malle entre Victoria et. Voir Adresse 19.

SANDWICH, Ont., ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.

SARAWAK, Ont. Pétitions contre la vente des spiritueux, 100, 100, 100, 116.

SARNIA, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 113.

SAUGEEN, Ont., Village Indien. Pétition contre la vente des spiritueux, 116.

SAUVAGES WYANDOTTE. Pétitions relatives à l'émancipation des,—137.

SCOTT'S BAY, N.-E. Pétition contre la vente des spiritueux, 51.

SÉANCES DU SOIR. Motion pour deux séances par jour, 215.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT :

Etat détaillé de tous les cautionnements enregistrés au département du,—En date du 6 février 1875, 19.

Rapport du,—année 1874, 49.

Rapport concernant la distribution des Statuts, 1874, 36.

Organisation du département du. Voir Bill 84.

SÉNAT :

Feuille des salaires des employés, présentée, 33, 34. Renvoyée au comité des contingents, 49.

Noms des sénateurs décédés depuis la dernière session, 21.

Noms des messieurs appelés au Sénat, 11, 28.

Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année, 1874 32.

Rapport du comité des contingents sur iceux, 154. Rapport adopté, 154.

Certificat du greffier relatif à la pétition de H. W. Peterson, 24.

Certificat du greffier énonçant que l'avis pour le bill de divorce de *Peterson* a été affiché aux portes du Sénat, 85.

Décision du président sur le point de savoir si un membre ayant un intérêt pécuniaire contre la passation d'un bill, a le droit de voter sur ce bill, 137, 138.

SENECA, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96, 144, 154.

SÉPULTURES. Voir Rapports et Etats Statistiques.

SERVICE CIVIL. Motion,—pour soumettre à un comité les documents relatifs aux destitutions dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du P.-E. Rejetée sur *division*, 184, 185. Motion au sujet de la destitution de Gaspar Swartz, retirée, 201. Voir Adresses 6, 18, 22.

SEYMOUR, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 131.

- SHAKESPEARE, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- SHEFFORD, Q., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 59, 64, 83.
- SHEFFORD OUEST, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 83.
- SHELBURNE, N. E., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 95, 145.
- SHERBROOKE, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.
- SHERBROOKE SUD, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- SHERBROOKE, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57, 64.
- SHIPTON, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 162.
- SIDNEY, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 131.
- SIDNEY, Hôpital de Marine. Voir Adresse S.
Pétition contre la vente des spiritueux, 131.
- SIMCOE, Ont., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100, 211.
- SMITHVILLE, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 123.
- SNOWDON, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 47.
- SOCIÉTÉS :
- Permanente de construction de Manitoba et du Nord-Ouest. Pétition demandant un acte d'incorporation, 79.
- De construction permanente de Montréal, demandant de changer son nom en celui de "Compagnie d'Épargne et de Prêt de Montréal, etc.", 123.
- SOPHIASBURGH, Ont. township de. — Pétition contre la vente des spiritueux, 57.
- SOREL, Q. ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- SOUTHWOLD, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.
- SOUTTER, Alexander. Nommé commis junior par le comité des contingents, 65.
Rapport renvoyé au comité, 89. Nouveau rapport, 132. Rapport adopté, 130.
- ST. ANDRÉ, Q., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- ST. ANDREWS, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- ST. BONIFACE. Pétition de l'archevêque de St. Boniface, 76.
- ST. COLUMBIAN, Q., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 83.
- ST. FRANÇOIS. État des baptêmes, mariages et sépultures, année 1874, 123.
Pétition relative aux inondations causées par le lac, 193.
- ST. GEORGE DE CLARENCEVILLE, Q., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.

- ST. HYACINTHE. Liste des actionnaires de la banque de, 32.
 État des baptêmes, mariages et sépultures, 162.
- ST. JEAN, N.-B., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 284.
- ST. JEAN, Q., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
 Banque. Liste des actionnaires, 54.
- ST. JEAN-BAPTISTE. Banque. *Voir* Banques.
- ST. LAURENT. Compagnie du pont. *Voir* Compagnies.
 Compagnie de navigation du. *Voir* Compagnies.
 Banque. Liste des actionnaires, 255.
- ST. PIERRE. Canal. *Voir* Adresse 5.
- ST. ROCH, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 162.
- ST. VINCENT, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 116.
- ST. VINCENT DE PAUL, Q., Pénitencier de. *Voir* Adresse 14.
- ST. ZOTIQUE, Construction d'une jetée à,—Pétition, 193.
- ST. CATHARINES, Ont. Pétitions de la chambre de commerce de,—au sujet du canal Welland, 69, 76.
- STE. GERTRUDE, Q. Pétition contre la vente des spiritueux, 69.
- STADACONA. *Voir* Banques.
- STAFFORD, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 91.
- STATISTIQUES. *Voir* Comité 8.
- STATUTS. Interprétation de l'acte de la distribution des statuts. *Voir* Bill 69.
- STOUFFVILLE. Pétition contre la vente des spiritueux, 211.
- STEPHEN, R. W. *Voir* Salaires.
- STEPHEN, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.
- STRATHROY, Ont., ville de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 57.
- STUKELY, Township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64.
- SUMMERSIDE, I. P. E.—Pétition contre la vente des spiritueux, 72.
- SYDENHAM, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 69, 96.

TACHE, Ivanhoe : Rapports du comité des contingents le nommant assistant-greffier des journaux, 132. *Voir* Comité 5.

TAYLOR, JOHN FENNINGS, ex-greffier du Sénat,—Pétition demandant la régularisation de sa pension de retraite, 64. Renvoyée au comité des contingents, 70. Le comité recommande qu'une somme de \$1,500, lui soit payée, 211. Rapport du comité adopté, 239.

TÉLÉGRAPHES :

Transatlantique français. *Voir* Cable.

De Fort Garry au Pacifique, 250.

Electrique sous-marin, message du Gouverneur-Général, 25. Pétition contre la passation du bill, 123. *Voir* Cable transatlantique. *Voir* bill 101.

Entre Matane et la Rivière-au-Renard. Pétitions demandant sa construction, 53, 64.

Anglo-Américain, 2 pétitions, 128.

TEMPÉRANCE, grande division des fils de la,—N. E. Pétition contre la vente des spiritueux, 169.

TERREBONNE, Q., comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 64, 83.

district de,—Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 1874, 64.

TERRES. Compagnies de garantie de placements de terre.—*Voir* Compagnies.

Dans le Manitoba. Pétition de l'Archevêque de Manitoba, demandant que l'on permette à toutes personnes qui ont pris possession *bona fide* de terres dans la dite province, d'obtenir des lettres patentes pour les dites terres, 76.

TORONTO, cité de:—

Pétition au sujet du canal Welland, 76.

Pétition contre la vente des spiritueux, 96, 255.

Pétition demandant l'amendement de l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance dite *Empire*, 115. Rapportée du comité, 120.

Pétition contre la passation du bill de Damon Rivers Averill, 144.

Rapport de la compagnie d'assurance, *Beaver* et *Mutual*, 246.

Banque de,—Liste des actionnaires, 255.

TRAFALGAR, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 144.

TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ. *Voir* Adresse 7.

TRANSPORT PAR EAU. Pétition de H. et A. Allan *et al.* Pétition contre le bill relatif aux entrepreneurs de,—162. Chambre de commerce de Québec, 168. De la Chambre de commerce de Montréal demandant la passation du dit bill, 172.

TRENTON, Ont., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 120, 154.

TRURO, N. E. Pétition contre la vente des spiritueux, 145.

USBORNE, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 76.

UNION. Banque d'Union d'Halifax. Liste des actionnaires, 255.

UPHAM. Pétition contre la vente des spiritueux, 284.

VAPEUR. Association canadienne des personnes qui font usage de. *Voix Associations.*

VAPEURS de Québec et des ports du Golfe. *Voix Compagnies.*

VARNA, Ontario, village de.—Pétition contre la vente des spiritueux, 210.

VAUDREUIL. Pétition relative à l'écluse du canal Beauharnois, 193.

VESPER, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

VESPRE, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

VICTORIA, C. B.—Transport des malles de St. Francisco à Victoria. *Voix Adresse* No. 19.

VICTORIA, Ontario, comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 112, 120, 210.

VILLE-MARIE, banque,—Liste des actionnaires, 255.

VIOLENCE, menaces et molestations. *Voix Bill* 75.

WARWICK, Ontario, township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 131

WATERFORD, Ontario, village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 131,

WATERLOO, Ontario, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.

WATERVILLE, Québec, village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 83.

WELLAND, Ontario, comté,—Pétition contre la vente des spiritueux, 169, 245.

WELLAND, canal,—Pétitions demandant que l'on approfondisse le niveau culminant et que l'on élève les fonds du canal Welland, et que l'on approfondisse les havres à ses extrémités, de manière que les navires du plus fort tonnage naviguant sur les lacs supérieurs puissent descendre sans obstacle au lac Ontario.

De James B. Neff et autres, 56 ; de Wm. Dunn *et al.*, maire de Prescott, 69 ; de Agnew *et al.* de St. Catharines, 69 ; de W. Higginbotham et Cie, *et al.*, de la cité de Toronto, 76 ; de A. E. O. MacKay *et al.*, de la cité d'Hamilton, 71 ; de P. Larkin *et al.*, de la ville de St. Catharines, 76 ; du Dr Alex. McBride *et al.*, 131 ; de George Campbell *et al.*, d'Ontario, 137.

-
- WELLINGTON, Ontario, comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 57, 96, 100, 140, 154, 210.
- WENTWORTH, Ontario, comté de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
- WESTBORO, Ontario, village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
- WESTMEATH, Ontario, township de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 91, 91, 116.
- WESTON, Ont., village de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 100.
- WEST RIVER, Ont.,—Pétition contre la vente des spiritueux, 144, 145.
- WHEELER, THOMAS. Nommé messenger permanent par le comité des contingents, 65. Rapport renvoyé au comité, 89. Nouveau Rapport, 132. Rapport adopté, 180.
- WHITBY, O. Pétition contre la vente des spiritueux, 112.
- WHITCHURCH, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 116.
- WHITE SANDS, I. P. E.—Pétition contre la vente des spiritueux, 137.
- WINCHESTER, OUEST. Pétition contre la vente des spiritueux, 245.
- WINDHAM, Ont., township de,—Pétition contre la vente des spiritueux, 144.
- WINGHAM, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 96.
- WYANDOTTE, SAUVAGES. Pétition au sujet des, 137.
- WYOMING. Pétition contre la vente des spiritueux, 210.
- Y**AMASKA, Chemin de fer de Philipsburg, Farnham et,—Pétition de, 198.
- YARMOUTH, N.-E., comté de,—Pétition contre le trafic des spiritueux, 95.
- YORK, Ont., comté de,—Pétitions contre la vente des spiritueux, 57, 100, 100, 116.
- Z**ORRA EST, Ont. Pétition contre la vente des spiritueux, 101.